



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

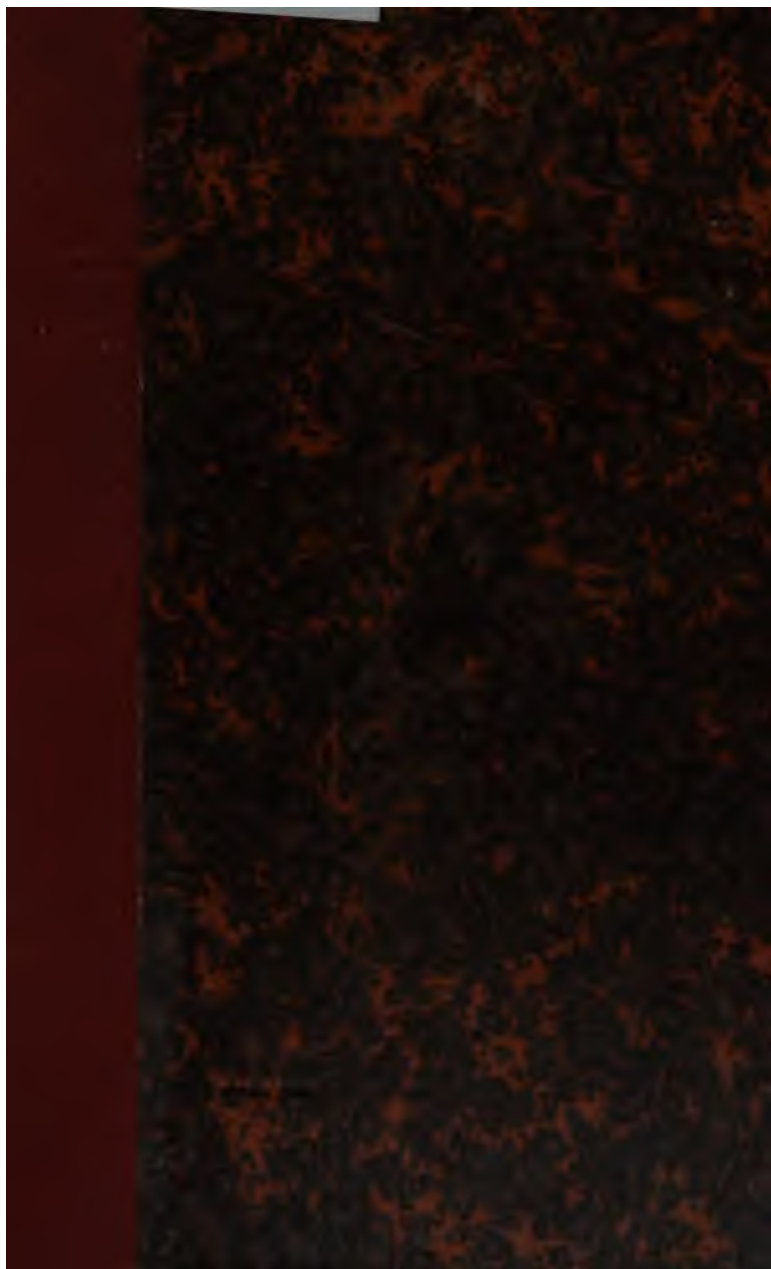
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

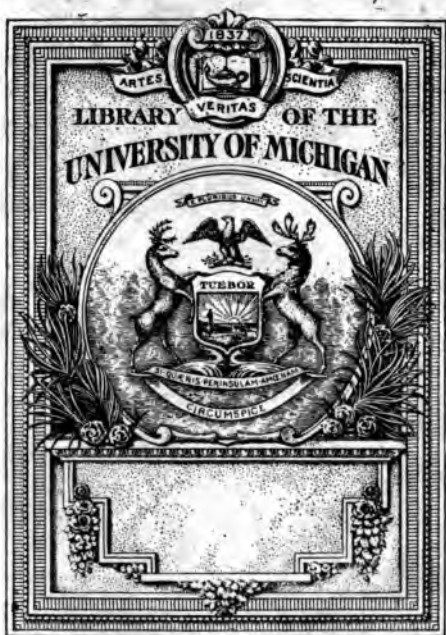
Nous vous demandons également de:

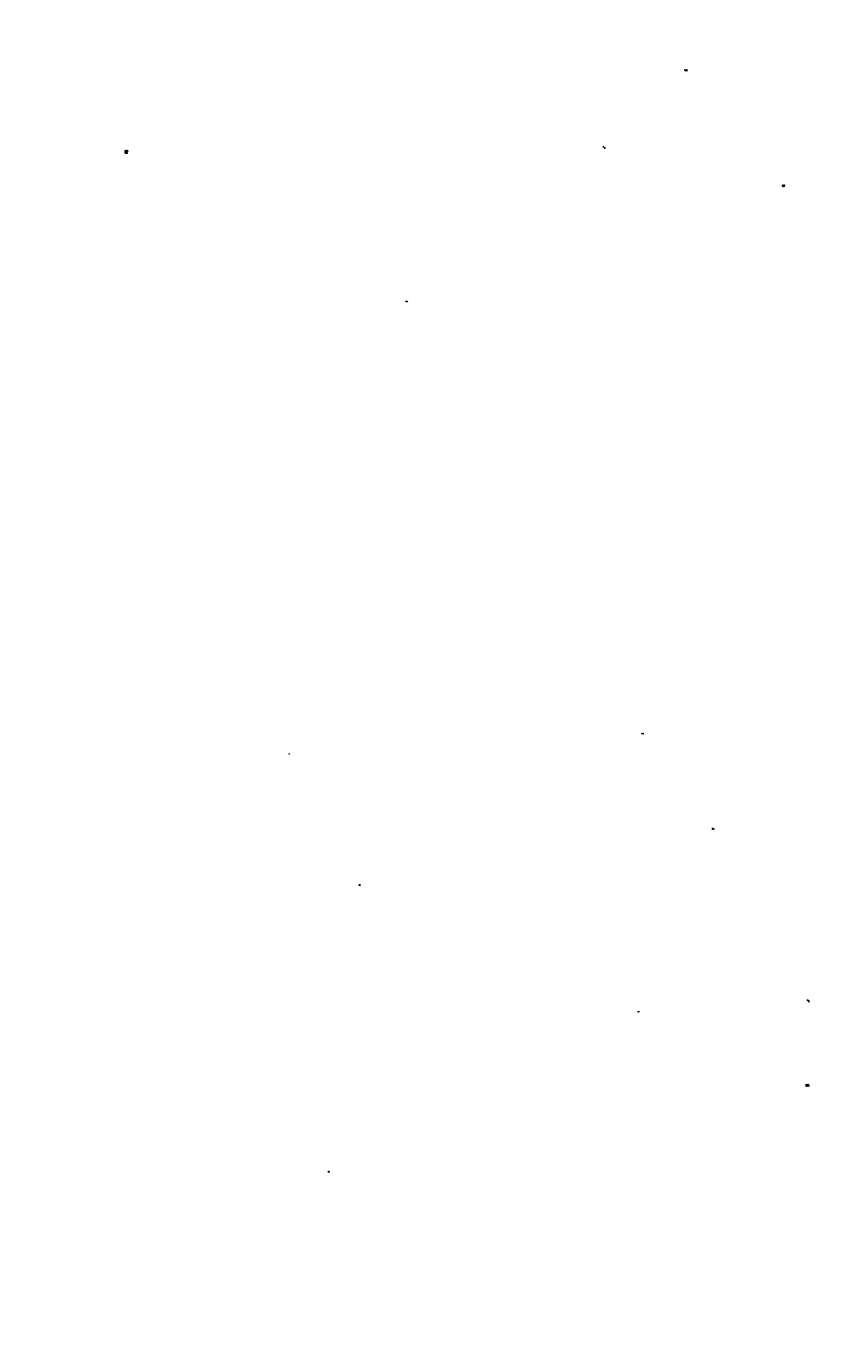
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







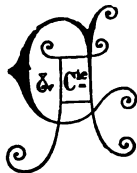


La Conscience
nationale



HENRY BÉRENGER

La Conscience nationale



Paris, 5, rue de Mézières

Armand Colin et C^{ie}, Éditeurs

Libraires de la Société des Gens de lettres

1898

Tous droits réservés.

DU MÊME AUTEUR

L'Ame moderne, poésies.

L'Effort, roman.

La Proie, roman.

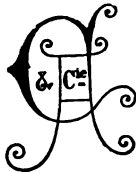
L'Aristocratie intellectuelle.

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous les pays,
y compris la Hollande, la Suède et la Norvège

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD. — 159-98.

HENRY BÉRENGER

La Conscience nationale



Paris, 5, rue de Mézières
Armand Colin et C^{ie}, Éditeurs

Libraires de la Société des Gens de lettres

1898

Tous droits réservés.

10

A ma Mère et à mon Père

*A la mémoire de mon Frère
tué à l'assaut d'Ouossébougou (Soudan français)
le 25 avril 1890.*

Hommage filial, souvenir fraternel.

H. B.

356687

Y a-t-il encore une conscience française ?

Les étrangers, qui se plaisent à nos pornographies et à nos scandales, en doutent volontiers. Le Français de salon et de boulevard (le seul qu'ils connaissent) leur paraît la poussière brillante et vaine d'une race qui se désagrège. Et, par ailleurs, le Français que nous exportons est rarement un article de choix.

La grande masse du peuple, accablée par le travail forcé du jour et l'insécurité du lendemain, fanatisée par la liberté du pamphlet à un sou, dégénérée par la liberté de l'alcool, ne révèle guère que des mouvements réflexes, rarement la conscience claire et saine de son destin.

Notre élite cérébrale se délecte en un anarchisme mondain des plus délicieux. Elle adore, couronnée d'orchidées, s'asseoir en révolutionnaire aux fêtes de la ploutocratie.

Nous croyons pourtant encore à la personnalité morale de la France. Une grande nation, qui depuis quatre siècles poursuit l'affranchissement total de l'Homme par la raison et par le cœur, peut défaillir : elle ne se renonce pas. Ses maladies aiguës aiguisent sa conscience ; ses deuils la trempent ; ses erreurs lui éclairent l'avenir.

De là ce livre, qui est *un acte de foi critique* dans la survie de l'idéal français. L'Individu plus libre et plus responsable dans la Société plus solidaire et plus éducatrice, n'est-ce pas une suffisante raison d'être de la France à la tête de l'humanité?

Paris, Pâques 1898.

PREMIÈRE PARTIE

LA PENSÉE ET L'ACTION EN FRANCE

**La politique de Lamartine
et les générations nouvelles.**

Il y a quelques années, c'eût été non seulement une audace, mais une vanité de croire à un rapprochement entre la politique de Lamartine et les générations nouvelles. Aujourd'hui l'entreprise paraît moins singulière, mais peut-être prématurée. Bien des personnes n'estiment pas que Lamartine ait été un homme d'État, et, l'admissent-elles, elles ne feraient pas gloire à ce pur poète de s'être ravalé jusqu'aux choses de la politique.

J'avoue que ce mot est aujourd'hui tombé assez bas, et qu'un honnête homme, né Français et indépendant, est peu tenté de le relever des endroits où les politiciens l'ont fait choir. Relisez les romans de ces écrivains qui illustrent nos

mœurs, de ceux même que la République a décorés. L'homme politique s'y montre imbécile ou canaille. Rappelez-vous le député Leveau de Jules Lemaître, le Mathieu-Bodet de Maupassant, et surtout cet étonnant, ce véridique Garain que M. Anatole France pourtraitait jadis dans le *Lys Rouge* !

Je n'avance donc pas une vérité bien paradoxale en affirmant qu'un divorce de plus en plus injurieux sépare depuis quarante-cinq ans dans notre pays la politique et les lettres, la poésie et l'action. Depuis quarante-cinq ans aucun de nos grands poètes, aucun de nos grands prosateurs, aucun de ces génies qui représentent la France idéale, ne s'est associé activement aux destinées de sa patrie. Nous n'avons pas vu M. Sully-Prudhomme député, ni M. Renan ministre de l'Instruction publique. Cette seule imagination nous fait sourire.

Et pourtant, il n'en a pas toujours été ainsi. Il fut un temps où Chateaubriand, ministre des Affaires étrangères, faisait la guerre d'Espagne après avoir écrit *Atala* et les *Martyrs* ; où Lamartine composait *Jocelyn* et la *Chute d'un Ange* entre deux discours sur les « sucres » ou les « chemins de fer » ; où Victor Hugo représentait Paris au Palais-Bourbon sans cesser de créer les *Contemplations* ; où Guizot n'écrivait son *Histoire d'An-*

gleterre qu'après une ambassade ou une présidence du Conseil ; où enfin Honoré de Balzac [et Alfred de Vigny ne croyaient pas démériter en briguant, même infructueusement, les honneurs du suffrage restreint et censitaire !

C'est au second Empire que nous devons faire remonter l'origine et la responsabilité de ce divorce entre la pensée et l'action. Les empereurs n'aiment pas les génies intellectuels. Déjà Napoléon I^{er} menaçait Chateaubriand de le faire fusiller sur les marches de l'Institut. La dictature du plaisir et de l'or que Napoléon III inaugura par son coup d'État ne pouvait s'accommoder que du silence de toute grande voix et de l'abaissement de toute haute pensée. Hugo et Quinet furent parmi les rares qui n'échangèrent pas le droit de penser contre la sécurité d'obéir, et qui, aux « honneurs » dont un maître les voulait parer, préférèrent la nudité de l'honneur tout court.

Le songeur silencieux qui trônait à l'Élysée n'aimait pas les remueurs de paroles. Il donna la première place aux soldats, aux commis et aux perceurs de rues. Saint-Arnaud, Rouher et Haussmann eurent le pas dans la société française sur Sainte-Beuve, sur Mérimée ou sur Gautier. Ceux-ci n'étaient plus destinés qu'à servir d'ornements au nouveau règne. L'art et l'histoire leur étaient laissés comme des amusettes brillantes, qui font

bien dans une cour comme un académicien fait bien dans un grand diner. Voilà l'atmosphère molle et écœurante où se mûrit l'amer génie des Flaubert, des Goncourt, des Taine et des Leconte de Lisle. Comment ces écrivains auraient-ils aimé la politique? Ils ne la connurent qu'à travers Rouher et Morny : avouons que c'était peu exaltant. Ils se saturèrent jusqu'à l'écœurement d'une époque où la ploutocratie et le militarisme corrompaient le sang vital de la France. Ils perdirent l'habitude et le goût de s'intéresser aux choses de l'État. Le « diner Magny » ignora le peuple et méprisa le bourgeois. Quand Sedan fut consommé, l'élite intellectuelle de la France était devenue incapable de prendre place dans le gouvernement de la nation.

Cette place, des avocats et des médecins la prirent. Ils avaient grandi dans les officines de l'Empire, ils apportèrent aux préfectures ou aux banquettes des Assemblées les mœurs de l'Empire. Le bonnet phrygien remplaça les abeilles, mais les âmes ne furent guère changées. La ploutocratie et le parlementarisme cimentèrent dans la boue et dans l'or une façade républicaine aux ruines impériales, et l'on put croire que la démocratie était satisfaite. Ce spectacle ne releva pas la politique au regard des écrivains. Eux-mêmes étaient les fils du second Empire. Ils admiraient

Renan, Flaubert et Leconte de Lisle comme les opportunistes admiraient Rouher, Maupas et Morny. Ils continuèrent de « vomir le bourgeois » tout en vivant de le peindre. La politique fut plus que jamais « les affaires » et la littérature « l'art pour l'art ». La troisième République avait parachevé l'Empire.

C'est ainsi que de nos jours la politique est devenue un *métier*, la littérature un autre, et qu'elles s'en sont vantées. On ne voit pas d'abord ce qu'elles y ont gagné (je me trompe, elles y ont gagné *Panama* et les *Demi-Vierges*), mais on voit suffisamment ce que la France y a perdu. La France y a perdu sa pureté, elle y a perdu son autorité morale sur le monde, elle est en train d'y perdre sa suprématie intellectuelle.

L'âme humaine ne se laisse pas morceler. Les puissances de l'âme ne sont pas plus séparables que les rameaux d'un chêne : tranchez-les, elles se dessècheront, elles se dépouilleront, elles ne refleuriront pas. Il n'y a pas d'un côté la poésie, d'un autre côté la science, et d'un troisième côté enfin la politique : il y a le génie humain, il y a l'idéal humain, qui tantôt est poème, tantôt loi, tantôt action, qui souvent est les trois à la fois, et ne peut s'épanouir que si l'on respecte et favorise son indissoluble germe.

L'honneur des générations nouvelles sera pré-

cisement d'avoir protesté contre le divorce de la pensée et de l'action, et d'avoir osé restaurer, dans le pur diamant de son unité, la religion de la vie intérieure. Oui, dussions-nous être abattus avant l'heure dans notre effort, dussent nos voix être étouffées par le tumulte scandaleux de cette époque, nous aurons du moins, pour ceux qui nous suivront, formulé cette vérité essentielle, *que ce ne sont pas les choses qui créent l'âme, mais l'âme qui crée les choses*. L'univers et l'humanité sont des spectacles morts à l'esprit qui n'est que leur miroir; ils sont des patries et des asiles à l'âme qui les conquiert de son effort, qui les illumine de sa grâce. La politique ne peut pas être radicalement distincte de la poésie, l'action ne peut pas être sans la pensée, parce que les âmes humaines ne sont pas une matière étrangère qu'on puisse à son gré trancher ou retrancher, elles sont des forces fraternelles dont il faut avoir atteint le point de vie créateur si l'on veut éveiller en elles la sympathie d'un rêve ou la communauté d'une action. Nos ancêtres d'il y a cent ans croyaient avoir assez fait en proclamant la nation une et indivisible contre l'émigré ou l'étranger. Nous avons proclamé l'âme humaine une et indivisible contre le politicien et le positiviste. Nous avons ainsi commencé une révolution morale dont la portée sera plus lointaine que celle de la

révolution française, car elle s'adresse à quelque chose de plus vital encore que la patrie ou les droits du citoyen, elle s'adresse à l'humanité tout entière et aux droits mêmes de l'âme.

Notre génération ne se sent pas la fille ni la petite-fille des deux générations qui l'ont précédée. Elle renie leur esprit en respectant parfois leur effort. Sa filiation remonte jusqu'à ce Romantisme qui proclama la nécessaire conquête de l'âme sur les choses, la nécessaire révolte de l'être intérieur contre la nature, contre la société et contre le Destin. Chateaubriand, Lamartine, Hugo nous apparaissent comme des statues de l'homme complet, âme et corps, pensée et action, politique et poésie. Quelles que soient les différences, d'ailleurs profondes et originelles, de leur romantisme et de notre idéalisme, c'est d'eux, et d'eux seuls en France, que nous pouvons nous réclamer. Dans notre effort social comme dans notre rêve intérieur, eux seuls méritent d'être nos initiateurs et nos aînés, parce qu'eux seuls ont eu cette religion héroïque de l'âme, qui nous agite et nous inspire.

Voilà dans quelle pensée je voudrais examiner la politique du plus humain, du plus poète et du plus agissant parmi les romantiques. J'ai nommé Lamartine. Il ne s'agit pas ici d'exposer, dans son

détail, le tableau complet de cette immense activité politique, qui s'est exercée sans interruption pendant dix-sept années, à la tribune, dans la presse, sur la place publique ou au pouvoir. C'est un livre tout entier qu'il y faudrait. Malgré d'intéressants essais ¹, ce grand livre de psychologie critique et d'histoire sociale est encore à écrire, et celui qui saura l'écrire sauvera de l'oubli la page peut-être la plus morale, sinon la plus mémorable, de l'histoire du XIX^e siècle. Ce projet ne peut être le mien aujourd'hui. Je voudrais simplement montrer que chez Lamartine, tout est sorti de l'âme, action aussi bien que poésie. Dans cette grande existence la politique n'a pas été une entreprise d'ambition personnelle ni même d'honneur social, mais une nécessité profonde d'expansion intérieure. Et si j'ai choisi Lamartine de préférence à Chateaubriand et à Victor Hugo, c'est qu'il me paraît avoir manifesté plus complètement l'idéal de notre génération, tel que je le définissais tout à l'heure.

1. Je me contenterai de rappeler M. Louis Ulbach (Préface de la *France parlementaire*, 1867), M. Ch. de Mazade (*Lamartine*, 1872), M. L. de Ronchaud (Introduction à la *Politique de Lamartine*, 1878), M^{me} C. Coignet (*Revue Bleue* de 1878), M. Ch. de Pomairols (*Lamartine*, 1892), M. le vicomte de Vogüé (*Heures d'Histoire*, 1893), M. Émile Deschanel (*Lamartine*, 1894), M. Paul Berger (*l'Idée Libre*, octobre 1893), M. Henry Michel (*l'Idée de l'État*, p. 327-335), et enfin M. Paul Capperon (*Lamartine Parlementaire (1834-1848)*, dans les *Notes d'Art et de Littérature*, octobre 1897).

Chateaubriand est un gentilhomme des temps passés à qui ses idées politiques sont trop souvent des armures distinctes de lui-même. Il les endosse pour le combat, mais elles ne tiennent pas à sa chair. Il s'en défait à certaines heures, et parfois, chose grave, il laisse voir qu'il s'en moque. Le sombre orgueil de ce génie le fait marcher solitaire dans la mêlée sociale. Il y a entre lui et ses frères humains une glace infrangible. Il n'a pas d'action sur les masses, il n'a pas de prise sur ses partisans. Sa politique est une politique d'honneur. Il sait ce qu'il doit aux Bourbons et au catholicisme : mais il méprise les Bourbons, et peut-être ne croit-il pas en Dieu. Dans ce génial ennuyé, qui a si splendidement « bâillé sa vie », la fusion ne s'est pas faite entre les préjugés et les pressentiments. C'est un homme du passé en politique, c'est un homme de l'avenir en poésie. Son *moi* volcanique a trop tôt débordé sur les choses et sur les hommes pour s'en être emparé autrement qu'en les recouvrant et en les pétrifiant. Ni en lui-même ni chez autrui, il n'a atteint ce point vital de l'âme d'où jaillit la sympathie créatrice. Aussi ce grand personnage n'a-t-il été qu'un homme d'État comme tant d'autres ; ambassadeur, ministre, sa politique est morte avec lui, et déjà la solitude s'est étendue sur ses ouvrages. Son âme n'a réalisé qu'une unité de façade, ruinée

par la mort, et dont la ruine a découvert d'étranges disparates.

Victor Hugo est un plébéen des temps nouveaux dont la formidable ambition a marché à la conquête du monde par des moyens souvent inconscients, mais d'une pureté presque toujours douteuse. C'est un personnage de Balzac et un disciple de Napoléon. N'ayant pas été l'épée de son siècle, il a voulu en être la voix. Tous les moyens lui ont été bons pour atteindre à ce rocher retentissant et solitaire d'où sa parole résonnerait sur l'univers. Il a été légitimiste et catholique avec la Restauration, monarchiste et libéral avec l'Orléanisme, socialiste et anticlérical avec la seconde République. Louis XVIII l'a pensionné, Louis-Philippe l'a fait pair de France, 1848 l'a fait député. Parvenu à ce degré de gloire d'où le génie ne peut se renier sans s'avilir, sa conscience a servi son orgueil, et du rocher de Guernesey il s'est fait une tribune et un trône. Quand le second Empire est tombé, la troisième République l'a fait à nouveau député, puis sénateur, et il est devenu l'idole de la démocratie triomphante. Il a manqué à Victor Hugo une certaine aristocratie de caractère pour que sa politique comme sa poésie aient été entièrement bienfaisantes. Au début de sa jeunesse, Victor Hugo n'a pas fait sur sa conscience ce tra-

vail préliminaire de purification sans lequel nos instincts nous engagent parfois en d'étranges aventures. Les forces de ce géant se sont développées sans frein jusque dans la vieillesse, et il n'est arrivé que très tard, si jamais il y est parvenu, au sanctuaire sacré du scrupule moral. Lui non plus, pour d'autres raisons que Chateaubriand, mais par la faute aussi d'un orgueil sans mesure, n'a pu se placer au centre de diamant de l'action humaine. Son exil même, et cette protestation du droit contre le crime qui restera malgré tout l'éternel honneur de sa vie politique, ont été troublés et entachés de rancunes parfois grossières.

Lamartine se présente, plus sincère que Chateaubriand, et plus pur que Victor Hugo, au jugement des générations nouvelles. Non que nous acceptions tout, sans contrôle et sans critique, de son caractère, de ses idées et de ses actes. Il a eu ses faiblesses, ses erreurs, ses lassitudes, et sa chute n'a pas été moins grande que son ascension. Mais, pour lui plus que pour aucun autre, les œuvres et les actes ont été les gestes de l'âme. Nul n'a tenté un effort aussi désintéressé, aussi efficace pour communiquer aux grands mouvements du siècle la pureté qu'il avait d'abord conquise par les combats et glorifiée par les harmonies de son âme.

La plupart des personnes, même lettrées, se représentent volontiers en Lamartine un rêveur égaré dans la politique, un poète élu député on ne sait pourquoi ni comment, siégeant de longues années au plafond, lançant tout à coup sur la monarchie de Juillet le brûlot de l'*Histoire des Girondins*, porté au pouvoir par la Révolution du 24 février, faisant reculer le peuple des faubourgs par sa fameuse phrase sur « le Drapeau rouge », tombant du pouvoir par inexpérience, par utopie, comme un poète devait en tomber, et terminant sa prodigue existence par une vieillesse misérable, besogneuse, en pensionnaire muet de la France impériale.

D'après cette légende, Lamartine est représenté comme une manière de météore nébuleux et inconsistant, capable d'allumer un incendie dans la politique, mais absolument incapable d'y entretenir un foyer. N'ai-je pas à ce propos entendu raconter par un excellent homme très sincère une anecdote qui est le type des imbécillités que la légende accrédite? Lamartine, disait-il, au lendemain de la Révolution de Février, étant membre du Gouvernement provisoire, fit nommer sous-préfet un certain *David*, qu'on ne put jamais retrouver, et qui n'était autre que le fameux roi d'Israël, dont Lamartine avait inscrit le nom sur son carnet, sans doute à propos d'une de ses Har-

monies poétiques et religieuses ! Et voilà, concluait-il, à quoi en arrivent les poètes qui se mêlent de politique !

Pour qui sait et veut regarder les choses de près, rien de plus sot que cette légende. Elle émane du vieux préjugé de l'envie française qui refuse deux supériorités au même homme, déjà bien marrie qu'elle est de lui en concéder une seule. Non, Lamartine n'a pas été un poète fourvoyé dans la politique ; non, il n'a pas siégé au plafond pendant quinze ans pour venir ensuite chanter une ode en prose sur le drapeau rouge. Laissons ces brillantes chromolithographies aux amplificateurs académiques. Elles ne sont pas dignes du génie qu'elles veulent célébrer, elles ne l'expliquent pas, elles le faussent dans l'esprit de la postérité.

Quelle apparence qu'un homme qui a fait sans interruption partie de neuf assemblées, qui a été député pendant dix-sept années consécutives, qui fut plusieurs fois président du Conseil général de Saône-et-Loire, qui fut rapporteur du budget en 1838, président de la commission des chemins de fer en 1842, leader de la majorité des 221 en 1840, chef de l'opposition en 1847, membre du Gouvernement provisoire, ministre des Affaires étrangères, et quasi-président de la République en 1848,

qui enfin proposa et promulgua devant le peuple la Constitution de 1849, quelle apparence qu'un tel homme, après avoir prononcé 271 discours à la Chambre ou au peuple, après avoir écrit 115 articles, publié vingt brochures, rédigé et entretenu une correspondance européenne, dirigé trois grands journaux, quelle apparence, dis-je, qu'un tel homme n'ait pas eu des aptitudes d'homme d'action et d'homme d'État, et qu'il ne les ait pas pleinement réalisées? Si vous désirez vous en assurer par vous-même, relisez à loisir ces six gros volumes de discours et d'articles politiques réunis sous le nom de *France parlementaire*, relisez les quatre volumes de sa *Correspondance*, relisez l'histoire enfin, et vous admirerez avec moi l'étendue et l'activité de ce génie. Le sens de sa destinée vous apparaîtra, non pas tel que ses médiocres rivaux ont rêvé de le fixer par une basse légende, mais tel que je voudrais le dessiner maintenant dans ses grandes lignes.

Quand Lamartine entra dans la politique active, il avait quarante ans passés. Il avait publié les *Méditations* depuis dix ans, la *Mort de Socrate* depuis sept ans, les *Harmonies* depuis trois mois. Il était membre de l'Académie française et ministre plénipotentiaire en Italie. La politique ne fut pas pour lui un moyen de parvenir, et il

n'usa pas sa jeunesse dans les intrigues ni les punaiseries des partis. Nous qui avons vu tant de jeunes hommes se servir de la députation comme d'une réclame, et transiger avec leur idéal pour être les élus des cabaretiers en même temps que les collègues des panamistes, nous retiendrons ce premier enseignement.

L'entrée de Lamartine dans la politique active fut précédée d'une élaboration qui ne dura pas moins de vingt années, d'une lutte contre les idées reçues de son temps, contre les préjugés de sa caste, contre les désirs même de sa famille, dont ses œuvres comme sa correspondance témoignent éloquemment. Mais cette lutte n'était rien auprès de celle qu'il soutenait contre soi-même. Il était né d'une famille royaliste et provinciale, dans un siècle athée et sceptique. Le matérialisme chiffré et armé dont Napoléon était le symbole et l'idole pesa sur son adolescence, entre la quinzième et la trentième année. Il était destiné à devenir un hobereau de province, à la fois légitimiste et voltairien, ultramontain et sensuel, comme le furent les membres de la Chambre Introuvable, ou bien un libéral napoléonien, atteint de la nostalgie du sabre et admirateur de *Lisette* ou du *Dieu des bonnes gens*, comme le devinrent tant d'orléanistes futurs. Il ne fut ni l'un ni l'autre de ces deux fantoches sociaux.

Il était né « sérieux et tendre ». Sa mère lui avait communiqué par l'amour une incomparable image de la noblesse morale. Dans les campagnes pierreuses de Mâcon, auprès des paysans et des bouviers, en face de l'horizon neigeux des Alpes, pendant qu'à travers l'Europe violentée retentissait le canon de l'Empire, il eut une jeunesse grave et malade, rongée par la solitude et le doute, traversée par un deuil affreux. C'est une absurde légende (la vie de Lamartine en est encombrée) de se représenter Lamartine, à cette époque de sa vie, sous les traits d'un jeune homme beau, riche, voluptueux, aimé de toutes les femmes, écrivant sans effort des poèmes glorieux dès leur apparition. Laissons cette chromolithographie aux manuels littéraires. Sa correspondance nous apprend qu'il était sans cesse à court d'argent, qu'il rongea péniblement son frein dans la sotte vie de Mâcon, que sa santé était mauvaise (elle le fut toujours), qu'il avait des crises de foie, des palpitations cardiaques, des migraines prolongées; qu'il usait sa vie à lire, à écrire, à galoper à cheval, qu'enfin il n'eut qu'un divertissement, son voyage de trois mois en Italie, et une seule aventure féminine, son amour avec M^{me} Charle, coupé brusquement par la mort. De cette adolescence blessée sortirent une à une les *Méditations*.

Les *Méditations*, c'est l'histoire d'une âme contre son temps. C'est la protestation d'une conscience contre l'athéisme, contre le matérialisme, contre le sensualisme de la société impériale; c'est la révolte contre Napoléon; contre Cabanis, contre Parny; c'est la reprise de possession d'une âme par soi-même. Presque toutes les *Méditations* commencent par le déchirement et la douleur; elles finissent presque toutes par l'hosanna et l'harmonie. L'âme, en se retrouvant, a retrouvé les autres âmes, et la nature, et Dieu. La voici à jamais fixée et fortifiée dans son centre : de là elle rayonnera, elle s'étendra, elle se précisera, elle ne changera plus. Ainsi s'explique l'inoubliable succès des *Méditations*. Lamartine, en s'affranchissant lui-même, avait du même coup affranchi des milliers d'âmes.

Le mariage, la paternité, l'Italie achevèrent de révéler et d'enrichir pour Lamartine le sens de la vie. Entré dans l'existence régulière par la diplomatie et la famille, il eut une période d'expansion magnifique dont les *Harmonies poétiques et religieuses* restent le témoignage. Il y affirmait sa conception de l'univers et de l'humanité; il y épurait, en le fortifiant, le sens religieux qu'il assignait à la destinée. A la lumière de l'*Évangile* et du *Phédon*, il proclamait déjà cette « fraternité des hommes sous la paternité de Dieu » qui devait

être plus tard la grande loi de son action politique dans le monde. Qu'importe vraiment qu'à cette époque Lamartine ait été légitimiste, et qu'il ait écrit : « La politique m'ennuie ! » Chaque chose devait venir en son temps. Il était allé au plus pressé en libérant son être intime, en y allumant ce foyer vivant qui devait bientôt propager la flamme du centre jusqu'à la circonférence et y brûler les derniers préjugés sociaux et héréditaires. Auriez-vous préféré qu'il se desséchât dans des comités électoraux ou qu'il se corrompît dans des antichambres ministérielles ?

Lamartine a attendu, pour se jeter dans les incertitudes de l'action, que son âme fût entièrement constituée en face de la vie. Peu à peu les grandes lignes de son horizon se précisent. Dans cette vaste nature qu'il a célébrée sous le regard de Dieu, il dessine la place de l'humanité, il en conçoit les révolutions mystérieuses vers un idéal toujours plus pratique de solidarité et d'intelligence. Déjà les grands changements sociaux qu'il pressent ne l'effrayent plus. C'est alors qu'il chante :

Marchez ! l'humanité ne vit pas d'une idée !
 Elle éteint chaque soir celle qui l'a guidée,
 Elle en allume une autre à l'immortel flambeau ;
 Comme ces morts vêtus de leur parure immonde,
 Les générations emportent de ce monde
 Leurs vêtements dans le tombeau.

Vos siècles page à page épellent l'Évangile :
 Vous n'y lisiez qu'un mot et vous en lirez mille,
 Vos enfants plus hardis y liront plus avant!
 Ce livre est comme ceux des sibylles antiques
 Dont l'augure trouvait les feuillets prophétiques
 Siècle à siècle arrachés au vent.

Dans la foudre et l'éclair votre Verbe ainsi vole ;
 Montez à sa lueur, courez à sa parole,
 Attendez sans effroi l'heure lente à venir,
 Vous, enfants de celui qui, l'annonçant d'avance,
 Du sommet d'une croix vit briller l'espérance
 Sur l'horizon de l'avenir !

Les orages qui se préparaient autour du trône de Charles X, les signes manifestes de caducité rétrograde que donnait cette monarchie à laquelle des fonctions diplomatiques l'enchaînaient encore, le besoin grandissant de manifester les facultés de parole et d'énergie que la nature avait mises en lui, achevèrent de l'orienter vers la politique. « Grandi parmi les pasteurs », Lamartine avait le sens du peuple. « On ne fait pas remordre le peuple à ce qu'il ne veut plus », écrivait-il dès 1828 à son ami de Virieu. « J'ai l'instinct des masses, c'est ma seule vertu politique ; je sens ce qu'elles sentent, et ce qu'elles vont faire, même quand elles se taisent. » Lamartine sentait qu'elles allaient renverser un trône dix fois séculaire, et fonder dans la tempête un ordre de choses nouveau. Il demanda un congé, et commença de songer à la députation.

La révolution de Juillet 1830 éclata, soudaine, irrésistible, emportant tout en trois jours. Elle n'effraya pas Lamartine, qui l'avait prévue. Mais elle décida de sa destinée par la position qu'il y prit. Les révolutions, qui manifestent la conscience des peuples, mettent aussi à nu l'âme des individus. Lamartine apparut dans toute sa noblesse et toute sa force. C'était un cœur loyal, un caractère indépendant, une volonté hardie. Il ne renia pas les Bourbons ; il ne se rallia pas à Louis-Philippe ; il réserva l'avenir.

On sait comment la révolution de Juillet, faite par le peuple, fut accaparée par la bourgeoisie, et comment de l'élan républicain sortit une monarchie bâtarde. Ce compromis entre l'ancien régime dynastique et la démocratie nouvelle n'était pas pour plaire à Lamartine. Son esprit droit et pénétrant s'accommodait mal d'une équivoque étayée sur des intérêts, mais qui n'était fondée sur le granit solide d'aucun grand principe ni d'aucun grand sentiment. Lamartine concevait une démocratie chrétienne et républicaine ; l'orléanisme lui imposait une monarchie bourgeoise et voltairienne. Il envoya sa démission de ministre plénipotentiaire au nouveau gouvernement. Mais, tout en saluant respectueusement les Bourbons, « convaincu que les devoirs d'homme et de citoyen ne cessent pas pour nous le jour où un

trône s'écroule, où une famille s'exile », il se déclarait décidé à prêter serment au roi des Français, « pour sauver sa patrie du mal sans remède de l'anarchie, cette mort convulsive des nations ». La République, privée de la classe moyenne par la manœuvre des orléanistes, s'offrait alors comme un chaos de factions anarchiques ; Lamartine se rangea dans le parti de l'ordre, mais sans enthousiasme. Un malentendu exista toujours entre l'orléanisme et lui : il descendait vers le peuple, l'orléanisme remontait vers l'ancien régime. Ne nous étonnons pas que dix-huit ans plus tard ce malentendu se soit terminé par une révolution et la chute d'un trône.

La Révolution dictait à Lamartine de nouveaux devoirs. Dix ans d'apprentissage dans la diplomatie l'avaient habitué aux hommes et initié aux affaires. Dix ans de réflexion et de création intellectuelle l'avaient préparé aux grandes vues sociales que l'avenir déroulait déjà. Il se sentait appelé, par son instinct comme par sa raison, à prendre sa part des affaires publiques. Cet esprit vaste et sérieux ne pensait pas que l'homme complet fût seulement un poète. « La vie est la vie, écrivait-il ; elle n'est pas un hymne perpétuel de joie ou de douleur. » Et encore :

Honte à qui peut chanter pendant que Rome brûle !

Il se sentait citoyen en même temps qu'artiste. Il se présenta aux élections en 1831. L'arrondissement de Bergues lui donna 181 voix contre 188 à son rival orléaniste. Il aurait été infailliblement élu s'il avait consenti à signer une phrase condamnant la dynastie déchue. Il ne crut pas devoir faire ce sacrifice électoral à sa dignité. Il préféra un échec à ce qui lui aurait paru une indécatesse, à ce qui dans nos mœurs paraîtrait une habileté sans plus. N'ayant pas obtenu le droit de parler à la tribune de la nation, il exprima toutes les idées qui couvaient en lui, et que la crise de 1830 avait fait éclater, dans une brochure vraiment géniale : *la Politique rationnelle*. C'est déjà tout son credo politique et social :

« La forme des gouvernements modernes, écrivait-il, n'est plus soumise à la discussion, tous l'admettent et tous y tendent; elle est donnée pour nous par le fait même de notre civilisation; c'est la forme libre, c'est le gouvernement critique de la discussion, du consentement commun; c'est la République, mais la république mixte, à plusieurs corps, à une seule tête, république à sa base, monarchie au sommet. » La monarchie n'était plus pour lui qu'une délégation supérieure de la démocratie. Il réclamait la suppression de la pairie, l'unité de la représentation nationale,

la liberté de la presse, la liberté et la gratuité de l'enseignement, la séparation de l'Église et de l'État, le suffrage universel à plusieurs degrés, la réforme du code criminel et l'abolition de la peine de mort. En un mot, il était républicain dix-huit ans avant la république. Tout son effort allait être de faire passer dans les faits sa conception d'une démocratie éclairée par l'Évangile, d'y accommoder la monarchie de Juillet, et, quand il se serait heurté à l'opaque égoïsme de la bourgeoisie dynastique, de briser cet obstacle pour faire triompher l'avenir.

Il y a une logique profonde dans la conduite de Lamartine. C'est un démocrate chrétien. Il accepte les principes de 1789 comme la manifestation sociale de l'esprit du Christ, et tout cet idéal est déjà dans les *Méditations* et dans les *Harmonies*. Le feu intérieur a tout vivifié : il n'y a plus de désaccord entre l'âme du poète et les actes du citoyen. Tous les hommes sont frères, égaux et libres devant Dieu, voilà la vérité suprême que Lamartine se propose d'appliquer aux problèmes complexes de la politique contemporaine. « La révolution de 89 — écrit-il en 1830 à son ami le plus intime, Aymon de Virieu — est une des grandes et fécondes idées qui renouvellent de temps en temps la forme de la société humaine ; et si tu veux raisonner sans passion avec toi-

même, tu verras que l'idée de liberté et d'égalité légales est autant au-dessus de la pensée aristocratique et féodale que le christianisme est au-dessus de l'esclavage ancien... Plusieurs siècles passeront sur nos tombes avant que cette idée ait trouvé sa vraie forme, mais tout indique qu'à travers des flots de sang et de misères elle la revêtira enfin; alors le monde sera transformé. » Ces paroles attestent l'évolution décisive de l'esprit de Lamartine. Il est allé du dedans au dehors, des *Méditations* à la *Politique rationnelle*; il a trouvé sa voie et son devoir, il y marchera à travers tous les obstacles, au risque de toutes les insultes. Il est sûr de ne plus jamais rencontrer de désaccord entre son idéal et sa conduite. Pour lui, l'action sera la sœur du rêve.

C'est là le second grand enseignement que les hommes de notre génération peuvent retirer de la politique de Lamartine. Personne n'est forcé d'entrer dans les affaires publiques ni de briguer les suffrages du peuple; mais dès qu'on le fait, il faut que ce soit sous la pression impérieuse d'un idéal intime. Autrement notre action n'est que poussière, versatilité, intrigue, finalement déchéance. Si nous n'avons pas en nous l'idéal d'une société meilleure, comment pouvons-nous espérer que d'autres l'acceptent?

Lamartine était trop dénué d'ambition person-

nelle pour s'attarder autour de scrutins qui n'avaient pas accepté sa bonne volonté. L'expérience qu'il venait d'acquérir des mœurs politiques n'était pas faite pour encourager une aussi noble nature. « Je suis ballotté ici et ailleurs, écrivait-il de Dunkerque, par le flot électoral avec toutes les éclaboussures ordinaires, noirceurs, infamies, perfidies, insultes, menaces, outrages, bref tout ce qu'on rencontre toujours du moment qu'on met la main dans ce trou de serpents qu'on appelle l'humanité, l'humanité en action, en flagrante passion ! Je n'en marche pas moins ferme dans ma voie, ripostant à droite et à gauche avec une étoile pour me conduire, la conscience, et une arme pour me défendre, la parole loyale et sincère. » Il était entré dans la lutte par devoir ; il en sortit sans regret. Il partit pour l'Orient.

Le berceau mystérieux de l'humanité attirait et fascinait cette âme. Il refit le pèlerinage qu'avaient fait avant lui Napoléon et Chateaubriand, il médita sur les reliques d'Athènes, de Jérusalem et de Balbek, il agrandit son horizon social de toutes les perspectives du passé et du désert. Voyant de loin l'Europe et la France, il les vit mieux. L'immense écho que la Révolution française avait prolongé jusque dans les solitudes de l'Asie put faire

mesurer à Lamartine la portée de la France et son véritable rôle dans le monde. Par les haltes sous la tente et les courses à travers le Liban, il apprit à connaître les mœurs de l'Asie, il en scruta les destinées, il s'y forma une théorie personnelle et rationnelle de la question d'Orient, qu'il essaya plus tard, et trop vainement hélas! de faire triompher à la tribune française. Là enfin il reçut les suprêmes enseignements de la mort. La caducité des empires lui fut rendue plus sensible par la perte d'un enfant. Sa fille Julia, qui déjà crachait le sang depuis deux ans lorsqu'il l'emmena vers l'Asie, mourut dans la Syrie consumée par une fièvre. Lamartine adorait cette délicieuse créature, qui semble avoir possédé au degré suprême le charme unique des beaux enfants poitrinaires. La blessure fut irréparable. Le fantôme du bonheur individuel s'évanouit dans cette grande imagination. Lorsqu'en 1833 Lamartine rentra en France, ramenant un cercueil, il était purifié par le second baptême de la mort. Il était prêt à se dévouer tout entier aux devoirs sociaux que son temps réclamait de lui.

Il venait d'être élu député par cette même circonscription de Bergues où il avait échoué deux ans auparavant. Sur les ruines de Balbek un cavalier arabe lui apporta la nouvelle de son

élection. Lamartine abrégéa son voyage, et à partir de 1834 il prit à la Chambre la place de combat et de gloire qu'il ne devait abandonner que dix-sept ans plus tard. Il avait quarante-quatre ans. Il était grand, mince, d'une physionomie noble sans morgue et sympathique sans familiarité. Il avait la poitrine, le geste, la voix d'un orateur. Le large développement de son front, la clarté rayonnante de son regard, l'élégance de son attitude révélèrent dès l'abord une personnalité capable d'agir sur les assemblées.

« Je suis un homme social », déclara-t-il en entrant à la Chambre. Ce seul mot, qui excita les rires de Thiers, contenait une révolution dans la politique. Lamartine est le premier qui ait proclamé dans une chambre française la nécessité pour un homme d'État de donner le pas aux questions sociales sur les questions purement politiques. Quand il prononça cette phrase mémorable : « Le parti social est plus qu'un parti, c'est une idée », il fut accueilli par les éclats de rire de ses collègues.

La bourgeoisie qui était entrée en immense majorité dans les Chambres, et qui soutenait de ses votes la monarchie de Juillet, cette bourgeoisie issue du suffrage censitaire et qui ne représentait qu'elle-même dans le pays, c'est-à-dire deux cent mille électeurs sur trente-six mil-

lions de citoyens, cette bourgeoisie était composée d'esprits étroits, médiocres, uniquement préoccupés de petits intérêts, de petites passions, réfractaires à toute vue large et pénétrante de l'avenir. A peine devenus maîtres du pouvoir par la députation et les fonctions publiques, ces hommes s'étaient divisés en plusieurs partis, sans autre idéal que celui de la classe moyenne couronnée dans la personne de Louis-Philippe. Ces partis, qui avaient pour drapeaux non des idées mais des hommes, se disputaient, s'arrachaient alternativement le pouvoir dans des intrigues sans grandeur.

Le parti des politiciens avait pour chef M. Thiers ; le parti des doctrinaires obéissait à M. Guizot ; l'opposition constitutionnelle était dirigée par M. Odilon Barrot ; enfin M. le comte Molé présidait aux replâtrages. Thiers, aussi petit que Lamartine était grand, aussi homme d'affaires que Lamartine était homme d'idées, aussi dépourvu de principes que Lamartine en était fortifié, Thiers, à la fois libéral, monarchiste et napoléonien, Protée du pouvoir, incarnait, non sans verve et sans éclat, le type du politique sans idéal, qui brasse les affaires au jour le jour, qui ne craint pas de se contredire pourvu qu'il subsiste, et qui préfère au besoin se renier que se démettre. Guizot, moins versatile que Thiers en apparence mais non moins ambitieux dans le fond, aussi

glacé que Lamartine était expansif, aussi fermé à la démocratie que Lamartine lui était ouvert, aussi autoritaire que Lamartine était libéral, Guizot, professeur de compression et de répression, qui avait rétréci l'histoire aux proportions de la classe moyenne, incarnait toutes les mesquineries de cette classe, et donnait à de cupides égoïsmes la parure de son austérité. Odilon Barrot, solennelle et sonore marionnette, aussi vacillant que Lamartine était ferme, aussi myope que Lamartine était clairvoyant, et qui passait son temps à rétablir les poids de la bascule entre Thiers et Guizot, sans profit pour les apparences d'idées qu'il défendait, Odilon Barrot incarnait la bourgeoisie pseudo-libérale, capable de chicaner le pouvoir, mais incapable de le juger ou de le convaincre. Ces trois hommes menaient la Chambre : derrière eux marchaient en files serrées les troupeaux moutonniers des députés-fonctionnaires.

On comprend que Lamartine soit resté seul. Plus loin que la bourgeoisie, il apercevait le peuple ; plus loin que la dynastie, il apercevait la France. Il parla pour le peuple et pour la France. Les ricanements hasardés autour de ses premières paroles cessèrent vite. Telle est la puissance d'une grande personnalité, quand elle est soutenue par une grande foi, que bientôt Lamartine fut écouté et respecté, quoique solitaire.

« J'aime mieux être isolé que d'être confondu », déclarait-il alors. Il n'alla pas au-devant des problèmes, il les laissa venir à lui, certain qu'il avait en soi de quoi les résoudre. Planant au-dessus des partis, infatigable dans la discussion, il discourut et vota sur les questions les plus diverses toujours avec le même esprit.

Dès 1835, il accuse la monarchie de Juillet de ne chercher « aux plaies profondes du corps social d'autres remèdes que des lois d'urgence ». « La société se désorganise? une loi contre les attrouplements; l'esprit public s'altère, se corrompt? une loi sur la presse; soixante mille ouvriers s'emparent de Lyon et dévoilent l'horrible volcan sur lequel l'industrie repose? une loi sur les coalitions; l'esprit d'une jeunesse ardente et sans emploi de ses forces rêve la république, l'anarchie, le désordre? une loi contre l'association. Mais des lois pour vivifier les industries, pour éclairer et moraliser les ouvriers, pour occuper et satisfaire cet excès de forces qui tourmente la population et la jeunesse française, des lois de prévoyance, d'avenir, de lendemain? Point. » J'ai choisi ce passage entre mille semblables. Qu'il s'agisse de l'esclavage ou des enfants trouvés, de la conversion des rentes ou de la colonisation de l'Algérie, de l'amnistie ou des lois sur la presse, il ne néglige aucune occasion d'affirmer que la liberté

individuelle et la solidarité sociale sont les conditions de toute politique. Après avoir provoqué les rires, il excite souvent les murmures d'une Chambre dont il devenait peu à peu la conscience, mais qui lui résistait par cela même.

Il proclame en même temps, à propos de la dette américaine, des affaires d'Orient, des traités de 1815, la nécessité d'une politique extérieure plus large, plus loyale et plus hardie que celle dont Thiers et Guizot se faisaient les interprètes. Jusqu'en 1839, il éprouve son principe social au choc de tous les événements ; il en reconnaît l'indestructible supériorité. Il acquiert la certitude qu'il marche dans le sens de son siècle, tandis que la monarchie de Juillet recule à l'aveugle vers le passé. Jusque-là pourtant, il ne se déclare pas contre elle ; il se constitue, comme il l'a dit lui-même, « non pas en opposition, mais en indépendance ».

Lamartine avait, comme tous les hommes épris du bien public, le sentiment très vif de l'ordre nécessaire. Tant que le gouvernement de Louis-Philippe lui parut compatible avec les progrès de la démocratie, il le soutint sans le suivre, il ne lui ménagea pas des avertissements qui préparèrent la prodigieuse popularité morale dont il bénéficia dix ans plus tard. Dans cette nouvelle

période de sa vie, Lamartine offre aux hommes de notre génération un grand exemple. Il nous enseigne que s'il faut braver tranquillement le ridicule et les murmures qui accueillent toute conviction neuve et désintéressée, que s'il est nécessaire de s'élever au-dessus des partis et de garder la solitude même dans l'action pour ne pas déchoir de ses principes, que s'il faut toujours et partout mettre en pratique l'idéal qu'on a reconnu le meilleur, il n'est pas pour cela nécessaire, il est même immoral d'ébranler prématurément l'ordre établi des institutions, et de s'afficher en révolutionnaire à froid pour en tirer le bénéfice d'une popularité plus rapide. C'est là le fait d'un factieux ; ce n'est pas l'attitude d'un homme social.

Depuis quelques années Lamartine était entré résolument dans l'action. Il avait parlé, il avait siégé, il avait travaillé au milieu de la foule humaine, et comme son représentant. Un sens de la vie solidaire s'était développé en lui, qui lui valut un fécond renouveau poétique, et peut-être d'atteindre un art encore insoupçonné. Sa poésie, qui jusque-là n'avait été que l'entretien lyrique d'une âme avec Dieu et la Nature, sa poésie s'objectiva, s'élargit, s'étendit à ce peuple, à ces humbles parmi lesquels il avait grandi, dont il était maintenant le mandataire. Ses discours au

Parlement ne lui suffirent pas pour traduire les hautes angoisses que l'avenir moral des masses excitait en lui. Il donna à sa politique un lumineux couronnement dans *Jocelyn*. L'histoire d'un pauvre curé de village au milieu de ses paysans, ce n'est pas seulement un délicieux roman de nature et d'âme, c'est le symbole de la vraie et efficace action sociale, de celle qui commence par se vaincre soi-même pour se dévouer ensuite à plus pauvre, à plus malheureux, à plus humble que soi. Par là était réalisée la plus haute, et en même temps la plus neuve forme de la poésie moderne, celle que ni Gœthe, ni Byron, ni Hugo, ni Vigny n'avaient même entrevue. *Jocelyn*, c'est l'épopée de la conscience chrétienne, comme *Illiade* est l'épopée de l'instinct païen. Il avait fallu à Lamartine le baptême de l'action pour retrouver Homère en le renouvelant. Sa politique, fille de sa poésie, redonnait à sa mère une seconde jeunesse et l'étonnante maturité d'un chef-d'œuvre. N'est-ce pas la plus nette réponse aux politiciens et aux gens de lettres qui décrètent que la poésie est un métier, et la politique un autre?

Les événements se précipitaient, et, vers 1840, la société française entrait dans une sorte de fièvre d'abord sourde et intermittente, puis continue et

universelle, qui finit par dévorer la monarchie de Juillet. Les politiciens et les doctrinaires, depuis dix ans acharnés sur les dépouilles d'une révolution populaire, ignoraient de plus en plus les aspirations du pays. Le gouvernement de Louis-Philippe, surgi des barricades, reculait au delà de la Bastille. La royauté, d'abord égalité couronnée, tendait à redevenir absolutisme dynastique. Une scission se creusait profonde entre le matérialisme économique de la classe moyenne et le socialisme évangélique de la démocratie. D'un côté, Thiers, Guizot, Molé, et leur maître Louis-Philippe, tous divisés et soupçonneux dans l'exercice du pouvoir; de l'autre, Proudhon, Lamennais, Fourier, Victor Considérant¹, les Saint-Simoniens, Pierre Leroux, Ledru-Rollin, tous unis encore et confiants dans la destruction prochaine d'une bourgeoisie bâtarde.

La bourgeoisie avait l'armée; le socialisme avait le peuple. Un déchirement terrible se préparait entre l'utopie et la routine. Tout devait

1. Nous extrayons, d'une très belle lettre inédite de Lamartine à Victor Considérant, les lignes suivantes qui montrent sur quel idéal tous ces grands hommes s'accordaient : « C'est la vie qu'il faut souffler aujourd'hui et non la mort, c'est la paix et non la guerre. Qui est-ce qui ne serait pas en paix avec tous si on faisait à chacun sa place au soleil de l'esprit et à la tâche du travail ? » (24 juin 1843. *Lettre communiquée par M. Kleine.*)

finir dans le sang et l'anarchie, si des hommes supérieurs n'apparaissaient, animés d'un esprit désintéressé, doués d'une vue dominatrice, possédant toutes les forces de la persuasion, qui avertiraient la routine, amortiraient l'utopie, et se jetteraient au besoin dans l'abîme pour le combler.

De 1840 à 1849, Lamartine fut cet homme-là et il fut le seul. Averti par son instinct des masses, il vit venir de leurs profondeurs l'orage qui s'amoncelait sur la bourgeoisie dynastique. S'il conspira avec lui, ce fut, suivant une de ses paroles, « comme le paratonnerre conspire avec la foudre ». Dans ces orages il devint le grand orateur et le héros politique de son siècle. Il n'eut, pour rester lui-même en s'affirmant, qu'à développer son christianisme démocratique au milieu des partis. En 1839, en face d'une coalition de tous les appétits parlementaires où Thiers, Guizot, Odilon Barrot et Berryer même, ennemis d'hier et de demain, s'étaient alliés pour ressaisir coûte que coûte un lambeau de pouvoir, Lamartine se dressa au nom de la conscience publique. Deux cent vingt et un députés l'acclamèrent et lui donnèrent la majorité. Ce fut sa première grande victoire parlementaire.

Quelques mois plus tard, il en remporta une seconde, dont l'effet fut purement moral, mais très grand sur le pays. — Thiers, regrimpé au

pouvoir après la coalition, agitait les souvenirs impériaux pour s'y refaire une popularité. Il ramenait en France les cendres de Napoléon, comme si étaler aux yeux des Français le cercueil de leur propre gloire, ce n'était pas raviver en eux le dégoût du présent et la nostalgie du passé ! Lamartine osa seul lutter contre l'engouement populaire. Tandis que Victor Hugo et Béranger célébraient imprudemment l'apothéose, qu'ils croyaient posthume, du napoléonisme, Lamartine monta à la tribune et y jeta cette protestation :

« Je vais faire un aveu pénible ; qu'il retombe tout entier sur moi. J'en accepte l'impopularité d'un jour. Quoique admirateur du passé, je n'ai pas un enthousiasme sans souvenir ni sans prévoyance. Je ne me prosterne pas devant cette mémoire ; je ne suis pas de cette religion napoléonienne, de ce culte de la force que l'on veut depuis quelque temps substituer dans l'esprit de la nation à la religion sérieuse de la liberté. Je ne crois pas qu'il soit bon de déifier ainsi sans cesse la guerre, comme si la paix, qui est le bonheur et la gloire du monde, pouvait être la honte des nations. Prenez garde de donner une pareille épée pour jouet à un tel peuple. Nous, messieurs, qui prenons la liberté au sérieux, mettons de la mesure dans nos démonstrations ; ne séduisons

pas tant l'opinion d'un peuple qui comprend bien mieux ce qui l'éblouit que ce qui le sert. Oui, j'ai peur, je l'avoue, qu'on ne fasse trop dire ou penser au peuple : « Voyez, au bout du compte, il « n'y a de populaire que la gloire ; il n'y a de « moralité que dans le succès ; soyez grand, et faites « tout ce que vous voudrez ; gagnez des batailles, « et faites-vous un jouet des institutions de votre pays ! » Est-ce là qu'on veut en venir ? est-ce ainsi qu'on apprend à une nation à apprécier ses droits ? »

Ces paroles étaient courageuses alors, elles n'ont rien perdu de leur opportunité. Il y a toujours eu, il y aura toujours deux faces dans la mystérieuse figure de la Révolution française : la face violente et la face idéale, la face despotique et la face libérale, la face de la force et la face du droit. Napoléon incarne la première, Lamartine symbolise la seconde. Ces deux génies dominant l'histoire de notre démocratie : quand l'un triomphe, l'autre s'éclipse. Souhaitons, malgré tant de rappels intéressés ou imprudents, que jamais le génie napoléonien ne réapparaisse sur la France.

Louis-Philippe, trop aveuglé pour comprendre de pareils avertissements, préférerait jouer avec Thiers et Guizot, et espérait toujours rester le maître au jeu des marionnettes. De ce jour,

Lamartine entra dans l'opposition, mais dans une opposition qui était la sienne, où il était seul avec la France. « Ma devise, disait-il alors, c'est moralité et conscience du pays. » Il voulait, et la nation voulait avec lui, une démocratie sociale et maîtresse d'elle-même à l'intérieur, une diplomatie forte et agissante à l'extérieur. A ces aspirations, Louis-Philippe répondit par un Ministère Guizot qui dura huit ans, par une loi sur les fortifications de Paris, qui bastillait la capitale d'un cercle de forts et de canons, par une loi sur la Régence, qui enlevait au pays le droit de désigner son chef à la mort du roi, par un refus absolu de modifier une loi électorale qui excluait 7 millions de Français du droit de vote, par un abaissement systématique devant l'Europe dans les affaires d'Orient, et enfin par les mariages espagnols, qui renouvelaient la politique de Louis XIV, et préparaient une nouvelle guerre de la succession d'Espagne.

En même temps, la mainmise de la ploutocratie sur le parlementarisme, cancer secret de toute bourgeoisie, devenait chaque jour plus complète. Des scandales politiques et financiers, le procès des ministres Teste et Cubières, convaincus de concussion, la mise au jour en plein Parlement des procédés de corruption électorale employés couramment par Guizot pour se con-

server une majorité, la faveur excessive accordée aux grandes compagnies capitalistes devinrent les preuves visibles de la décomposition bourgeoise et les signes précurseurs de la Révolution. Nul plus que Lamartine ne fit entendre dans les Chambres une prophétique raison pour écarter de la dynastie le péril qui l'aveuglait. Des formules fameuses jaillirent de ses improvisations, comme l'éclair des nuées grosses d'électricité.

Il caractérise la loi du cens, « cette loi brutale et purement matérielle qui ne reconnaît le droit des citoyens qu'à un signe purement monétaire, et qui, de même que les anciens dans leurs fables ne faisaient entrer les âmes dans l'Élysée que l'obole à la main, ne fait entrer dans la souveraineté électorale l'intelligence, la capacité, la vertu qu'avec un bordereau de percepteur ». Il stigmatise le fatalisme égoïste de l'économie politique alors en vogue : « L'économie politique, dit-on, est une science de chiffres, et il faut en écarter le sentiment. Eh bien ! non, l'économie politique a une âme et doit sentir pour les masses dont elle fait la richesse ou la misère. Oui, l'économie politique a une âme, et doit avoir sa moralité. Le bas prix des denrées pour le peuple, c'est la vertu de cette science. L'enchérissement systématique, c'est son crime. » Il ose s'attaquer à la féodalité industrielle dans l'affaire des mines de

la Loire : « Si nous n'arrêtons pas le mal du capitalisme au premier pas, au premier scandale qui vous est signalé, si vous n'y appliquez pas un remède énergique avec toute votre puissance, toute votre volonté contre l'accaparement des petits capitaux, si vous laissez passer dans nos mœurs cette corruption insatiable des capitaux agglomérés, sachez qu'à défaut d'autre punition l'histoire s'en vengerait sur nos noms ! Sachez qu'il naîtrait peut-être un jour un Tacite de l'époque industrielle, qui la flétrirait d'un nom qu'elle doit écarter d'elle et de nous, de notre mémoire comme nation, qui appellerait ce siècle le siècle de la Bourse ! le siècle de l'agiotage ! le siècle où la charge d'agent de change serait la magistrature suprême ! le siècle enfin où l'honneur consisterait à déshonorer le désintéressement et à glorifier le lucre à tout prix ! »

Il flagelle aussi le parlementarisme des politiciens : « Cette politique qui consiste à étudier les passions de son temps, soit les passions conservatrices, soit les passions populaires, et à les servir à condition qu'elles nous servent à leur tour, à flatter les partis quand ils dominent, à les abandonner quand ils tombent, à suivre les variations de l'opinion, les vicissitudes des gouvernements, les mobilités de l'esprit public, à se lever sur toutes les vagues, à demander un souffle à tous

les vents, sans s'inquiéter de la direction du vaisseau de l'État, pourvu que le vaisseau de notre propre intérêt surnage toujours à tous les naufrages du pays et nous porte au port de la fortune, du pouvoir et des honneurs, cette politique qui grandit, qui élève, qui enrichit l'homme qui la pratique, mais qui ne laisse après lui de son passage aux affaires qu'une certaine renommée d'habileté vulgaire, un scandale pour les hommes de bien, et un mauvais exemple du succès de l'égoïsme aux ambitieux à venir, c'est la politique personnelle! »

Et, répondant aux reproches d'ambition que lui font ses envieux il dévoile toute son âme dans ces mots : « Je ne suis qu'un cœur qui pressent, qui résume en soi les instincts de la grande époque où nous vivons, et qui palpète fortement de la vie générale. Je place ma fortune dans celle de mon pays; je place mon ambition plus haut que moi, dans le succès des idées justes de mon temps, et dans les progrès que la France est chargée de faire faire à l'esprit de civilisation en Europe. »

De telles paroles galvanisaient toute la France, mais elles émouvaient à peine les âmes desséchées des parlementaires.

L'atmosphère de la Chambre devenait de plus en plus irrespirable pour Lamartine. Il voyait venir la révolution populaire, il résolut de lui

fixer un idéal dans un livre, et de la préserver ainsi par avance des ignominies de la Terreur. En 1847, il publia cette *Histoire des Girondins*, qui, comme *Jocelyn*, fut le retentissement de son action dans sa pensée. L'école documentaire s'est moquée de ce monument élevé par Lamartine à l'esprit de la Révolution. Elle n'a pas eu de peine à réclamer ce que l'auteur n'a pas voulu y mettre, l'exactitude de l'information et la précision du récit. Elle n'a même pas vu que les *Girondins* ne sont pas un livre d'histoire mais un livre historique. Il y a quelque chose de plus grand que d'écrire l'histoire, c'est de la faire en l'écrivant. Les *Girondins*, répandus à deux cent mille exemplaires en quinze mois, imprimèrent dans l'imagination de la démocratie française l'idéal anticipé d'une révolution pacifique et lumineuse.

Lamartine ne parla plus à la Chambre, il se fit publiciste et devint en quelque manière l'instituteur du pays, le conseiller du suffrage universel. Il déploya, dans ses articles du *Bien public*, les plus nobles qualités du journaliste : éclat, verve, loyauté, hauteur des vues, respect de la conscience publique. Là encore l'écrivain fut grandi par l'homme d'action. Sa politique, jaillie de l'être intime, le rendit maître dans un nouveau genre littéraire.

Lorsque enfin, sept mois avant la Révolution, le 18 juillet 1847, ses concitoyens de Saône-et-Loire, réunis au nombre de près de six mille, offrirent au grand poète, au grand historien, au grand orateur, au grand homme d'État qui était devenu l'image la plus haute de la patrie, un banquet semblable à une fête antique, Lamartine fut égal à sa destinée et prononça les paroles décisives :

« L'élection censitaire est matérialiste. La raison dit que l'élection doit être spiritualiste comme l'esprit de la révolution, et compter des âmes, non des centimes... Si la Royauté trompe les espérances que la prudence du pays a placées en 1830 moins dans sa nature que dans son nom ; si elle s'isole sur son élévation constitutionnelle ; si elle ne s'incorpore pas entièrement dans l'esprit et dans l'intérêt légitime des masses ; si elle s'entoure d'une aristocratie électorale au lieu de se faire peuple tout entier ; si, sous prétexte de favoriser le sentiment religieux des populations, le plus haut, le plus beau, le plus saint des sentiments de l'humanité, mais qui n'est beau et qui n'est saint qu'autant qu'il est libre, elle se ligue avec les réactions sourdes de sacerdoces affidés pour acheter de leurs mains les respects superstitieux des peuples ; si elle se campe dans une capitale fortifiée : si elle se défie de la nation organisée en milices civiques et la désarme peu

à peu comme un vaincu ; si, sans attenter ouvertement à la volonté de la nation, elle corrompt cette volonté et achète, sous le nom d'influences, une dictature d'autant plus dangereuse qu'elle aura été achetée sous le manteau de la constitution ; si elle parvient à faire d'une nation de citoyens une vile meute de trafiquants n'ayant conquis leur liberté au prix du sang de leurs pères que pour la revendre aux enchères des plus sordides faveurs ; si elle fait rougir la France de ses vices officiels, et si elle nous laisse descendre jusqu'aux tragédies de la corruption, si elle laisse affliger, humilier la nation et la postérité par l'improbité des pouvoirs publics, elle tomberait, cette royauté, soyez-en sûrs ! elle tomberait, non dans son sang, comme celle de 1789, mais elle tomberait dans son piège ! Et après avoir eu les révolutions de la liberté et les contre-révolutions de la gloire, vous auriez la révolution de la conscience publique, et la révolution du mépris ! »

Le long applaudissement qui suivit ce magnifique élan d'éloquence se prolongea dans toute la France. Mais Lamartine avait trop de noblesse dans l'esprit pour s'en tenir à la satire, même nécessaire, même sublime. Ceux-là seuls ont le devoir d'exciter l'indignation des peuples qui ont le pouvoir de leur enseigner un idéal. Il termina son discours par cette invocation : « Au triomphe

de la raison humaine dans les idées, dans les institutions, dans les droits de tous, dans l'enseignement, dans les lettres, dans le fond et dans la forme des gouvernements ! La raison humaine est la foi intellectuelle de la France. La grandeur de la France est, pour ainsi dire, de tout temps liée à la grandeur de l'esprit humain. Invoquer son triomphe, c'est invoquer celui de la France, de la vérité politique, du peuple et de Dieu ! »

Je n'ai point à raconter ici comment ce banquet de Mâcon inaugura la campagne des *banquets réformistes* qui fut à la monarchie de Juillet l'occasion de sa chute. Jamais Guizot n'étala une obstination plus aveuglée à vouloir substituer « l'arbitraire ministériel au droit national ». Lorsque cet homme, qui avait contribué à renverser Charles X à propos des *ordonnances*, se décida à violer la loi sur les réunions en interdisant le banquet du 20 février, Lamartine, devant les deux cents députés de l'opposition, leur demanda « s'ils voulaient mettre le cou de la France sous les pieds d'un ministre » et déclara qu'au besoin « il irait au banquet seul avec son ombre ». Quatre jours après, la Révolution était accomplie ; Louis-Philippe et Guizot fuyaient vers l'Angleterre, Lamartine et Arago siégeaient à l'Hôtel de Ville, à la tête du Gouvernement provisoire de la République française.

A ce moment de sa vie, Lamartine avait cinquante-huit ans. « Il était, dit Sainte-Beuve, plus grand, plus sec que jamais... Son regard dominait les foules et sa voix s'en faisait écouter. » Sa santé, qui n'avait jamais été très bonne, commençait à faiblir. Sa grande fortune, toute en terres, en châteaux, en vignes, était entamée, moins par les prodigalités et le manque d'ordre que par la décadence de la propriété foncière devant les valeurs mobilières, et par la noble obstination de Lamartine à ne pas échanger les champs et les demeures de sa jeunesse contre les primes de l'agiotage et du capitalisme. La Révolution, en l'absorbant tout entier, acheva de ruiner sa santé et sa fortune. Mais Lamartine était parvenu à cette hauteur où l'homme privé meurt dans l'homme public, et où l'âme rayonne, en la brûlant, sur la vie des héros. Sa purification morale était absolue. Toute médiocre pensée de bien-être, toute basse pensée d'ambition, toute vile pensée d'argent étaient exclues de cette personnalité qui avait mesuré son action à son idéal, et qui n'était si forte que pour se vouer tout entière à autrui.

Les historiens orléanistes, scribes à qui l'histoire n'est qu'une façon d'aggraver leurs préjugés, ont accusé Lamartine d'avoir manqué de générosité et d'esprit politique en ne soutenant pas l'idée

singulière, émise par M. Dupin, d'une Régence en faveur de la duchesse d'Orléans. Quel acte généreux d'asseoir cette femme et cet enfant sur le brasier d'une Révolution, et de leur dire ensuite : « Gouvernez ! » L'échafaud était au bout, et après lui la Terreur et l'anarchie. Et, même si cette idée n'eût pas été insensée, Lamartine, qui avait refusé d'être ambassadeur et ministre de Louis-Philippe, qui depuis dix-huit ans s'était isolé dans l'indépendance la plus fière, allait-il renier sa vie, renier sa politique, renier son âme, pour se faire le serviteur d'on ne sait quelle régence équivoque ?

Jamais sa raison ne fut plus lumineuse ni plus stable qu'en cette tempête. « Je demande, s'écriait-il au milieu des coups de fusil et des vociférations, je demande que l'on constitue un gouvernement provisoire, un gouvernement qui ne préjuge rien sur le gouvernement définitif qu'il plaira au pays de se donner quand il aura été consulté ! Ce gouvernement provisoire aura, selon moi, pour première et grande mission, d'établir la trêve indispensable et la paix publique entre les citoyens ; deuxièmement de préparer à l'instant les mesures nécessaires pour convoquer le pays tout entier, et pour le consulter, pour consulter la garde nationale tout entière, tout ce qui porte dans son titre d'homme les droits du citoyen. »

Les acclamations du peuple le portèrent à

l'Hôtel de Ville. Là pendant soixante jours et presque autant de nuits, il devait exercer cette rayonnante dictature de la raison sans armes dont on chercherait en vain une autre image dans l'histoire. Lamartine n'usa de cette royauté du génie que pour essayer de réaliser son idéal évangélique de démocratie sociale. Déjà le Socialisme jacobin songeait à confisquer, dans le gouvernement provisoire lui-même, la République à son profit. Ledru-Rollin et Louis Blanc rêvaient d'ajourner indéfiniment les élections générales pour constituer un Comité de Salut public en permanence, qui eût réalisé par la violence un ensemble de réformes dont la nation ne voulait pas. Tout l'effort, tout l'héroïque effort de Lamartine fut pour réserver à la démocratie ses droits de souveraine, pour ne pas permettre qu'elle devînt la proie et la *chose* d'une minorité révolutionnaire.

Dès le 25 février, il fit proclamer le suffrage universel et décréter l'abolition de la peine de mort en matière politique : il arrachait ainsi la République naissante aux *clubs* et à la guillotine. Il fit affranchir les esclaves, pour lesquels il avait vainement cinq fois imploré l'humanité des doctrinaires. Il ne permit pas qu'on substituât le drapeau rouge, symbole du communisme, au drapeau tricolore, symbole de la patrie. Il répondit

à une délégation d'ouvriers qui exigeaient de lui une profession de foi communiste « qu'il ne comprenait pas le communisme, qu'il ne signait pas ce qu'il ne comprenait pas, et qu'on l'attacherait plutôt aux bouches des canons braqués sur l'Hôtel de Ville que de lui faire signer une déclaration contraire à sa conscience ». Il maintint contre les faubourgs le droit de la nation, contre Paris le droit des provinces. Il fit respecter les nations étrangères, et, dans un manifeste resté célèbre, il marqua devant l'Europe attentive et étonnée l'attitude libre, sage et forte que la République prenait pour la France.

De même qu'avant 1848 il avait été la conscience parlante de la patrie, pendant 1848 il en fut la raison agissante. Grâce à lui, il n'y eut pas de sang versé. Mais il avait un génie trop lucide pour ne pas savoir que la paix n'est possible que dans la force. Il se hâta d'organiser une armée nationale qui fût en état de protéger la nation contre les attaques de l'ennemi, le suffrage universel contre les violences des sectaires. Sa seule erreur fut de se laisser arracher une adhésion à l'établissement de ces ateliers nationaux qui devaient ensanglanter plus tard la République. Mais il ne portera pas la responsabilité de cet acte devant l'histoire : il ne l'a pas inspiré, il ne put le refuser, et il tenta d'en prévenir les terribles effets. A part

cette concession, Lamartine au pouvoir ne fit pas une chose qu'eût désapprouvée Lamartine dans l'opposition. Il eut le courage des plus hardies réformes, et ses actions furent le prolongement de sa conscience. Le poète des *Méditations* et de *Jocelyn* était devenu ministre des Affaires étrangères et chef de l'État, sans que son âme eût fait autre chose que s'affirmer et s'agrandir. Sa poésie avait été action, son action était poésie. Il avait rendu un cœur à la France et donné une raison à la démocratie.

Il organisa la démocratie, il ne la confisqua pas, il ne la laissa pas confisquer. Grâce à sa fermeté contre Ledru-Rollin, Louis Blanc et Blanqui, les élections nationales eurent lieu le 24 avril, trois mois après la Révolution. Lamartine fut élu dans dix départements par plus de deux millions de suffrages, et 260 000 voix en firent le premier député de Paris. Dans cette popularité prodigieuse et légale, il trouvait le salaire de sa conscience. Quand l'Assemblée nationale se réunit le 14 mai, il était virtuellement Président de la République. Les rues de la capitale retentissaient de son nom acclamé par des millions de bouches.

Sept jours après, le 11 mai, il était élu le quatrième seulement sur cinq, comme membre de la Commission exécutive, après Arago, après Garnier-Pagès, après Marie. Un mois après, le 12 juin,

il fut, avec les quatre collègues dont il n'avait pas voulu se séparer, relevé de ses fonctions par l'Assemblée nationale et remplacé par le général Cavaignac. Cinq mois après, le 10 décembre, il obtenait 17 910 voix contre 5 400 000 à Louis-Napoléon Bonaparte et 1 500 000 à Cavaignac. Douze mois après, le 13 mai 1849, il n'était pas même élu député de l'Assemblée législative.

Que s'était-il passé? Quel malentendu s'était élevé entre Lamartine et la démocratie?

La plupart des historiens ont attribué au caractère de Lamartine la désaffection rapide et croissante de la France. Presque tous lui ont reproché de s'être solidarisé avec Ledru-Rollin et Louis Blanc le 8 mai, d'avoir été faible devant l'insurrection de Juin, de n'avoir ni prévu ni arrêté les progrès du bonapartisme. Ils ont vu dans ces fautes un excès de générosité, une trop grande confiance en soi, la preuve d'une infatuation doublée d'impuissance. Ce sont là de petites explications, et l'énergie désintéressée de Lamartine jusqu'en 1850 les infirme jusqu'à l'évidence. Non, le caractère de Lamartine ne s'est pas démenti, ni dans son refus d'abandonner Louis Blanc et Ledru-Rollin, ni pendant ces terribles journées de Juin où il cherchait la mort au front des bar-

ricades, ni dans son attitude à l'Assemblée constituante. Il n'avait pas traversé jusqu'à soixante ans la destinée la plus continûment prodigue d'activité sociale pour la découronner sans raison par des témoignages soudains d'incohérence. A peine peut-on dire que sa santé, très ébranlée par les redoutables mois qu'il venait de consumer dans la fournaise d'une Révolution, lui donna dès lors quelques-unes des crises d'abattement qui se multiplièrent plus tard.

A ce moment, ni son esprit, ni même son corps, ne l'avaient trahi.

Il fut trahi par le principe même qui avait fait sa force et sa gloire, par sa foi dans l'avènement immédiat d'une démocratie égalitaire et unanime.

Lamartine croyait à la souveraineté absolue du peuple par le peuple ; il croyait au triomphe instantané des bons instincts dans le suffrage universel. Cette foi, issue du plus profond de son âme, l'avait poussé, soutenu et élevé dans l'action ; elle devait le briser et le précipiter dans l'oubli et le silence. Si, au 8 mai, lorsque l'immense majorité des Français et des représentants du peuple l'appelaient à présider la République en la dirigeant, s'il déclina cette mission suprême et voulut continuer de partager le pouvoir avec des collègues qui l'avaient trahi et que la nation détestait, ce n'est pas par faiblesse

de caractère, c'est par crainte de couper la démocratie en deux, de provoquer une guerre sociale. C'est aussi parce qu'il n'admettait pas la nécessité de l'homme supérieur dans la démocratie égalitaire qu'il rêvait. Si, au 27 septembre, il réclame et fait adopter le principe d'une Chambre unique, c'est parce qu'il ne voit plus place pour une élite quelconque dans la démocratie française. Si, au 6 octobre, il réclame et fait adopter l'élection directe du Président de la République par le suffrage universel, c'est au nom des droits absolus de la démocratie à se choisir son représentant, au risque de se choisir son maître. Si, enfin, le 10 décembre, après l'élection écrasante de Bonaparte qu'il avait prédite neuf ans plus tôt, si après cette élection et les progrès redoutables de la superstition impérialiste au sein des masses, s'il ferme les yeux, s'il s'aveugle soi-même sur le danger que court la République et sur la qualité d'âme du prince-président, c'est qu'il respecte en lui l'Élu du Peuple, l'image légale de cette démocratie à laquelle il a voué sa foi et sacrifié sa vie. Dans tous ces actes, que l'histoire lui a tant reprochés, et qui ne furent pas les fautes d'un caractère mais les erreurs d'un génie, Lamartine n'a pas cessé d'être logique avec sa vie tout entière, avec sa pensée tout entière. Jamais sa conscience n'a été plus désintéressée,

jamais son abnégation n'a été plus héroïque que dans ces années où il se dépouillait de sa popularité, où il ruinait son œuvre pour rester fidèle à la conception d'une démocratie chrétienne, fraternelle et égalitaire, qui avait été la boussole et l'étoile de sa poésie comme de son action, de son ascension littéraire comme de son ascension politique.

Notre génération a fait justice de cette erreur du génie de Lamartine, qui lui fut commune avec la plupart des grands cerveaux de son temps, avec les Lamennais, les Pierre Leroux, les George Sand, les Victor Hugo. La Démocratie absolue, c'est le règne du Nombre substitué au règne de l'Esprit, c'est le gouvernement de l'arithmétique substitué au gouvernement de la morale, c'est l'écrasement de l'élite sous les masses. L'égalité, la fraternité, la liberté sont des limites, ce ne sont pas des réalités. Tant qu'une démocratie n'est pas organisée par les meilleurs de ses membres, elle glisse au despotisme ou à l'anarchie. Oui, la démocratie solidaire est la vérité, oui, elle est la justice, oui elle est l'idéal, mais à condition qu'elle dégage incessamment de ses sources profondes l'aristocratie qui est son sel et son levain, l'aristocratie qui est son âme, l'aristocratie des intelligences et des caractères ! Qui dit *démocratie* doit aussitôt ajouter : *aristocratie* ; qui dit

gouvernement de tous doit aussitôt ajouter *gouvernement des meilleurs*. Autrement, la démocratie est un fétiche qui dévore ses adorateurs par la bouche de ses charlatans. Lamartine, dévoré par Bonaparte, en est la preuve la plus pénible et la plus cruelle.

Pour n'avoir pas eu la conscience claire de cette nécessité d'une aristocratie intellectuelle au cœur et à la tête de la démocratie, Lamartine a été vaincu dans l'histoire. Autrement, il fût devenu Président de la République, il eût groupé autour de lui, par la magnifique attraction de sa personnalité, les hommes supérieurs de la France et, sans doute, nous n'eussions eu ni le Deux-Décembre, ni Sedan, ni Panama.

Mais quelle chimère plus vaine que de refaire le passé! Chaque génération, je parle de celles qui comptent dans l'histoire de l'humanité, et la génération de Lamartine fut parmi celles-là, chaque génération découvre une signification plus profonde à l'âme et à la vie, elle formule cette signification, elle la réalise, mais en la réalisant elle se limite, elle se condamne à mort. Car ce que nous appelons la mort n'est que la disproportion entre notre rêve et notre force. Il faut s'épuiser soi-même pour créer quelque chose d'autre que soi. Ce quelque chose d'autre, c'est

la vérité de demain, c'est la signification plus profonde que la génération suivante découvrira, formulera, réalisera. Il fallait que Lamartine formulât ce grand principe de la démocratie absolue, il fallait sans doute que des désastres en missent au jour l'inachevé et l'incomplet, pour que notre époque proclamât enfin la nécessité d'une élite spirituelle.

Mais n'oublions pas qu'à Lamartine revient l'honneur d'avoir fait entrer les questions sociales dans la politique, et de leur avoir assigné la première place. Jamais homme d'État n'eut plus que lui la préoccupation du sort des masses, de leur bien-être, de leur bonheur. Il revendiqua toujours le droit de chaque homme à la vie et au travail; il le fit inscrire au fronton de la Constitution de 1848. « La vérité, déclarait-il le 14 septembre 1848 à l'Assemblée Nationale, la vérité, c'est la souffrance des masses, c'est la nécessité d'y pourvoir, selon nos lumières et nos forces, c'est l'urgence de les assister, non pas seulement comme hommes, comme peuple chrétien, mais comme législateurs prévoyants ayant tout l'horizon de nos populations devant nos yeux. » Voilà ce que, dans le même discours, Lamartine regardait comme la « mission de 1848 »; voilà l'héritage que notre génération accepte encore tout entier.

Pourquoi dois-je maintenant rappeler, avec la brièveté douloureuse du respect, que Lamartine survécut à sa propre destinée, et les défaillances où sa vieillesse usée par un trop rude effort s'achemina vers une agonie sans grandeur ?

En 1849, son impopularité était au comble, sa fortune s'était écroulée dans la tourmente, sa santé avait été détruite par l'excès de la tension nerveuse. Pauvre, cloué au lit par de fréquents rhumatismes, abandonné d'une démocratie qu'il continuait d'adorer, il s'obstina à ne pas voir venir l'orage bonapartiste, il rédigea pour l'éducation du peuple un journal que le peuple ne lut pas, il se fit l'instituteur d'un suffrage universel qui ne l'écouta pas. Quand le coup d'État éclata sur l'Assemblée impuissante et sur la France insoucieuse, Lamartine resta sans courage devant ce viol des lois qu'il avait faites, devant cet écroulement honteux de la République qu'il avait créée. Par quelle aberration l'homme qui, trois ans auparavant, avait dit : « J'irai seul au banquet avec mon ombre », laissa-t-il à Victor Hugo l'honneur de dire : « Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là » ? Comment ne comprit-il pas que son honneur et son devoir étaient de quitter la France le jour où l'Empire y entrait, et d'opposer à la dictature de la corruption l'exil de la conscience ?

Cette défaillance est la seule véritablement grave que l'on puisse reprocher au caractère de Lamartine. Reconnaissons-y l'épuisement d'une nature surmenée, et aussi l'effet du dégoût immense, amer, irrémédiable, dont Lamartine commençait d'être envahi en face d'une démocratie qu'il avait trop noblement escomptée. Combien plus exemplaire il eût été aux regards de la postérité si, au lieu de mourir en pensionnaire de l'Empire et en hospitalisé de la France, il eût cherché sur les routes de l'exil un refuge à sa conscience et un tombeau à sa gloire! Dans une âme aussi forte, quel tragique supplice dut être l'acceptation muette du second Empire? Sans doute les plébiscites formidables par lesquels la démocratie française se donna un maître et ratifia le coup d'État en atténuèrent à ses yeux l'infamie, mais ne purent la voiler. Ce fut l'éclipse d'un grand astre. La France morale se tourna dès lors vers Guernesey, car la conscience d'un peuple ne meurt jamais, et elle ne s'efface dans un homme que pour reparaître dans un autre.

Par les misères de son crépuscule comme par la pureté de son aurore et l'incomparable majesté de son midi, la destinée de Lamartine nous reste un enseignement unique. Elle nous témoigne jusqu'où peut s'élever l'homme qui s'est conquis une

âme sur le passé pour la répandre sur son siècle, et y éveiller l'écho fécond d'autres âmes. Elle nous révèle aussi jusqu'où peut tomber une âme qui ne se continue pas, se laisse reconquérir par le Destin, et cède à l'oppression des choses qu'elle avait voulu soulever. Ce ne sont pas les erreurs de l'esprit, mais les lassitudes du caractère, qui abaissent et diminuent un homme. Nous ne reprochons pas à Lamartine sa foi trop absolue dans une démocratie égalitaire ; nous savons que nous n'arracherons pas, que personne n'arrachera jamais à l'avenir social son mot tout entier. Mais nous reprochons à Lamartine l'abdication tacite d'un idéal qui était devenu son âme même, depuis trente ans qu'il l'avait affranchie par les *Méditations* ; nous lui pardonnons difficilement d'avoir eu les complaisances du silence pour un ordre de bassesses qu'il aurait dû condamner de sa voix la plus ferme.

Méditons cet exemple. Tant que Lamartine a cru à son âme, tant qu'il l'a manifestée à travers l'humanité, il a été un grand poète, il a été un grand orateur, il a été un grand politique, il a été un héros social. Du jour, de l'heure où il s'est trahi, où il a trahi son siècle, il a cessé d'y rayonner, il n'a plus été que la cendre de son passé, que l'écorce de sa sève.

Que le spectacle d'une telle destinée nous conforte dans notre idéal, nous y exalte, et pousse chacun de nous à ne jamais abdiquer sa royauté intérieure! Qu'il nous atteste la nécessité d'une poésie qui soit une action, d'une action qui soit une poésie, qu'il nous entraîne vers les horizons d'énergie que notre génération entrevit dès son aube soucieuse! Reprenons les choses où Lamartine les a laissées en 1849. Affirmons, comme lui, que « la France est impérissable par l'idée qu'elle porte en soi ». Efforçons-nous, comme lui, plus entièrement encore, de manifester cette idée française qui est celle d'une humanité supérieure. Mais, surtout, ne nous trahissons jamais, même dans l'impopularité et la calomnie, et ne répétons jamais comme lui, par des mots indignes de notre passé :

Laissons aller le monde à son courant de boue,
Et que, faute d'un cœur, un siècle soit perdu!

II

De Chateaubriand à Barrès.

De Chateaubriand à Barrès! Ces deux noms, accouplés par la boucle de deux particules, n'évoquent-ils pas tout un spectacle d'images et de pensées? A l'aube et au crépuscule du grand jour d'orage qu'aura été le xix^e siècle français, l'une et l'autre figure de ces deux passionnés agitateurs d'âmes n'apparaissent-elles pas comme les visages de deux générations entre lesquelles bien des rêves sont devenus des ruines sans que les ruines soient redevenues des rêves? De Chateaubriand, sensibilité de tempête et caractère de roc, qui ne se satisfait que par la solitude ou le commandement, à Barrès, logicien fiévreux qui se débat parmi ce qu'il méprise, que d'hommes de lettres ont tenté de sculpter le réel avec ces mêmes mains puissantes dont ils ébau-

chaient l'idéal! Benjamin Constant, Lamartine, Lamennais, Thiers, Guizot, Victor Hugo, Edgar Quinet, tous ces morts ardents et graves qui se détachent de l'histoire à l'appel de leurs noms ne sont-ils pas les témoins de l'effort, magnifique jusqu'en ses avortements, que la France de ce siècle aura prodigué pour obéir à la raison ou au cœur de ses grands écrivains? Quel tableau que celui où seraient groupés les portraits de ces génies intellectuels selon la lumière de l'idéal qui fut le leur, de cet idéal d'une pensée mêlée à l'action, d'une littérature associée à une politique, d'une vie où l'homme d'État et l'homme de lettres seraient le double profil d'une seule destinée!

Ce tableau, je ne songe pas à le peindre ici. Je négligerai volontairement le détail des temps et des personnes. J'irai droit aux grandes figures et aux grandes masses. Aussi bien elles sont la physionomie résumée de tout le reste. Elles feront mieux comprendre, dans leur assemblage, le point de vue qui les domine. C'est précisément ce point de vue qu'il faudrait atteindre. Au delà des plans parcourus de l'histoire il ferait peut-être découvrir quelques-unes des lignes mystérieuses de l'avenir.

L'action directe des hommes de lettres sur la politique de la France date du XIX^e siècle. Sans

doute, la littérature a toujours agi sur les mœurs et sur les gouvernements. Même quand elle s'isole dans le cristal de la beauté ou qu'elle s'attarde à respirer les fleurs du mal, la littérature est toujours créatrice d'énergie morale et sociale. Un livre est un acte, autant et plus qu'un décret ou qu'une guerre. Pour ne prendre qu'un exemple, les *Essais* de Montaigne n'ont-ils pas eu autant d'influence politique que telle guerre d'Italie ou telle institution royale? A ce titre, la littérature française du XIX^e siècle ne se distingue pas de ses devancières. Mais ce qui lui donne sa marque, c'est la place qu'ont prise dans la nation les hommes de lettres.

Sous l'ancien régime, l'homme de lettres est relégué dans un rang toujours inférieur, parfois équivoque. Bien au-dessous des vraies puissances politiques, du Roi, des princes du sang, des nobles, du clergé, du parlement, il est courtisan ou solitaire. Dans les deux cas sa pensée politique n'importe pas. Qu'il soit page comme Marot ou Ronsard, valet de chambre ou historiographe du Roi comme Racine et Molière, précepteur d'enfants princiers comme La Bruyère ou « garçon-poète » d'un Cardinal-Ministre comme Corneille, l'homme de lettres dans l'ancien régime n'est qu'un ornement souvent dédaigné, parfois décoratif, de la massive construction royale, féodale et cléricale

qui pèse sur la France. Se mêle-t-il un jour de donner son avis sur la direction du pays, il n'excite que des sourires, ou rencontre ces froideurs souveraines dont on dit que Racine est mort.

Au xviii^e siècle, vers 1750, la condition de l'homme de lettres gagne en autorité et en dignité. Voltaire, Diderot, Rousseau, Beaumarchais ne sont pas encore des hommes politiques, ils sont déjà des hommes sociaux. A mérite semblable, ils tiennent dans la société de leur temps un rang bien autrement relevé que celui d'un Rabelais, d'un Montaigne, d'un Molière ou d'un La Bruyère aux siècles précédents. Ils sont les princes de l'esprit et les rois de l'opinion. Ils traitent d'égal à égal avec les rois de l'Europe, avec Frédéric et Catherine. Cette égalité ne va pas, je le sais, sans de singulières revanches : les coups de canne de Rohan, les procédés du grand Frédéric, font chèrement acheter à Voltaire le droit d'être un gentilhomme de la pensée. Mais, à ne prendre les choses qu'en gros, l'homme de lettres à la fin du xviii^e siècle est devenu une personnalité de premier plan. S'il n'agit pas encore directement sur la politique de son temps, ce n'est point que le désir lui en manque, c'est que les institutions de la France n'ont pas changé depuis Louis XIV, quand tout changeait autour d'elles. De cet écart entre le gouvernement imposé aux

Français et celui qu'ils rêvaient jaillit la Révolution. Aucune catégorie de citoyens n'a plus contribué à la préparer que les hommes de lettres. Ils semblaient pressentir que, par delà les ruines des anciens pouvoirs, cette Révolution ouvrirait à leur crédit un champ illimité.

La Révolution éclate, l'homme de lettres entre dans la politique. Ce n'est pas un hasard des temps : c'est une loi de l'histoire. La Révolution française est une œuvre logique sortie tout armée du cerveau du XVIII^e siècle. Les hommes de lettres devaient tout naturellement rêver d'être, pour cette fille vivante de leurs systèmes, des tuteurs et des guides. La *Déclaration des Droits* proclamait une démocratie gouvernée par la seule raison humaine : et qui garde, qui crée la raison humaine, sinon les philosophes, les savants, les orateurs, les poètes ? A cette heure où le roi, le gentilhomme, le prêtre, le juge sont décapités, l'homme de lettres seul recevra des honneurs souverains : les cendres de Voltaire, de Rousseau, de Mirabeau iront au Panthéon, leur pensée animera les assemblées et les clubs.

Dans cette démocratie nouvelle où il n'y a plus de castes, plus de classes, plus de hiérarchie sociale, une seule supériorité demeure, invisible, inconsciente et d'autant plus forte, la supériorité de quiconque suscite des pensées, des émotions

et des rêves à ceux qui veulent vivre. En quelque lieu qu'il soit né, dans les bas-fonds d'un faubourg ou les hautes salles d'un château, l'homme de lettres peut aspirer aux plus importantes charges d'une démocratie réglée par l'opinion et la raison : car le journal, la parole, le livre, le font grand maître de la raison et de l'opinion. Il ne rencontre plus d'autres limites sociales que celles de son individualité.

Cette vérité logique fut-elle une vérité de fait ? On sait trop bien que non. La Révolution française ne vit pas apparaître l'homme de lettres idéal dans la démocratie idéale. Si elle sembla recevoir sa forme des grands systèmes intellectuels qui l'avaient annoncée, elle n'en fut pas moins l'œuvre des appétits, des haines et, trop souvent, de la force au service de la ruse. Des paysans ligués contre les grands propriétaires terriens ; des avocats et des médecins ligués contre les gentilshommes ; des sous-officiers impatients de passer généraux ; une plèbe avide de tout détruire pour tout partager, voilà quels furent les meilleurs agents révolutionnaires, ceux que Mirabeau, Vergniaud, Danton, Robespierre ont pu croire qu'ils guidaient jusqu'au jour où ils en furent les victimes. En vain au-dessus des foules révolutionnaires les législateurs promulguent des « constitutions » inapplicables. Les piques des

sections, les guillotines de la Terreur, les canons de Vendémiaire et de Fructidor sont des arguments plus rapides aux mains des passions et des intérêts. Dans ce tumulte sanguinaire, le « culte de la Raison », célébré par les terroristes, devient une farce tragique. Et l'homme de pensée, l'homme de lettres, que peuvent-ils contre cette nouvelle tyrannie, sinon protester et mourir? C'est ce qu'ils font. On dit que les Romains trouvèrent dans les fondations de leur Capitole une tête fraîchement coupée. Ainsi la tête d'André Chénier, retrouvée par nous dans les fondations du XIX^e siècle, atteste et consacre la haute magistrature politique dévolue aux hommes de lettres dans la démocratie française.

Cette mission n'a pas été aussi sereine et aussi vaste que la logique des transformations sociales semblait d'abord l'indiquer. Dans une démocratie dirigée par l'amour et par la raison, les grands hommes de lettres désintéressés auraient de toute évidence le rôle politique prépondérant. Mais la démocratie française du XIX^e siècle n'a presque jamais été dirigée par l'amour ni la raison, et ses grands hommes de lettres ont été pour la plupart égoïstes, vaniteux, inconséquents. Les souvenirs du passé étaient trop enracinés dans les institutions comme dans les âmes pour qu'une révolu-

tion, compromise elle-même par son excès, pût suffire à les extirper. Le despotisme militaire des Napoléons, le despotisme clérical des Bourbons, le despotisme bourgeois de Louis-Philippe, le despotisme parlementaire des Républiques n'ont guère fait que donner des noms nouveaux à une très vieille chose. Et par ailleurs, Chateaubriand, B. Constant, Lamartine, Guizot, Hugo, tous ceux enfin d'entre les grands écrivains qui ont prétendu diriger la démocratie au nom de l'idéal, n'ont été tout à fait exempts ni des passions ni des petitesesses qu'on reproche aux autres hommes d'État. Il semble donc que l'intrusion des hommes de lettres dans la politique française de notre siècle se réduise à des hasards de tempérament ou de carrière plutôt qu'à une destination réelle.

Non, l'héritage des morts ne pèse pas si lourdement sur l'humanité que les conquêtes de la vie y soient si peu perceptibles. Mettez en regard Guizot et Montesquieu, Chateaubriand et J.-J. Rousseau, Lamartine et Diderot, Hugo et Voltaire : mieux que de longues phrases, ces rapprochements vous saisiront. La dignité de l'homme de lettres a grandi, sa fonction politique s'est définie. Il a un rang dans la hiérarchie, un rôle dans le gouvernement. Ce rang, ce rôle, il n'a qu'à les prendre. Il les a souvent pris. Voyons ce qu'il en a fait.

Il a d'abord été, sous tous les régimes, un défenseur passionné de la liberté. Et je ne parle pas de cette « liberté » qu'on lit sur les murs des prisons comme en tête des papiers officiels. Je parle de la liberté pour laquelle mourait déjà André Chénier, c'est-à-dire de l'indépendance intellectuelle, morale et sociale du citoyen en face du Pouvoir. Qu'il soit parlementaire ou césarien, le Pouvoir se ressentira toujours chez nous d'avoir été Richelieu et Louis XIV.

Quand le Pouvoir s'appelle la Terreur, et que toutes les têtes sont courbées devant la guillotine, c'est un homme de lettres, c'est André Chénier qui relevant la sienne, écrit : « Il est bon, il est honorable, il est doux de se présenter par des vérités sévères, à la haine des despotes insolents qui tyrannisent la liberté au nom de la liberté même » ; et il ratifie de son sang sa protestation. Quand le Pouvoir s'appelle Napoléon, et qu'il peut sabrer quiconque refuse de le servir ¹, c'est un homme de lettres, c'est Chateaubriand qui écrit : « En vain Néron prospère : Tacite est déjà né dans l'Empire ; il croît inconnu auprès des cendres de Germanicus. » Quand le Pouvoir s'appelle la Chambre Introuvable et la Terreur Blanche, ce sont des hommes de lettres, Chateaubriand et Royer-

1. Paroles textuelles de Napoléon à Fontanes. Cf. Villemain, *Chateaubriand*, p. 159.

Collard, qui protestent dans les chambres au nom de la liberté de la presse et de la pensée. Quand le Pouvoir s'appelle Charles X et les Ordonnances, ce sont des hommes de lettres, Thiers, Guizot, Royer-Collard, qui rédigent les appels au peuple et organisent la résistance. Quand le Pouvoir s'appelle Louis-Philippe et veut interdire la liberté de réunion, c'est encore un homme de lettres, Lamartine, qui crie aux deux cents députés de l'opposition : « Voulez-vous mettre le cou de la France sous les pieds d'un ministre? J'irai au banquet seul avec mon ombre. » Quand le Pouvoir s'appelle les ouvriers des faubourgs, et qu'ils veulent arborer le drapeau rouge sur l'Hôtel de Ville, c'est un homme de lettres, c'est le même Lamartine qui leur tient tête et les persuade. Quand le Pouvoir s'appelle Napoléon III, et qu'il donne le choix entre la proscription et l'apostasie, ce sont des hommes de lettres, c'est Victor Hugo, c'est Edgar Quinet qui noblement restent en exil au nom de la liberté. « Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là », dit le poète de Guernesey. Et quand le Pouvoir enfin s'appelle le cléricisme du second Empire, et qu'il prétend opprimer la philosophie et les lettres, c'est un homme de lettres, Sainte-Beuve, qui, à la tribune du Sénat, dans un discours admirable, malgré les huées de Canrobert, de Magnés, de Chapuis-Mont-

laville, défend et maintient les droits de la pensée intégrale ¹. Ainsi, sous tous les pouvoirs, toutes les fois que l'indépendance humaine est menacée, l'homme de lettres apparaît à la tribune, dans le journal ou sur les barricades, il motive son cri de protestation, il défend le droit à la pensée libre, à la conscience libre, à la vie libre.

Défendre la liberté de l'homme contre l'oppression du Pouvoir, c'est déjà un très grand rôle. Mais l'homme de lettres en a revendiqué et illustré un plus grand : il a été l'apôtre de la justice sociale.

Quand l'œuvre du libéralisme parlementaire fut accomplie, cette œuvre à laquelle Chateaubriand, Benjamin Constant, Royer-Collard, Thiers, Guizot, avaient consacré l'autorité de leurs noms et de leurs talents, un nouvel effort se présentait au regard des législateurs : l'instruction, l'éducation le bien-être progressif, des classes pauvres. Cela revenait à substituer de plus en plus dans les discussions des Chambres les questions sociales aux questions politiques. Dès 1833 un homme de lettres devenu ministre, François Guizot, fit décréter et appliquer la première grande loi sur l'enseignement primaire du peuple. Mais il appar-

1. Voir *Premiers Lundis*, p. 205 et suiv.

tint surtout à un autre homme de lettres, Lamartine, de symboliser ce progrès de l'idée démocratique. « Je suis un homme social », déclara-t-il à ses collègues dès son premier discours. Ce mot, qui excita d'abord les éclats de rire, contenait une révolution dans la politique. D'autres hommes de lettres, Lamennais, Tocqueville, Edgar Quinet, Victor Hugo, aidèrent Lamartine à faire triompher le « parti social ». Ils avaient conçu une démocratie pacifique, instruite, pénétrée du sentiment religieux de la solidarité humaine. Leur idéal domine encore la politique de notre pays. Lorsque la Révolution de 1848 leur offrit le pouvoir, ils l'acceptèrent au nom de cet idéal.

Au lieu de commencer par des actes de prescription ou de terreur, ils datèrent du 25 février l'abolition de la peine de mort politique, l'affranchissement des esclaves et le suffrage universel. Les quelques semaines où Lamartine fut l'incarnation de la France nouvelle resteront le témoignage de ce que peut un homme de lettres dans la politique de son pays. Au tournant du siècle, dressé au-dessus des haines et des ignorances, il fut le modérateur sublime d'une révolution nécessaire. Quand après 1850 ses forces l'eurent abandonné, un autre homme de lettres, Victor Hugo, reprit ce beau rôle d'apôtre de la démocratie. Il entretint dans les jeunes généra-

tions cette ardente pitié pour les faibles, cette religion des « misérables » qui devait aboutir à toutes les lois de solidarité réalisées ou esquissées par la troisième République.

Organiser la démocratie par la liberté d'abord, par la justice ensuite, telle a été, dans la politique française du XIX^e siècle, à travers toutes les contradictions de détail, l'idéal des hommes de lettres. On s'explique ainsi qu'ils soient à la fois *traditionalistes* et *révolutionnaires*. Ils sont traditionalistes, car ils savent d'instinct qu'il y a, dans l'âme d'une race, quelques sentiments essentiels dont l'héritage ne saurait être protesté sans péril ; et ils sont révolutionnaires, car ils savent aussi qu'à certaines heures le maintien du présent ne vaut pas la création de l'avenir. Ils sont traditionalistes, parce qu'ils ont la religion des morts, et ils sont révolutionnaires, parce qu'ils n'en ont point le fétichisme. Chateaubriand est traditionaliste, quand il réclame l'établissement d'une monarchie aristocratique et catholique ; mais il est révolutionnaire lorsque, combattant le despotisme militaire d'un Napoléon ou le despotisme administratif d'un Villèle, il réclame des institutions libres et un parlement indépendant. Lamartine est traditionaliste, quand il demande le maintien du sentiment religieux au cœur des mas-

ses, quand il se rallie au principe de la monarchie constitutionnelle, mais il est révolutionnaire quand il réclame et prépare l'avènement de la démocratie sociale. Hugo est traditionaliste quand il accepte et chante tout le passé glorieux de la France militaire, mais il est révolutionnaire quand il prophétise les États-Unis d'Europe et la paix universelle. Ce qui n'est plus et ce qui n'est pas encore, tout le vaste empire de la nostalgie et de l'imagination, les poètes, comme le peuple, le découvrent par delà les étroites frontières des partis et des sectes. Et c'est pourquoi, hommes de tradition et de progrès, ils font entendre dans la politique nationale des commémorations et des prophéties.

Et c'est pourquoi aussi, hommes de tradition et de progrès, les hommes de lettres sont presque toujours dans l'opposition. Au nom de ce que le passé garde de légitime, au nom de ce que l'avenir annonce de juste, ils protestent contre les compromis de la politique immédiate. Et par là ils remplissent un rôle unique dans le Parlement et dans la presse. Chateaubriand, Benjamin Constant, Lamartine, Edgar Quinet, Victor Hugo, ont décoré et élargi les oppositions politiques où ils sont entrés. Aucune voix, dans une démocratie, n'est plus nécessaire que ces voix graves et hautes qui dominent les passions éphémères des indi-

vidus au nom des aspirations éternelles de la race. Elles préviennent le Pouvoir, elles hâtent les réformes, elles rattachent hier à aujourd'hui et aujourd'hui à demain. Que de fois les grands écrivains politiques de notre siècle ont fait entendre ces voix ! Et c'est un grand malheur pour les oppositions parlementaires de notre troisième République qu'elles n'aient pas eu à leur tête quelque grand homme de lettres dépositaire des instincts de la France. Reconnaissons du moins que, si la place est vide, elle a jadis été occupée par des génies littéraires, et maintenons-leur le droit, et le devoir, de la reprendre à nouveau quand ils apparaîtront.

Est-ce à dire que, très grands dans l'opposition, les hommes de lettres n'aient pu et ne puissent encore tenir leur place utile au pouvoir ? Il suffit de rappeler que Chateaubriand, Guizot, Thiers, Villemain, Lamartine, Victor Duruy et Jules Simon ont été ministres des Affaires étrangères, de l'Instruction publique et de l'Intérieur, que Lamartine a été quasi-dictateur en 1848, que Thiers a été président de la République en 1871, et tous les deux au lendemain de révolutions tragiques. Le congrès de Vérone, la guerre d'Espagne, l'Acte additionnel, la loi sur l'enseignement primaire, le Manifeste aux Nations de 1848, la réforme de l'enseignement supérieur, le traité

de Francfort et l'établissement de la troisième République sont, pour ne prendre que les plus saillants, des traits assez considérables de l'histoire de France au XIX^e siècle pour que nous n'ayions pas besoin de justifier théoriquement le droit des hommes de lettres à être des hommes d'État. Mais ce droit s'exerce surtout à des tournants de l'histoire, quand la France a besoin d'un grand nom ou d'un grand homme pour accomplir une grande réforme ou un grand progrès. L'homme de lettres véritable n'a que faire de s'embarasser dans les bureaucraties d'un ministère sans programme. Sa place au Pouvoir est celle d'un chef, non celle d'un commis.

Défenseur de la liberté et de la justice, homme de tradition et de renouvellement, fécond dans l'opposition et réformateur au pouvoir, ne semble-t-il pas que je trace un portrait quelque peu flatté de l'homme de lettres dans la politique contemporaine? Oui, je le sais, les avocats et les médecins qui ont eu le monopole de la politique, et aussi ces déterreurs de renommée que la supériorité agace, ont tous, l'ironie aux lèvres, rappelé et la versatilité de Benjamin Constant, et la vanité de Chateaubriand, et l'aveuglement de Guizot, et l'illusionnisme de Lamartine, et surtout le monstrueux orgueil de Hugo. Triomphant de mille petites gens qui déparent ces grandes mémoires,

ils ont dit : « Vous voyez bien qu'ils sont restés littérateurs, c'est-à-dire vaniteux, inconséquents, aveugles, utopistes, irritables ! Ils n'ont eu ni le sérieux, ni la clairvoyance, ni l'impassibilité des grands politiques. »

Quoi ! Telleyrand, Villèle, le comte Molé, Morny, Rouher et tant d'autres, qui n'étaient point hommes de lettres, qui furent hommes d'État tout court, n'ont pas eu, tous, ces mêmes défauts, et de plus bas encore ? Si on les connaît moins, c'est que souvent l'histoire n'a pas projeté sur eux cette indiscrete clarté dont elle déshonore la vie des écrivains célèbres. Et qu'important vraiment les erreurs et les petitesesses des grands écrivains politiques, si elles leur sont communes avec toute l'humanité, et si elles n'ont point sensiblement altéré leur action ni leur idéal ? Laissons ces chicanes. Allons droit à l'objection que dès 1832 Alfred de Vigny, seul parmi les romantiques, osa formuler contre le rôle politique des hommes de lettres.

Chacun a lu ce livre exquis et désolé qui s'appelle *Stello* et dans lequel Alfred de Vigny prétend démontrer, par l'histoire de Gilbert, de Chatterton et d'André Chénier, que sous tous les régimes politiques le poète est soumis à un « ostracisme perpétuel ». On se souvient de cette page où le

Docteur-Noir affirme à son client « qu'il y aura toujours antipathie entre l'homme du Pouvoir et l'homme de l'Art. Comme le Pouvoir est une science de convention, selon les temps, et que tout ordre social est basé sur un mensonge plus ou moins ridicule, tandis qu'au contraire les beautés de tout art ne sont possibles que dérivant de la vérité la plus intime, vous comprenez que le Pouvoir, quel qu'il soit, trouve une continuelle opposition dans toute œuvre ainsi créée; de là ses efforts éternels pour comprimer et séduire. » Et il ajoute : « Il faut bien plus de génie pour résumer tout ce que l'on sait de la vie dans une œuvre d'art que pour jeter cette semence sur la terre, toujours remuée, des événements politiques. Il est plus difficile d'organiser tel petit livre que tel gros gouvernement. Le pouvoir n'a plus, depuis longtemps, ni la force ni la grâce. Ses jours de grandeur et de fête ne sont plus. On cherche mieux que lui. Le tenir en main, cela s'est toujours pu réduire à l'action de *manier des idiots et des circonstances*, et ces idiots et ces circonstances ballottés ensemble amènent des chances imprévues et nécessaires, auxquelles les plus grands ont confessé qu'ils devaient la plus belle partie de leur renommée. Mais à qui la doit le Poète, si ce n'est à lui-même? Un Poète donne sa mesure par son œuvre, un homme attaché au Pouvoir ne

la peut donner que par les fonctions qu'il remplit. Bonheur pour le premier, malheur pour l'autre. »

Formulée solitairement aux grands jours de l'action politique du Romantisme, cette théorie d'Alfred de Vigny se propagea parmi les artistes des nouvelles générations, et y obtint une singulière faveur. Les partisans de *l'art pour l'art* dont Théophile Gautier et Baudelaire étaient les chefs s'y rallièrent d'instinct. Les réalistes et les positivistes, qui limitaient le rôle du penseur et du romancier à bien observer et à bien peindre, furent également favorables à cette séparation de la littérature et de la politique. Mais surtout la faillite de la République de 1848, et l'avènement du Césarisme, achevèrent d'enlever aux hommes de lettres toute velléité d'action. Le divorce entre la pensée et la politique fut consommé. Une génération apparut, que l'on a appelée la Génération du Second Empire, amère, désenchantée, hostile à la démocratie, aussi méprisante des aspirations sociales que la génération antérieure leur avait été sympathique. La *Correspondance* de Flaubert, le *Journal* des Goncourt, les poèmes de Leconte de Lisle, les œuvres de Taine et de Renan sont les pièces douloureuses du procès que les intellectuels d'alors instituèrent contre la démocratie et les hommes

d'action. Après Sedan à l'heure où la France démembrée et décimée aurait eu besoin de l'énergie rassemblée de toutes ses élites, ce procès ne faisait que commencer. Les écrivains de la Troisième République, héritiers directs de ceux du Second Empire, se complurent à l'aggraver. Naturalistes, parnassiens, psychologues, criticistes, tinrent à honneur de ne point se mêler à ce qu'ils estimaient être les basses besognes de la politique. Et de leur côté les hommes d'Etat continuèrent de mépriser les hommes de lettres, en les flattant et les décorant comme de grands enfants et des amuseurs nationaux. Nous eûmes ainsi les « gendelettres » et les « parlementaires ». C'est tout ce que la France gagna au divorce de la pensée et de l'action.

Il serait pourtant injuste de ne pas rappeler les efforts, parfois singulièrement aventureux, qu'ont dans ces dernières années tentés quelques écrivains nouveaux pour rétablir le droit des hommes de lettres à l'action politique et sociale.

C'était en 1889. Cette effervescence sociale, si complexe et si mal définie, que l'on a appelée « Boulangisme », atteignait sa plus fiévreuse intensité. Deux hommes de lettres, très diversement connus, l'un célèbre d'une gloire un peu vulgaire, l'autre fameux seulement aux cénacles intellec-

tuels, MM. Paul Déroulède et Maurice Barrès, sollicitèrent le suffrage universel et furent élus. Quelques années plus tard, un des écrivains sociaux les plus aimés des étudiants, M. Melchior de Vogüé, entra à la Chambre comme député de l'Ardèche. Ces élections étaient d'autant plus intéressantes qu'elles coïncidaient avec le réveil moral et social que l'on a depuis nommé la « renaissance de l'idéalisme ».

On put croire un instant que le divorce entre la pensée et l'action, proclamé par Alfred de Vigny et accepté par presque tous les écrivains du Second Empire comme de la Troisième République, allait prendre fin. Les yeux impatients de la jeunesse se portèrent vers le Palais-Bourbon. Qu'allaient faire, qu'allaient dire les écrivains envoyés dans cette enceinte? Quelle admirable place chacun d'eux pouvait prendre, s'ils savaient se hausser jusqu'à devenir la conscience de la France nouvelle! La déception fut douloureuse. M. Paul Déroulède agita le vieux fantôme d'un césarisme démocratique, et il suffit d'un nègre falsificateur pour mettre un terme à son bavardage retentissant, sinon hélas! à sa littérature. M. Maurice Barrès sembla faire de la politique le cas un jeu, et de son mandat législatif une curiosité littéraire: il marqua son passage à la Chambre par quelques épigrammes et quelques eaux fortes sur le pana-

misme : il ne parut pas comprendre qu'il aurait pu, à un moment qui ne reviendra plus, devenir l'âme de toute une génération. M. Melchior de Vogüé n'a fait au Palais-Bourbon qu'un rallié de second plan, et son silence de quatre années ne rappelle que par contraste les éclats de voix de Chateaubriand et de Lamartine.

Ce triple échec des littérateurs contemporains dans l'action politique a pu donner une apparence de raison aux théories d'Alfred de Vigny et de ses successeurs. Mais il n'est pas concluant. Écartons d'abord la personnalité de M. Paul Déroulède qui n'est peut-être après tout qu'un président de Société gymnastique égaré dans la poésie et dans la politique. Considérons MM. Melchior de Vogüé et Maurice Barrès. Tous les deux, dans l'avortement de leur tentative très louable pour associer la pensée et l'action, n'ont-ils pas été victimes de lourdes hérédités intellectuelles? M. Maurice Barrès se révéla dès l'abord comme un disciple de Renan, de Taine, de Stendhal, de Baudelaire, de Bourget, d'Anatole France, c'est-à-dire précisément de cette génération qui avait consommé le divorce de la politique et de la littérature. Quand il vint au Parlement, il n'avait pas répudié cette hérédité dangereuse pour un homme d'action. Il était encore un dilettante et un ironiste. L'obscur fièvre d'énergie qui le poussait dans la politique

ne se précisa au contact des faits que beaucoup plus tard, que beaucoup trop tard, vers 1893 et 1894. C'est le moment où ses électeurs le renvoyèrent à la littérature. M. Melchior de Vogüé apportait au Palais-Bourbon une expérience plus sérieuse de la vie, une foi plus profonde dans l'idéalisme social, une maturité plus autorisée. Mais admirateur du génie de Léon XIII en même temps que de celui de Renan, disciple de Taine en même temps que de Tolstoï, il restait un dilettante lié pour la vie à un mystique. Des origines intellectuelles aussi contradictoires, si elles sont précieuses à former le magnifique essayiste littéraire qui est M. de Vogüé, ne valent rien pour déterminer une énergie sociale.

Ainsi, tout sincères qu'aient été ces deux hommes de lettres en s'engageant dans la vie politique, il y a eu dans leur élan quelque chose d'oscillant et de contradictoire qui jusqu'ici les a fait échouer. Ils semblent n'avoir été que des hommes de transition, encore trop virtuoses et trop littérateurs, ni assez conscients de leur idéal, ni assez croyants dans la nécessité de le réaliser par le discours et par le pouvoir.

La génération nouvelle n'est pas déconcertée par de tels exemples. Elle y voit au contraire une raison d'affirmer, plus profondément que MM. de

Vogüé et Barrès, l'union nécessaire de l'art et de la vie, de la littérature et de l'action. Elle estime que les théories de « l'art pour l'art », de « la politique pour la politique », n'ayant guère donné à la France que des gens de lettres et des politiciens, sont des sophismes condamnés par leurs propres effets. Elle considère *Stello* comme l'erreur d'un grand esprit, et pour tout dire comme un péché d'orgueil, plutôt que comme le bréviaire de l'homme de lettres. Elle ne peut non plus penser avec Gœthe¹ que « toujours la politique absorbera le poète, et qu'être membre des Parlements, vivre dans des discussions, dans des excitations quotidiennes, cela ne convient pas à la nature délicate d'un artiste ».

Notre génération n'a pas appris que le fait d'avoir été députés, présidents de commission, rapporteurs de budgets, ou ministres même, aient empêché Chateaubriand, Lamartine, Guizot ou Hugo d'écrire ensuite quelques-uns de leurs plus beaux chefs-d'œuvre, les *Mémoires d'outre-Tombe*, *Jocelyn* ou les *Contemplations*, par exemple. Elle a plus de confiance dans la vitalité de l'âme humaine. Son admiration, franchissant les médiocres époques dont elle est malgré soi la continuatrice, remonte à ces grands roman-

1. *Conversations avec Eckermann*, II, p. 328.

tiques qui furent comme des statues de l'homme complet, âme et corps, poésie et action. Elle se confirme, à leur spectacle, dans cette foi que la poésie s'humanise en se mêlant à la politique, que la politique s'élargit au contact de la poésie, et que, dans cette synthèse supérieure qu'en font les grands citoyens, l'une et l'autre sont fécondées et ennoblies. Se rappelant que dans une démocratie le moindre citoyen a sa part de responsabilité politique, notre génération considère celle de l'homme de lettres, et la trouve immense. Elle se souvient que les deux revendications capitales de la démocratie française depuis 1789, la liberté parlementaire entre 1815 et 1830, puis la solidarité sociale entre 1830 et 1850, ont été défendues et soutenues les premières par Benjamin Constant, Chateaubriand, Royer-Collard, les secondes par Lamartine, Lamennais, Hugo, c'est-à-dire par des hommes de lettres associés à la politique. Et elle se souvient aussi qu'entre 1850 et 1890, les penseurs et les écrivains nouveaux ayant cessé de s'intéresser à la démocratie autrement que pour la bafouer ou la maudire, un état de malaise a suivi qui dure encore.

Nous sommes donc logiquement conduits à déclarer que les jeunes hommes de lettres de ce temps ont le devoir et le droit de reprendre le problème démocratique au point où les penseurs

de 1848 le leur ont laissé, puisqu'aussi bien les hommes d'État de la Troisième République n'ont guère fait qu'appliquer les solutions des penseurs de 1848. Un nouveau progrès s'impose à la politique française.

Nous admettons avec les penseurs de 1848 que l'idée d'une démocratie pacifique et fraternelle est l'idée même des temps modernes ; nous admettons avec eux que le sentiment religieux, affranchi des dogmes, doit pénétrer cette démocratie. Le suffrage universel et l'instruction universelle en sont, pour nous comme pour eux, les conditions nécessaires, de même que les œuvres de prévoyance et d'assistance sociale en sont les institutions essentielles. Nous admettons avec eux que la démocratie française a pour mission de répandre son idéal pacifique à travers les races humaines, qu'elle doit s'opposer au développement de la ploutocratie aussi bien que du communisme, qu'elle doit enfin assurer un maximum de liberté dans un maximum de fraternité. Mais nous n'admettons plus le dogme de l'égalité absolue. Nous n'acceptons plus la forme purement arithmétique du suffrage universel. Une démocratie n'est pas « un désert de sables », mais une hiérarchie de volontés, qui toutes ont un droit, mais un droit proportionné au gouvernement de l'ensemble. Le grand, le nouveau problème dans notre démocratie, c'est

précisément d'organiser cette hiérarchie des volontés libres, d'assurer à chacun son droit et son rang, sans jamais recréer de castes ni de classes, sans jamais oublier que la solidarité fraternelle est le premier des devoirs sociaux.

Voilà le problème que la France n'a pas encore résolu. Il est assez vaste, assez complexe, assez vital, pour suffire aux ardeurs de toute une génération. Je me contente de le poser aujourd'hui, sous sa forme la plus générale, aux hommes de lettres qui sont épris de l'action politique. Et je leur dis, à ces Vogüé, à ces Barrès, aussi bien qu'à tous ces ignorés qui demain peut-être seront fameux : « Si vous voulez agir sur votre temps et votre patrie, placez-vous au centre du problème. Vous y retrouverez l'âme de notre France. L'éducation du peuple, la réforme du suffrage universel, l'organisation plus rationnelle de l'Université et de l'Armée, sont les conséquences pressenties de la solution que vous proposerez, que vous ferez peut-être triompher, et de qui dépend l'avenir national. Ne craignez pas que l'action politique vous écarte de l'action littéraire : toutes deux sont liées à cette grande cause. Écrivez et agissez, soyez des hommes de liberté et de justice, de tradition et de renouvellement, comme vos grands ancêtres du romantisme. Et, si les

sectaires ou les sceptiques vous demandent qui vous êtes, ce que vous venez faire dans la mêlée sociale, répondez avec un grand homme de lettres qui fut un grand politique, répondez avec Lamartine : « Je ne suis qu'un cœur qui présente, qui résume en soi les instincts de la grande époque où nous vivons, et qui palpité fortement de la vie générale. Je place mon ambition plus haut que moi, dans le succès des idées justes de mon temps, et dans les progrès que la France est chargée de faire faire à l'esprit de civilisation en Europe. »

DEUXIÈME PARTIE

LA RELIGION ET LA FRANCE



I

La jeunesse intellectuelle et le catholicisme en France.

I

De 1890 à 1892, la jeunesse intellectuelle de France révéla un état d'esprit que les chroniqueurs eurent bien vite baptisé du nom de *néo-christianisme*, voire même de *néo-catholicisme*. Même en faisant la part du reportage et de la mode, il reste vrai qu'il y eut alors un mouvement bien marqué de la nouvelle France vers la religion. Ce mouvement appartient, dès à présent, à l'histoire littéraire et sociale. Les traits en sont si connus que j'ai presque scrupule de rappeler les principaux d'entre eux. C'était le moment où les idées de M. Melchior de Vogüé étaient acclamées par les étudiants, où MM. Paul

Bourget et Édouard Rod donnaient au *Sens de la vie* et au *Disciple* des conclusions catholiques, où des jeunes gens de l'Université de Paris, M. Pierre Lasserre, M. Maurice Pujo, M. Blondel, nous-même, publiions nos premiers livres ou nos premiers articles, où enfin parurent *le Devoir présent* de Paul Desjardins, les poèmes catholiques de Verlaine, les premiers romans convertis de M. Huysmans... De tous côtés se manifestait une poussée d'aspirations religieuses et mystiques dont le contraste était éclatant avec la franc-maçonnerie ou le cléricisme bien tranchés des générations antérieures. Tandis qu'avant 1890 la jeunesse intellectuelle se divisait, inégalement mais nettement, en libres penseurs et en croyants, après cette date elle sembla osciller, briser ces deux cadres, se répandre dans un groupement plus large, ni anticlérical ni clérical, sympathique en somme au monde religieux, et qui inquiéta beaucoup le monde politique et universitaire.

D'où venait un si grand changement? Comment expliquer la sympathie, à la fois subite et profonde, qui porta la génération intellectuelle de 1890 vers les idées et même vers les formes religieuses? Elle naquit d'un besoin de contraste et d'équilibre. En 1890, l'esprit positif triomphait, et abusait de son triomphe, dans la science, dans l'art et dans la politique. Il était entendu avec

M. Berthelot « qu'il n'y avait plus de mystère », avec M. Zola qu'il n'y avait plus d'âme, et avec M. Ferry qu'il n'y avait plus de sentiment : des faits, des documents, des affaires, voilà qui suffisait aux positivistes, aux naturalistes, aux opportunistes. Si quelques esprits supérieurs protestaient encore par l'ironie ou la foi contre cette mise en valeur de l'humanité, ils étaient dénommés « dilettantes » ou « mystiques », espèce curieuse mais sans importance. La génération nouvelle de 1890 n'accepta pas ce verdict des hommes mûrs : elle le revisa et le cassa. Il lui parut que la science ne pourrait jamais tout dire sur la vie, que l'art du document est un art de maçons, et qu'enfin une politique réduite aux affaires était une spéculation indigne des Français. Elle affirma qu'au delà du fait il y a le mystère, qu'au delà du document il y a le rêve, qu'au delà des affaires il y a l'âme. Et, revendiquant les droits du mystère, du rêve, de l'âme dans la pensée comme dans l'action, la jeunesse de 1890 fut glorieusement *idéaliste*.

Ce titre lui est resté : elle en a dénommé à son tour toute la période intellectuelle et sociale qui a suivi, et qui n'est pas près de finir. Mais pourquoi cet idéalisme, si spontané et si original, fut-il parfois qualifié de *néo-chrétien* et même de *néo-catholique*? Comment put-on craindre que

cette jeunesse libre ne s'inféodât à l'Église? La raison en est double, et je vais la dire.

Il est très exact qu'il y a de nombreux points communs entre le jeune idéalisme et la vieille Église. L'un et l'autre prétendent limiter la science; l'un et l'autre mettent l'idéal au-dessus des faits; l'un et l'autre annoncent la supériorité du sentiment sur l'idée, le règne de la justice par l'amour. Il était donc très légitime que les jeunes gens de 1890, rompant avec les petits-neveux de Voltaire et les bâtards d'Auguste Comte, témoignassent leur sympathie à cet antique esprit du Christ qui a renouvelé le monde et qui est immortel comme l'Homme même. Ils purent accepter sans honte cette appellation de *néo-chrétiens* puisqu'ils étaient venus pour renouveler l'esprit du Christ, pour dégager des empâtements et des défigurations séculaires cette adorable figure de l'humanité supérieure. Mais la situation historique du christianisme en France est telle que tout retour à l'esprit chrétien semble devoir aboutir au catholicisme. La fatalité des Révolutions a fait que chez nous le problème n'est pas posé entre le protestantisme et le catholicisme, comme dans les peuples anglo-saxons, mais entre le catholicisme et la libre pensée. L'immense majorité des Français veut une reli-

gion autoritaire ou pas de religion du tout. Il ressort de là que l'opinion publique devait tout naturellement transformer les *néo-chrétiens* en *néo-catholiques*, et qu'eux-mêmes devaient, par la force du passé national, se trouver entraînés à cette évolution.

En fut-il vraiment ainsi? Les *néo-chrétiens* sont-ils, à un moment quelconque, devenus des *néo-catholiques*? Si l'on s'en tient aux faits, et non à la légende des reporters, on peut affirmer que cela n'est pas. Aucun des jeunes gens qui furent les promoteurs du mouvement de 1890 ne s'est converti, par une adhésion solennelle, à l'Église de Rome. M. Paul Desjardins a fondé l'*Union pour l'Action morale*, qui s'est posée nettement, dès le début, et qui est restée, depuis, en dehors de toute confession rituelle. M. Maurice Pujo a fondé l'*Art et la Vie*, et ce groupe s'est élevé plusieurs fois en faveur du sentiment religieux libre contre toute attache liturgique. M. Pierre Lasserre s'est de plus en plus éloigné du catholicisme, et moi-même, pas plus que ceux dont j'ai eu l'honneur de représenter les aspirations, nous n'avons jamais rendu notre foi aux dogmes de notre enfance. Il n'est donc pas vrai que l'Église catholique ait bénéficié du mouvement néo-chrétien qui emportait nos générations vers une conception de la vie que je défi-

nirai dans la fin de cette étude. L'Église n'a pas reconquis sur nous une seule âme, et nous en avons conquis beaucoup sur elle : voilà la vérité. Tout le reste est légende et reportage.

II

Est-ce à dire que la jeunesse intellectuelle de France, devenue néo-chrétienne, se soit systématiquement refusée à entrer en contact avec le catholicisme? Cette attitude, contraire à toute vraisemblance, l'aurait été à toute justice. Nous ne l'avons point eue. Presque tous nous avons récité le *Credo* de Nicée sur les genoux de nos grand'mères, et aiguisé dans l'ombre des confessionnaux le scrupule de nos consciences enfantines. Nous nous souvenions des matins ineffables, illuminés de vitraux, embaumés d'encens, approfondis par la musique, où nous avons cru communier avec la chair de Dieu dans la blanche fête de nos âmes. Une nostalgie nous remémorait, comme un reproche, des états de conscience plus chers que le premier amour. Notre sensibilité la plus involontaire nous aurait inclinés vers les sanctuaires du passé, quand bien même notre intelligence ne se fût pas obligée à les considérer sous

la lumière nouvelle de l'idéalisme qu'elle avait créé.

La plupart des jeunes gens de ma génération ne furent donc pas, comme l'avaient été leurs aînés à leur âge, hostiles de parti pris au catholicisme. Le temps était déjà loin où Gambetta ralliait la jeunesse républicaine avec son cri : « Le cléricisme, voilà l'ennemi ! » M. Homais était devenu législateur et ministre, il avait écrasé l'abbé Bournisien, il exultait dans son triomphe officiel. Nous n'étions pas loin de le considérer, en tout et partout, comme l'*adversaire*. Nous étions intimement convaincus qu'il n'y a pas de démocratie viable si elle n'est pas animée d'un sentiment religieux et si elle n'est pas dirigée par une élite d'éducateurs. Nous devions être un jour amenés à nous demander si l'Église catholique, après avoir rempli cette mission religieuse et éducatrice aux siècles antérieurs de la France, devait en être définitivement déchue. Nos aînés avaient combattu, au nom d'un esprit qui n'était plus le nôtre, une Église tyrannique, tracassière, intolérante, et vraiment dégénérée de l'esprit du Christ. Mais si l'Église se réformait dans cet esprit, si nous-mêmes nous faisons retour au Christ, un accord ne devenait-il pas possible entre l'Église et nous, un accord qui maintiendrait les traditions de notre race en



les purifiant, et qui donnerait sans secousse à la démocratie républicaine de la France sa direction religieuse et intellectuelle?

Ainsi se posait, au terme de nos méditations, l'hypothèse acceptable d'un *néo-catholicisme*. Nous eûmes d'autant plus le devoir de la discuter avec sympathie que trois événements considérables vinrent coup sur coup modifier la face du catholicisme français dans le sens de la transformation que nous rêvions pour lui. Rappelons-les par ordre d'influence.

Le premier fut la connaissance, qui se répandit en France vers 1891, de l'attitude sociale du clergé américain. Les articles de M. de Vogüé, les livres de M. Max Leclerc, puis les communications innombrables des journaux apprirent à toute la France pensante qu'il existait au delà des mers un catholicisme très différent du nôtre, un catholicisme respectueux de la science moderne et loyalement ouvert à la démocratie ouvrière. En traversant l'air libre de l'Océan, la vieille religion s'était dépouillée des vieilles haines et des vieux despotismes; en atteignant les rivages de l'indépendance, elle avait réentendu l'écho des paroles du Christ. Quinze millions de nouveaux catholiques s'étaient ralliés à leurs nouveaux apôtres. On avait vu en 1887 le cardinal-

archevêque Gibbons prendre officiellement la défense des *Chevaliers du Travail*, immense syndicat d'ouvriers contre les oppressions de la ploutocratie yankee; et comme la curie romaine, sourde encore à la voix des pauvres, résistait et menaçait d'excommunier, le cardinal était venu à Rome, et il avait vaincu. On avait entendu l'archevêque Ireland, celui que Paul Bourget appelait un peu plus tard « une des plus grandes figures de notre âge », s'écrier en pleine cathédrale de Baltimore : « Le gouvernement du peuple par le peuple est celui sous lequel l'Église du Peuple, l'Église catholique, reconnaît l'air qui va le mieux à ses principes et à son cœur. » Et ces manifestations n'étaient pas isolées, elles étaient sans cesse reproduites, elles exprimaient l'idéal du clergé catholique américain. Elles devaient finalement aboutir à la participation de ce clergé au fameux *Parlement des Religions* tenu à Chicago en 1893, qui obtint l'adhésion solennelle de tous les archevêques d'Amérique, et dans lequel le cardinal Gibbons, les archevêques Ireland et Feehan, l'évêque Keane récitèrent des prières et prononcèrent des discours avant ou après des pasteurs protestants et des prêtres hindous.

Il était donc démontré à l'Europe, par l'exemple des États-Unis, que le catholicisme pouvait évoluer, qu'il n'avait rien de réfractaire à l'esprit

moderne, qu'il pouvait vivre en bon accord avec la science et avec la démocratie, et remplir à nouveau sa mission sociale et morale. Ce fut pour notre génération une grande raison d'espérer. Et qui de nous ne ressentit une joie profonde, lorsque la grande voix du Pape se fit entendre, annonciatrice d'un ordre nouveau pour la pensée catholique? Le Vatican rompit avec une politique séculaire. Léon XIII, parlant au siècle le langage du siècle, se détourna des rois vers les républiques, il convia les princes de la terre à saluer avec lui les opprimés des deux mondes. Sa grande âme, déjà ébranlée par les Ketteler, les Manning, les Winterer et les Decurtins, fut conquise aux actes de Gibbons et d'Ireland. Par ses décrets, il ouvrit aux savants de l'univers, catholiques ou non, les archives du Vatican, il fonda des universités en Europe et en Amérique, il releva le programme des études dans toutes les écoles de l'Église. Par son encyclique sur la condition des travailleurs, il se consacra pontife des ouvriers, il flagella la cupidité des puissants, il réveilla la sympathie des humbles et des sages. Par son encyclique sur l'Unité de l'Église, il élargit le champ d'action du catholicisme, il témoigna d'une tolérance et d'une compréhension d'esprit inconnues peut-être avant lui dans la chaire de Saint-Pierre. Mais surtout, par ses

encycliques à la nation française, quand il eut ordonné l'adhésion efficace du clergé à la République et à la démocratie, il modifia profondément l'état des consciences dans notre génération. Si le chef suprême de l'Église proclamait et assurait lui-même l'avènement du catholicisme nouveau, qui nous empêchait maintenant d'accepter le titre de néo-catholiques?

Le problème pressait nos consciences. Il les pressait d'autant plus qu'une évolution se dessinait visiblement dans le jeune clergé français. Sans doute les hauts fonctionnaires cléricaux, et aussi les prêtres de campagne, depuis des siècles inféodés au passé, n'avaient point accueilli sans résistance un retour à l'Évangile. Soutenus par leur clientèle conservatrice, menacés même par elle, ils n'obéissaient qu'à regret aux ordres du Pape, ils engageaient contre ses idées une lutte sourde. Seul entre les princes de l'Église française, le glorieux cardinal Lavigerie s'était égalé à la pensée de Léon XIII. Par la grâce d'un génie apparenté à celui du Saint-Père, il était entré seul dans l'action, il avait seul envoyé à la République et au Peuple le salut de la nouvelle Église de France. Mais, dans l'ombre des séminaires, un grand nombre de jeunes prêtres avaient accueilli avec enthousiasme cette renaissance. Tant d'âmes adolescentes, qu'opprimait la vétusté

glacée des sacristies, propagèrent d'une frémissante joie la parole qui les lançait vers ce siècle dont elles rêvaient. Attachées à la monarchie comme des vivantes au cadavre d'une morte, elles respirèrent quand furent brisées leurs bandelettes vieilles. La nouvelle promotion de Saint-Sulpice, que fascinaient les exemples du clergé américain, aspira comme lui à remplir une mission militante au milieu du peuple et des intellectuels. C'était le moment où M. l'abbé Félix Klein publiait coup sur coup ses *Nouvelles Tendances en Religion et en Littérature*, son *Cardinal Lavigerie*, et traduisait sous ce titre significatif : *l'Église et le Siècle*, les discours de M. Ireland, où l'abbé Joiniot, devenu bientôt vicaire général, l'abbé Naudet, directeur du *Monde*, l'abbé Victor Charbonnel, l'abbé Ch. Calippe exprimaient dans des articles de presse l'ardeur du jeune clergé ; où l'abbé Lemire se faisait élire député socialiste en plein pays minier ; où enfin de jeunes catholiques de l'École Normale et de la Sorbonne, M. Georges Goyau et M. Georges Fonsegrive, multipliaient leurs efforts pour rendre plus sociale et plus large à la fois l'action de l'Église en France. Il y avait dans tous ces hommes la tête d'un généreuse phalange. En dépit des méfiances et des rancunes, une génération se levait, plus conciliatrice que ses aînées. Les clercs comme

les laïques qui la composaient aspiraient moins à se déchirer qu'à se comprendre. Les discords de leurs pères leur pesaient, car déjà ils parlaient presque la même langue, ils pratiquaient presque la même morale.

Comment, par exemple, les jeunes « néo-chrétiens » n'auraient-ils pas écouté avec émotion le plus autorisé des jeunes prêtres catholiques d'alors ¹, leur adresser ces paroles au nom de tout le nouveau clergé : « Fidèles disciples de l'Évangile, des Pères de l'Église, des grands Docteurs du moyen âge et de Léon XIII, nous tendons aux contemporains, nos frères, une main loyalement amie, avec la conscience de garder nous-mêmes notre foi intacte *et sans leur demander le sacrifice d'aucune de leurs aspirations. Entre l'Église et le Siècle il ne s'agit pas de concessions réciproques, mais d'une explication loyale.* Si jusqu'ici, par un malheur où il y a peut-être de la faute de tous deux, ils se sont gravement méconnus, l'heure est venue aujourd'hui de se voir tels qu'ils sont, et de s'entraimer. »

Le catholicisme américain, les encycliques et les actes du Pape, l'attitude du jeune clergé français, voilà les trois grands faits sociaux qui

1. M. l'abbé Félix Klein, maître de conférences à l'Institut catholique de Paris, *l'Église et le Siècle*, p. 11-12.

agirent sur nous. Jamais les néo-chrétiens ne furent si près de devenir néo-catholiques. C'était le temps où, répondant aux appels de l'abbé Klein, j'écrivais ¹ : « Le Catholicisme a mieux que tous les autres cultes manifesté la splendeur du sentiment religieux. Le symbolisme de ses rites, la majesté de ses cérémonies, tout ce qu'il contient de traditions vénérables dans sa forme héritée des Hébreux et des Hellènes, l'essence d'antique humanité qui l'imprègne, en font le plus incomparable monument de la religion universelle. L'intolérance routinière de ses prêtres fera-t-elle tomber ce temple en désuétude? en écartera-t-elle chaque jour davantage la foule des fidèles? Puisse l'Église de France, inspirée par ses nouveaux chefs, débarrassée des entraves usées qui la gênent, rouvrir largement son culte à tous les croyants! — Que l'Église exauce le vœu du Siècle, qu'elle fasse la paix véritable, et le Siècle ne niera plus l'Église! »

Comment l'accord, si près d'être conclu, a-t-il été si tôt brisé? Pourquoi avons-nous rompu avec le catholicisme français?

III

Nous nous étions trop flattés, de part et d'autre, d'en avoir fini avec les vieilles haines et les vieilles hypocrisies. Les générations les plus neuves sont encore solidaires de leurs aînées. Nous en fîmes la douloureuse épreuve. La politique d'abord, les discussions de presse ensuite, enfin les actes du haut clergé multiplièrent les désertions autour de nous comme dans la jeune Église. Bientôt nous ne fûmes plus, dans chaque camp, que quelques-uns, découragés qui n'avions gardé qu'une certitude, celle de la rupture irrémédiable entre la jeunesse intellectuelle et le catholicisme de France.

Le premier ordre d'événements qui suscita une méfiance réciproque, ce fut la singulière mainmise que firent de nos idées quelques politiciens marquants. Ces hommes, qui ne s'étaient hissés aux premières fonctions de la République que par l'appui, accepté et même quémندé, des francs-maçons et des radicaux, ces républicains élèves de Gambetta et de Ferry, furent tout à coup frappés d'un coup de la grâce idéaliste, et se convertirent, avec une aisance scandaleuse, à ce que l'un d'entre eux devait appeler, du haut

de la tribune parlementaire, l'*esprit nouveau*. On sait ce que prétendait être cet « esprit nouveau » : une sorte de réponse courtoise aux avances du Saint-Père, un esprit de tolérance à l'égard du culte catholique, une promesse de ne plus être les outranciers laïciseurs que l'on avait été. L'on sait aussi ce qu'il fut en réalité : une manière d'alliance hybride avec les ralliés contre les socialistes, une manœuvre politique pour maintenir les « modérés » au pouvoir, un mensonge parlementaire de plus.

Il y a un grand péril à ce que les aspirations de la jeunesse soient démarquées et exploitées par les hommes au pouvoir. Ils les déconsidèrent et les défigurent avant même qu'elles aient pu se produire. Chaque génération doit accomplir son idéal à son heure. Dans ces apostasies par lesquelles certains politiques prétendent accaparer l'avenir en prenant à la jeunesse ses idées, il n'y a pas seulement de la honte pour celui qui les commet, il y a aussi grand dommage pour ceux qui en sont victimes. Les idées jeunes ne doivent point être livrées aux vieillards, qui ne les aiment que pour s'en servir, et non pour les glorifier. Les idées jeunes veulent des hommes jeunes. Et ce fut un véritable malheur pour notre génération que l'*esprit nouveau* fût prêché par de vieux politiciens suspects. Les partis s'emparèrent du

mot. L'accusation de cléricisme fut portée contre quiconque manifestait des tendances simplement idéalistes. Les querelles s'envenimèrent. L'Église essaya de profiter de ce désarroi, les radicaux redoublèrent d'anticléricisme. Par la faute des aînés, l'œuvre de paix qu'avaient tentée les jeunes fut singulièrement compromise.

Quelque temps après, le conflit renaissant fut aggravé par l'étrange campagne qu'entreprirent certains publicistes laïques, voire même protestants, au nom des dogmes de l'Église. Spectacle plaisant, s'il n'eût été préjudiciable à notre cause ! Tandis que des archevêques, des évêques, des prêtres, inspirés par le Pape, s'efforçaient d'ouvrir largement le catholicisme à la liberté et à la tolérance, on vit des hommes comme M. Ferdinand Brunetière et M. de Pressensé se faire les apologistes mondains de l'autoritarisme ecclésiastique. On connaît l'esprit de M. Ferdinand Brunetière : c'est une façon de *doctor scholasticus* très éloquent, qui a le don d'embrouiller les questions en les éclaircissant, véritable chaos d'idées générales, et pour qui « l'idéalisme », « l'évolution des genres », le « catholicisme », la « science », etc., etc., sont des matières à banqueroutes ou à conférences plutôt qu'à réflexion et à chefs-d'œuvre. Quant à M. de Pressensé,

c'est un protestant qu'hypnotise la férule cléricale. Ces deux écrivains occupent, à la *Revue des Deux Mondes* et au *Temps*, deux tribunes sociales de premier plan : la valeur de ce qu'ils disent est centuplée par l'autorité de l'endroit où ils le disent. Leurs articles fameux sur la banqueote de la science et l'autorité de l'Église dogmatique, loin de favoriser l'essai de réconciliation entre le catholicisme et la jeunesse, diminuèrent encore ses chances de réussite. Là encore, des hommes âgés avaient voulu mettre la main, pour en tirer le bénéfice, sur des idées qui n'étaient pas les leurs ; ils ne les avaient pas aimées dans leur féconde nouveauté ; ils les avaient stérilisées avant l'heure en les défigurant. Après les polémiques entre M. Berthelot et M. Brunetière, après les banquets et les manifestations qui les accompagnèrent, on vit se creuser à nouveau la lézarde qu'on avait crue un instant comblée, la vieille et dangereuse lézarde entre « jeunesse libérale » et « jeunesse cléricale ». Nos rangs s'éclaircissaient. Nous-mêmes, prêtres ou laïques, nous commençâmes à douter de notre œuvre.

Les derniers coups furent donnés par les mains violentes et sournoises du haut clergé de France. Quand le cardinal Lavigerie fut mort sur la brèche, les prêtres dont j'ai parlé plus haut per-

dirent leur seul appui sincère. Les autres dignitaires de l'Église, et à leur tête le cardinal Richard, avaient bien fait acte de soumission au Saint-Siège et d'adhésion à la République : mais ce n'était là qu'apparence et qu'hypocrisie. Ces âmes cléricales, collées au passé par des attaches séculaires, liées à toute la réaction titrée de France, ne voulaient faire au Siècle aucune concession réelle. Elles pesèrent violemment sur leurs subordonnés pour leur défendre de continuer la campagne libératrice qu'ils avaient entreprise. Elles blâmèrent l'imitation du catholicisme américain qu'avaient préconisée les Klein, les Joiniot, les Charbonnel. Elles employèrent l'arme à deux tranchants, la caresse et la menace, pour effrayer les timides, gagner les ambitieux, briser les sincères. L'abbé Klein lui-même, intimidé ou menacé, battit en retraite, et le « jeune clergé » ne fut plus qu'une expression historique.

L'incident dit du « Congrès des Religions » fut certainement l'épisode qui mit le mieux en lumière l'état des esprits dans la hiérarchie ecclésiastique.

D'abord les adhésions de la presse catholique la plus éclairée furent pour l'idée d'un second Congrès des religions. M. Fonsegrive et M. Goyau crurent pouvoir la soutenir dans le *Monde* et dans

la *Gazette de France*. Mais bientôt toute l'intolérance du haut clergé se manifesta par la bouche du cardinal Richard et de ses subordonnés. L'archevêque de Paris fit déclarer à la presse qu'il blâmait les promoteurs du Congrès, qu'il désapprouvait l'attitude des prélats d'Amérique, et que rien, absolument rien, n'était à changer dans l'Église de France. En même temps, il fit publier dans la *Vérité*, son journal quasi officiel, un article où il était dit que *le catholicisme n'a rien à apprendre ou à recevoir des autres religions, mais tout à leur donner et qu'il n'admet ni tolérance, ni compromission en matière de dogme*. Aussitôt les journaux cléricaux, la *Croix*, l'*Autorité*, les *Annales catholiques*, la *Gazette de France*, et toutes les *Semaines religieuses* de province s'en donnèrent à cœur joie. L'idée d'une Église tolérante, libérale et émancipatrice fut tournée en ridicule, attaquée avec grossièreté, et finalement traitée d'hérésie dangereuse. Les diverses phases de la lutte engagée à ce sujet montrèrent jusque dans les profondeurs ce qu'étaient en France le clergé et la presse catholiques.

En haut, une aristocratie de fonctionnaires despotiques, exclusifs, inquisiteurs, uniquement soucieux du pouvoir, hostiles aux idées et au siècle; à leurs côtés, un essaim d'ambitieux ser-

viles, vicaires généraux ou publicistes, prêts à se déjuger sous le couvert de l'obéissance au principe d'autorité ; plus bas le troupeau passif et superstitieux des prêtres paroissiaux, pour qui marier, baptiser, enterrer en disant beaucoup de messes était tout l'idéal ; à l'avant-garde, à peine quelques religieux plus intellectuels, plus ouverts à la science et à la démocratie, mais déjà gagnés et résorbés par la paralysie immense du reste ; telle nous apparut indéniablement l'Église de France. Qu'aurait pu faire pour la changer le Saint-Siège lui-même ? Telle elle avait toujours été, telle elle était condamnée à rester. Puissance redoutable, à la fois souple et intransigeante, ne cédant que pour mieux reprendre, maîtresse des sensibilités par la femme et des gouvernements par le jésuite, sachant opposer l'inertie des superstitions à la hâte des doctrines, forte de son unité millénaire et de sa discipline internationale, dressant au-dessus des constructions risquées de la pensée moderne sa massive cathédrale de traditions et de dogmes où les préjugés ajoutent leur ciment, l'Église de France prétend demeurer ce qu'elle est depuis quatre siècles et plus : un asile pour les forts contre les faibles, pour les sectaires contre les chercheurs, un asile de servitude et d'ignorance. Nous l'avons vue résister à la Loi dans la ques-

tion du droit d'accroissement ; nous la voyons lutter pied à pied contre le pouvoir laïque, et essayer de lui reprendre par l'hypocrisie ce qu'elle n'a pu obtenir par la révolte. Dans aucun des grands problèmes sociaux qui ont agité la démocratie française en ces dernières années, les prêtres n'ont apporté leur concours loyal aux laïques. Cependant ils bâtissent des basiliques au sommet des cités modernes : à Lyon, ils jettent le défi de Fourvières, et à Paris, celui du Sacré-Cœur.

Quand je montai à Notre-Dame de Fourvières, comme je considérais la mosaïque de la coupole, le bedeau galonné se rengorgea, et me dit : « Monsieur, cette mosaïque a coûté 1 000 francs le mètre carré. » Je sortis, et en face je vis la Croix-Rousse où des milliers de canuts mouraient dans la faim et la saleté. J'eus plus tard la même vision au Sacré-Cœur de Montmartre.

Et je compris pourquoi, de néo-chrétiens, nous n'avions pas pu devenir néo-catholiques.

IV

Est-ce à dire que tout notre effort ait été perdu ? Nous ne le croyons pas. D'abord nous

avons loyalement tenté une expérience qui devait être tentée par la jeunesse. Nous avons fait pour ceux qui nous suivront la démonstration qu'aucune œuvre intellectuelle ou sociale ne peut être entreprise avec le concours d'une Église qui se déclare elle-même « intolérante, exclusive et dépositaire de la seule vérité »¹. Étant allés au clergé sans parti pris, nous en sommes revenus nettement anti-catholiques. C'est là un progrès négatif, mais c'est tout de même un progrès.

« Vous auriez pu vous l'épargner », nous diront les anti-cléricaux d'hier. Non, leur répondrons-nous, car nous n'en avons pas le droit. Votre expérience ne pouvait nous servir. Vous étiez libres penseurs, positivistes et athées ; par delà l'Église, vous combattiez le sentiment religieux. Nous étions, nous, idéalistes et mystiques : la figure du Christ nous illuminait la vie. Et c'est précisément parce que le catholicisme français ne nous paraît plus avoir rien de l'esprit du Christ, parce qu'il n'est plus qu'un amas de superstitions au service d'une politique rétrograde, c'est parce qu'il n'est plus ni *religieux* ni *idéaliste*, que nous le rejetons au nom de l'idéalisme religieux. Et nous rejetons aussi toutes les autres Églises, car,

1. Expressions textuelles de M. l'abbé Moreau, vicaire général de Langres, et de la *Vérité*, organe du cardinal Richard.

dès qu'elles triomphent, elles oppriment et défigurent l'humanité.

Mais nous ne rejetons pas la religion, et nous allons dire maintenant pourquoi.

II

Le Dieu intérieur.

Chaque Église déteste et traque sa rivale; et la science condamne les Églises, qui à leur tour excommunient la science. Brutales et monstrueuses en bas, perfides et dissolvantes en haut, ces discordes affaiblissent et paralysent la France. Coupée en plusieurs tronçons, elle n'arrive pas à concilier le passé et le présent.

Et pourtant c'est pour elle un problème de vie ou de mort.

N'est-il pas une solution possible aux conflits meurtriers des religions entre elles ou avec la science? Puisque ni la religion n'a pu anéantir la science, ni la science étouffer la religion, ne serait-ce point qu'elles sont nécessaires l'une et l'autre à l'âme humaine, ne serait-ce point qu'elles ont entre elles des liens communs et

ignorés, dont tout l'effort des nouvelles générations devrait être de faire éclater la bienfaisante évidence?

Ah! si quelque génie, brisant les écorces du dogme et de la critique, venait à nous révéler l'indissoluble union du sentiment religieux et de la pensée scientifique, s'il terminait le conflit qui depuis deux siècles torture tant de consciences, de quel long cri de joie la jeunesse ne devrait-elle pas le saluer! Il ne s'agit pas d'un de ces compromis sans grandeur qui affaiblissent l'une et l'autre croyance sans les désarmer. Il s'agit de cette réconciliation supérieure qui attesterait un progrès nouveau de l'humanité dans l'histoire. La religion et la science s'excluent-elles radicalement, ou ne sont-elles pas des affirmations inséparables de l'âme humaine en face de l'univers?

Ce problème est le plus grave qui puisse tourmenter les hommes de haute culture moderne. De sa solution dépend l'avenir des races civilisées. La France, qui depuis Descartes, Diderot et Auguste Comte, l'a posé dans tout son tragique, la France qui se débat en deux Frances, l'une laïque et l'autre cléricale, la France, qui ne saurait se passer ni de science, ni de religion, la France ne va-t-elle pas essayer de le résoudre?

Je ne crois pas me tromper en affirmant que, depuis quelques années, la France est précisément sur la voie de cette solution. Même au milieu des luttes actuelles, même après le tournoi Brunetière-Berthelot, cette affirmation n'est pas un paradoxe. Qu'importent les clameurs des foules, qu'importent les arguties de l'élite, si dans le silence et la solitude, quelques esprits élaborent la vérité qui demain convaincra l'élite et enflammera les foules? A de certaines heures, les rumeurs de la rue, les discussions des académies, tout ce bruit n'est plus que du passé; c'est la silencieuse méditation de quelques cerveaux qui est l'avenir.

En moins de dix ans, trois penseurs d'origine très différente, M. Jean-Marie Guyau dans son *Irréligion de l'avenir* (1887), M. Édouard Schuré dans ses *Grands Initiés* (1892), M. Auguste Sabatier dans sa *Philosophie de la Religion* (1897), ont affirmé, chacun suivant sa méthode, mais tous dans un même esprit, l'union nécessaire, l'origine commune de la religion et de la science. Ces trois livres, encore peu connus de la masse, difficilement acceptés par les universités, contestés par les églises, ont rencontré dans la jeunesse pensante une faveur toute spéciale. Leur grande originalité consiste à établir que, si les résultats des sciences sont en contradiction avec la partie

historique et dogmatique des religions, il n'y a pas pour cela d'exclusion nécessaire entre le sentiment religieux et l'esprit scientifique, car l'un et l'autre sont deux besoins éternels et inséparables de l'humanité.

L'Irréligion de l'avenir et les *Grands Initiés* sont deux maîtres livres tout brillants d'histoire, de poésie, de pensée; ils éclairent profondément la conscience religieuse moderne. *L'Esquisse d'une Philosophie de la Religion d'après la psychologie et l'histoire*, parue plus récemment, examine peut-être les diverses parties du problème avec une méthode et une suite plus rigoureuses. Ce beau livre, malgré la sévérité un peu abstraite de son architecture, a obtenu en France un succès tout à fait exceptionnel. Plusieurs éditions s'en sont succédé en moins d'un an; toutes les revues et la plupart des grands journaux l'ont discuté et commenté. Un tel succès n'est-il pas le témoignage éclatant qu'il y a dans ce pays une multitude d'âmes également lassées du dogmatisme et de l'incroyance, et qui aspirent à une vie religieuse réconciliée avec la culture scientifique? Nous inspirant de ces ouvrages, auxquels il faudrait joindre encore, pour être complet, la *Volonté de vivre*, de M. Victor Charbonnel, le *Règne de la grâce* et la *Crise morale*, de M. Maurice Pujol, nous allons essayer à notre tour de marquer l'attitude de la nou-

velle pensée française¹ en face de la religion et de la science.

II

Qu'est-ce qu'une religion? Autant que l'on peut répondre d'une manière simple à une question aussi complexe, la religion est l'ensemble des croyances et des pratiques qui affirment le rapport de l'homme à Dieu. Ces croyances et ces pratiques apparaissent absolues aux orthodoxes de chaque religion; mais, pour le géographe et l'historien, elles sont aussi relatives que le reste des œuvres humaines. Le bouddhiste, le juif, le catholique, le musulman, le calviniste, se croient en possession de la parole de Dieu: le sociologue voit ces diverses paroles se combattre, se détruire dans le temps et l'espace, et il en conclut qu'elles sont simplement des paroles successives de l'homme. Le rapport de Dieu à l'homme, qui est l'essence de toute religion, les orthodoxes le

1. Quand nous écrivons « la nouvelle pensée française », nous voulons dire par là que nous n'ignorons point les tentatives parfois grandioses faites par des penseurs d'autres races pour concilier à leur manière la Science et la Religion. Qui ne connaît, par exemple, les *Premiers Principes* d'Herbert Spencer, et le *Monisme* de Haeckel, sans oublier le récent ouvrage de Huxley?

voient du côté de Dieu, et le proclament infail-
lible, les critiques le voient du côté de l'homme,
et le déclarent illusoire.

Qui tranchera ce débat? La religion est-elle
une révélation de Dieu ou une illusion des
hommes? Serons-nous forcés de choisir? Exami-
nons ces deux attitudes de l'âme en face des reli-
gions : la foi orthodoxe et le scepticisme cri-
tique. Si nous ne trouvons de satisfaction ni dans
l'une ni dans l'autre, nous tenterons d'aller plus
loin.

Quelle que soit la religion que l'on considère,
elle se base pour ses adeptes sur le fondement iné-
branlable de la *communication directe avec Dieu*.
La révélation, le miracle, le dogme, sont les formes
historiques de cette communication : le corps des
prêtres, ou clergé, en garde le dépôt intangible.
La tradition, les Écritures et l'autorité de l'Église
attestent, pour les fidèles de chaque religion, le
caractère divin de leur foi. Dieu a révélé la vérité
à certains élus (prophètes, saints, apôtres); il l'a
confirmée par des prodiges surnaturels; il l'a for-
mulée dans certains enseignements immuables.
Les prêtres sont les représentants de Dieu :
ils ont charge d'enseigner la vérité révélée, et
de la faire pratiquer par l'humanité tout entière.

Que valent, du point de vue de la critique

moderne, ces affirmations des orthodoxies ? Remarquons d'abord qu'elles se contredisent. Si Dieu a révélé la vérité *absolue* aux bouddhistes, il n'a pu la révéler aux Hébreux, et réciproquement. Si la tradition catholique est la seule vraie, que devient la tradition musulmane ou la tradition grecque ? La coexistence des religions est un indice de leur relativité. Dieu est un, mais les religions sont plusieurs : si l'une d'elles a la vérité, toutes les autres sont dans l'erreur. Qui jugera ? A quels signes reconnaitrons-nous la bonne révélation, les miracles authentiques, les dogmes infaillibles ?

La révélation semble avoir été conçue dans tous les peuples primitifs à peu près de la même façon. C'est une communication directe et temporaire de Dieu aux hommes. Naïfs et craintifs comme des enfants, les hommes d'autrefois voyaient partout des signes matériels de la volonté des dieux. L'art d'interpréter ces signes matériels fut l'art religieux des *devins*. Les Hébreux entendaient la voix de Iaveh dans le tonnerre et le consultaient par l'Urim et le Thummim. Les Grecs évoquaient les morts, interrogeaient le vol des oiseaux, scrutaient les entrailles des victimes, écoutaient le bruit du vent dans les chênes. Toutes les législations, celles de Minos et de Numa comme celle de Moïse, apparurent dictées par les dieux. Les

faits importants de l'existence nationale (razzias militaires, conditions de la guerre et de la paix, génie des grands citoyens) étaient rapportés à l'action directe de quelque divinité. *Ainsi a dit l'Éternel* est la formule uniforme des lois mosaïques. Cette idée toute naturaliste de la révélation se spiritualisa dans le peuple hébreu et le peuple grec avec les prophètes. Chez eux, la révélation devint peu à peu intérieure et morale. Elle fut conçue comme l'esprit d'Iahveh ou de Zeus, entrant et agissant dans l'esprit de l'homme. L'homme saint (prophète, prêtre) devient un *possédé* des dieux : il n'est plus lui-même, il est la Voix de Dieu. Il *révèle* ainsi les pensées et les volontés divines. Ces pensées et ces volontés recueillies par la tradition, deviennent des révélations permanentes et historiques sous le nom de dogmes. Le catholicisme en arrive ainsi à soutenir que la révélation directe de Dieu s'étend à tous les dogmes et tous les miracles créés par l'Église à travers les siècles.

La psychologie et l'histoire ont peu à peu ruiné ces imaginations des peuples primitifs. C'est la peur, le désir et l'ignorance qui ont suggéré aux hommes d'autrefois l'idée de l'action directe des dieux. Ils leur ont attribué tous les phénomènes physiques et moraux dont ils ignoraient la cause, dont ils redoutaient les effets.

Les paysans de l'Europe en sont encore à cet état : ils rapportent à Dieu ou au diable la perte de leurs moissons, la mort de leurs enfants, les maladies de leurs bestiaux. La médecine contemporaine a aussi établi que les prophètes et pytho-nisses étaient des épileptiques, des hallucinés ou simplement des imaginations exaltées : c'est par un mirage d'ignorance tremblante que les anciens croyaient dans la voix de ces aliénés entendre la parole de Dieu. Enfin la critique et l'exégèse ont désagrégé le bloc jusque-là intangible des dogmes, elles en ont étalé les contradictions historiques, la genèse composite, les absurdités intellectuelles, elles ont prouvé leur origine purement humaine. Aucune religion ne peut prouver valablement les révélations naturalistes, oraculaires ou dog-matiques sur lesquelles elle se fonde. Toutes les révélations, se contredisant devant la raison, s'an-nulent.

L'idée de miracle, autre contrefort indispen-sable de toutes les religions, ne résiste pas mieux à l'analyse. Les anciens voyaient dans le miracle un fait contraire à l'ordre de la nature, et qui ne peut être produit que par Dieu. Leur ignorance des causes produisait leur terreur religieuse, et celle-ci leur faisait admirer des miracles dans l'éclair, dans le vent, dans les tremblements de terre, dans les maladies et les guérisons rares,

dans les épidémies et les fléaux. Les Hindous, les Égyptiens, les Grecs et les Romains eurent du miracle perpétuel une notion plus riche encore que celle des Hébreux; et cela se comprend sans peine, car leur imagination polythéiste leur suscitait des dieux partout. Au contraire, l'adoration d'un Dieu unique, plutôt intellectuel, jointe au caractère monotone de l'imagination juive, devait débarrasser la Bible de la végétation touffue des théogonies orientales et du merveilleux de la mythologie grecque.

Il y a donc eu des miracles dans toutes les religions, et loin d'être un privilège dans la religion judéo-chrétienne, ils y ont été moins nombreux qu'ailleurs. Dans cette religion même, les miracles sont tantôt attribués à Dieu, tantôt aux démons, de sorte que pour justifier un miracle, il faut tout d'abord prouver qu'il vient de Dieu et non du diable : ce qui revient à dire que la religion n'est point fondée sur le miracle, mais le miracle sur la religion. Ainsi semblent l'avoir compris Jésus et les premiers apôtres. Mais le moyen âge, revenant au paganisme par des chemins détournés, fit du miracle une preuve angulaire de la révélation divine et de toute la religion catholique. « Un miracle, dit saint Thomas d'Aquin, est ce qui est au-dessus et va au-delà de tout l'ordre de la nature créée. Or cela, Dieu seul peut le faire. »

A mesure que les sciences de la nature expliquaient plus de phénomènes jusqu'alors inintelligibles, les miracles se faisaient plus rares et leur idée devenait plus inacceptable. Aujourd'hui les religions ne font presque plus de miracles, et quand elles en font, elles semblent s'en excuser devant la science. La critique a démontré l'absurdité d'une multitude de miracles anciens : l'augure romain coupant un caillou avec son rasoir aussi facilement qu'il couperait une motte de beurre, le devin grec ordonnant aux vents de déchaîner la tempête, Josué arrêtant le soleil, etc., etc. Les théologiens modernes, embarrassés par ces miracles anti-scientifiques, ont prétendu les *accorder* avec la science en leur trouvant une explication *naturelle*. Ils ne se sont pas aperçus qu'expliquer ainsi le miracle, c'était le détruire. Trouver une raison au miracle, c'est le faire rentrer dans l'ordre des lois, c'est lui enlever ce caractère de surnaturel qui faisait son essence pour les peuples anciens. La vérité est qu'aujourd'hui le miracle, legs naïf des temps barbares, est pour tout esprit réfléchi une insulte à la raison et à Dieu lui-même. Comment concevoir un Dieu s'amusant à renverser l'ordre des lois que lui-même a établies, et contredisant par son caprice la majesté de sa création? Et comment la raison pourrait-elle invoquer, pour preuve de la bonté et de la vérité

divines, l'acte illogique et brutal qui briserait l'harmonieux accord de la pensée et de l'univers?

Non seulement la science a réduit à des lois naturelles ou vu s'évanouir tous les phénomènes soi-disant miraculeux, mais il est absolument chimérique d'attendre d'elle, dans l'avenir, la constatation d'un miracle quelconque. Devant les phénomènes étonnants qu'elle ignore — et elle les sait nombreux — la science n'a pas l'attitude du peuple : elle avoue son ignorance, mais elle proclame son devoir d'expliquer. Elle suspend son jugement, mais elle n'y renonce pas. Elle reconnaît le mystère, elle ne reconnaît pas le miracle. Pour elle, le mystère d'aujourd'hui, c'est la démonstration de demain. Aux yeux patients de la raison, toute nuit finit par devenir aurore.

Les prophéties et les dogmes par lesquels les églises religieuses ont toujours prétendu justifier leur empire, vaudront-ils plus devant la raison et la science, que la révélation et le miracle? Évidemment non. Les prophéties ne nous sont connues que par l'histoire : pour les vérifier, il faut leur appliquer la méthode historique. Or la critique des textes sacrés aboutit à démontrer ou bien que la plupart des prophéties n'ont aucune

authenticité et sont même postérieures à l'événement prophétisé, ou bien que ces prophéties ne se sont pas réalisées, ou encore qu'elles fourmillent d'impossibilités et d'absurdités.

Quant aux dogmes prétendus infaillibles, ils méritent une discussion plus approfondie, car nulle part on ne saisit mieux le caractère purement historique et relatif de toute religion.

Les Églises appellent *dogme* une ou plusieurs propositions doctrinales qui sont devenues, par l'effet des décisions de l'autorité compétente, objet de la foi et règle des croyances. Qui croit au dogme sans le discuter est *orthodoxe*; qui le discute est *hérétique*. Pour que le dogme soit infaillible, il faut qu'il soit divin. L'Église affirme donc que le dogme a été dicté par Dieu à ses représentants sur la terre et qu'ils en ont gardé le dépôt absolument pur. Pour preuves, elle invoque la révélation, la tradition et sa propre autorité. Nous avons vu tout à l'heure quel cas nous pouvions faire de la révélation. La tradition, qui n'est qu'un ensemble de témoignages, s'écroule devant la critique historique. Considérons, par exemple, l'Église catholique, et analysons la prétendue révélation de ses dogmes.

Nulle part, dans les évangiles grecs, postérieurs pourtant déjà au Christ, nous ne trouvons le mot *δόγμα* pris dans le sens de dogme : il est alors (dans

saint Luc, II, 1) un édit impérial d'Auguste. Le mot δόγμα ne commence à signifier règle de conduite religieuse qu'au II^e siècle après Jésus-Christ. Jusque-là les enseignements du Christ ont été appelés : ευαγγέλιον, λόγος τοῦ θεοῦ, ὁδός, etc., etc. Au II^e siècle le mot dogme prend le sens de commandement, précepte, et non encore de vérité doctrinale. Ce n'est qu'au temps de saint Augustin et de saint Athanase que nous le voyons exprimer les décisions des Pères, des Conciles et du Pape. A partir de ce moment, les dogmes deviennent la base de l'autorité ecclésiastique. L'Église ne se sépare plus du dogme, ni le dogme de l'Église.

Cela ne veut pas dire que le dogme et l'Église ne varient pas ; ils ne font que cela tout le long de l'histoire, en dépit de Bossuet. Chaque siècle, chaque concile réforment ou accroissent le dogme. Il évolue et se modifie avec les notions intellectuelles de l'humanité. Au IV^e et au V^e siècle, il est enrichi de toute la logique et de toute la métaphysique des alexandrins ; au moyen âge il est modelé à nouveau par les néo-platoniciens et les scolastiques ; au XVI^e siècle, il entre en lutte avec les découvertes astronomiques et maintient contre elles la cosmographie puérile des anciens ; au XVIII^e et au XIX^e, il est battu en brèche par l'exégèse et l'histoire, il se fige dans un *syllabus* doctrinal dont le couronnement est l'Immaculée Con-

ception de la Vierge et l'Infaillibilité du Pape.

Les dogmes de l'Église catholique sont des créations successives de l'intelligence humaine à travers l'histoire ; nous en pouvons aujourd'hui analyser les origines, fixer la date, critiquer le contenu, comme nous le faisons pour toute autre donnée humaine. Aucun de ces dogmes n'est dans l'Évangile du Christ, qui ne parlait que par conseils et par paraboles. Chacun d'eux, résidu de la controverse intellectuelle, l'a cristallisée et garde dans ce cristal la trace indiscutable de l'époque et des hommes qui l'ont vu naître.

Il en est de même pour toutes les autres religions. Leurs dogmes n'ont d'autre autorité que le passé vénérable dont ils sont l'héritage, et cette autorité, qui est aussi celle des lois civiles et des institutions politiques, n'a rien que de relatif et d'humain. Les dogmes sont l'élément intellectuel de toute religion : ils expriment l'état de culture des siècles où ils furent promulgués ; c'est ainsi que le dogme de la création du monde exprime les idées cosmographiques des anciens ; que celui de la Trinité exprime les idées métaphysiques des alexandrins, etc., etc. Il en résulte que les dogmes, expression figée des idées d'hier, sont toujours en contradiction avec la science, recherche libre des idées de demain. Et les Églises sont quelque peu naïves de s'imaginer que les

dogmes étoufferont jamais la science. Autant croire que les laves pétrifiées d'un volcan l'empêcheront de jaillir à nouveau des profondeurs de la terre vers le vaste ciel, à l'heure dite !

L'esprit moderne en arrive de plus en plus à considérer les bases divines de toute religion — révélation directe, miracles, prophéties, dogmes — comme des bases purement humaines. Les religions ne sont plus pour lui que des phénomènes historiques, au même titre que les législations ou les littératures. Elles en ont la grandeur, la poésie, mais elles en ont aussi le caractère relatif et caduc. Leur majesté est un peu celle des ruines. Elles ne sont plus la parole éternellement vivante de Dieu aux hommes, mais les paroles, à demi mortes déjà, des hommes vers Dieu.

Les Églises n'ont pas accepté ce point de vue de l'esprit moderne. Elles ont préféré se mettre en contradiction avec tout le progrès humain. Elles ont affirmé leur infaillibilité, elles ont mis leurs dogmes et leur origine au-dessus de toute discussion critique. Elles ont nié le droit de la raison à vérifier l'authenticité de leur relation avec Dieu. Contre l'hérétique et le savant, elles ont multiplié les bûchers, les tortures, les anathèmes, les excommunications. Elles ont abêti leurs fidèles plutôt que de céder sur aucun point. Mais en vain. Le flot inlassable de la vérité bat et mine

les vieilles forteresses. Rien ne peut l'empêcher de monter, de noyer à tout jamais les oppressions du passé.

III

Mais la vie s'échappe éternellement des tombeaux. L'esprit religieux n'est pas enseveli tout entier dans les religions mortes. Si les Églises ont tort de se prétendre infaillibles et immuables, la science positive n'a pas moins tort de nier l'avenir de la religion. Vouloir substituer la critique intellectuelle à la révélation dogmatique, c'est passer d'une erreur dans une autre, c'est remplacer l'intolérance de la foi par l'intolérance de la raison.

L'intelligence de l'homme ne peut atteindre l'absolu. Toute connaissance intellectuelle se résout en une contradiction : fini et infini, continu et discontinu, qualité et quantité, substance et phénomène, etc., etc. L'esprit est limité par sa propre nature, à ne concevoir l'univers et les autres esprits que d'une certaine façon, toujours la même. Et rien ne nous prouve que cette façon soit la bonne, puisque pour le prouver l'esprit devrait sortir de lui-même, ce qui est contradictoire. Nous ne concevons le monde extérieur que

sous les formes de l'espace et du temps, et pourtant nous savons que l'espace et le temps n'existent pas en soi; nous ne concevons les autres esprits que sous les catégories de la qualité, de la cause, et pourtant nous savons que ces catégories sont de simples créations de notre pensée. Il n'est donc pas sûr que les choses ni les êtres existent tels que nous les concevons. Notre intelligence enchaîne et lie une représentation de l'univers physique et intellectuel qui peut bien n'être qu'une illusion, si par aventure l'intelligence est un miroir déformé de la vie. Et cela, nous ne le saurons jamais par les seuls moyens de notre intelligence. Toute métaphysique basée sur des données purement intellectuelles est par avance condamnée à la stérilité. La raison humaine n'a le droit d'affirmer quoi que ce soit en dehors du relatif. Elle peut nier, au nom des sciences naturelles et de la critique historique, les révélations, les miracles, les prophéties, les dogmes; elle ne peut nier l'intuition directe de l'absolu, si cette intuition se produit ailleurs qu'en elle-même.

Les sciences de la nature sont encore moins autorisées que la philosophie critique à contester la réalité du sentiment religieux dans le cœur humain. Les méthodes de ces sciences sont précisément basées sur la raison; elles n'en sont que

des applications extrêmement restreintes, très sûres dans leur domaine, tout à fait impuissantes en dehors de ce domaine. La certitude des sciences de la nature est purement relative : elle n'est au fond qu'une fiction provisoire de l'esprit pour se guider dans le chaos des sensations. Mais qui donc a défini les définitions premières de chaque science? Qui en a démontré les axiomes, qui en a justifié les postulats? L'esprit scientifique ne peut se légitimer que par un blanc-seing donné à la raison et par un acte de foi dans l'harmonie du monde avec la pensée. Il n'a aucune autorité pour nier l'acte de foi religieux. Par leurs racines comme par leurs plus hautes floraisons, les sciences baignent dans l'inconnu et le mystère, et c'est précisément en face de cet inconnu et de ce mystère que se manifeste le sentiment religieux de l'humanité. Les sciences n'ont aucune prise sur les intuitions immédiates du cœur.

La critique historique elle-même, si elle a détruit le caractère infaillible et immuable des religions, n'a nullement atteint le sentiment religieux. Elle a témoigné au contraire de sa permanence et de son universalité à travers l'histoire. Tant de dieux divers et successifs nous attestent que l'homme croit invinciblement à Dieu. Partout, dans tous les siècles, sous toutes les latitudes, le même besoin de prier, d'adorer, de se sacrifier

s'est retrouvé au fond des fétichismes les plus barbares comme des cultes les plus idéalistes. C'est l'étincelle psychologique irréductible que l'histoire comparée des religions a peu à peu dégagée des cendres du passé. Loin de l'éteindre, elle la transmettra à l'avenir. Si les religions ne sont que les limitations ethniques de la religiosité humaine, elles peuvent périr plus ou moins vite comme tous les monuments humains, mais l'instinct religieux ne périra qu'avec l'humanité elle-même.

Qu'est-ce donc que ce sentiment religieux, père immortel des religions successives, et que ni la métaphysique, ni la science, ni l'histoire ne peuvent atteindre dans son essence?

IV

Plus profondément que l'Intelligence, créatrice de la philosophie et des sciences, réside en nous l'Intuition, créatrice de l'art, de la morale, de la religion. Une notion intellectuelle est toujours soumise à la contradiction et au relatif; une affirmation intuitive porte avec elle sa certitude et son absolu. Certitude purement subjective, absolu purement humain, mais certitude et absolu pour-

tant. Le premier des actes intuitifs est l'affirmation du moi par l'effort. Dès sa première sensation, dès sa première douleur, l'âme humaine réagit, s'affirme en face de l'univers. Cette affirmation est immédiate, échappe aux antinomies de la pensée, car la pensée n'est pas encore née. Une série d'actes de foi en la beauté, en la bonté, en la divinité, voilà les premières intuitions de l'homme, voilà les sentiments impérissables qui fondent l'art, la morale et la religion sur des assises plus intimes que les sciences ou la logique. Le poète, le héros, le saint connaissent cette révélation intérieure que les Grecs avaient nommée : *enthousiasme* (présence du dieu en nous).

L'intuition religieuse ne diffère pas, dans son essence, de l'intuition esthétique ni de l'intuition morale. Toutes les trois sont des *révélations intérieures et directes de l'absolu*, des actes de foi infrangibles envers le Divin.

Un sentiment immédiat de la misère de l'homme et du mystère de la vie, une peur qui s'achève en un élan, une affirmation de notre dépendance envers un Être qui nous dépasse, mais qui est en nous, tel est le caractère universel de l'intuition religieuse. Tout homme l'a sentie au plus profond de sa conscience, dans certaines heures solennelles de la vie. Toutes les religions du passé n'en sont que des symboles. La Prière

et la Sainteté sont les deux formes immortelles de la religion intérieure. Par la prière, l'homme fait un acte de foi dans la paternité de Dieu, il s'affirme en relation avec l'absolu; par la sainteté, il fait un acte de foi dans la justice de Dieu, il s'affirme en communion avec l'idéal. L'homme qui prie et le saint sont les deux êtres essentiellement pieux qui se retrouvent dans toutes les religions historiques, qui en font le sel et la flamme, et qui leur survivent parce qu'ils sont, à travers les générations, les témoins éternels de la présence de Dieu dans l'humanité.

Mais si l'intuition religieuse est antérieure à toute forme intellectuelle, elle ne se réalise qu'à travers notre vie mentale. L'âme humaine n'est pas divisée en compartiments fermés les uns les autres. Le sentiment est ce qu'il y a de plus profond en elle, mais il se mêle, dès qu'il se manifeste, à la sensation et à l'idée. Ainsi la source, restée vierge dans les ténèbres de la grotte, dès qu'elle jaillit au dehors, s'imprègne du sol et du ciel, en reçoit les empreintes et les images, jusqu'à ce qu'elle devienne un fleuve troublé, miroitant, oublieux de l'élan primitif sans lequel il cesserait pourtant de couler à chaque minute de sa vie nouvelle.

Toutes nos intuitions, celles de la religion comme celles de la morale et de l'art, se mani-

festent par des *signes* qu'elles doivent à la sensation et à l'idée. Elles perdent dès lors leur caractère d'absolu et deviennent relatives comme les images ou les raisonnements qui les traduisent. L'intuition du divin, l'élan de la prière, l'acte de la sainteté ne varient pas ; mais les symboles par lesquels l'homme a défini son Dieu, traduit sa prière, manifesté sa sainteté, ces symboles sont soumis à la loi du temps et de l'espace, de la qualité et de la quantité. Ils sont contradictoires, éphémères, sans cesse renouvelables, comme la raison et l'imagination des races. Ainsi les religions meurent, mais l'intuition religieuse ne meurt pas.

Les religions ne peuvent être ni infaillibles ni immuables, puisqu'elles ne sont que des symbolismes imparfaits et historiques. Il est même bon qu'elles meurent, si leur mort doit être une purification nouvelle de l'acte religieux. Quand les dieux anciens disparaissent, le Dieu intérieur en profite, seul Dieu qui soit immortel et cher au cœur de l'homme pieux.

V

A cette lumière, l'histoire s'éclaire. Les contradictions entre le passé et le présent, entre la foi et la raison, entre les religions et la science, se

dissolvent et s'évanouissent. Toutes les théories de la révélation, du miracle, de la prophétie, du dogme, fausses en tant qu'absolues, redeviennent vraies en tant que relatives.

Chacun de nous, quand il descend à ce que le poète appelle « la spirale du gouffre intérieur », peut y entendre cette voix impérieuse du divin que nos ancêtres croyaient entendre dans le fracas du tonnerre, dans le bruissement des chênes, sur les hauteurs consacrées. Pour ces hommes d'imagination primitive, et qu'épouvantait le mystère de la nature, la parole de Dieu au fond de leur cœur n'était qu'un écho de la parole de Dieu à travers les prodiges du monde. Moïse la recueillait sur le Sinaï, Tirésias l'écoutait dans le silence des bois sacrés. La critique historique nous apprend à ne voir dans ces communications directes avec Dieu que des symboles un peu grossiers. Mais elle ne détruit pas la révélation. Elle la ramène simplement du dehors au dedans, elle la purifie en la dépouillant de ses formes historiques.

Les miracles et les prophéties n'étaient que des symboles par lesquels les hommes d'autrefois matérialisaient la prière et l'idéal. Les miracles leur étaient une preuve que leur prière pouvait toujours être exaucée. Les prophéties leur étaient une preuve que Dieu ne les abandonnait pas, que

son règne viendrait. La science et l'histoire ont réduit à néant ces chimères, mais non l'esprit qui les avait créées. Nous n'avons plus besoin des miracles pour prier : l'univers scientifique, avec son double infini, nous est un miracle perpétuel, plus propre à éveiller notre foi religieuse que le cri de la corneille antique ou la halte du soleil sur le Nébo. Nous ne croyons plus que Dieu ait confié ses volontés expresses à Moïse ou à Mahomet ; mais nous croyons que certains génies supérieurs sont en communication avec le divin, nous croyons que ces inspirés ont des pressentiments intuitifs de l'avenir, nous croyons que poètes, savants, héros, saints, ils sont toujours, dans la mesure faillible de leur humanité, les prophètes de l'idéal, les annonciateurs de Dieu sur la terre. Notre notion du miracle et de la prophétie s'est spiritualisée : elle ne s'est pas éteinte.

Les dogmes eux-mêmes, si on les considère non plus comme les formules à jamais fixes de la vérité divine, mais comme les symboles sans cesse renouvelables de l'intelligence humaine en face de Dieu, reprennent une signification et méritent d'être recueillis par la libre pensée religieuse. L'erreur des Églises a été de vouloir figer dans une infailibilité divine ce qui n'avait été qu'une conception de tel ou tel théo-

logien dans tel ou tel siècle. La formule religieuse dépendra toujours de la culture intellectuelle, et les dogmes marquent historiquement cet état de culture. Ils représentent dans l'âme cette part de tradition nécessaire qui la rattache au passé sans l'y enchaîner. Ils sont l'idée de Dieu dans le passé. Ils ne commencent à devenir dangereux que du jour où ils nous sont imposés comme immuables. Il n'y a de vraie religion que la religion intérieure mais cette religion aura toujours besoin de s'exprimer dans des affirmations intellectuelles momentanées. Comme l'a si bien dit M. Sabatier, « il est des lampes mystérieuses qui ne brûlent que sous un globe d'albâtre. Vous pouvez en amincir l'enveloppe solide pour la rendre plus transparente. Prenez garde de la briser : aussitôt la flamme intérieure s'éteint et nous laisse dans la nuit. »

Ainsi, toute religion est un symbolisme, et n'a de valeur que comme symbolisme. C'est dire que toutes les religions sont respectables, mais qu'aucune n'est définitive. Une Église qui se prétend définitive est aujourd'hui sacrilège envers l'avenir de l'âme humaine comme envers la majesté de Dieu. Aucun symbole ne peut épuiser l'absolu, aucune religion ne peut enfermer Dieu. La liberté de critique et la tolérance universelle

deviennent les vertus nécessaires de tout esprit religieux comme de tout esprit scientifique. Être religieux, ce n'est plus être fanatique d'un fétiche et rêver la damnation de quiconque n'affirme pas comme soi ; c'est éprouver l'angoisse du Divin, et fraterniser avec quiconque la ressent à sa façon.

VI

Nul mieux que Jésus n'a dépouillé l'intuition religieuse de tout caractère métaphysique ou dogmatique. Nul n'a plus purement exprimé le jaillissement intime sous la double forme de la prière et de la sainteté. Nul n'a eu plus d'amour pour ses frères humains ni plus de confiance dans la paternité de Dieu. En vain l'alexandrinisme, la scolastique et la théologie ont empâté cette claire figure sous leur verbiage confus. L'essence du christianisme reste la religion de la vie intérieure, qui a trouvé dans l'Évangile son plus sublime symbole.

Le rôle de la critique historique et de la psychologie religieuse a précisément été de purifier la tradition altérée du Christ, d'écarter tout ce qui n'était pas lui, de nous rendre son inspiration dans toute sa simplicité. La figure de Jésus et son

enseignement survivront au catholicisme et au protestantisme. L'esprit chrétien ressuscitera, lui aussi, le troisième jour. Il lèvera la pierre des dogmes, il rompra le cercle des fanatismes, il illuminera à nouveau toutes les âmes librement religieuses.

Mais cette religion de la vie intérieure, bonne pour chaque individu, peut-elle suffire à une société? Peut-on concevoir une religion sans culte et sans cérémonie? Ne faudra-t-il pas toujours aux nations des symboles matériels de leur foi?

Nous croyons au contraire que la religion accomplira de plus en plus dans les consciences le même progrès que toutes les autres créations de l'âme humaine. En se spiritualisant, elle s'individualisera. Le fétichisme disparaîtra des âmes populaires pour faire place à une religion plus idéale. Cela ne veut pas dire que la religion perdra son caractère collectif. Elle restera toujours la communion de toutes les âmes en Dieu, mais les âmes communieront par ce qu'elles ont de plus intime, non par des pratiques tout extérieures et impersonnelles. Chaque homme, ayant retrouvé Dieu au plus profond de soi, n'aura plus besoin d'Églises ni de prêtres pour le prier et l'honorer.

La religion de la vie intérieure deviendra-t-elle la religion de la France? Mettra-t-elle fin

aux vieux fanatismes comme aux nouvelles intolérances ? Chaque conscience française pourrait-elle s'émanciper du cléricalisme ou de la franc-maçonnerie ? Cette grande nation, que divisent tant de sectes, atteindra-t-elle la communion de la libre pensée religieuse qui serait son principe supérieur d'énergie et de moralité ?

Nous pouvons d'autant mieux l'espérer que depuis cent ans la religion de la vie intérieure a été préparée et professée par quelques-unes des plus grandes âmes françaises. Jean-Jacques Rousseau, Lamartine, Lamennais, Michelet, Quinet, ont été les magnifiques annonciateurs de cette religion nouvelle. Plus près de nous, Ernest Renan, Jean-Marie Guyau, Édouard Schuré, Auguste Sabatier, lui ont donné une nouvelle force et une plus grande profondeur. C'est elle encore que proclament les jeunes idéalistes français, les Gabriel Sarrazin, les Paul Desjardins, les Victor Charbonnel, les Maurice Pujo, tant d'autres autour d'eux.

Récemment dans un discours prononcé en province, un transfuge de la pensée libre, qui tend de plus en plus à devenir dans notre pays le nonce laïque du pape, M. Ferdinand Brunetière affirmait « que les destinées de la France sont indissolublement liées à son catholicisme ». Nous croyons, nous, qu'aucune religion histo-

rique ne peut épuiser les destinées de la France.

Depuis trois siècles, la France n'a cessé d'émanciper l'âme humaine contre les oppressions du passé. Elle l'a d'abord émancipée par sa littérature, qui a empli tout le xvii^e siècle de son rayonnement; elle l'a ensuite émancipée par sa philosophie, qui a transformé la pensée européenne du xviii^e siècle; elle l'a enfin émancipée par ses actes, qui ont fait de la Révolution française une révolution humaine.

Voici qu'aujourd'hui la France veut achever son œuvre. Après la pensée libre, après l'action libre, elle proclame la foi libre. Après les droits de l'homme, elle affirme les droits de l'âme. Elle continue de dresser, en face de l'univers et de l'histoire, la statue complète de l'Homme Libre aspirant vers Dieu par toutes les énergies harmonisées de son être. Il n'est point d'idéal plus vivace pour une nation. Si la France veut et sait lui rester fidèle, nous ne craignons rien pour ses destinées.

TROISIÈME PARTIE

LES CRISES DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE

Beaucoup de braves gens s'apeurent que la France étale ses scandales comme d'autres peuples les cachent, avec ardeur et obstination. Cette publicité de nos hontes leur emplit l'âme d'un effroi indigné. Républicains par raisonnement, monarchiques d'instinct, ils ont voulu l'arbre de la liberté, et déjà les fruits de la liberté leur sont amers.

Le secret et le silence, sauf quand le souverain veut frapper de grands coups, sont nécessaires à une monarchie. Dans une république parlementaire, la parole publique est reine, et rien ne lui échappe.

Quand un seul individu incarne l'État et la loi, tout scandale qu'on divulgue est un crime de lèse-majesté. C'est exactement le contraire si quelques-uns gouvernent au nom de tous. Alors, tout scandale qu'on étouffe est un crime de lèse-démocratie.

Ceux qui s'étonnent de ne point voir la République française gouvernée par les procédés de

Nicolas II sont légion. Dès qu'un scandale vole sur les cent mille bouches de la presse, les adorateurs des « immortels principes » crient à l'anarchie, et réclament un Empereur. Ces naïfs n'avaient donc pas compris que les gouvernements parlementaires vivent aussi obligatoirement dans le tumulte que les autocraties dans le mutisme?

Quoi qu'en ait dit Taine, c'est un grand honneur pour la France d'avoir voulu fonder l'État sur la raison, et la Loi sur la liberté. A l'heure qu'il est, nous n'avons point d'autre conception de la conscience nationale. Nous aspirons sans cesse à plus de raison, à plus de liberté. Or, qui dit raison et liberté, dit recherche de la raison et recherche de la liberté. Il dit en même temps usage incessant, universel, de la Parole.

La parole volante ou écrite est le gouvernement des démocraties. Qu'est-ce qu'un parlement, sinon une parole régularisée? Qu'est-ce que la loi, sinon une parole fixée? Qu'est-ce que la presse, sinon une parole universalisée? Qu'est-ce que l'école, sinon la parole enseignée? Qu'est-ce, enfin, que l'opinion publique, sinon la parole des paroles, celle d'où toutes s'élancent et où toutes retombent?

La presse et l'école, voilà les nouveaux pouvoirs dirigeants de la France. Tous les autres

pouvoirs — parlement, armée, magistrature, bureaux — ne sont que des apparences de pouvoir quand on les compare à ceux-là. De plus en plus, dans notre pays, l'opinion publique et la loi seront ce que les auront faites l'école et la presse.

Il y a une crise de la presse et il y a une crise de l'école. Tout le monde le sait, et tout le monde en discute. La presse, l'école, nouveautés surgies ou imposées dans un vieux pays, n'ont pas eu l'influence prédite par les logiciens de la démocratie. Ce qui devait moraliser a corrompu, ce qui devait éclairer a faussé la vue, ce qui devait gouverner a affolé.

Les ennemis de la liberté ont beau jeu. Ils crient à la banqueroute. Ce qui peut n'être qu'une crise devient dans leurs bouches une agonie. Ainsi nous avons eu « la faillite de l'école et de la science ». Aujourd'hui, c'est le bilan de la presse qu'à toute force on voudrait déposer.

Gardons-nous de ces exagérations intéressées. Sachons voir en face les maladies de la conscience nationale. Ce sont pour la plupart troubles de croissance, non vices de nature. De bons diagnostics, scrupuleusement formulés, valent mieux que les malédictions des enterreurs à gages. A propos de chaque crise de l'organisme, multiplions enquêtes, expertises, contre-expertises. Que la

presse intellectuelle crée l'agitation publique autour des malaises publics. Les remèdes ne nous viendront ni d'un César ni d'une Église, mais d'une conscience plus aiguë de nos propres insuffisances.

I

La crise de la Presse.

I

Il y a, dans le moment où j'écris, 2 401 périodiques parisiens et 3 386 périodiques départementaux. Beaucoup de ces feuilles sont quotidiennes, et leur prix varie entre 5 et 20 centimes. Elles pénètrent partout; quelques-unes tirent à plus de 100 000 exemplaires, la plupart dépassent 10 000. Chaque jour, un Français ou une Française, même dans les basses classes, lit un journal au moins, le plus souvent deux, quelquefois trois ou quatre. A l'isolé (et les isolés sont nombreux dans nos civilisations grouillantes) son journal tient lieu de causeur et d'ami : il le lit pendant qu'il déjeune, ou à l'heure du coucher. Dans la famille, au café ou au cercle, partout où l'on se réunit, le

journal est le répertoire des causeries. C'est lui qui prépare les aliments dont la discussion se nourrira. Nul n'échappe à la pénétration du journal. Comme la poussière et comme le vent, il s'insinue dans les consciences les mieux fermées, il balaie incessamment les plus ouvertes, il crée une atmosphère sociale d'où personne ne peut s'évader. Il est devenu un tel besoin que sa privation constitue un châtement ignoré. Les prisonniers et les forçats lisent encore des journaux.

La toute-puissance du journal est dans ce fait qu'il ne commande jamais, mais qu'il suggère toujours. Le journal nous laisse libres en apparence, et l'on sait combien les Français sont jaloux des apparences de la liberté. Le journal nous asservit en nous laissant croire qu'il nous affranchit. Collégiens qui, loin du pédagogue et du père de famille, courez avec délices aux journaux de révolte ou de luxure; ouvriers d'usine, petits employés, soldats, qui cherchez dans vos feuilles favorites la haine du patron, de l'administration, du chef; intellectuels que le journal venge des oppressions sociales; ménagères amoureuses de feuilletons et de faits-divers; dites, pour vous tous, les colonnes étagées du journal ne sont-elles pas des fenêtres ouvertes sur la liberté et sur le rêve? Vous vous rebellez contre l'autorité immédiate; mais vous êtes les

esclaves de votre prétendu libérateur. Le journal insinue dans vos pensées les images d'où vos actions surgiront tout à l'heure. Protée humble et spirituel, il vous dompte en vous caressant. Chacun de vous, ô démocrates, est un roi cerné de courtisans : vos journaux ne vous laissent connaître de la vérité que ce qu'ils veulent, et, quand vous vous imaginez mener vos pensées, ce sont eux qui les mènent.

Bonne ou mauvaise, menteuse ou véridique, corruptrice ou justicière, la Presse, dans une nation libre, est toute-puissante. Elle est une manière de suffrage universel permanent et mobile, qui n'a pas d'autre appel que soi-même. Elle crée l'opinion publique, c'est-à-dire les mœurs; elle renforce ou détruit la famille et l'école; elle fait ou défait les renommées; elle renverse ou édifie les ministères; elle a même le droit terrible de la paix et de la guerre. Les hommes publics, écrivains, artistes, politiciens, fonctionnaires, sont à genoux devant son pouvoir multiforme et mystérieux. Nous l'avons vue interviewer un pape et des rois, préparer des alliances et des guerres, tenir l'office que remplissait hier la diplomatie. Les jours ne sont pas loin où un reporter valait plus qu'un ambassadeur, et où quelques directeurs de journaux contrepesaient un président de la République.

La Presse enveloppe l'École et le Parlement; elle les pénètre, elle va où ils ne vont pas, elle atteint et dirige les profondeurs de la conscience populaire, elle s'impose bon gré mal gré à l'élite. Contre sa royauté indéfinie et anonyme rien ne prévaut.

Quel usage la Presse a-t-elle fait de son omnipotence? L'avons-nous vue compléter l'école, informer le public, éclairer le gouvernement? S'est-elle donné pour mission d'être, d'une part, un bureau de renseignements exacts, et, de l'autre, un conseiller sincère du peuple? A-t-elle mis son honneur à régler l'opinion, à répandre la haute culture, à extirper les basses racines de l'instinct? S'est-elle entremise entre l'élite et la foule pour les concilier dans une même morale? A-t-elle été l'instrument de la raison et de la liberté contre le nombre et l'argent? A-t-elle répandu dans toutes les parties de la conscience nationale une respirable et lumineuse atmosphère?

Ou bien a-t-elle corrompu cette démocratie qu'elle devait purifier? Ne s'est-elle servie de sa puissance que pour tout dénaturer et tout avilir? A-t-elle, par la pornographie, détruit l'action de l'école et multiplié la débauche? A-t-elle, par les fausses nouvelles, dissous la confiance populaire et énervé l'énergie? A-t-elle, par la calomnie et

la diffamation, ébranlé l'autorité politique et découragé l'élite? A-t-elle, par le reportage judiciaire et l'imagination des feuilletonnistes, recruté, instruit l'armée croissante des jeunes criminels? A-t-elle, par le chantage et la menace, favorisé les flibustiers de toute marque, ruiné les trois quarts de la nation, terrorisé les parlements? Ne s'est-elle prostituée à l'argent que pour corrompre plus salement la foule, et n'a-t-elle pris les titres de la raison et de la liberté que pour les bafouer plus lâchement devant la ploutocratie et la démagogie?

A considérer notre presse française, il semble que cette seconde image soit plus vraie que la première. Un journal indépendant, qui ne vive ni de scandales, ni de diffamations, ni de la haute finance, un journal dont la parole et le silence ne soient pas tour à tour mis à prix, un journal qui soit également pur de pornographie ou de ploutophilie, nous n'en connaissons malheureusement plus. Les comptes du Panama et les affaires d'Arménie nous ont enlevé nos dernières illusions. Il est incontestable qu'aujourd'hui la presse française est aux mains des brasseurs d'affaires. Que diriez-vous d'un instituteur qui, pour mieux achalander son école, y adjoindrait une baraque de pitres, une petite Bourse, une escouade d'aigrefins, et parfois même une maison de tolé-

rance? C'est à peu près ainsi que notre presse française comprend son rôle d'institutrice de la démocratie.

Les exemples à l'appui de mon dire sont si nombreux, et si connus, que j'aurais quelque ridicule à les citer. Leur amas forme un fumier si redoutable que je préfère n'en point agiter à nouveau la puanteur universelle dénoncée.

II

Pourquoi la presse française en est-elle là? Comment expliquer une corruption si profonde et si rapide? Qui est responsable de cet état de choses?

On a bien vite fait d'accuser les journalistes. Mais qu'est-ce qu'un journaliste dans un journal? Un subordonné ou un ornement, pas plus. S'il est célèbre, on le met en vedette, on le laisse crier tant qu'il peut et comme il veut, on n'en brasse que mieux sous sa probité toutes les affaires douteuses. S'il est de second ordre, on lui impose dans ses chroniques l'esprit du journal. Les journalistes sont pour la plupart de très honnêtes gens qui ne savent pas, ou se résignent à ne pas savoir de quel argent ils sont payés. Ce n'est ni un paradoxe, ni une lapalis-

sade : sans les journalistes, le journalisme serait plus honteux qu'il n'est. Il n'y resterait que des lanceurs de fausses nouvelles et des maîtres chanteurs.

D'autres accusent le public. Tel public, disent-ils, telle presse. Le *Petit Journal* ne publierait pas tous les jours le détail de crimes ignobles, et la *Lanterne* ne publierait pas toutes les semaines des suppléments orduriers, si le public ne les réclamait avidement. La question est précisément là. N'est-ce pas la presse qui, par ses excitations, a créé le public? Le public est enfant et troupeau. Comme l'enfant et comme le troupeau, il se laisse entraîner plus vite au mal qu'au bien, parce que le mal demande moins d'effort que le bien. Prétendre que le public a corrompu la presse, c'est prétendre que les alcooliques ont créé le marchand de vin, ou que la fille séduite a séduit son corrupteur.

D'autres s'en prennent à la loi. La liberté de la presse est, selon eux, cause de tout le mal. Ils réclament la censure, qui sera impitoyable aux fausses nouvelles et aux mauvaises mœurs, et le cautionnement, qui sera une garantie d'honorabilité. Ils ne réfléchissent pas que la suppression d'une liberté entraîne celle de toutes les autres. Limiter la liberté de la presse, c'est instituer une police d'État sur l'opinion publique. C'est donc

nier le principe républicain, et revenir, par des chemins détournés, à la monarchie. Quant aux cautionnements, les plus gros seraient précisément fournis par la spéculation : où voit-on qu'il y ait là un signe de moralité? Si la censure et le cautionnement ont été brisés par la République, c'est qu'ils devaient l'être. Il n'y a pas de démocratie sans liberté de parler, d'écrire, de se réunir. Il faut d'abord que la presse soit libre; il faut ensuite qu'elle soit honnête. Les deux conditions, quoi qu'on en dise, ne sont pas incompatibles; mais la seconde ne vaut que si elle est précédée de la première. Il n'y a pas de moralité là où il n'y a pas de liberté.

Les causes profondes de la corruption de la presse ne sont ni dans son personnel, ni dans son public, ni dans sa liberté. La liberté permet le bien autant que le mal; le personnel et le public ne sont que ce qu'on les fait.

Ce qui les a faits, c'est la ploutocratie et le suffrage universel. Qu'importe que la presse soit libre de par la loi, si elle est domestique dans la société?

La presse n'est pas une entité qu'on puisse séparer des autres groupes de la nation. Les maladies dont elle souffre peuvent n'être pas dues à des causes locales, mais à une infection de tout l'organisme. Il semble bien que ce soit ici le cas.

Qui est-ce qui est à la tête des journaux? Des hommes d'argent. Qui est-ce qui alimente la caisse des journaux? Les grosses affaires d'argent. Quel est le but avéré des journaux? Gagner de l'argent.

La Presse contemporaine n'est pas responsable de sa propre corruption. Comme tous les autres organismes de la république, elle n'a qu'une liberté d'apparence, elle est en réalité l'esclave de l'Argent par le succès, et du succès par l'Argent.

Tant que les lois républicaines n'atteindront pas au cœur la Ploutocratie, tant que l'aristocratie pécuniaire ne sera pas remplacée par une aristocratie intellectuelle et morale, la presse continuera de tout subordonner aux besoins d'argent, c'est-à-dire que la corruption du journalisme ne fera qu'accroître la corruption nationale.

Nos législateurs ont prévu la liberté de la presse à l'égard du juge et du gendarme; mais ils n'avaient pas prévu l'esclavage de la presse à l'égard du brasseur d'affaires et du ploutocrate. Ils n'ont affranchi la presse des tutelles légales que pour mieux l'acoquiner aux domesticités sociales.

A cet état de choses y a-t-il des remèdes? Peut-on espérer que la Presse reprendra quelque jour dans ce pays-ci son rôle et son office légitimes?

Et comment cette reconquête de la Presse par l'élite intellectuelle et morale se pourrait-elle obtenir?

III

Nul ne conteste la nécessité d'une presse libre, mais tout le monde reconnaît la nécessité d'une presse responsable. Le pays veut une presse libre, car il sait que sans elle il pourrait dans les abus. Mais le pays veut une presse responsable, car il sait que sans elle il se décomposerait dans l'anarchie. Or notre presse paraît libre, et elle ne l'est pas; elle paraît responsable, et elle ne l'est pas. Elle est anarchique et tyrannique.

Notre presse paraît libre, et elle ne l'est pas. Elle paraît libre, si l'on entend par liberté le droit qu'a le premier venu d'imprimer quotidiennement du noir sur du blanc, et de vendre ce produit à tout venant. Mais elle n'est pas libre si l'on entend par liberté le pouvoir qu'a l'homme sincère d'imprimer publiquement son opinion. La presse est libre envers l'Etat, mais elle ne l'est pas envers l'argent. Protégé contre la police, le journaliste ne l'est pas contre le bailleur de fonds. En théorie, tout le monde est libre de fonder un journal; en pratique, ce sont des marchands de

papier et des brasseurs d'affaires qui le fondent, et le journaliste à leur égard n'a qu'une liberté négative, celle de ne pas écrire. Dès qu'il écrit, il leur obéit, il n'est plus libre.

Notre presse paraît responsable, et elle ne l'est pas. Elle paraît responsable, si l'on entend par là qu'un journal peut être traduit et condamné devant les tribunaux pour diffamation, chantage, outrage aux mœurs, provocation au crime, insulte aux fonctionnaires de l'État. Mais elle n'est pas responsable, si l'on réfléchit que le journal est représenté en justice par un gérant insolvable, que ni le capital des bailleurs de fonds ni la sécurité du directeur ne sont mis en cause, que la pornographie est tolérée et la diffamation acquittée par des jurys aussi incompétents que complaisants.

Liberté négative, responsabilité fictive, tel est, de l'avis unanime ¹, le régime actuel de la presse française. N'ayant que les apparences de la liberté, elle est anarchique; n'ayant que les apparences de la responsabilité, elle est tyrannique.

Dans la presse française, les hommes de pensée sont au service des hommes d'argent. Ils sont payés par eux, suggérés par eux, dirigés par eux. Quels sont ces hommes d'argent et ces hommes de pensée? Sauf de rares et honorables

1. Voir, à ce sujet, l'enquête instituée par *la Revue Bleue* sur *les Responsabilités de la Presse* (décembre 1897, janvier 1898).

exceptions, ce sont des individus douteux, intelligents mais immoraux, qui n'ont pu réussir dans d'autres professions, et qui se servent du journal pour s'enrichir et pour jouir. Le directeur d'un grand journal n'est le plus souvent qu'un *impresario* sans scrupule qui, pour son propre compte et pour celui de spéculateurs, recrute une troupe d'amuseurs publics. Ces amuseurs sont choisis sans autre loi que le bon plaisir de la direction. Ils se divisent en deux groupes : les chroniqueurs sont commis au soin de fournir des idées et des sensations au public ; les reporters ont la charge d'aiguiser et de satisfaire sa curiosité. Pour devenir directeur de journal, chroniqueur ou reporter, aucune garantie professionnelle n'est exigée : vous pouvez être bandit ou honnête homme, ignare ou lettré, cosmopolite ou patriote, cela ne regarde que vous ; si vous avez de l'argent et de l'audace, vous êtes journaliste. Un tel, qui hier faisait du reportage à 0 fr. 25 la ligne, devient, par le caprice de tel financier véreux, le directeur d'un des plus grands journaux de Paris. Cet autre, qui est pourri de dettes et plus taré qu'une fille, continue de régenter l'opinion. Etc., etc. La conscience des écrivains, dans un journal, n'est pas plus respectée que la vertu des actrices dans un théâtre.

La presse française est, de toutes les industries,

la plus ouverte et celle qui présente le moins de garanties morales. Or son rôle est précisément de suggérer et de diriger les mœurs. Qu'elle le veuille ou ne le veuille pas, elle les suggère, elle les dirige par l'autorité de la lettre imprimée, par l'imitation qu'elle propose, par la persuasion qu'elle insinue, par l'espèce de solidarité inconsciente qu'elle crée entre lecteurs du même journal. Un journaliste a plus d'action sociale qu'un magistrat, qu'un professeur, qu'un officier, et l'on n'exige de lui aucune des garanties que l'on exige de l'officier, du professeur, du magistrat. Le premier aigrefin venu peut s'improviser procureur de la morale publique.

Sous prétexte de liberté, la presse française est livrée à l'anarchie. Cette institutrice de la nation n'a guère plus de moralité qu'une racoleuse des rues au service d'un souteneur enrichi, et elle est à coup sûr moins surveillée. Avant tout, il faut gagner de l'argent. Si la publicité honnête vaut moins que le chantage, on emploiera le chantage; si la vérité attire moins que le mensonge, on mentira sur toutes les lignes; si l'écrivain obscène a plus de clientèle que l'écrivain honnête, on emplira le journal de pornographies variées; si l'appel aux passions, si la calomnie, si l'injure font monter le tirage on traînera dans la boue, on écorchera sans scrupule tous les

hommes publics. Le succès, qui donne au chroniqueur de la vanité, au reporter de l'importance, au directeur des billets de banque, le succès les absout de tout. Si la cour d'assises condamne parfois quelqu'un, c'est l'homme de paille insolvable et inconnu, le Chicaneau moderne, le gérant.

Cette presse a d'autant moins de scrupules qu'elle se sait sûre de l'impunité. La loi de 1881, timide et contradictoire, n'est presque jamais appliquée, et, quand elle l'est, elle n'atteint pas les vrais coupables. Le jury, ayant en face de lui le gérant, répugne à la comédie de condamner un irresponsable : il acquitte. Les particuliers, sachant que le journaliste n'est pas tenu à faire la preuve, sachant aussi les lenteurs défailtantes de la magistrature, hésitent, reculent, finalement renoncent à poursuivre. S'ils poursuivent, le point d'honneur les force à réclamer des dommages-intérêts dérisoires. Enfin les magistrats, apeurés par la crainte des représailles, découragés par les acquittements du jury, laissent tout dire et tout imprimer, les plus ignobles obscénités comme les plus infâmes calomnies. Il en résulte que la presse, n'ayant ni frein légal, ni règle intérieure, est devenue le pire des tyrans, le tyran anarchique.

Puisque notre presse n'est ni vraiment libre, ni vraiment responsable, tout notre effort doit

être de la faire telle. Le problème est d'affranchir les journalistes de toute servitude, en leur ôtant tout privilège.

En théorie, il est impossible de donner à la presse plus de libertés qu'elle n'en a, puisqu'elle les a toutes. Mais en pratique, elle est esclave de l'Argent. Peut-on l'en affranchir? Posé ainsi, le problème paraît insoluble: Si l'État intervient entre le bailleur de fonds et l'écrivain, la presse n'est plus libre; si l'État n'intervient pas, la presse est esclave. Dans les deux cas, c'est une fille soumise. Il n'y a donc pas de solution radicale au problème de la Presse libre. Tant que l'argent et les passions mèneront l'humanité, elles asserviront le journalisme. Mais l'on entrevoit certaines réformes partielles qui amoindriraient le mal en augmentant l'indépendance réelle de la presse.

Il faudrait d'abord que le premier venu (marchand de papier, financier véreux, reporter ou chroniqueur taré) n'eût pas le droit de fonder et de diriger un journal. Des garanties légales d'honorabilité, de capacité, de savoir, devraient être exigées du directeur du journal comme elles le sont du notaire, de l'avoué ou du pharmacien. Cette première mesure suffirait à purifier la direction des journaux d'une bande de forbans ou de barnums qui la déshonorent en battant monnaie avec l'honneur du pays.

Il faudrait ensuite que le premier raté venu des professions libérales n'eût pas le droit de s'intituler journaliste. Des garanties professionnelles, assurées par des concours et des scrutins sérieux, devraient être exigées du chroniqueur et du reporter comme elles le sont de l'avocat, du médecin, du professeur. Cette seconde mesure élèverait singulièrement le niveau du journalisme contemporain. Elle le débarrasserait de cette vermine de ratés sans talent ni caractère qui l'infectent et le discréditent.

Il faudrait enfin que les Associations de journalistes, au lieu d'être de simples groupements d'ordre matériel, devinssent une juridiction hautement morale, respectée par tous les membres de toute la presse. Une manière de « Conseil de l'Ordre » du journalisme réglerait les rapports entre le bailleur de fonds, le directeur et les rédacteurs du journal. Alors seulement, dans cette discipline acceptée, la liberté des consciences pourrait se maintenir.

Une loi sur la direction des journaux, une loi sur le recrutement des journalistes, une organisation professionnelle de la presse, voilà ce que le pays réclame. La presse ne sera moralement libre que le jour où elle ne sera plus anarchique.

On affranchirait encore la presse en précisant ses obligations. Les êtres les plus responsables

sont aussi les plus libres, et l'on ne demande point de comptes à une esclave. Nous devons travailler à définir les responsabilités légales et sociales du journalisme.

Il faut d'abord supprimer la comédie du gérant. Supposez qu'une bande de voleurs se syndique pour déléguer l'un d'entre eux — le plus pauvre et le moins habile — devant les tribunaux; supposez que ce délégué endosse tous les méfaits de la bande, et que les magistrats acceptent une pareille combinaison en ne jugeant que ce délégué : vous aurez une image assez exacte des rapports actuels de la presse et de la justice. Le gérant d'un journal, c'est son *délégué à la prison*. Hypocrisie tout à fait indigne d'une législation d'hommes libres !

Il faut atteindre les deux grands pouvoirs responsables du journal : le bailleur de fonds et l'écrivain. Il faut frapper le premier dans son argent et le second dans sa considération. Un grand magistrat, M. Cruppi¹, et un grand avocat, M. Poincaré, ont merveilleusement guidé l'opinion publique à cet égard. Il faut faire une loi qui, découvrant le capital anonyme des journaux, le frappe d'amendes énormes toutes les fois qu'il aura servi à de sales besognes. Il faut faire une

1. Voir le beau livre de M. Jean Cruppi : *la Cour d'Assises*, et principalement les chapitres VI et VII.

autre loi qui, démasquant le rédacteur anonyme des journaux, le frappe de déchéance toutes les fois qu'il se sera rendu indigne.

Il faut encourager les particuliers à poursuivre leurs diffamateurs, il faut simplifier et activer les moyens judiciaires de poursuite, il faut accorder des dommages-intérêts très forts. Les ruffians de la presse hésiteront alors à entreprendre les campagnes dont ils se rient aujourd'hui.

Il faut combattre énergiquement la pornographie et le reportage de cour d'assises ; il faut fermement punir le récit de scènes érotiques ou de crimes ignobles. Là encore, la forte amende pécuniaire et la déchéance corporative seront les armes légales.

Pas de lois préventives, mais des lois répressives. Liberté entière, mais entière responsabilité.

IV

Cet ensemble de mesures législatives, réclamé par toute l'élite intellectuelle, sera certainement, dans un délai plus ou moins long, présenté aux Chambres et voté par elles. Mais il ne sera efficace que s'il trouve une magistrature pour l'appliquer et un esprit public pour le soutenir.

A l'heure qu'il est, nos magistrats jugent mal la presse. Tantôt ils tremblent devant elle, tantôt ils la traquent en ennemis politiques. Fonctionnaires, ils sont pris entre les exigences du gouvernement et la peur des journalistes ; jurés, ils obéissent aux suggestions de leurs rancunes, de leurs passions populaires. Pour statuer sur les délits de presse, il faudrait, suivant la forte pensée de M. Cruppi, créer une juridiction spéciale, et la placer au-dessus de l'ignorance, de la peur, de l'esprit de parti. Un tribunal de la presse, composé d'autorités illustres prises dans l'élite de la presse et de la magistrature, présidé par un juge unique et inamovible, telle serait, semble-t-il, la juridiction idéale.

Ainsi organisée et disciplinée, munie de sa règle intérieure et de ses freins légaux, purgée de ses parasites infectieux, libre et responsable envers les particuliers comme envers l'État, la presse remplirait tout naturellement dans notre démocratie son double rôle d'informatrice et d'éducatrice.

C'est là un idéal sans doute, mais il est clair et atteignible. Pour le réaliser, il faut et il suffit que l'esprit public le fasse sien. Le jour où toute la nation réclamera une presse libre et responsable, cette presse s'établira d'elle-même.

Mais, dira-t-on, c'est là un cercle vicieux ; l'es-

prit public ne peut être modifié que par les journaux, et les journaux ne le modifieront pas dans le sens que vous désirez.

Nous reconnaissons la force de cette objection, mais elle ne nous accable pas. Heureusement, à côté de la presse à scandales, il y a encore une presse honnête, celle des Revues, qui peut prendre et a pris l'initiative d'une réforme. Et puis il y a le livre, il y a la conférence, il y a l'école, il y a les conversations des citoyens entre eux. Publicistes, avocats, hommes d'État, instituteurs, professeurs, c'est à vous de faire pénétrer ces vérités jusque dans les profondeurs de la conscience française. Une minorité qui défend énergiquement le vrai et le juste devient toujours majorité. Notre rôle, à nous, se limite à élaborer les mouvements d'idées qui réforment les mœurs et préparent les lois. Aux législateurs d'agir, aux magistrats d'appliquer, à la conscience nationale de sanctionner!

II

La crise de l'Enseignement universitaire : les prolétaires intellectuels.

Les nouvelles Universités françaises sont fières du chiffre toujours croissant de leurs étudiants. Elles mettent leur point d'honneur à l'augmenter, et c'est entre elles et les Universités allemandes une façon de sport à qui produira, dans ses statistiques annuelles, un plus fort total d'élèves. Il faut lire ¹ les livres de MM. Liard et Lavissee, les deux principaux architectes de notre enseignement supérieur, pour comprendre la sorte d'enthousiasme qui les a saisis devant le résultat de leur œuvre. Dans cette foule de jeunes Français qui assiègent amphithéâtres et labora-

1. Lavissee, *Questions d'enseignement national; Études et Étudiants; A propos de nos écoles.* — Liard, *Universités et Facultés; l'Enseignement supérieur en France.*

toires, ils saluent les pionniers, les servants de la Science. Plus leur nombre sera grand, plus la Science sera vivace. Et, comme enivrés de la grandiose abstraction que serait une Université purement scientifique, ils saluent les recrues sans cesse débordantes de la jeunesse intellectuelle, ils acclament en elle l'élite qui régénérera la France. Entendent-ils la rumeur, sourde mais formidable, de tous ceux que l'Université déçoit, qui lui doivent plus d'élévation pour tomber dans plus de misère, et que de toutes parts l'on commence à nommer *les prolétaires intellectuels*?

I. — DÉFINITION ET CARACTÈRES DU PROLÉTARIAT INTELLECTUEL FRANÇAIS

Quand le prince de Bismarck fit entendre pour la première fois cette alliance de mot : *le prolétariat des bacheliers*, l'on fut bien près de n'y admirer qu'une boutade du terrible ironiste. Aujourd'hui c'est *prolétariat des licenciés*, et même des *agrégés*, qu'il faudrait dire. Il n'est plus, en France ni en Allemagne, de grade universitaire, si élevé qu'il soit, qui mette à l'abri de la misère, ou tout au moins de la gêne, plus torturante parfois que la misère.

Jusqu'à ces dernières années, il semblait que

le mot *prolétariat* dût s'appliquer seulement à des ouvriers travaillant de leurs mains. Un prolétaire, c'est l'homme qui, vivant de son seul salaire, n'arrive pas à vivre avec ce salaire, et se trouve à la merci d'une maladie, d'un renvoi, d'un chômage, d'un accident, d'une perte d'argent quelconque. Pendant longtemps, les seuls prolétaires furent des ouvriers d'industrie, de petits employés de commerce, des fermiers paysans. Le privilège des professions libérales fut précisément d'ignorer ce prolétariat. Elles eurent leurs *bohèmes*, leurs *déclassés*, leurs *réfractaires*. Mais les prolétaires intellectuels n'existaient pas, sauf peut-être une petite troupe d'hommes de lettres besogneux.

Des étudiants qui n'étudient pas; des fils de famille qui s'amuse avec des grisettes; des excentriques qui, mangeant en trois jours leur pension d'un mois, narguent la misère le reste du temps; des fous et des niais qui trouvent drôle de vivre à l'envers et de prendre leur jeunesse comme une farce; des fainéants sans talent ni volonté, ayant la chance que leurs pères aient amassé l'argent qu'ils gâchent; de médiocres plaisantins qui feront de médiocres hommes sérieux : voilà Rodophe, voilà Schaunard, voilà Colline, voilà les Bohèmes de Murger ¹, espèce

1. Henri Murger. *Scènes de la Vie de Bohème*.

absolument disparue de la jeunesse d'aujourd'hui, qui n'a plus de réalité (à supposer qu'elle en ait jamais eu) que sur les planches de la Comédie-Française.

« Une race de gens qui ont juré d'être libres ; qui, au lieu d'accepter la place que leur offrait le monde, ont voulu s'en faire une tout seuls, à coups d'audace ou de talent ; qui, se croyant de taille à arriver d'un coup, par la seule force de leur désir, au souffle brûlant de leur ambition, n'ont pas daigné se mêler aux autres, prendre un numéro dans la vie ; qui n'ont pu, en tout cas, faire le sacrifice assez long, qui ont coupé à travers champs au lieu de rester sur la grand'route, et s'en vont maintenant battant la campagne, le long des ruisseaux de Paris »¹, voilà les Réfractaires, définis par Jules Vallès.

Des hommes riches, indépendants, instruits, qui, par leur paresse, leurs vices ou leurs crimes, se laissent glisser de l'aisance à la misère, de la liberté à la servitude, qui peu à peu roulent jusqu'aux pires cercles de l'enfer social ; des individus qui s'enfoncent dans la boue, même s'ils sont nés dans la pourpre ou dans l'or ; le déchet éternel de toutes les aristocraties et de toutes les bourgeoisies ; d'incorrigibles rebuts

1. Jules Vallès, *les Réfractaires*, p. 5.

humains qu'une attraction aussi fatale que la pesanteur ramène sans cesse aux plus bas fonds de la société; des millionnaires qui finissent mendiants, des notaires qui finissent forçats, des professeurs qui finissent chiffonniers, des propriétaires qui finissent balayeurs; voilà les déclassés, tous ceux que Balzac et Dickens ont peints, en traits inoubliables, dans leurs Comédies Humaines.

Bohèmes, réfractaires, déclassés, — ce sont encore des bourgeois. Bourgeois en marge de la bourgeoisie, conspués et reniés par elle, mais bourgeois. Il leur suffira d'une chance, d'un repentir, d'une concession, pour rentrer dans le rang. Ils n'étaient des prolétaires que par accident, et ils ne seront jamais que cela, dussent-ils ne pas se relever et finir dans la déchéance totale.

Mais il y a des hommes qui sont nés pauvres, fils de paysans, d'ouvriers, de petits employés, de hauts fonctionnaires sans fortune, — des hommes qui sont laborieux, rangés, qui ont acquis un savoir considérable à force de travail et de privations, des hommes qui demandent à entrer dans les cadres sociaux avec le bénéfice de leurs grades universitaires, des hommes enfin qui ne sont ni des bohèmes, ni des réfractaires, ni des déclassés, mais bien au contraire des enrégimentés, des soumis, des aspirants bourgeois, — et qui

finissent par être des candidats à la faim. Ces hommes-là, ce sont les Prolétaires Intellectuels.

Ils ont demandé à leur instruction de les nourrir, et leur instruction ne les nourrit pas. Ils ont voulu s'affranchir par les professions *libérales*, et elles les ont enchaînés dans des métiers *serviles*. Bacheliers, licenciés, agrégés, ces fils de prolétaires sont restés prolétaires comme leurs pères les paysans, les ouvriers ou les employés, avec cette simple différence qu'ayant cru devenir des hommes libres, ils se sentent plus esclaves.

L'antithèse est vive, mais elle est vraie. Il y a un prolétariat des classes libérales, qui grandit chaque année, en Allemagne, en Italie, en Norvège, aussi bien et même mieux qu'en France. Me restreignant à ma patrie, je vais essayer d'analyser ce phénomène social nouveau, d'en indiquer l'étendue, la nature, les causes, et, si possible, les remèdes.

II. — STATISTIQUE

DU PROLÉTARIAT INTELLECTUEL FRANÇAIS

Si le prolétaire intellectuel est celui qui, né sans fortune, ne vit pas de la profession libérale qu'il remplit, il importe de savoir quel minimum de salaire il faudrait à cet homme pour vivre sans

misère. De toute évidence, ce minimum varie avec la profession, les charges de famille, la résidence. Il y a des professions, comme celles d'avocat ou de médecin, qui exigent plus de dépenses générales que celles de professeur ou d'employé. A Paris et dans certains grands centres, la vie est moitié plus chère que dans les petites villes ou les campagnes. Enfin un célibataire peut se passer à moitié moins qu'un père ou un soutien de famille. Il est donc impossible d'établir une moyenne fixe du salaire minimum pour l'ensemble des professions libérales. Dans chacune d'elles, nous retrouverons cette moyenne plus ou moins relevée.

1° *Le prolétariat des médecins* ¹. — Il y a, dans toute la France, de 12 à 13 000 médecins, dont 2 600 à Paris et 10 000 en province.

Pour les médecins parisiens, voici la liste approximative des salaires :

5 à 6	gagnent environ entre	200 000	et	300 000	francs.
10 à 15	—	—	100 000	150 000	—
100	—	—	40 000	100 000	—
300	—	—	15 000	40 000	—
800	—	—	8 000	15 000	—
1 200	gagnent au-dessous de	8 000	francs.		

1. La plupart de ces renseignements nous ont été fournis par M. Brouardel, doyen de la Faculté de médecine de Paris à qui nous exprimons nos vifs remerciements. On consultera

Ces 1 200 médecins, c'est-à-dire la moitié du nombre des médecins de Paris, peuvent être des prolétaires intellectuels, s'ils n'ont pas de fortune personnelle. Et c'est le cas de beaucoup d'entre eux.

Que deviennent-ils? Ils se rejettent sur un *exercice louche* de leur profession. Les uns se font *rabatteurs* pour grands médecins ou grands chirurgiens; les autres se font *pourvoyeurs* de policliniques équivoques (affaire Boisieux-La Jarrige); d'autres s'associent à des pharmaciens pour écouler des spécialités coûteuses et inutiles; d'autres encore sont « médecins d'urinoirs », c'est-à-dire de maladies secrètes; les derniers meurent littéralement de faim, comme ce malheureux Dr Laporte, qui gagnait 100 francs par mois, lorsque la justice lui mit la main dessus. Ceux-là sont mûrs pour les asiles de nuit.

En province, sur 10 000 médecins, 5 000 au plus gagnent convenablement leur vie. Les 5 000 autres ne sont pourtant pas des prolétaires comme leurs confrères pauvres de Paris. Les mœurs inquisitoriales de la province permettent difficilement aux médecins interlopes de s'accli-

aussi avec fruit une étude de M. Paul Tissier, interne des hôpitaux et président de l'association des étudiants de Paris, sur les *Études médicales* et leur recrutement, dans l'*Université de Paris* de novembre 1897.

mater. On en trouve très peu. Ceux qui ne gagnent pas leur vie se rabattent sur le mariage, quand ils peuvent, et peu à peu deviennent cultivateurs, industriels, rentiers, suivant la dot qu'ils ont épousée. Quelques-uns se jettent dans la politique et finissent à la Chambre. (Il y a une moyenne de 80 médecins dans le Parlement français.)

Les universités fournissent environ 1 200 docteurs en médecine par année. La durée d'exercice pouvant être en moyenne de vingt à vingt-cinq ans, il en résulte qu'il y a une *surproduction du double* pour chaque année, puisque 600 à 700 places seulement deviennent vacantes. Je laisse au lecteur le soin de tirer des conclusions sur l'avenir prochain de la carrière médicale en France.

2° *Prolétariat des pharmaciens.* — Depuis quelques années, la situation des pharmaciens, surtout à Paris, n'est guère meilleure que celle des médecins. Le nombre des pharmacies a presque doublé. Dans le département de la Seine, il est à l'heure actuelle de 1 400 à 1 500 environ. Une quinzaine font de grandes recettes, mais représentent un capital énorme, 500 autres font de bonnes affaires, 200 à 300 vivent péniblement. Et enfin les autres, c'est-à-dire *près de la moitié* (700 à 800), changent constamment de main et

font faillite. Si l'on réfléchit que l'École de Pharmacie distribue environ 225 diplômes par an, on se demande où s'arrêtera cette surproduction dans l'impuissance. En province, la situation des pharmacies est meilleure sans être très brillante, mais dans les grandes villes elle est très sensiblement la même qu'à Paris.

Les étudiants en pharmacie sont d'origine très modeste; ils travaillent pendant leurs sept années d'étude. Souvent, lassés de ce long labeur préparatoire, et sans ressources suffisantes, ils restent simples élèves-gérants dans de grandes maisons. Beaucoup de jeunes pharmaciens n'ayant pas réussi en font autant, ou deviennent employés de drogueries, placiers de produits chimiques, etc.

L'encombrement de la carrière et la nécessité de vivre d'expédients ont créé une classe de commerçants-pharmaciens qui ne recule pas devant des falsifications ou des fraudes parfois terribles, puisqu'il s'agit de la santé publique¹.

3° *Prolétariat des avocats et des magistrats.* — A Paris, sur 3 000 avocats inscrits, il n'y en a pas 200 qui gagnent au-dessus de 10 000 francs par an. Une cinquantaine au plus dépassent 50 000 francs.

1. Nous devons ces renseignements à l'obligeance de M. Perrot, chef des travaux micrographiques à l'École supérieure de Pharmacie de Paris.

En province, la proportion relative est la même. A ne considérer que les chiffres, la profession d'avocat est celle où il devrait y avoir le plus de prolétaires, puisqu'un sur douze seulement gagne de quoi vivre. Mais il n'en est rien. La plupart des avocats appartiennent à des familles riches ou aisées, et leurs revenus les dispensent de vivre de leur salaire. On est « avocat à la Cour » un peu comme on est membre d'un club, par snobisme ou par convenance. Un des plus éminents jurisconsultes de Paris, M. Gaston Mayer, m'affirmait qu'un jeune homme absolument sans fortune ne pouvait arriver à se créer une situation au Palais, à moins d'exception infiniment rare. Quelque talent que l'on ait, on ne commence à trouver des affaires lucratives que vers trente-deux ou trente-cinq ans, et jusque-là, c'est-à-dire pendant dix ans au moins, *il a fallu vivre sans rien gagner*.

Il n'y a donc pas, à proprement parler, un prolétariat des avocats. Mais beaucoup de jeunes gens pauvres, qui ont pris le titre d'avocat, versent dans la politique, le journalisme, ou le répétitorat du droit. Ils y vivent péniblement, mêlant les leçons mal payées aux plaidoiries à bon marché, les conférences sociales aux articles de combat, à cheval sur le palais, le conseil municipal, le parlement et la presse, déjà célèbres et endettés, véritables prolétaires de la parole et de la plume.

La majorité des magistrats ont de la fortune ou épousent des femmes bien dotées. Les salaires de début sont peu élevés (de 3 000 à 4 000), mais ces salaires ne sont qu'un appoint dans l'ensemble des revenus. Il y a pourtant une classe de magistrats qui forme un véritable prolétariat : ce sont les juges de paix. Presque tous licenciés ou docteurs en droit, presque tous sans fortune, ils sont payés entre 1 800 et 3 000 francs, et végètent misérablement entre la bourgeoisie et le peuple, dans une situation matérielle peu conforme à l'autorité morale que la loi leur confère.

4° Prolétariat des professeurs et des instituteurs.
— Les jeunes gens qui se destinent à l'enseignement sortent, pour la plupart, du peuple ou de la petite bourgeoisie. C'est dire qu'ils n'ont à peu près aucunes ressources personnelles. Ils ont été élevés comme boursiers dans les lycées de l'État ou les écoles normales primaires. Ils ont passé leurs examens ou préparé leurs concours dans les universités. Comment l'Université les nourrit-elle ?

Un professeur de collège gagne entre 2 000 et 3 000 francs par an. Un professeur de lycée gagne entre 3 500 et 5 000 francs. S'il est célibataire, il peut vivre avec ce traitement. Mais s'il est marié à une femme sans fortune, il sera dans la gêne per-

pétuelle. Il lui faudra donner des leçons particulières, souvent à bas prix, et au détriment de sa santé. Il y a environ 3 000 professeurs de collège et 3 600 professeurs de lycée. De plus en plus, ces professeurs sont licenciés, agrégés, et même docteurs. L'accroissement inouï des étudiants dans les Facultés des Lettres et des Sciences depuis 1870 (voir notre tableau, p. 209) a très vite amené ce résultat. Aujourd'hui la pléthore des licenciés et des agrégés est telle que la plupart d'entre eux se rejettent sur le répétitorat, autrefois méprisé.

Les maîtres-répétiteurs des lycées et collèges sont au nombre de 2 600 environ; 600 à 700 d'entre eux sont licenciés, et aujourd'hui chaque poste de répétiteur est convoité par 10 licenciés. Les maîtres-répétiteurs sont assimilés pour le traitement aux professeurs de collège, c'est-à-dire qu'ils gagnent entre 2 000 et 3 000 francs par an. Ils arrivent à la 1^{re} classe de leur grade (3 000 francs) vers quarante et un ans, tandis que les professeurs de collège n'arrivent à cette même classe que vers quarante-six ans. C'est une question de savoir si le professeur de collège, astreint à 25 heures de cours et à la correction des copies, n'est pas plus surmené que le maître-répétiteur, astreint au service de dortoir, de promenade et d'études. Il semble que la situation des répétiteurs soit meilleure que celle des professeurs de collège,

car on en trouve à peine 2 sur 7 qui consentent à devenir professeurs ¹. Le répétitorat est devenu aujourd'hui une carrière où l'on se marie, où l'on prend ses grades et même sa retraite. Inutile de dire que cette carrière est un véritable prolétariat.

Les universités créent chaque année 200 agrégés et 500 licenciés pour deux ou trois cents places vacantes. Le surplus, sauf une petite minorité d'amateurs, forme la double armée parisienne des professeurs libres ou précepteurs, et des reporters ou journalistes. Un professeur libre peut gagner en moyenne 4 000 à 5 000 francs par an. Mais beaucoup n'atteignent pas ce chiffre. Cette carrière est très fatigante, très aléatoire, et ne va pas sans une certaine domesticité. On peut évaluer à 3 000 le nombre des professeurs libres et précepteurs qui arrivent à vivre de leur profession.

L'enseignement primaire n'est qu'un immense prolétariat ². Sur les 150 000 instituteurs et institutrices qui le forment, 100 000 au moins sont

1. Pour plus de détails, lire le *Journal Officiel*, séance de la Chambre des Députés du 22 mars, discours de MM. Mirman et Rambaud.

2. Ce paragraphe sur le prolétariat des instituteurs a soulevé de vives polémiques dans toute la presse de l'enseignement primaire. Ceux de mes lecteurs qui voudraient les connaître, les retrouveront dans les *Annales politiques et littéraires* de février-mars 1898 (articles de M. Francisque Sarcey et ma réponse) et dans le *Manuel général de l'instruction primaire* (article de M. Ferdinand Buisson et ma réponse, mars 1898).

dans une gêne très voisine de la misère. Les traitements des adjoints et adjointes varient entre 900 et 1 500 francs ! Les directeurs et directrices gagnent plus (1 800 à 2 400), mais la plupart sont mariés, et alors... Malgré tout, la concurrence pour l'obtention des places est effrayante, surtout à Paris et dans les grandes villes. Pour 150 places vacantes environ dans les écoles de la ville de Paris, il y a une moyenne de 8 000 candidats, soit 50 candidates pour une place ! (Lire l'*Institutrice de Province*, de Léon Frapié, et, avec beaucoup de réserves, les *Femmes qui enseignent* de Maurice Talmeyr, dans la *Revue des Deux Mondes*, du 1^{er} juin 1897.) Que devient ce déchet énorme de candidats et candidates ? Il contribue à grossir le prolétariat des grands magasins, et aussi, hélas ! celui de la prostitution parisienne sous toutes ses formes.

5° *Prolétariat des ingénieurs*. — Il est incontestable que l'État fabrique dix fois plus d'ingénieurs que la société n'en a besoin.

L'École Polytechnique, qui offre une moyenne annuelle de 1 300 candidats pour 250 places, produit environ 20 ingénieurs par an. Ces privilégiés de la profession débutent à 2 400 francs, sont sûrs d'être casés, bénéficient de la confrérie, et se marient presque tous assez richement. Quelques-uns pourtant,

sortis de familles pauvres et pauvrement mariés, végètent dans l'industrie privée, et finissent parfois dans la gêne, quand les maladies s'en mêlent.

L'École Centrale produit 200 ingénieurs par an; les différentes écoles d'ingénieurs de Lille, Marseille, Lyon, etc., etc., produisent environ 350 ingénieurs; les écoles d'Arts et Métiers 250 à 280. Soit un chiffre annuel de 800 à 900 ingénieurs, dont beaucoup sont sans fortune. Que deviennent-ils? Les Ponts et Chaussées et les Compagnies de chemins de fer en écrèment une petite partie. Les autres se casent dans l'industrie, quelques-uns y font des fortunes, mais beaucoup sont très mal payés. Dans la maison Lebaudy, les ingénieurs chimistes gagnent 1 200 francs par an, et l'ingénieur-chef de laboratoire (point *maximum*) a seul un traitement de 5 000 francs! La moyenne du salaire d'un ingénieur débutant dans l'industrie est entre 2 000 et 4 000 francs. Il gagne donc moins que certains ouvriers d'élite. Il y a encore l'*ingénieur-chemineau* qu'on loue à la saison, dans les huileries de navette par exemple, et qui chôme une partie de l'année; il y a le des-sinateur au rabais, le répétiteur d'institutions préparatoires aux écoles ¹, etc., etc.

1. Un de nos jeunes romanciers, M. Édouard Estaunié, l'auteur de *l'Empreinte*, qui est lui-même ingénieur des télégraphes, prépare un roman social sur le prolétariat des ingénieurs.

6° *Prolétariat des officiers.* — Jusqu'au grade de commandant, l'officier, s'il n'a aucune fortune et s'il est marié, est un prolétaire, en ce sens que son traitement est presque inférieur à ses dépenses. Un sous-lieutenant gagne par an 2 300 francs ; un lieutenant 3 000 francs ; un capitaine 3 800 francs. Le point d'honneur et la fréquentation forcée de collègues plus riches obligent l'officier pauvre à des frais assez élevés. Aussi beaucoup font des dettes ou mènent une vie misérable. Aujourd'hui, un capitaine de trente-deux ans risque, avec l'encombrement des cadres, de prendre sa retraite comme capitaine ou commandant tout au plus. Il aura végété toute sa vie entre 3 000 et 4 000 francs par an, et, lorsqu'il sera vieux, il aura pour lui et les siens une retraite de 2 000 francs, ce qui est vraiment bien peu pour un officier supérieur. Il y a là une situation honteuse et dangereuse pour la démocratie française.

7° *Prolétariat des grandes administrations.* — Les étudiants en droit ou en lettres qui n'ont pu trouver place dans la magistrature, le barreau ou l'enseignement, se rejettent en masse sur les grandes administrations de l'État (ville de Paris, ministères, assistance publique, postes et télégraphes, enregistrement, etc., etc.) et sur les grandes administrations privées (compagnies de chemins

de fer, compagnies d'assurances, Crédits foncier et lyonnais, Banque de France, banques, etc., etc.). Ces diplômés font une véritable invasion de candidats autour des emplois vacants, et ceux qui réussissent, bien que dans la proportion moyenne de 1 sur 40, sont encore une imposante armée. On peut évaluer à 25 000 le nombre de petits fonctionnaires de toute sorte (expéditionnaires et commis-rédacteurs), pourvus de titres universitaires, qu'emploient l'État et les particuliers. On conçoit que nous ne passerons pas en revue, même sommaire, leurs diverses légions. Leur type se reproduit d'ailleurs avec une régularité quasi mathématique dans toutes les administrations publiques ou privées. Prenons l'une d'elles, la Préfecture de la Seine ¹, elle nous donnera la mesure exacte des autres.

A la Préfecture de la Seine, il y a dans les divers services (mairies, hôtel de ville, assistance publique, etc.) environ 1 600 employés, qui se divisent en deux catégories : les *commis-expéditionnaires* et les *commis-rédacteurs*. Les commis-expéditionnaires, chargés spécialement des écritures à copier, sont au nombre de 1 000 environ, et sont payés de 1 800 à 3 900 francs par an. Les

1. Nous devons la plupart de ces renseignements à l'obligeance de M. Sazerac de Forges, ancien chef du cabinet de la Préfecture de la Seine.

commis-rédacteurs sont à peu près 650, et gagnent de 2 700 à 3 900 francs. En 1896, dans les services de la Préfecture, pour 40 places d'expéditionnaires à 1 800 francs, il y a eu 2 300 candidats, soit 40 candidats pour une place, et la plupart de ces candidats étaient bacheliers ou licenciés en droit. La même année, pour 60 places de commis-rédacteurs à 2 700 francs, il y a eu, dans un concours plus difficile que celui d'expéditionnaire, 800 candidats pour 40 places, soit 20 pour 1, et la plupart de ces candidats étaient licenciés, ou même docteurs en droit. A l'Assistance publique, il y a eu, en 1889, 250 candidats pour 8 places d'expéditionnaire à 1 500 francs. Et dans tous les ministères (intérieur, finances, commerce, instruction publique, etc., etc.), dans toutes les compagnies de chemins de fer, de banque, ou d'assurances, la même proportion se retrouverait...

Il est certain que des traitements de 1 800 à 3 000 francs sont à peine suffisants pour un célibataire et tout à fait insuffisants pour une famille. A moins donc que l'employé d'administration n'ait une petite fortune, ou une femme bien dotée, il est condamné à *la misère perpétuelle*. Il est à la merci d'une tentation ou d'un vice. Il fait une besogne inférieure à l'instruction qu'il s'est donnée dans le surmenage des concours. Il est le prolé-

taire intellectuel par excellence. Heureusement beaucoup de ces petits employés ont quelques rentes ou épousent des dots. Mais un bon nombre, *au moins quinze mille*, rentrent dans la catégorie du prolétariat.

8° *Prolétariat des professions artistiques.* — Celui-ci est le plus connu, grâce à la publicité qui s'attache à toutes les professions artistiques. La « Vache enragée » a popularisé le prolétariat des hommes de lettres, des journalistes, des musiciens, des acteurs, des sculpteurs, des peintres, etc., etc. Ils sont bien 4 à 5 000, sur le pavé de Paris, qui, riches seulement de chimères, meurent de misère en attendant la gloire. Un homme de lettres et un journaliste moyennement connus peuvent, en travaillant beaucoup, gagner de 3 000 à 5 000 francs par an ¹; un musicien ou un peintre, à demi célèbre, gagnera de 2 500 à 5 000 francs; un acteur ordinaire, de 4 000 à 6 000; seuls, les grands ténors de la notoriété atteignent les chiffres de

1. Nous renvoyons ici pour plus de détails à l'étude publiée par M. Jean Finot dans la *Revue des Revues* (1^{er} et 15 juillet, 1^{er} août 1896) sur *la Presse et les journalistes*. Nous y relevons entre autres ces chiffres significatifs : « Les deux grandes associations professionnelles de journalistes, l'*Association des journalistes républicains* et celle des *journalistes parisiens* ont, la première plus du tiers (sur 372 membres il y en a 134 sans occupation), la seconde, plus du quart de ses membres sur le pavé (sur 296 environ 96). »

20 000, 40 000, 60 000, ou même 100 000. Mais ceux-là sont quelques-uns, deux cents au plus. Et encore M. Sully-Prudhomme n'a-t-il jamais gagné plus de 3 000 francs par an avec ses poèmes et M. César Franck moins encore avec sa musique ! S'ils sont nés pauvres ou s'ils ne se marient pas richement, les artistes contemporains sont condamnés à la gêne. Viennent les impuissances, les maladies, les dégoûts, ils sont mûrs pour l'hôpital ou le cabanon. Et ils sont bien deux ou trois mille comme cela.

9° *Proletariat des politiciens.* — Il y a environ 270 députés sur 580, et 160 sénateurs sur 300, qui appartenaient aux professions libérales avant d'entrer dans le Parlement. Beaucoup d'entre eux étaient des avocats sans cause, des médecins sans malades, des journalistes ou des professeurs besogneux. Il semble que le traitement de 9 000 francs par an, affecté aux représentants du peuple, ait dû les sortir du prolétariat intellectuel. C'est une erreur. Un député ou un sénateur est astreint à une multitude d'obligations pécuniaires (frais d'élection, cotisations à cent sociétés, réception des électeurs, relations officielles, etc., etc.) qui absorbent le plus clair de leur traitement. S'ils n'ont pas d'autres ressources, ils s'endettent, ou... ils font des affaires. C'est alors qu'Arton et le

baron de Reinach entrent en scène. Un parlementaire ne peut pas vivre à moins de 25 000 francs par an : s'il n'en a que 9 000, c'est un prolétaire domestiqué par la ploutocratie. Il y en a bien cinq cents comme cela, tant en dehors du Parlement qu'au dedans. Ceux-là sont les pires et les plus dangereux prolétaires intellectuels, car ils gangrènent le cœur même de la nation.

10° *Prolétariat des étudiants.* — Bien souvent, les études universitaires ne sont pas terminées que le prolétariat intellectuel sévit déjà sur l'étudiant. Il y a en France 27 000 étudiants, dont 14 000 sont à Paris, entassés sur la Montagne Sainte-Geneviève. Un bon tiers de ces jeunes hommes (soit une dizaine de mille) n'a comme ressources qu'une bourse ou une pension de 1 500 à 2 000 francs par an. Or, une mauvaise chambre d'hôtel garni, vrai taudis de filles et de misère, coûte de 20 à 40 francs; la nourriture frelatée du restaurant revient à 60 francs; l'habillement à 20 francs; le chauffage et l'éclairage à 10 francs; les dépenses de café, de livres, etc., etc., à 25 francs; soit 150 à 170 francs par mois, soit 1 800 à 2 000 francs par an. Comment vivre dans ces conditions? Les uns jouent aux courses, d'autres donnent des leçons, d'autres se font reporters, la plupart s'endettent par avance, quel-

ques-uns versent déjà dans les métiers louches ¹. Mal logés, mal vêtus, mal nourris, privés de leurs familles, déracinés de leur province, ballottés entre les bibliothèques et les brasseries de filles, dévorés d'ambition et de misère, inconsciemment humiliés par des camarades plus riches, ces dix mille étudiants pauvres, véritable embryon du prolétariat intellectuel, forment une légion singulière et inquiétante dans la jeunesse contemporaine. Alors se contractent les habitudes, s'aiguissent les convoitises, s'amassent les rancunes, se tissent les servages dont toute la vie de l'homme mûr portera les traces.

11° *Prolétariat des prolétariats.* — Il y a enfin une forme de prolétariat intellectuel qui est comme le déchet de toutes les classes libérales. On trouve toujours plus prolétaire que soi. C'est le troupeau sinistre des vaincus dans la concurrence cérébrale, c'est l'enfer des affamés et des loqueteux en diplômes. Descendez aux asiles de nuit et dans les agences douteuses, vous le trouverez là, grouillant et infatigable. Un économiste et un sociologue de la plus haute valeur, le scrupuleux et spirituel M. Charles Gide, affirme ² que « dans

1. Le prolétariat des étudiants est la matière même du vigoureux roman de Maurice Barrès : *les Déracinés*.

2. Dans un discours prononcé à la séance de rentrée de

les statistiques des asiles de nuit, ce sont les professions libérales qui, proportionnellement à leur effectif, sont le plus brillamment représentées¹ ».

Par ailleurs, on sait que les Maisons Bonnard-Bidault ou Dufayel se chargent de faire confectionner à forfait des adresses pour revues, journaux, mariages, décès, etc., etc. Un employé de Bonnard-Bidault ou de Dufayel, en travaillant 12 heures par jour, et en écrivant 1000 adresses, soit 2 000 lignes, peut arriver à gagner *deux francs*, soit 16 centimes l'heure! Et encore ce salaire est-il aléatoire, au jour le jour. Or, dans ces maisons, il y a pléthore de candidats (50 pour une place), et la plupart de ces candidats, qui n'arrivent que par recommandation, sont des médecins, des avocats, des ingénieurs, des professeurs, des hommes de lettres!!!

Toutes les personnes qui ont eu besoin d'un employé instruit savent qu'on ne doit plus mettre d'annonces dans les journaux, sous peine de se brouiller avec son concierge, et de voir sa demeure envahie par une armée de bacheliers, de licenciés et d'agrégés aux dents longues et au ventre vide...

Nous sommes arrivés au plus bas cercle du

l'Université de Montpellier, le 3 novembre 1894, sur *les Professions libérales et le Travail manuel*.

1. Dans un intéressant article de la *Revue municipale*, M. Eugène Fournière a établi que cette affirmation était quelque peu exagérée, mais vraie dans son fonds.

prolétariat des classes libérales. Au-dessous, il n'y a plus que la Pitié, Bicêtre, la Seine ou la Morgue.

III. — CONSÉQUENCES DU PROLÉTARIAT INTELLECTUEL FRANÇAIS.

En soi, tout prolétariat est un mal. Il est injuste qu'un homme laborieux soit condamné au célibat et à la misère. Et le prolétariat intellectuel est un mal deux fois honteux, car il est une banqueroute aux promesses de l'instruction, une insulte à la supériorité de l'intelligence. S'étonnera-t-on qu'une pareille plaie sociale soit, pour les peuples où elle s'étend, et particulièrement pour la France, une cause d'infection dans tout l'organisme? Indiquons seulement ici quelques-unes de ses plus graves conséquences.

1° *Conséquences psychologiques.* — Suivant qu'elles sont sauvages ou moutonnières, les âmes des prolétaires intellectuels sont fatalement inclinées au servilisme ou à la révolte. Un homme qui ne gagne pas de quoi vivre avec sa profession est souvent réduit à des expédients honteux ou à des sacrifices amers : les premiers l'avilissent, les seconds l'aigrissent. Prenons des exemples :

à C..., petite sous-préfecture des environs de Paris, quelques professeurs du collège municipal ne gagnent que 1 900 francs par an ; ils ont femme et enfants. Il leur est matériellement impossible de se vêtir, de se nourrir, de se loger, etc., eux et les leurs, avec leur traitement de professeurs. Que font-ils ? Ils profitent de ce qu'à C..., il y a une grande imprimerie, la maison B..., qui fabrique bonne partie des livres parisiens ; au sortir de leur classe, ils vont travailler à l'imprimerie, ils corrigent des épreuves, et le soir on peut voir leurs pauvres redingotes sortir de l'usine avec les blouses et les bourgeons des ouvriers. A ce métier, ils gagnent 1 fr. 50 par jour, en plus de leur traitement. Inutile de dire que les bourgeois de la ville prennent ces pauvres diables en mépris, et qu'à leurs yeux cela *déconsidère* le collège. Quel état d'âme voulez-vous que soit celui de ces professeurs ?

Autre exemple : dans une grande Compagnie de chemins de fer, le piqueur ou le sous-chef chargé de la construction (qui aujourd'hui est souvent un élève de l'École centrale) gagne de 1 800 à 2 500 fr. Il a la responsabilité de tout un chantier, d'un tronçon de voie ferrée, d'un pont à construire. Il est en rapports permanents avec l'entrepreneur : si celui-ci offre un pot-de-vin pour frauder sur la qualité ou la quantité des

matériaux, dans quelle situation morale voulez-vous que soit le malheureux employé, qui a souvent des charges de famille?

La plupart des prolétaires intellectuels sont des hommes qui, par la nature de leurs fonctions sociales (instituteurs, ingénieurs, professeurs, employés), devraient être au-dessus de la servilité ou de la corruptibilité. C'est exactement le contraire qui se produit. On leur dit : soyez fiers, soyez indépendants, soyez désintéressés. Et on les met dans l'obligation de devenir des révoltés ou des serfs!

Dans les deux cas, on est sûr d'avoir accru l'inertie et la routine. Le prolétaire intellectuel se dégoûte d'une besogne qui en fait un souffre-misère. Il maudit son gagne-pain et il s'en désintéresse. De là cette extraordinaire indifférence des petits employés pour les intérêts qui leur sont confiés, cette inaptitude bureaucratique, cette déperdition énorme d'activité sociale. La cause en est dans l'âme du prolétaire, qui est un révolté ou un résigné, mais dans tous les cas un « j'men fichiste ».

2° *Conséquences physiologiques.* — La plupart des fonctions que remplissent les prolétaires intellectuels exigent une vie sédentaire et agglomérée. Les conditions d'hygiène de ces pauvres

diabiles sont presque toujours défectueuses. C'est la vie de bureau ou d'école avec son atmosphère viciée par le charbon ou le gaz, avec l'obligation d'être assis ou immobile toute la journée. Et les travaux qu'on accomplit, tout médiocres qu'ils soient, n'en fatiguent pas moins le cerveau par leur monotonie absorbante. Joignez à cela une habitation et une nourriture souvent insuffisantes ou malsaines, des vêtements et des chaussures souvent peu confortables, l'absence forcée de distractions salubres, et vous aurez expliqué la misère physiologique notoire des familles de petits fonctionnaires. L'organisme est appauvri, les nerfs prédominent sur les muscles, la force de résistance vitale est diminuée, le champ est ouvert aux tuberculoses et aux névroses de toute espèce. Les enfants s'en ressentiront à leur tour.

3° *Conséquences sociales.* — La misère physiologique crée l'appauvrissement de la race; la misère psychologique crée un état-major révolutionnaire et anarchiste; la misère tout court crée l'accroissement de la criminalité, de la prostitution, et du parasitisme sous toutes ses formes.

Par le fait du prolétariat intellectuel, la race s'appauvrit de deux façons. Les corps, étant moins sains, reproduisent des enfants moins beaux, et l'hérédité aggrave les tares dans chaque famille.

D'autre part, la vie à deux ou à plusieurs étant devenue trop coûteuse, les mariages diminuent, et, plus encore, la natalité. Pour le prolétaire intellectuel, l'amour est un luxe. La naissance d'un enfant est une folie ruineuse. Voilà l'exacte vérité. Elle explique la dépopulation de la petite bourgeoisie française, — et aussi que la prostitution vénale s'accroisse.

Par le fait du prolétariat intellectuel, les anarchistes et les révolutionnaires prennent conscience d'eux-mêmes. Le prolétariat ouvrier ne serait peut-être jamais sorti de son abrutissement, si le prolétariat intellectuel ne l'avait secoué, aiguillonné, éclairé. Tous ces petits fonctionnaires, avocats sans causes ou médecins sans malades, dont l'instruction universitaire a fait des ambitieux et dont le servage social fait des révoltés, deviennent de merveilleux agitateurs de la misère populaire. Lisez à ce sujet *Bonnet Rouge* de Jules Case et *l'Insurgé* de Jules Vallès, ou, si le roman vous paraît sujet à caution, lisez simplement ces quelques extraits du manifeste lancé en 1886 à travers le quartier latin par le groupe des étudiants collectivistes adhérent au Parti ouvrier ¹ :

« ... Au tournant tragique de l'histoire où nous

1. Voir *les Étudiants et le Socialisme; Manifeste du groupe des étudiants collectivistes*; et les autres publications de ce groupe.

sommes, au moment où disparaît une société surannée, où s'annonce un monde de paix et d'harmonie, la jeunesse intellectuelle ne saurait ni ne pourrait rester à l'écart du plus grand mouvement révolutionnaire qui ait bouleversé les sociétés humaines...

« Combien d'entre nous, camarades, — à l'exception des élèves de la richesse, fille du vol, et des professionnels de la faveur, fille de l'intrigue, combien d'entre nous, qui, demain, dans la vie — médecins, professeurs, avocats, fonctionnaires, pharmaciens, chimistes, ingénieurs, architectes, peintres, sculpteurs, etc., — connaîtront, avec l'incertitude mortelle du lendemain, la servitude qui déshonore, l'esclavage qui avilit !

« En venant demander au socialisme vos lettres de grande naturalisation internationale et révolutionnaire, vous n'obéirez donc qu'au sentiment de votre intérêt bien compris.

« Notre rôle spécial dans ce suprême assaut livré à la société mourante, sera de porter le dernier coup à la dictature intellectuelle de la bourgeoisie... Solidaires des travailleurs manuels par l'instinct de notre propre conservation, nous le serons aussi, — et vous le serez avec nous par l'invincible dégoût que nous inspirent les hontes et les crimes de la société capitaliste et par l'idéal rêvé de justice et de fraternité. Fils d'affranchis,

vous n'oublierez pas que le peu que nous sommes, nous le devons aux prélèvements incessants que la classe que nous désertâmes a fait subir aux prolétaires. Vous n'oublierez pas que le brillant édifice de la science s'élève sur des misères accumulées, et que la vie intellectuelle s'alimente de la mort de millions et de millions de travailleurs obscurs... »

Les rédacteurs de ce factum emphatique seront demain conseillers municipaux ou députés révolutionnaires. Prolétaires intellectuels, ils conduiront les prolétaires ouvriers à l'assaut de la société bourgeoise. Quelques-uns d'entre eux, plus pressés ou plus logiques, se feront tout simplement anarchistes. Émile Henry, fils d'un aubergiste, candidat admissible à l'École polytechnique, est un type de prolétaire intellectuel tourné à l'anarchie.

Ou des révoltés ou des serfs, avons-nous dit. Le prolétariat intellectuel développe d'une façon étonnante chez la plupart des petits fonctionnaires le sens de la platitude sociale. Et nous avons ainsi un fonctionnarisme pléthorique, domestiqué par les politiciens et les gens d'affaires, incapable d'énergie ou de moralité. De là ces corruptions de tout ordre (décorations académiques, vols de dossiers, fraudes au Palais de justice, etc.), qui éclatent incessamment dans les bureaux, et où le prolétaire intellectuel joue

le rôle de complice, trop souvent même de principal acteur.

Entre les réfractaires et les domestiqués se trouve la catégorie assez nombreuse des *parasites sociaux*, qui champignonnent sur toute la France, et en particulier dans les grandes villes. A cette catégorie appartiennent tous les faiseurs de métiers interlopes, les reporters à scandale, les médecins rabatteurs de clientèle, les hommes d'affaires véreux, les chirurgiens de clinique louche, les professeurs et « marchands de soupe » au rabais, les bas politiciens de comités électoraux, — toute une vermine grouillante qui infecte et démoralise la France. On a peine à se figurer le malaise permanent que crée dans les organes de la conscience nationale un tel pullulement de parasites.

Nos colonies elles-mêmes sont déjà pourries par le prolétariat intellectuel. Rien de plus instructif à ce sujet que l'*Annuaire des fonctionnaires coloniaux*. Tel village du Soudan ou de Madagascar, où il y a peut-être 2000 nègres, est exploité par 80 petits fonctionnaires, qui sont d'anciens candidats non placés en France. Dernièrement, je rencontre sur le boulevard un ancien camarade d'université, licencié en droit qui, crevant de faim sur le pavé de Paris, s'était fait *reporter* dans un grand journal en attendant

« une place » au budget. Il m'annonça, le sourire aux lèvres, qu'on venait de le bombarder *receveur des douanes* en Indo-Chine! Ainsi nos colonies, qui devraient être les champs de notre activité commerciale et industrielle, deviennent le déversoir continu de la surproduction universitaire.

4° *Conséquences morales.* — Le prolétariat intellectuel a modifié profondément les mœurs françaises sur deux points essentiels. Il a créé la *chasse à la dot* et la *domesticité intellectuelle*. Les jeunes gens pauvres des universités ont contracté, dans leur vie d'étudiants, des désirs et des goûts que le salaire des professions libérales ne peut satisfaire. Ces cérébraux affinés ont, à vingt-cinq ans, des appétits immenses et des ressources nulles. Devant eux s'ouvre la seule voie légale, le mariage riche. Une jeune fille qui n'a pas au moins cent mille francs de dot n'existe pas pour eux, et elle ne devient intéressante qu'à cinq cent mille. De là cette physionomie âpre et sèche de la jeunesse contemporaine, qui étonne et inquiète nos devanciers quand nous la peignons dans le Raoul Rozel de *la Proie*. Le portrait est pourtant scrupuleusement exact.

La chasse à la dot n'est d'ailleurs qu'une des formes de l'*asservissement des Intellectuels à la Ploutocratie*. Ce sera le trait de mœurs dominant

de la troisième république au regard des historiens de l'avenir. Ils verront l'homme politique, le journaliste, le professeur, l'avocat, le médecin et même l'homme de lettres devenus les agents ou les amuseurs de la haute banque. Ils se rendront compte que ces intellectuels, nés dans le peuple, après une jeunesse d'ambition besogneuse, ne trouvant pas dans leurs professions un salaire honorable ni même un gagne-pain, ont fini par céder aux sollicitations du luxe et de l'argent. Oui, ces historiens comprendront que tel député célèbre ait vendu ses votes, que tel glorieux publiciste ait vendu sa plume, que tel avocat ait vendu sa voix, que tel grand médecin ait vendu sa science, tel grand professeur son autorité et tel grand écrivain son génie, qu'ils se soient vendus à la finance ou à la foule, tous, les asservis et les révoltés. Et ils expliqueront comment, au lieu d'une aristocratie intellectuelle, la démocratie française n'a eu qu'une domesticité intellectuelle aux gages de la ploutocratie.

IV. — CAUSES DU PROLÉTARIAT INTELLECTUEL FRANÇAIS.

C'est là une lèpre pour la France. Elle affaiblit les corps, dissout les consciences, appauvrit la

race. Elle fait de l'homme libre un sauvage, un esclave ou un parasite. Comment est-elle née, comment s'est-elle étendue? Recherchons-le. Connaître les causes d'un mal, c'est quelquefois préparer sa guérison.

Le prolétariat intellectuel n'existait guère sous l'ancien régime. Beaucoup de petites fonctions aujourd'hui remplies par des civils l'étaient alors par des prêtres qui, comme on sait, ont fait vœu de pauvreté et ne sont jamais des prolétaires. D'autre part, l'existence des corporations limitait le nombre des médecins, des hommes de loi, des professeurs, au strict nécessaire, et fermait les carrières libérales au peuple.

Pourtant, au xviii^e siècle, nous voyons les hommes de lettres besogneux, les avocats médiocres constituer un embryon qui agira fortement sur la Révolution française. Denis Diderot, fils d'un coutelier, et Jean-Jacques Rousseau, fils d'un horloger, sont déjà les deux retentissants précurseurs du prolétariat intellectuel.

La Révolution française proclame la liberté, et elle crée la concurrence. Elle proclame l'égalité, et elle crée les concours. Elle détruit corporations et privilèges, elle ouvre à tous l'accession des charges publiques. Elle nationalise une multitude de services autrefois privés ou corporatifs, et elle ébauche le fonctionnarisme moderne. Elle

répand l'instruction dans le peuple, et elle révèle aux jeunes gens pauvres l'horizon des carrières libérales.

Napoléon survient, qui complète l'œuvre de la Révolution. Par le lycée, par la caserne, par les bureaux, il militarise et fonctionnarise la France. Il ouvre toutes larges aux enfants du peuple les hiérarchies, les places, les décorations. Il crée une nation d'employés et de soldats. L'idéal des mères françaises, c'est que leurs fils soient polytechniciens, normaliens, avocats ou médecins.

Deux grandes causes historiques : l'ouverture des professions libérales au peuple, et le développement brusque du fonctionnarisme, dominant l'histoire du prolétariat intellectuel. Tout le reste découle de là.

Les carrières libérales ont été ouvertes au peuple, et aussitôt la concurrence autour des places s'est produite. Vingt candidats se sont présentés pour un poste, dix-neuf ont échoué, et ceux qui n'avaient pas de quoi vivre sont devenus des prolétaires.

Les carrières libérales ont été ouvertes au peuple, et le *mérite* a remplacé la *faveur* ou la *famille*. Comment reconnaître le mérite? Par les examens et les concours. Mais où se préparent, où se passent examens et concours? Dans les Universités. Les Universités ont donc été encom-

brées d'un nombre croissant d'étudiants. Ainsi est née une *surproduction universitaire* qui n'est pas près de finir, semble-t-il, et qui est devenue à son tour une cause seconde du prolétariat intellectuel. Pour s'en convaincre, il suffit de lire la statistique suivante :

NOMBRE DES ÉTUDIANTS DEPUIS 1814 JUSQU'À 1897 ¹.

	Droit.	Médecine.	Lettres.	Sciences.	Pharmacie.	Total.
1814...	3 000	1 200	50	50	50	4 350
1844...	3 969	»	200	100	»	»
1869...	5 220	4 000	150	100	300	9 770
1878...	»	»	286	384	»	10 972
1888...	5 152	»	2 358	1 335	»	17 630
1896...	8 876	8 485	3 457	3 050	3 076	26 944

Ainsi le nombre des étudiants a sextuplé depuis quatre-vingts ans; il a triplé depuis vingt-cinq ans, et, si la progression continue, dans dix ans, il sera double de ce qu'il est. Peut-on dire que le nombre des places augmente dans la même proportion? Je propose ce simple problème aux réformateurs de l'enseignement supérieur en France.

La surproduction universitaire est activée depuis 1891 par une loi désastreuse qui a produit en toutes choses l'effet contraire de celui qu'on en attendait, et qui, à elle seule, devient une cause permanente de prolétariat intellectuel. Je

1. Voir L. Liard, *l'Enseignement supérieur en France*, II, p. 377; et *Universités et Facultés*, p. 60 et 99.

veux parler de la loi sur les *dispenses militaires* conférées aux étudiants diplômés des Universités. Par cette loi, tout licencié ès lettres ou ès sciences, tout docteur en droit ou en médecine, tout interne en pharmacie, tout diplômé de certaines grandes Écoles, est exempté de deux ans de service militaire sur trois. Une foule de jeunes gens qui autrefois seraient entrés dans le commerce ou l'industrie se sont précipités dans les Universités pour échapper au service militaire, et le nombre des étudiants s'est accru dans les proportions que l'on sait. Le niveau des études a baissé plus qu'il n'est monté; l'extension des diplômes d'étude en a avili la valeur. Que deviendront tous ces jeunes licenciés et docteurs au sortir de l'armée? Des candidats plus nombreux au prolétariat intellectuel.

Sans doute, tout n'a pas été mauvais dans la surproduction universitaire. Elle a fourni à nos lycées et à nos collèges le personnel d'agrégés et de licenciés qui leur manquait; elle a mis dans nos campagnes de véritables médecins et de sérieux pharmaciens. Mais ces avantages compensent-ils pour la nation le péril croissant de plusieurs parasitismes sociaux?

Il n'y a pas seulement surproduction universitaire; il y a encore impuissance universitaire. Et cela est une nouvelle cause de prolétariat

intellectuel. Dans le droit particulièrement, et dans les sciences, l'Université ne prépare pas à la vie. Aux derniers concours de commis-rédacteur à la Préfecture de la Seine (qui peuvent être pris à bon droit comme le type des concours administratifs), il y avait 800 candidats pour 60 places; parmi ces candidats, une douzaine étaient docteurs en droit, deux seulement furent reçus, les autres n'avaient pu traiter les questions spéciales de droit administratif qui leur étaient posées ¹! Autre exemple : il devient de plus en plus constant que les jeunes ingénieurs sortis, *dans les premiers numéros*, de l'École centrale, ne trouvent plus à se caser avantageusement dans l'industrie, et sont obligés de se rabattre sur des places de piqueurs ou de sous-chefs de section dans les grandes compagnies de chemins de fer (2 000 à 3 000 francs par an). On leur préfère les élèves sortants de l'École des Arts et Métiers, qui, moins *savants*, sont plus *pratiques*, et suppléent à la théorie, souvent inapplicable, par une technique plus sûre.

Ainsi, dans quelques grandes professions

1. Il ne faut pas oublier, par ailleurs, que d'après la dernière loi sur le rengagement des sous-officiers, un tiers des places dans les administrations de l'État (postes et télégraphes, finances, etc., etc.), est attribué de droit aux sous-officiers et diminue d'autant le champ ouvert aux candidats universitaires.

sociales, les succès universitaires ne sont plus une garantie de réussite, mais parfois un obstacle. Ayons le courage de le dire aux promoteurs des Universités nouvelles : vos Universités préparent peut-être à la science, mais elles ne préparent pas à la vie. Et combien d'étudiants, apprentis astrologues tombés en des puits de misère, vous répéteraient volontiers le vieux proverbe : *Primo vivere, deinde philosophari!*

Notre enseignement supérieur n'est pas le seul coupable. Une cause économique fatale a aggravé le danger. Je veux parler de la *disproportion croissante des salaires avec la vie*. La plupart des traitements ou honoraires affectés aux professions libérales ont été fixés vers le milieu de ce siècle. A cette époque, sans être très élevés, ils permettaient de bien vivre. Mais, depuis 1820, la valeur de l'argent a baissé de 50 p. 100; le prix des denrées a haussé de 30 à 40 p. 100; des besoins nouveaux d'hygiène, de bien-être et de confort, se sont multipliés par la science, l'industrie, les grands magasins et les voyages. En sorte qu'un traitement annuel de 4 000 francs en 1850 correspond à un traitement annuel de 10 000 francs en 1897. Or, pendant que tout haussait autour d'eux, les salaires ne haussaient pas! Les fonctionnaires d'aujourd'hui sont payés comme les fonctionnaires du second Empire; les avocats et les méde-

cins eux-mêmes ne gagnent pas sensiblement plus. Tandis qu'un industriel ou un commerçant moyen fait des bénéfices de 40 à 50 000 francs par an, ce sont là traitements de ministres, que les généraux, les présidents de cour d'appel et les directeurs d'administration n'atteindront jamais !

Si en 1820, ou même en 1870, avec 3 ou 4 000 francs on pouvait vivre, aujourd'hui on peut presque mourir de faim. Aujourd'hui, grâce à la hausse des salaires industriels ou commerciaux, un bon ouvrier, un bon commis voyageur, gagnent plus qu'un fonctionnaire moyen qui aura passé six ans dans les Universités. La multiplication des diplômes en a amené l'avilissement pécuniaire ; et d'autre part les « nécessités budgétaires » n'ont jamais permis de hausser les traitements. Il en est résulté que les professions libérales *rapportent souvent moins que les professions manuelles*, et elles ont coûté des frais d'établissement dix fois plus élevés !

Si les professions libérales étaient un privilège des classes riches, le mal ne serait pas grand ; mais ouvertes aux pauvres comme elles le sont, il faut qu'elles nourrissent leur homme, ou elles en font un prolétaire parfois plus malheureux que le prolétaire du magasin et de l'usine. Si un professeur d'université gagne moins qu'un commis voyageur, si un magistrat gagne moins qu'un

contremaître, si un colonel est moins payé qu'un petit filateur, à quoi bon cette duperie démocratique des professions libérales accessibles au Peuple?

V. — Y A-T-IL DES REMÈDES AU PROLÉTARIAT INTELLECTUEL?

Il est plus facile de réparer une machine qu'un organisme. Et il est plus facile de soigner un animal qu'une société. La plupart des grandes maladies sociales dépassent la volonté de l'homme, sinon sa pensée. Elles ont des origines mystérieuses, dont les symptômes que nous apercevons à grand'peine ne sont que des effets enchevêtrés. Arrivons-nous à supprimer ces symptômes, d'autres apparaissent, non moins redoutables, qui déroutent l'homme de pensée, et découragent l'homme d'action. L'on pense cependant, et il faut agir aussi. Une seule chance de guérison, contre mille raisons d'impuissance, nous y obligerait encore.

Pour supprimer ou diminuer le prolétariat intellectuel en France, peut-on d'abord supprimer ou diminuer la grande cause historique qui l'a produit et continue de le produire? Peut-on rétablir les corporations, fermer l'accès des carrières libérales au peuple, réserver l'instruction supé-

rieure aux classes riches? Le remède serait pire que le mal, et d'ailleurs qui pourrait se vanter de l'appliquer? Notre démocratie, égalitaire, fondée sur la pensée et sur la liberté, ne peut plus limiter ni le droit à la pensée, ni le droit à la liberté. Demain, plus encore qu'aujourd'hui, l'instruction sera dans le peuple, et la concurrence intellectuelle grandira. L'histoire vérifie la logique.

Tout ce siècle n'a été chez nous qu'un immense effort et une immense concurrence des Pauvres et des Humbles vers la possession du bien-être par la possession du savoir. Un formidable brasier d'ambition et d'orgueil a été allumé dans les consciences populaires. A ce brasier, Napoléon et Balzac ont échauffé leurs génies et agité les âmes françaises. Mais pour un Napoléon que de Julien Sorel, et pour un Rastignac que de Rubempré! Le prolétariat intellectuel est le résidu fatal de l'universel flamboiement d'appétits qu'a fait jaillir la Révolution française. C'est la lave toujours bouillonnante d'un volcan toujours menaçant. Quelle volonté humaine se flatterait d'éteindre le volcan? Les volcans ne s'éteignent malheureusement que pour mourir, et les plus pessimistes ne souhaitent pas encore cette solution à notre société.

Peut-on espérer tout au moins enrayer les causes

secondes, atténuer la surproduction universitaire, restreindre le fonctionnarisme, rehausser le salaire des professions libérales? Sur des plaies ainsi localisées, l'entreprise chirurgicale serait plus facile en apparence. Mais l'issue en serait, je le crains, bien douteuse.

Proposer la diminution des Universités dans un moment où tout le monde veut les agrandir, c'est risquer de se faire écharper sans profit. Le problème est d'ailleurs singulièrement complexe, car si nous avons trop d'étudiants, nous n'avons pas assez de savants, et si nous avons trop de salles d'examens, nous n'avons pas assez de laboratoires. Oui, nous pensons avec MM. Liard et Lavissee, que les Universités puissantes sont nécessaires dans une démocratie libre; que la République a eu raison d'élever le budget de l'enseignement supérieur de 4 millions de francs à 15 millions, et que la haute culture intellectuelle est la sauvegarde, la créatrice des grandes énergies industrielles, militaires, morales. Mais, nous ne pensons pas que l'abondance des étudiants constitue la force universitaire, pas plus que l'excès de la graisse ne constitue la force corporelle. L'encombrement des Universités est une cause de dégénérescence scientifique. Il faut fortifier les Universités en diminuant le nombre des demi-intellectuels à la chasse d'un diplôme.

La science et la nation y gagneront d'autant.

Faut-il pour cela, comme le proposent quelques politiciens, réduire le nombre des bourses? Je ne le crois pas. Ce nombre est insignifiant dans le chiffre total des étudiants, et les boursiers sont précisément le sel des Universités, l'élément sérieux et supérieur qui les justifie. Parmi les boursiers se recrutent les savants et les professionnels, les hommes dont le pays a besoin. Ils représentent l'élite qui sort nécessairement des classes pauvres, et à qui la République doit, sous peine de banqueroute frauduleuse, ouvrir largement les professions libérales. Non, ce qu'il faut diminuer et rejeter impitoyablement, c'est cette masse de médiocres et d'incapables qui, n'ayant pu obtenir des bourses, s'acharnent à la conquête d'un diplôme libérateur du service militaire et sésame des émargements au budget! Ce qu'il faut, c'est rapporter au plus vite cette *loi des dispenses*, aussi injuste qu'inutile, qui a rabaissé l'enseignement supérieur sans relever la bourgeoisie. Ce qu'il faut enfin, c'est décourager par avance les candidats de tout ordre, c'est leur montrer les professions intellectuelles encombrées de toutes parts, c'est soumettre les bacheliers à l'épreuve du feu, c'est obtenir que dans l'enseignement *supérieur* il n'y ait plus que des individus *supérieurs*.

L'entreprise est malaisée sans doute, mais elle n'est pas irréalisable. Le gros danger des Universités françaises à l'heure actuelle, c'est de devenir des fabriques de diplômés impuissants et mécontents. Qu'elles fassent moins d'agrégés, moins de docteurs, moins de licenciés, et qu'elles les fassent mieux adaptés à la science et à la vie. Au lieu de la culture bâtarde qui produit des ingénieurs inférieurs à des contremaitres, des docteurs en droit inférieurs à des expéditionnaires, et des agrégés inférieurs à des maîtres d'étude, que les Universités créent de vrais savants et de vrais professionnels, qu'elles ne soient plus les usines du prolétariat intellectuel.

Il paraît plus difficile de supprimer l'amour excessif que les Français ont pour le fonctionnarisme. Nous manquons d'industriels, d'agriculteurs et de colons, mais les postes administratifs sont disputés avec fureur. Nous pourrissions sur place dans le mandarinat de la misère. Chaque année, le nombre des fonctionnaires augmente, et celui des aspirants fonctionnaires se multiplie. Rien n'y fait, ni le servage des bureaux, ni la médiocrité des salaires, ni la pléthore des candidatures. C'est, autour de la moindre place, un entassement comparable à celui de cent affolés autour d'une impasse dans l'incendie d'un édifice public. Malgré les déceptions, les cris d'alarme et

les suicides, les professions libérales augmentent, tandis que les autres diminuent dans la proportion suivante :

	1856	1886	1891	
	P. 100.	P. 100.	P. 100.	P. 100.
Agricoles.....	52,9	47,8	47,3	} diminution : 40,73 accroissement : 39,55
Industrielles...	29,4	25,2	25,3	
Libérales.....	9,1	41,4	42,7	

Comment détruire dans l'âme des mères et l'imagination des fils le prestige absurde du fonctionnarisme? Une réforme des mœurs sera seule efficace. Il faut tuer, à coups répétés de logique et d'ironie, le préjugé des professions libérales dans l'esprit français. Une campagne d'opinion par le livre, le théâtre et le journal, sera tout d'abord nécessaire. De cette campagne, les ouvrages de MM. Max Leclerc, Paul Bourget et Demolins sur les Anglo-Saxons, comme aussi *Nos fils* de Hugues le Roux et les *Déracinés* de Maurice Barrès, sont d'excellents exemples.

Il faut d'autant plus déconseiller les carrières libérales aux jeunes gens que très probablement les salaires ne seront jamais rehaussés comme ils devraient l'être. Sans doute il y a injustice à ne pas porter de 2 000 à 6 000 et de 4 000 à 12 000 des traitements qui, depuis 1840, n'ont pas changé, alors que tout changeait autour d'eux. Mais chaque année le budget de l'État est

en déficit : peut-on raisonnablement espérer du Ministre des Finances qu'il augmente les traitements des petits fonctionnaires, alors que tout son effort tend visiblement à les rogner?

Il y a donc bien peu d'apparence qu'on puisse modifier les causes principales du prolétariat intellectuel en France. Ces causes (ouverture des professions libérales au peuple, amour excessif du fonctionnarisme, surproduction universitaire, insuffisance des salaires) dépassent la volonté d'un individu et celle d'une génération. Elles ont leurs racines dans la race et leur fatalité dans l'histoire. Les constater, ce n'est pas s'en guérir, et je ne sais rien de plus mélancolique pour l'observateur social qu'un diagnostic où le patriote ne trouve point son compte.

VI

La misère d'autrui ne guérit point la nôtre, mais elle la rend moins accablante et plus humaine. Il n'y a pas qu'en France où la lèpre du prolétariat se soit mise à ronger le visage déchu des classes libérales. La puissante Allemagne est, plus que nous, atteinte de ce mal. En Allemagne aussi, le nombre des étudiants s'accroît chaque année sans que ni les places ni

les salaires n'augmentent ¹; en Allemagne aussi, le fonctionnarisme des pauvres pullule; en Allemagne encore il y a des médecins qui gagnent 7 marcs par mois et des pasteurs-précepteurs qui gagnent 0 fr. 40 par heure. Et n'est-ce pas en Allemagne que le tout-puissant Empereur Guillaume II prononçait naguère ces paroles : « Les écoles ont accompli le surhumain et ont, à mon point de vue, produit une trop forte surproduction de gens instruits, plus que la nation n'en peut supporter et plus que les individus eux-mêmes ne peuvent supporter. Cet excès, qui maintenant déborde, fait ressembler notre patrie à un champ saturé d'eau, qui ne peut plus supporter d'arrosage. C'est pourquoi je n'autoriserai plus l'ouverture de gymnases dont on ne pourra pas me prouver entièrement la raison d'être et la nécessité. Nous en avons déjà assez. » L'Allemagne est si bien une matrice incessante de prolétaires intellectuels qu'elle est obligée de les expatrier pour n'en pas mourir. Et ce qu'on appelle le *mal allemand* en Angleterre, cette invasion des banques, des usines, des places d'avocats ou de médecins, par des ingénieurs et des docteurs allemands, ce n'est pas autre chose qu'un des premiers contre-coups internationaux de ce pro-

1. Voir la statistique comparative de l'accroissement des étudiants dans les deux pays depuis 1850.

létariat intellectuel allemand qui n'a pas encore étalé tous ses effets. Si nos universitaires français, au lieu d'éprouver une admiration béate pour le régime et l'accroissement des Universités allemandes, avaient su voir le mal dont elles étaient ravagées, ils nous en auraient peut-être épargné l'intoxication volontaire.

Vous le retrouverez en Autriche, en Italie, en Belgique, en Norvège, et jusque dans les profondeurs de la Russie. Le prolétariat intellectuel semble une infection continentale depuis un siècle. Jusqu'à ces derniers temps il avait à peine contaminé l'Angleterre qui commence à en souffrir, surtout depuis la contagion allemande. Il est remarquable que les nations militarisées (Allemagne, Italie, France, Russie) sont des foyers du prolétariat intellectuel, tandis que les nations industrielles (Angleterre, États-Unis) lui sont plutôt réfractaires. Entre le militarisme et le prolétariat intellectuel, il y a un rapport constant, comme de cause à effet. La nécessité de passer plusieurs années décisives dans les casernes empêche les citoyens d'une nation militaire d'entrer jeunes dans le commerce, l'industrie ou la colonisation. Elle les rejette vers les Universités où ils tâchent à conquérir des dispenses illusoires ; et, quand ils sortent de l'armée, elle les entasse, comme des mendiants ou des sportulaires, aux portes du

budget. Le militarisme passif est d'ailleurs une école modèle de fonctionnariat, et il ne faut pas s'étonner que tant d'anciens sous-officiers soient d'excellents bureaucrates.

Ainsi, au-dessus des causes nationales que j'ai tout à l'heure signalées pour la France, voici qu'apparaît une cause européenne du prolétariat intellectuel. A tant de plaies dont elle ronge les nations, la paix armée doit encore ajouter celle-là. Le militarisme, tel que l'histoire, la science et les empereurs l'ont fait, le militarisme est en train d'écraser l'Europe continentale, comme une armure du moyen âge, rouillée, infectée de vermine, écraserait, souillerait le corps délicat d'une femme moderne.

Et pendant ce temps, avec peu de soldats, mais beaucoup d'hommes, l'Anglais et l'Américain conquièrent le monde. Quand donc les nations du continent comprendront-elles que leur propre défense les assassine, et qu'elles meurent d'être trop bien gardées ?

III

La crise de l'École primaire : la seconde éducation du peuple.

De 1881 à 1885, la création des écoles primaires laïques fut accomplie en des heures de foi et d'enthousiasme. Il s'agissait, suivant l'expression de Gambetta, d'en faire « les séminaires de l'avenir, d'où sortiraient des citoyens mûrs pour les difficultés de la vie intérieure et prêts aussi pour le service extérieur de la France ». Il fallait créer des programmes d'enseignement populaire, retirer au clergé son omnipotence sur les enfants, former une armée d'instituteurs et d'institutrices, bâtir ou laïciser des écoles, contraindre enfin parfois les familles. Il fallait, d'une main, construire, et, de l'autre, combattre. Jules Ferry poursuivit et acheva cette œuvre qu'avaient jadis commencée François Guizot et Victor Duruy. Il

supprima la *lettre d'obédience*, il établit le certificat d'études primaires, il créa par dizaines les écoles normales et par milliers les écoles communales, il fit monter le budget de l'enseignement primaire de trente à cent vingt millions.

Tant que durèrent les années d'assaut de cette campagne, ses promoteurs purent se faire illusion sur la qualité de leur œuvre. Tout entiers à leur lutte anti-cléricale, aiguillonnés par l'esprit de parti, ils dépensèrent sans compter, ils agirent sans douter, jusqu'au jour où les façades d'innombrables « palais scolaires » leur témoignèrent qu'ils restaient bien les maîtres du terrain. Ils purent croire alors, et ils crurent qu'ils avaient édifié l'éducation populaire de la France. De 1889 à 1892, les clichés abondèrent sur les « bienfaits des lois scolaires ».

L'illusion fut brève. Des ennemis qui veillaient, et aussi des amis scrupuleux se chargèrent de la détruire. En 1893, douze ans s'étaient écoulés depuis l'application du nouveau système. Une génération, émanée de la démocratie tout entière, avait passé cinq années sur les bancs de l'école laïque, elle en était sortie pour entrer dans la vie, elle avait atteint le régiment. Que valait-elle ? Par quoi se distinguait-elle de ses devancières ? Comment devait-on juger l'arbre d'après ses fruits ?

Les statistiques furent révélatrices. Le nombre des conscrits illettrés avait à peine diminué ; les criminels, accrus dans une mesure inquiétante, se recrutaient de plus en plus parmi les très jeunes gens ¹ ; l'alcoolisme croissait comme une contagion dans le peuple ; les paysans et les ouvriers, s'ils savaient un peu mieux lire, écrire et compter, ne déployaient ni plus d'initiative ni plus de moralité dans leur labeur ; le suffrage universel, sans cesse oscillant et corrompu, n'apparaissait ni plus clairvoyant ni plus pur qu'aux premiers temps de la République. L'esprit public ne s'était pas amélioré. Cette moisson de bons citoyens et d'hommes libres que l'on attendait des lois scolaires n'avait pas levé. Les champs de la patrie étaient toujours ravagés par l'ivraie, et des maladies étranges, nouvelles, étaient apparues dans les semailles. L'état d'esprit anarchiste, qui fut si fréquent chez les jeunes gens de 1892 à 1894, attestait que l'école primaire n'avait parfois suscité dans la conscience nationale qu'un nihilisme naïf et dangereux. A quoi donc avaient

1. Il convient de remarquer, avec M. Léon Bourgeois, que ce fait n'est pas spécial à la France. Dans l'empire allemand, sur 347 050 hommes condamnés en 1892, les mineurs de douze à vingt et un ans forment 29 0/0 du chiffre total, tandis qu'en France sur 230 000 ils ne forment que 18 0/0 seulement (Yvernès, *Journal de la Société de statistique*). En Angleterre, cette proportion est beaucoup moindre.

servi ce milliard, ces programmes, ces contraintes et toute cette raison d'État dont on avait brisé tant de consciences? N'avait-on bâti ces palais laïques que pour en faire des façades pompeuses sur le néant?

Les hommes qui avaient établi les lois scolaires sur des maximes qui étaient la foi de leur vie et l'essence de leur pensée ne pouvaient du jour au lendemain renier ces maximes. Ils ne pouvaient non plus nier leur impuissance, sinon leur danger. Ils commencèrent donc de soupçonner qu'ils avaient dû négliger, dans leur solution de 1882, une ou plusieurs données dont l'oubli faussait la suite des résultats. Ils s'interrogèrent, et l'opinion publique les interrogea, sur la valeur de leurs programmes, sur la qualité de leurs éducateurs, sur le fonctionnement de leur œuvre.

Fallait-il attribuer l'insuccès de l'école à sa neutralité religieuse? Était-il possible d'éclairer le cœur et l'esprit des enfants, sans y faire rayonner, comme d'un centre, l'idée divine et l'autorité du culte? L'École sans Dieu était-elle apte à faire entrer dans les cerveaux puérils autre chose qu'un ramas de notions sèches, aussitôt désappries qu'appries, sans influence sur le développement de la conscience? N'avait-ce pas été une utopie, dans la formation psychique, de dresser une cloison entre Dieu et les choses, entre l'Église et

l'École? A trancher ainsi ce qui jusque-là n'avait pas été séparé, ne risquait-on pas de trancher du même coup le germe mystérieux de l'âme, le point sacré où le sentiment qui s'ignore est à la fois religion, morale et art?

Devant ce redoutable argument, qui visait le cœur même de leur œuvre, les fondateurs de l'école laïque ne fléchirent pas. Comment estimer que la science et la morale, pour être enseignées, dussent dépendre de l'Église, alors que depuis deux cents ans tout l'effort de l'esprit moderne était de les en séparer? Ce qui avait été la foi d'un Rousseau, d'un Condorcet, d'un Goethe, d'un Hugo, d'un Renan, ne pourrait devenir la foi d'un instituteur et de ses élèves, dans une certaine mesure? Il y aurait deux morales, l'une cléricale et culturelle pour le peuple, l'autre laïque et rationnelle pour les lettrés? Pas de moyen terme : il fallait, ou maintenir l'instituteur, ou rendre la main au curé. Devant ce recul au passé, les républicains n'hésitèrent pas : ils maintinrent l'instituteur.

Mais cet instituteur, peut-être n'était-il pas le missionnaire qu'ils avaient rêvé? Peut-être ces jeunes gens, pour la plupart sortis du peuple, formés à la grosse et en hâte aux écoles normales, peu payés, souvent mal considérés, n'avaient-ils pas apporté dans leurs fonctions cette flamme,

cette autorité, cette délicatesse par qui seules aurait pénétré jusqu'au cœur des enfants la substance de la raison laïque? L'immense déchet de l'enseignement primaire leur était-il imputable? Les pédagogues ne le pensèrent pas. Sans doute, il y avait eu, dans ce grand corps improvisé, bien des défaillances, bien des maladroites; mais outre qu'elles étaient presque toujours involontaires et remédiables, elles constituaient l'exception et non la règle, elles ne pouvaient faire oublier l'admirable élan, l'abnégation, la foi parfois même excessive avec laquelle avait été propagée et défendue l'éducation laïque.

L'on se demanda alors si les lois nouvelles étaient vraiment appliquées. Dans beaucoup de communes, fonctionnaient-elles autrement que sur des affiches officielles? Ainsi aurait été expliquée leur inefficacité. Un certain nombre de parents en effet, surtout dans les campagnes, avaient, avec la complicité des maires, empêché leurs enfants de fréquenter régulièrement l'école. Mais, si le chiffre des illettrés et celui de la criminalité adolescente pouvaient, dans une certaine mesure, avoir été haussés par ces défaillances, elles étaient cependant trop infimes pour qu'on pût leur imputer ce qu'on appelait déjà « la faille des lois Ferry ».

On n'apercevait donc, ni dans les méthodes, ni

dans le personnel, ni dans le fonctionnement de l'école, aucun vice essentiel. On s'étonnait d'autant plus de n'avoir pas réussi que dans une démocratie voisine les mêmes réformes avaient eu de meilleurs effets. A peu près dans le même temps que la France, vers 1870, l'Angleterre avait, par l'*Education Act*, réorganisé l'enseignement du peuple. A partir de 1885 surtout, elle avait multiplié d'admirables efforts autour de ce problème social. La criminalité avait baissé. « La moyenne des personnes ordinairement dans nos prisons, déclarait récemment le chancelier de l'Université de Londres, sir John Lubbock, est tombée de 12 000 à 5 000. La moyenne annuelle des condamnés à la prison pour de graves délits est tombée de 14 000 à 5 000. » Dans l'ensemble, l'esprit d'initiative et d'énergie, si vif chez les Anglo-Saxons, s'était encore accru en Angleterre. La nation anglaise tout entière faisait preuve d'une vigueur, d'une sagesse, d'un bon sens qui témoignaient en faveur de son système d'éducation.

Cette comparaison avec une démocratie voisine et rivale, pour douloureuse qu'elle fût aux regards de l'élite française, n'en devait être que plus instructive. On fut amené à se demander pourquoi l'Angleterre avait réussi là où la France avait échoué. Des observateurs de grand mérite

constatèrent que le système d'éducation populaire laïque chez les Anglais différait du nôtre en un point essentiel : *il ne se limitait pas entre sept et treize ans*, il se continuait jusqu'à vingt ans, il enveloppait les adultes eux-mêmes. Dès lors on fut amené à penser que la présence ou l'absence de cette dernière condition produisait ici le succès, et là l'échec. Et il y avait lieu pour la France de se demander si tout l'effort des bonnes volontés ne devait pas maintenant porter sur l'éducation des adolescents et des adultes.

La redoutable contradiction qui gisait au fond des lois scolaires éclata aux yeux. On commença de les juger pour ce qu'elles étaient : une immense impasse. De sept à douze ans, elles maintenaient l'enfant sous une discipline sévère ; elles le comblaient de notions sur tous les sujets de la connaissance ; puis elles le lâchaient en pleine vie, sans plus s'occuper de lui. Dans l'âge où la puberté s'éveille, où la conscience s'inquiète avec le désir de la liberté, où le caractère prend sa forme, la jeunesse populaire était socialement abandonnée.

Alors se produisit l'admirable mouvement de réformes d'où devait sortir la seconde éducation du peuple en France et en Angleterre. Nous allons en raconter l'histoire, nous en discuterons les résultats, et nous concluons par quelques

vues sur l'avenir. Commençons par rappeler brièvement les origines ¹.

I. — L'HISTOIRE (1792-1896).

Lorsque Danton jetait à la Convention nationale ce cri, parmi tant d'autres : « Le peuple a autant besoin d'éducation que de pain », il ne faisait qu'exprimer la logique de la Révolution et ramasser en une phrase toutes les pensées du XVIII^e siècle. Dès 1792 et 1793, Condorcet, Lanthenas et Lakanal firent adopter par la Convention un décret instituant dans chaque commune des *éducateurs nationaux*, chargés de faire au peuple des lectures et des cours ². La guerre

1. Voici la liste des principaux ouvrages à consulter pour l'étude détaillée de cette question :

L'Éducation populaire des adultes en Angleterre, par Ferdinand Buisson et A. Chevalley. — *L'Éducation et la Société en Angleterre*, par Max Leclerc. — *Autour de l'éducation populaire*, par Édouard Petit. — *Rapports à M. le Ministre de l'Instruction publique sur les cours et conférences d'adultes*, par Édouard Petit. — *Le Congrès de Nantes et le Congrès de Bordeaux*, publié par la Ligue de l'Enseignement. — *L'École nouvelle*, par Paul Beurdeley. — *L'Éducation de la démocratie*, par Léon Bourgeois. — *Au sortir de l'école*, par Max Türmann.

2. On trouve le texte du rapport présenté par Lanthenas à l'Académie nationale dans le *Moniteur universel* du jeudi 30 décembre 1792 (n^o 365), et le texte du projet de décret présenté par Lakanal, d'après le rapport antérieur de Condorcet, dans le *Moniteur universel* du samedi 6 juillet 1793 (n^o 187). Ces

civile et la guerre étrangère retardèrent jusqu'en 1815 l'exécution d'un pareil projet. Il n'était d'ailleurs pas dans les plans de Napoléon que le peuple fût instruit, ni même élevé : il lui suffisait qu'il fût gouverné et militarisé. En 1815, les idées libérales reparurent avec la Charte, même à travers la Terreur Blanche. Lazare Carnot fonda la *Société pour l'instruction élémentaire* qui se proposait de donner aux enfants du peuple parisien une sorte d'enseignement primaire, et y réussit assez bien. Plus tard, en 1830, au temps du saint-simonisme, les polytechniciens qui avaient fait le coup de feu avec les ouvriers sur les barricades, fondèrent pour eux l'*Association polytechnique*. Elle donna, dans les cours du soir, une ébauche d'enseignement général et professionnel.

Le mouvement d'esprit déterminé par ces deux sociétés privées aboutit à la loi Guizot qui, en 1833, organisa officiellement l'enseignement primaire. En province, quelques grands centres d'industrie et de commerce, Bordeaux, Lyon, Marseille, Amiens avaient créé des sociétés « philomathiques », d'enseignement professionnel, de comptabilité, etc. La République de 1848 accentua

deux documents contiennent déjà l'indication très précise de la plupart des réformes que la France et l'Angleterre ont accomplies depuis un siècle.

le mouvement. L'*Association philotechnique* fut créée par des instituteurs et des professeurs à l'imitation de la Polytechnique, et accrut le nombre des cours pratiques du soir. Le retour de la tradition napoléonienne arrêta pour un temps l'expansion des œuvres éducatrices. Mais, dès 1866, l'Empire leur fut plus favorable. Victor Duruy élargit l'enseignement primaire et rétablit les cours d'adultes ou « écoles du soir » prévues par Guizot en 1833.

Vers le même temps, Jean Macé fondait la *Ligue de l'enseignement* et lui recrutait des milliers d'adhérents. Le désastre de 1870-71 et l'établissement de la troisième République accélérèrent l'exécution des réformes préparées par Duruy. La pression croissante de la Ligue de l'enseignement, et cette idée acceptée que « le maître d'école allemand avait vaincu à Sadowa et à Sedan », permirent à Gambetta et à Ferry de créer pour la France un système complet d'écoles primaires, laïques, gratuites et obligatoires. Les lois de 1882 assurèrent au peuple un minimum légal d'instruction et d'éducation.

Les réformateurs se contentèrent de maintenir dans chaque commune la possibilité d'un cours d'adultes pour les générations illettrées. Ces cours ne furent jamais, dans leur esprit, un complément durable de l'école primaire, mais seulement

une annexe provisoire. Pour l'instruction et l'éducation de l'enfant entre sept et treize ans, on multiplia les millions, les locaux et les maîtres ; pour l'instruction et l'éducation de l'adolescent et de l'adulte futur, on ne fit rien, on n'innova rien. On ne parut pas comprendre qu'à treize ans, dans l'âge où la conscience individuelle et la conscience sociale se dessinent, il est périlleux d'abandonner à soi-même et à la vie l'enfant du peuple. Ou, si l'on pressentit ce péril, on n'en saisit pas la gravité immédiate. Les réformateurs d'alors crurent qu'il suffirait de répandre à travers le peuple l'instruction pour que celle-ci fût tout de suite appréciée et aimée. Ils se figurèrent qu'un enfant de douze ans comprendrait les leçons de morale et d'histoire dont ils avaient couronné leurs programmes, et que ces leçons, une fois apprises, germeraient pour la vie. L'épreuve a montré qu'ils s'étaient trompés. Les lois scolaires de 1882, semblables à certains grands boulevards parisiens qu'on voit, faute de prévoyance ou d'argent, finir en culs-de-sac, n'aboutissent nulle part.

Ce que l'État n'avait pas fait, des sociétés privées le tentèrent. La Société pour l'instruction élémentaire, les Associations polytechnique et philotechnique maintinrent, multiplièrent et modifièrent leurs cours dans le sens d'un enseignement plus élevé et plus technique tout ensemble.

L'*Union de la jeunesse française* en 1879, l'*Union de la jeunesse républicaine* en 1888, créèrent des conférences hebdomadaires du soir, faites par des étudiants, des professeurs et des avocats. Le Conseil municipal de Paris acheta ou créa de nombreuses écoles primaires, supérieures et professionnelles, fondées sur le type des écoles Éliisa Lemonnier ¹. De grandes villes, Limoges, le Havre, Rouen, etc., développèrent chez elles l'éducation professionnelle et morale des classes ouvrières.

Les campagnes seules restaient tout à fait déshéritées. Les inconvénients de cet oubli commencèrent à préoccuper les meilleurs esprits. En 1894 fut fondée la *Société nationale des conférences populaires*, dont le jeune président, M. Guérin-Catelain, se proposait, avec ses collaborateurs volontaires, de répandre gratuitement, dans toutes les communes de France, l'instruction civique et sociale par le moyen de conférences imprimées à milliers d'exemplaires que liraient et commenteraient les instituteurs devant leur auditoire ouvrier ou rustique. Trois ans plus tard, en avril 1894, le bureau-directeur de la *Ligue de l'enseignement*, estimant que la mission

1. Cf. Éliisa Lemonnier, fondatrice de la Société pour l'enseignement professionnel des femmes. Paris, imprimerie générale Lahure, 1893, une plaquette in-8°, 3^e édition.

sociale de la Ligue n'était pas terminée avec l'école, réunit à Paris un comité d'action chargé de rédiger un manifeste, et d'organiser un vaste mouvement d'opinion en faveur des adultes. Fédération répartie sur toute la France en groupes locaux très puissants, la Ligue offrit des cadres pour la nouvelle action. Elle ébaucha des programmes d'enseignement, rédigea des plans de lectures et conférences, recruta des conférenciers. Présidée par Jean Macé, puis par M. Léon Bourgeois, elle agit fortement sur les pouvoirs publics. En août 1894, elle tint, à Nantes, un congrès de publicistes et d'instituteurs où fut, pour la première fois, discuté un plan d'ensemble. Le ministre de l'instruction publique, représenté par M. Ferdinand Buisson, reconnut, avec la gravité du problème, l'obligation pour l'État de s'y intéresser. En décembre 1894, le conseil supérieur de l'instruction publique adopta un projet de décret d'après lequel les cours d'adultes seraient réorganisés. Des publicistes popularisèrent dans l'opinion ce mouvement pédagogique, et, en 1895, le moment sembla venu de frapper des coups retentissants.

La *Société havraise de l'enseignement par l'aspect* choisit, en mai 1895, l'occasion de son quinzième anniversaire pour provoquer un « Congrès libre et national des sociétés d'instruction et d'éducation populaires ». M. Raymond

Poincaré, ministre de l'instruction publique, venait d'adresser (juillet 1895) aux délégations cantonales une lettre fort remarquable sur l'éducation post-scolaire. Il accepta la présidence du Congrès, qui s'ouvrait au Havre le 28 août 1895. Le président de la République française vint y siéger pendant quelques instants. Plusieurs ministres, des députés et sénateurs, des académiciens, les plus hauts fonctionnaires de l'Université s'y trouvèrent librement mêlés à une masse imposante d'instituteurs primaires et de professeurs des grandes associations, délégués par leurs collègues. Après de longs débats entre « individualistes » et « étatistes », la déclaration suivante, rédigée par M. Ferdinand Buisson, fut adoptée à une grande majorité par le Congrès :

« L'ensemble des institutions auxiliaires et complémentaires de l'école ne peut être constitué sur un plan uniforme et officiel. Il exige, au contraire, un effort persévérant de la nation elle-même. Il doit comprendre, en effet, d'innombrables œuvres locales différentes et indépendantes les unes des autres. Une telle entreprise ne peut être ni décrétée par l'État, ni alimentée essentiellement par les ressources du budget. »

Le Congrès déclara en outre que « des programmes précis et uniformes n'étaient pas nécessaires. Les organisateurs des cours d'adultes

auraient toute latitude pour choisir dans les programmes existants, ou même en dehors de tout programme, les matières paraissant le mieux convenir aux nécessités locales ou aux besoins des auditeurs. » Enfin le Congrès décida que « les ressources affectées aux cours d'adultes devaient se composer : 1° de la rétribution consentie entre les élèves et les organisateurs des cours; 2° des subventions de différents groupes, tels que chambres de commerce, chambres syndicales, etc., et des dons particuliers; 3° des subsides consentis par la commune et le département; 4° des subventions données par l'État à titre d'appoint et d'encouragement ». Par l'ensemble de ces décisions ¹, le Congrès du Havre consacrait, dans l'œuvre éducatrice du peuple, les principes essentiels de l'action sociale : effort volontaire des individus, solidarité consentie des groupes libres, décentralisations adaptée aux besoins divers.

Quelques semaines plus tard, en septembre 1895, la Ligue de l'enseignement s'associait à ces résolutions dans le Congrès de Bordeaux, présidé par M. Léon Bourgeois, et elle abordait, avec plus de détails qu'on n'avait eu le temps de

1. Je ne puis que renvoyer ici, pour plus de détails, à l'étude que j'ai publiée alors, sur les travaux du Congrès, dans la *Revue Bleue* des 24 et 31 août, 7 et 14 septembre 1895.

le faire au Havre, le complexe problème du patronage social ¹.

L'agitation provoquée en 1894-1895 par tous ces congrès eut de nombreux et rapides effets. Partout, en 1896, les cours d'adultes et d'adolescents renaquirent, les patronages scolaires furent ébauchés ou organisés, les sociétés d'éducation populaire se multiplièrent. En mars 1896, le ministre de l'instruction publique jugea nécessaire d'ordonner une enquête d'ensemble. Elle fut confiée au professeur et au publiciste qui, depuis six ans, combattait en première ligne, à M. Édouard Petit. Son rapport, publié par l'Imprimerie nationale, éclaira vivement les résultats acquis.

En août 1896 et 1897, la Ligue de l'enseignement a tenu les Congrès de Rouen et de Reims où ont été proposées d'importantes améliorations aux programmes du Havre et de Bordeaux. A l'heure où nous écrivons ces pages, l'œuvre de la seconde éducation semble assurée en France. Depuis un siècle, le même progrès, parfois interrompu, tend à faire passer de la théorie dans les faits l'instruction et l'éducation populaires.

L'histoire du mouvement parallèle accompli en Angleterre montre de moins grandes diffé-

1. Cf. le *Bulletin de la Ligue de l'enseignement* (septembre 1895).

rences qu'on ne s'est parfois complu à le dire, mais témoigne pourtant du génie d'une autre race. Jusqu'au XIX^e siècle, les seules écoles mises à la portée du peuple étaient les « écoles du dimanche » et les « écoles paroissiales », qui étaient très médiocres. Beaucoup de gens du peuple ne pouvaient même écrire leur nom. On ne lisait pas dans les classes pauvres. Les journaux, frappés par la taxe de quatre pence, ne pouvaient se répandre, et l'impôt très lourd établi en 1771 sur le papier avait arrêté pour longtemps la vulgarisation des livres. Vers 1800, sous l'influence des idées françaises, le docteur Birkbeck, professeur d'histoire naturelle à Glasgow, conçut l'idée de la *Mechanic's class*. Son dessein n'était pas de faire de l'artisan un savant au petit pied qui se dégoûterait de son humble travail, mais de le faire raisonner, de le rendre capable de savoir exactement ce qu'il faisait à l'atelier, de l'arracher à l'état de machine ignorante. Dédaigneusement repoussé, puis combattu par les classes aristocratiques, Birkbeck ne se découragea pas. Il inaugura une classe de *mechanic's* avec soixante-quinze ouvriers. Un mois après, il avait cinq cents auditeurs. Les artisans s'éprirent de cette œuvre qui les émancipait : ils réclamèrent et fondèrent de leurs deniers les *Mechanic's Institutes*, à Glasgow (1823), à Londres (1824),

à Manchester (1828), à Bradford (1828), à Birmingham (1834), malgré le mauvais vouloir de la haute aristocratie, du clergé et des pouvoirs publics. Le mouvement se propagea si fort que l'État fut enfin obligé de s'y intéresser, de constituer le *Board of Education*. Le temps était encore loin où chaque village aurait son école, mais l'impulsion était donnée. Après la mort de Birkbeck (1841), les « collèges d'ouvriers » continuèrent de se multiplier, instituant des cours et des conférences qui en 1883 comptaient plus de cinq cent mille auditeurs et dont l'imitation se répandit même dans les campagnes.

Cependant l'enseignement primaire anglais était resté très médiocre, très incomplet, parfois même immoral (souvenez-vous de *Nicolas Nickleby*) jusqu'en 1870. La plupart des instituteurs et institutrices, ne relevant d'aucun contrôle efficace, n'offraient aucune garantie. L'*Education Act* de 1870 mit un terme à cet état de choses. L'instruction élémentaire s'améliora, grâce aux écoles publiques du jour (*school boards*) où les enfants du peuple furent obligés de se rendre. Ce régime, qui fonctionne encore aujourd'hui, ressemble à notre régime d'enseignement primaire, mais lui est très inférieur. Son principal vice est, comme chez nous d'ailleurs, l'arrêt

brusque de toute instruction à partir de dix ou de douze ans. L'alarme fut donnée en Angleterre un peu plus tôt qu'en France. Vers 1885, une enquête établit que, sur quatre cent mille enfants qui chaque année quittaient les écoles publiques élémentaires du jour, à peine s'en trouvait-il vingt mille qui continuassent d'une manière quelconque leur propre instruction. Pour ces enfants, dont les trois quarts étaient destinés à gagner leur pain par un travail manuel, il n'existait aucun apprentissage du travail manuel, exception faite de la couture pour les filles. On comprit le danger de soustraire si tôt ces enfants à l'école pour les livrer à la rue, et dès 1885 une société privée se forma sous le nom de *Recreative evening Schools Association*. Cette Société, présidée par S. A. R. la princesse Louise et dirigée par des éducateurs éminents, substitua aux anciens cours pour illettrés, inutiles depuis l'*Education Act*, de nouveaux cours du soir, à la fois récréatifs et pratiques. Elle provoqua un mouvement d'opinion par les meetings, les revues, les journaux, les brochures. Elle constitua un budget, un enseignement et un personnel pour ses nouvelles *Evening Schools*. Elle exerça sur le gouvernement une influence décisive, au point qu'en juin 1893 la Chambre des députés vota, et le Département d'éducation promulgua l'*Evening*

Continuation Schools Code, qui assurait la participation de l'État à l'œuvre nouvelle.

L'Angleterre fit plus. Elle créa l'Extension universitaire et les Institutions polytechniques.

Pour bien comprendre le mouvement si original de l'*University Extension*, il est tout à fait nécessaire de se rappeler que les universités anglaises sont des corps aristocratiques et religieux, indépendants de l'État. Jusqu'en 1860 ils restèrent sans contact avec les classes populaires, et leur unique office était de renouveler l'élite des « classes dirigeantes ». Le divorce entre les universités et la démocratie devint inquiétant pour les premières à mesure que la seconde progressait. Aussi, vers 1856, un appel fut adressé aux universités d'Oxford et de Cambridge pour qu'elles missent leur savoir au service des masses : 1° en procédant à l'examen et à la surveillance des *middle classes* (enseignement secondaire anglais); 2° en envoyant dans les grandes cités manufacturières des professeurs et des conférenciers (*lecturers*). Après quelque résistance, les universités cédèrent sur le premier point dès 1857, grâce à l'initiative de M. Acland, sur le second en 1867, grâce à l'initiative de M. James Stuart. C'est ce double transport des universités au dehors qui a été appelé « l'Extension univer-

sitaire ». Le succès, de 1873 à 1880, fut rapide et croissant : il était dû au caractère pratique de l'œuvre, dont les principaux traits (cours par série, sommaire imprimé ou syllabus, exercices écrits, classe d'interrogation) avaient été fixés par M. Stuart. Les universités de Cambridge (1873), d'Oxford (1877), de Londres (1877), et enfin de Victoria et de Durham répandirent à travers la nation une armée de missionnaires intellectuels. En 1895, il y avait environ cinq cents cours par an avec un public régulier de cinquante mille à soixante mille personnes.

Mais les professeurs et les étudiants s'aperçurent vite que l'enseignement de l'*Extension*, destiné dans l'origine aux ouvriers, ne profitait guère qu'à la petite bourgeoisie. Ceux-là seuls qui aimaient déjà s'instruire venaient au cours et aux conférences. Mais les autres, les millions d'êtres qui forment la masse des faubourgs, comment les atteindre? Il y fallait plus que des conférences et des cours. Un véritable apostolat devenait nécessaire. Cette idée domina les Denison, les Maurice, les Green, les Toynbee, et vers 1880 ces jeunes universitaires prirent le chemin des quartiers de l'East End pour y vivre au milieu des pauvres. Toynbee Hall fut fondé (1884) en commémoration du plus noble d'entre eux, Arnold Toynbee, mort à vingt-huit ans:

Sorte de *club* dans un quartier industriel, où quelques gradués et quelques étudiants vinrent fixer leur existence parmi les ouvriers sans pour cela renoncer à leur profession ni à leur éducation, Toynbee Hall fut la première « colonie universitaire » ; et à son imitation les *University settlements* se multiplièrent dans les grandes villes anglaises, à Londres, à Glasgow, à Bristol, à Manchester, à Édimbourg.

Les romanciers Walter Besant et Humphry Ward s'inspirèrent de ce bel exemple pour en provoquer d'autres. Le *Palais du peuple* fut fondé à Londres en 1887 à la suite d'un mouvement d'opinion déterminé par la lecture d'*All sorts and conditions of men*. Dans les quartiers maudits de l'East End, parmi les tavernes et le brouillard, une immense bâtisse enveloppée d'un vaste jardin d'hiver offrit au peuple des gymnases, des bibliothèques, une école industrielle, des concerts, des conférences. En 1888, un des plus grands négociants de Londres, M. Quintin Hogg, fonda de toutes pièces l'*Institution polytechnique* de Regent-Street, qui lui coûta huit millions et qui est aujourd'hui un centre d'instruction et d'éducation pour vingt mille jeunes gens des classes pauvres. A partir de 1889, l'État intervint, par l'office de la *Charity Commission*, dans l'entretien et la création de ces œuvres. Trois autres Instituts

polytechniques furent créés à Londres par l'argent associé de riches particuliers et des pouvoirs publics. En 1890, M. Goschen, ministre des Finances, après une motion du député Acland, fit attribuer le produit du nouvel impôt sur l'alcool aux Conseils de Comtés, à charge pour ceux-ci de développer l'enseignement technique et professionnel des ouvriers. Des *University Halls* furent créés dans les villes et jusque dans les campagnes. Le rêve de *Robert Esmlere* devint réalité, et, chose rare, la réalité fut plus belle que le rêve. Enfin, en 1892, les *Free Public Libraries* prirent un plein essor. C'étaient de vastes bibliothèques ouvertes dans les rues populeuses, vivement éclairées, sans aucune formalité d'entrée ni de sortie, offrant salle de lecture pour les journaux et les revues, salle de travail, service de prêts pour les livres, etc. Il y en a aujourd'hui trente à Londres et plus de deux cent cinquante en Angleterre, ouvertes de neuf heures du matin à neuf heures et demie du soir, fréquentées par des centaines de mille lecteurs.

Si l'on s'en tient au développement historique, on voit qu'entre la France et l'Angleterre les analogies sont beaucoup plus grandes qu'on ne l'estime d'ordinaire. Chez toutes les deux la théorie a précédé la pratique, et l'initiative privée a devancé l'action de l'État. Chez toutes les deux

l'ordre d'évolution a été le même, et des organes semblables sont devenus nécessaires. On a pourtant déjà deviné, et l'on va voir par le détail qu'il y a, entre les deux groupes d'organes, de profondes différences. Mais, on verra aussi que ces différences tiennent à l'histoire, à la race, à la constitution sociale. Par suite, il serait vain et dangereux de prétendre imposer un type uniforme d'éducation à deux démocraties que la nature et les siècles ont faites si diverses, quoique sœurs.

II. — LES MÉTHODES ET LES RÉSULTATS.

1° Cours du soir complétant l'école primaire. — Conserver et augmenter les connaissances et les aptitudes acquises à l'école du jour par les enfants, et mettre ces enfants à même d'appliquer dans la vie leurs connaissances et leurs aptitudes à des usages bien définis, c'est là le programme universellement accepté des écoles du soir dans les deux nations.

En Angleterre, on y est parvenu par deux moyens parallèles : 1° en choisissant des sujets et des procédés d'enseignement autant que possible récréatifs (lampe à projections, enseignement par l'aspect, clubs d'excursion, concours de

chant et de déclamation); 2^o en faisant porter l'enseignement sur des sujets pratiques (usage des outils, dessin appliqué aux ouvrages manuels, sténographie, tenue des livres, etc.). Les cours ne sont pas obligatoires. La limite d'âge de vingt et un ans a été abolie. En 1893, il y avait 1 997 cours suivis par 115 580 élèves; en 1894, il y a eu 3 742 cours suivis par 266 683 élèves. Ces cours sont tantôt gratuits, tantôt payants. La rétribution exigée est en moyenne de dix centimes par semaine et par élève, quand il y en a une. Cette petite somme est rendue aux élèves dont la présence aux cours a été très régulière : on écarte ainsi les élèves frivoles, et l'on rend plus assidus les hésitants. Les cours sont faits, en général, par les instituteurs des écoles publiques. Ils sont subventionnés par les subsides du Département d'éducation, des *School Boards* et des *County Councils* (conseils généraux). Les subsides sont très variables suivant les écoles et les contrées. L'œuvre des Evening Schools a été très bien accueillie par les classes populaires, et les enquêtes récentes affirment que cette œuvre est en plein développement.

En France, les anciens cours d'adultes réservés aux illettrés ont disparu pour faire place à de nouveaux cours où, les illettrés étant instruits à

part, les jeunes gens sortant des écoles primaires reçoivent à la fois un complément d'instruction générale et une ébauche d'enseignement professionnel. L'instruction générale est surtout donnée au moyen de lectures publiques : géographes et explorateurs en première ligne, puis quelques historiens (récits de Thiers, Michelet, Augustin Thierry), des poètes (Corneille, Molière, La Fontaine, Hugo, Coppée), des conteurs (A. Daudet, Erckmann-Chatrian), ont été très écoutés et applaudis. Mais les cours pratiques surtout ont réussi. Dans les campagnes, le cubage, l'arpentage, la lecture du cadastre, le droit usuel, l'analyse des engrais et des terres, l'horticulture; dans les villes, le dessin, la comptabilité, la chimie, l'électricité industrielle, la coupe, le tissage; dans les ports de mer, la charpente, la lecture des cartes, les lieux de pêche, telles ont été les matières enseignées. Le système de l'enseignement par l'aspect a été très généralement répandu.

Ces cours ne sont pas plus obligatoires qu'en Angleterre, et il n'y a jamais eu de limite d'âge. En 1894, le nombre des cours était de 9 000; en 1895, il s'élevait à 17 000, avec 400 000 élèves inscrits, dont 270 000 suivaient le cours très régulièrement. En 1889, il a été de 24 000 avec 700 000 inscrits, dont environ 420 000 ont été assidus. La rétribution exigée dans les rares cours

payants a été insignifiante. Des récompenses en livres, livrets de caisse d'épargne, etc., ont été accordées. Les cours n'ont guère été faits que par des instituteurs. Il convient de remarquer que leur dévouement a été plus spontané et plus désintéressé qu'en Angleterre. 33 000 instituteurs ou institutrices ont gratuitement ¹ offert leur temps et leur savoir, achetant des appareils à projections, des vues photographiques, employant le produit des quêtes et des dons à acquérir livres et instruments. Les subventions données par l'État et les communes ont été inférieures à celles que donnent les pouvoirs publics en Angleterre. Le total s'en élève à 1 800 000 de francs, dont 1 650 000 pour les communes, 37 000 pour les conseils généraux et 120 000 pour le ministère de l'Instruction publique. Ce dernier chiffre est dérisoire, si on le compare au chiffre total de 150 millions qui forme le budget de l'enseignement primaire.

Malgré ces incohérences financières, les cours du soir ont réussi; ils ont été presque partout accueillis dans le peuple avec sympathie, et l'on

1. En 1896, M. Alfred Rambaud, ministre de l'Instruction publique, a, par un très heureux décret, accordé un congé supplémentaire de quinze jours pendant l'été, aux instituteurs et institutrices qui se seront consacrés aux cours d'adultes pendant l'hiver.

peut affirmer, sans faux optimisme, qu'ils sont dès maintenant viables.

2^o *L'éducation intellectuelle générale.* — En Angleterre, elle est donnée surtout par l'Extension universitaire et par les *Free Public Libraries*. Le but de l'*University Extension* est « d'instituer expérimentalement un cours d'études supérieures appropriées à des étudiants populaires et adultes »¹. Chaque année, les cinq universités anglaises délèguent un certain nombre de *professeurs-missionnaires* pour se rendre à l'appel des associations et cités, ouvrières ou agricoles, qui les réclament. Chaque professeur fait dans chaque ville une série de conférences sur un sujet précis de haute culture intellectuelle (histoire, sciences, littérature, questions sociales). Chaque conférence, hebdomadaire ou bimensuelle, est suivie ou précédée par une classe de discussion. Un syllabus imprimé contient les sommaires des conférences et les sujets d'exercices écrits. Aucun auditeur ne peut être admis à l'examen final s'il n'a fréquenté régulièrement les conférences et les classes, et s'il n'a rédigé les exercices indiqués par le conférencier. Outre les certificats délivrés à la fin de chaque cours, les Universités en déli-

1. Michaël E. Sadler, ancien secrétaire général de l'œuvre.

vrent d'autres d'un degré plus élevé pour encourager les études systématiques poursuivies pendant un certain nombre d'années. De plus, les Universités ont organisé, en août et septembre, pendant les vacances des étudiants, les *Summer Meetings* ou classes d'été destinées aux élèves les plus méritants de l'Extension. Ces classes, faites par d'illustres professeurs, sont méthodiquement combinées avec les travaux de laboratoire et les visites aux musées. Mineurs du nord, tisseurs du Lancashire, instituteurs primaires ne forment plus qu'un même auditoire au sein des antiques Universités. Le succès et le perfectionnement des *Summer Meetings* ont grandi d'année en année depuis 1888.

Dans plus de quatre cents villes anglaises, il y a des comités locaux pour l'Extension universitaire. L'autonomie de ces comités est presque absolue, mais les Universités ont peu à peu unifié leurs divers règlements. Chaque mois les secrétaires généraux de l'œuvre pour Oxford, Cambridge, Londres et Victoria se rencontrent à Londres pour régler toutes les questions d'administration générale et pour diriger la rédaction de l'*University Extension Journal*, qui est l'organe de toute l'œuvre. 150 conférenciers forment l'état-major de l'Extension universitaire : la plupart gagnent de 300 à 400 livres sterling par an (8 à

10 000 francs). Il y a environ 500 cours avec un public régulier de 50 à 60 000 personnes, dont 10 p. 100 environ se présentent à l'examen final facultatif. Les frais des conférences sont supportés en partie par les auditeurs, en partie par les associations ouvrières ou municipales, en partie par les Universités, et depuis peu aussi par le Département d'éducation. Ces frais montent à 30 000 livres (750 000 francs), c'est-à-dire à environ 10 schellings par tête. Les sujets choisis sont très variés. Le principe est qu'il vaut mieux apprendre bien et à fond une seule chose que d'en apprendre superficiellement beaucoup. Voici, entre cent autres, quelques-uns de ces sujets : *le Siècle de Périclès* (à Sheffield, en plein centre manufacturier) ; *l'Histoire de Florence* (à Oldham, devant 600 ouvriers tisseurs et fileurs de coton) ; *la Tragédie grecque* (à Newcastle, au centre d'un bassin houiller), etc., etc.

De tous ces détails, il ressort que l'Extension universitaire tend à devenir une vaste fédération intellectuelle chargée de répandre à travers les masses populaires, en même temps qu'une instruction d'ensemble utile pour la vie, le goût et le respect de la haute culture. Le danger est de recruter un public de moins en moins ouvrier et de plus en plus bourgeois. Que l'Extension prenne garde, dans la prospérité, d'oublier son inspiration première.

A côté de l'*Extension universitaire*, les *Free Public Libraries* assurent à l'initiative des lecteurs une source abondante d'instruction générale. Il suffit que dans une ville dix contribuables demandent au conseil municipal la création d'une bibliothèque pour que des bulletins de vote soient alors distribués à tous les contribuables. Si cette création est adoptée par le scrutin, la bibliothèque fonctionne quelque temps après. Elles sont maintenant près de trois cents en Angleterre, et forment, suivant l'expression de T. Greenwood, « l'Université de l'ouvrier ». A Liverpool, pendant l'année 1894-1895, on a emprunté 543 000 volumes (dont 429 000 romans) ; à Bristol, 385 000 volumes ; à Leicester, etc., etc. Enfin des conférences populaires sont presque partout faites, à certains jours, dans ces bibliothèques.

En France, nous ne possédons pas d'œuvre semblable à l'*Extension universitaire*, et les raisons en sont simples. D'abord, notre enseignement secondaire n'a pas besoin d'être contrôlé, puisqu'il l'est officiellement déjà par les baccalauréats et les écoles spéciales. Ensuite nos Universités ne sont pas des corps aristocratiques fermés au peuple : les cours publics peuvent être suivis par les plus pauvres. Enfin, comme la France possède dix-huit centres universitaires au

lieu de cinq, la décentralisation intellectuelle apparaît moins nécessaire. Si l'on ajoute que les professeurs de Faculté, en leur qualité de fonctionnaires officiels salariés par l'État, craignent de se compromettre dans une œuvre privée, et que nos « Universités » ne sont que d'hier personnes civiles et morales, on comprendra facilement que l'Extension universitaire n'ait pu naître en France.

Il est bien vrai qu'aucune loi n'empêche les mineurs de Lille, les tisseurs de Lyon, les employés de Bordeaux, ni les ouvriers de Paris d'aller entendre les cours de MM. Gebhart, Croiset, Lavissee, etc., sur la littérature italienne, la poésie grecque ou l'histoire de France. Il n'y a qu'une objection : les cours se font à des heures où les ouvriers et les employés ne sont jamais libres ! De sorte que le principe démocratique fonctionne à vide, comme presque toujours dans la France des immortels principes, mais aussi des immortelles routines.

Pour remédier à cette lamentable lacune, de sérieux efforts ont été tentés depuis quelques années, sinon par l'État, du moins par l'initiative privée. Il convient de remarquer d'abord que la Ville de Paris a créé un embryon d'Université populaire du soir, avec ses Cours d'enseignement supérieur qui existent depuis 1889, et où sont

professées des séries de leçons sur l'histoire de Paris, l'histoire nationale, la biologie, l'histoire des religions et des races. Ces cours sont suivis par une moyenne de deux cents personnes, employés, ouvriers et petits bourgeois. En seconde ligne, il faut citer l'*Union française de la Jeunesse* et l'*Union de la Jeunesse républicaine*, prospères toutes les deux, qui organisent chaque semaine dans chaque quartier de Paris une conférence sur un sujet de haute culture intellectuelle. Ces conférences sont assez suivies, mais plutôt par de petits bourgeois que par des gens du peuple, et elles présentent le grave défaut d'être éparpillées, sans suite ni lien logique entre elles.

En province, c'est surtout la *Société nationale des Conférences populaires* qui, depuis quelques années, distribue à travers toute la France les éléments d'une instruction plus complète que celle de l'école primaire. Le mécanisme de cette société est exactement celui-ci : une conférence scientifique, littéraire, ou morale, rédigée par un écrivain compétent, est éditée, aux frais de la Société, à des milliers d'exemplaires. Mise aux mains des instituteurs, cette conférence devient pour eux l'objet d'un commentaire devant un auditoire de campagnards ou d'ouvriers; le commentaire est suivi d'une discussion explicative.

En 1896, la Société comprenait 9 000 instituteurs-conférenciers, et le chiffre des conférences faites s'était élevé à vingt-deux mille.

Le rapport officiel constate que le nombre total des conférences faites sur la surface de la France pendant l'année dernière a dépassé 97 000, dont 47 000 avec projections lumineuses. Les conférenciers ont été presque toujours des instituteurs, mais aussi parfois des avocats, des médecins, des étudiants et des professeurs. On a surtout goûté les conférences sur les voyages et les explorations, les biographies de grands hommes ¹, les événements contemporains. Par contre, les conférences purement littéraires ou morales ont peu intéressé.

Quelques essais, jusqu'ici infructueux, d'appliquer « l'Extension universitaire » à notre pays ont été tentés dans les ressorts académiques de Paris, de Nancy (surtout par l'*Union de la Jeunesse lorraine*), de Clermont-Ferrand, de Lille, de Caen, de Poitiers et de Montpellier. Quelques professeurs de lycée ou d'université ont tenté de faire dans les hôtels de ville une série de conférences, de leçons sur un sujet délimité à l'avance. Mais ces efforts sont encore bien éparés et bien maigres. Les pouvoirs publics ne font à peu près

1. A noter en 1896 le progrès des conférences sur les colonies et l'alcoolisme.

rien pour l'éducation intellectuelle générale du pays, sauf à Paris. Les conférenciers et professeurs ne sont pas payés. Chose plus grave, ils ont des publics sans consistance. Quant aux bibliothèques municipales, elles ne ressemblent en rien aux *Free Public Libraries* que nous avons décrites. Mal approvisionnées, mal éclairées, ouvertes à des heures où presque jamais l'homme du peuple n'est libre, confiées à des fonctionnaires qui semblent avoir pour fonction d'écarter le public, elles ne sont d'aucun secours pour l'ouvrier ni pour l'employé. Sur ce point, une réforme radicale s'impose. Quelques sociétés privées, désespérant sans doute de l'obtenir jamais, ont tenté d'y suppléer par l'organisation de *Bibliothèques populaires circulantes* entièrement gratuites. Mais il faut constater que, jusqu'ici, cette organisation est embryonnaire.

3° *L'instruction technique et professionnelle.* —

On a vu plus haut que les éléments de cette instruction étaient donnés par les cours du soir. Voyons maintenant où l'adolescent et l'adulte pauvres peuvent la continuer et la perfectionner.

En Angleterre, l'instruction technique supérieure est fournie par un ensemble d'institutions qui sont presque toutes nées des *Mechanic's Institutes* fondés de 1820 à 1830 par le docteur Birk-

beck. En 1884, une enquête officielle établit que, « au point de vue de l'éducation technique, l'Angleterre était en retard sur les nations continentales ». Un grand effort fut alors tenté par les corporations patronales pour parer à ce péril pressant. A Londres, le *City and Guilds of London Institute* fonda la *Central Institution*, assez analogue à notre École centrale, et le *Finsbury Technical College*, qui prend ses deux cents élèves au sortir de la *grammar school*, et les prépare à faire rapidement leur chemin dans l'industrie, car la durée nécessaire de l'apprentissage dans l'atelier se trouve ainsi réduite pour eux de moitié. A Birmingham, le *Birmingham and Midland Institute* a créé une véritable université professionnelle et populaire dont les cours ont lieu le soir, et qui possède un vaste hôtel, un budget de plus de deux cent mille francs et près de six mille élèves. De plus, en 1885, M. Chamberlain, maire de Birmingham, et ses amis ont fondé l'*École des Beaux-Arts industriels*, qui a coûté plus de deux millions, et comprend plus de deux mille élèves. Ceux-ci travaillent en ville toute la journée et ne viennent suivre les cours que le soir; ils reçoivent d'abord une sérieuse instruction générale en dessin et anatomie, après quoi ils se spécialisent et deviennent graveurs, ciseleurs, orfèvres, armuriers, etc. A Manchester, il y a une École technique locale

avec cours du jour pour les enfants de treize à dix-sept ans, et cours du soir pour les adultes; cette école compte quatre mille élèves. Il y a aussi la *Whitworth Institute* fondé en 1891 par le grand ingénieur Joseph Whitworth et ses héritiers, avec un capital de près de cinq millions de francs. A Bradford, il y a un collège technique fondé en 1882 par les principaux drapiers de la ville, et qui compte plus de mille cinq cents élèves. A Sheffield, il y a une école technique de métallurgie, fondée en 1886, et qui comprend déjà plus de six cents élèves aux cours du jour ou aux cours du soir, etc., etc.

Toutes ces œuvres sont dues à l'initiative privée. Elles ont été officiellement favorisées par le *Technical Education Act*, obtenu du Parlement grâce à l'initiative de Sir Henry Roscoe et de M. Arthur D. Acland, fondateurs de la *National Association for the Promotion of Technical Education*. Cette loi ne crée aucune obligation nouvelle, elle accorde seulement aux Conseils de comté la permission d'employer une partie de leurs ressources à développer l'enseignement professionnel populaire. En 1890, M. Acland et M. Groschen obtinrent que le nouvel impôt sur l'alcool serait accordé aux Conseils de Comté à cet effet. C'est ainsi qu'en 1895 le County Council de Londres a pu distribuer deux millions et demi aux œuvres d'enseignement technique. Il importe

de remarquer que la plupart de ces institutions sont plus utiles à la petite bourgeoisie ou à l'élite du peuple qu'aux classes ouvrières.

Les *Palais du Peuple* et les *Instituts polytechniques* ont voulu atteindre les masses. On s'y propose avant tout l'éducation sociale du peuple, mais on y trouve aussi des bibliothèques et des écoles industrielles admirablement aménagées. A l'Institut polytechnique de Regent Street, par exemple, le nombre des cours techniques et professionnels est très grand. On n'admet dans chacun de ces cours du soir que les ouvriers du métier auquel l'enseignement se rapporte (gravure sur cuivre, travail du plâtre, dessin de meubles, carrosserie, coupe d'habits, etc.). Il y a plus de dix mille ouvriers étudiants, qui paient une rétribution moyenne de cinq à douze francs par semestre. Exactement sur le même plan, les Instituts polytechniques de Borough Road, New Cross et Battersea comptent, à eux trois, plus de douze mille adhérents aux cours du soir.

Dans beaucoup de villes anglaises, l'exemple de Londres commence à être suivi. Des Instituts polytechniques sont fondés par les jeunes gens de la région. On s'est, en général, gardé de vouloir faire quelque chose de brillant et de luxueux; on a pris des salles de réunion fréquentées depuis longtemps (écoles, églises, lecture-rooms, etc.).

A Hounslow, Twickenham et Isleworth, petites villes du comté de Middlesex, il y a un ensemble de cours professionnels qui peut servir de type moyen. Une dizaine de professeurs enseignent aux jeunes gens et aux adultes le travail du bois, la reliure, la sténographie, le dessin, la couture à façon, etc., etc. Le prix moyen d'inscription varie entre un et six francs, suivant la nature des classes.

La France a certainement devancé l'Angleterre dans l'organisation de l'enseignement technique et professionnel. Son *École Centrale des Arts et Manufactures* et son *Conservatoire des Arts et Métiers* à Paris, ses trois *Écoles d'Arts et Métiers* à Aix, Angers et Châlons, ses nombreuses *Écoles professionnelles*, sont des institutions déjà anciennes qui ont servi de modèle à beaucoup des écoles techniques fondées en Angleterre. Elles sont trop connues pour que j'aie garde d'insister. Rappelons seulement que par la triple filière des *Écoles professionnelles*, d'*Arts et Métiers*, et *Centrale*, l'élite des jeunes ouvriers peut parvenir à l'instruction technique la plus solide. Les mêmes progrès ont été accomplis depuis peu pour l'enseignement commercial avec les *Écoles supérieures de Commerce*, l'*École des Hautes Études commerciales*. Mais il est néces-

saire de constater qu'en France, plus encore qu'en Angleterre, ces écoles servent bien moins au peuple qu'à la petite bourgeoisie. Rares sont les enfants d'ouvriers qui peuvent atteindre l'examen d'entrée ou de sortie de ces écoles. Malgré les bourses, les subventions, etc., la plupart des fils d'ouvriers ne sont pas assez riches, ou deviennent trop vite des soutiens de famille, pour que leur nombre puisse être grand dans des écoles qui prennent plusieurs années de l'adolescence. On est amené à se demander si là encore le principe démocratique n'est qu'une duperie. La France a-t-elle créé pour les classes populaires le seul enseignement technique qui leur convint, l'enseignement du soir après l'atelier?

Rappelons d'abord que le *Conservatoire des Arts et Métiers* possède d'excellents cours du soir, purement techniques et professionnels, faits par des ingénieurs et des professeurs de premier ordre, et qui sont ouverts à tous. Ces cours sont très fréquentés. En second lieu, les grandes associations privées ont depuis une dizaine d'années orienté leurs cours du soir vers l'enseignement professionnel et technique. C'est ainsi que la *Société pour l'Instruction élémentaire* possède vingt cours de couture, coupe, broderie sur étoffe, gravure, papiers peints, typographie, sténographie, etc.; l'*Association polytechnique*,

répartie en vingt et une sections avec 12 400 élèves, donne des cours de dessin industriel, architecture, construction, travail du bois, fleurs artificielles, filetage, etc., etc. ; l'*Association philotechnique*, répartie en trente sections et 520 cours avec plus de 10 300 élèves, enseigne la banque et le change, les assurances, les modes, l'éclairage électrique, la tenue des livres, etc., etc. ; l'*Union française de la Jeunesse*, avec 420 cours et 12 000 élèves, enseigne la sténographie, la mécanique, l'électricité industrielle, la couture, le dessin appliqué à la bijouterie, etc. Tous les cours de ces Sociétés sont entièrement gratuits.

La plupart des grandes villes industrielles et commerciales de France ont également créé un enseignement technique et professionnel pour les masses ouvrières. A Bordeaux, la *Société philomatique* enseigne, dans 91 cours, suivis par plus de 3 000 jeunes gens, la chimie vinicole et viticole, la coupe des bois de menuiserie, le forgeage, l'ajustage, la conduite et l'entretien des machines marines, etc. A Lyon, la *Société d'enseignement professionnel* donne à 5 500 élèves des cours sur le tissage, la coupe des pierres, l'ornement au marteau, le dessin industriel. A Amiens, la *Société industrielle* (1 200 élèves) enseigne le tissage, la teinture, la coupe des velours, etc. ; à Roubaix, à Saint-Quentin, à Lille, etc., il y a

encore des *Sociétés industrielles* du même genre.

Les Chambres syndicales ont beaucoup contribué à ce mouvement. Il faut citer, en tête de mille autres, les excellents cours de la *Fédération des chauffeurs-mécaniciens*, à Paris; de l'*Union des Chambres syndicales ouvrières*, à Bordeaux; des *Chambres syndicales de charpentiers*, à Grenoble; de la *Chambre syndicale des ouvriers passementiers et tisseurs*, à Saint-Étienne, etc., etc.

Enfin, dans les petits centres industriels, les cours dits « d'Hôtels de Ville », les cours des Chambres de commerce, sont encore peu nombreux, mais s'essaient et réussissent parfois à suppléer les Écoles professionnelles pour la majorité de jeunes ouvriers qui ont besoin de gagner leur vie dès la sortie de l'école primaire.

4° *L'éducation morale et sociale.* — Il est clair qu'en Angleterre le sentiment protestant, ou, si l'on préfère, le sentiment chrétien a été l'atmosphère où ont germé et éclos les grandes œuvres d'éducation sociale. Mais il faut ajouter que ce sentiment n'est ni confessionnel ni oppressif. L'esprit religieux n'a suscité que des œuvres purement laïques.

Toynbee Hall est le type modèle des *University settlements*. C'est, dit son directeur, « un club de solidarité sociale dans un quartier industriel,

où la seule condition d'admission est de remplir son devoir de citoyen; une habitation au milieu des pauvres, dont les résidents universitaires peuvent et veulent lier amitié avec les pauvres. » (S. Barnett.) — Cette gothique et familiale demeure, bâtie en plein tourbillon industriel, s'emplit tous les soirs, dès sept heures, d'un essaim d'étudiants et d'étudiantes populaires qui viennent y chercher : les uns un cours ou une conférence, les autres une causerie ou un livre, d'autres enfin un enseignement ou un conseil. Ils sont 2 500 comme cela, jeunes ouvriers et ouvrières qui, la journée finie, viennent fraterniser avec des professeurs ou des étudiants d'Oxford et de Cambridge ¹. Neuf autres *settlements* semblables ont grandi et prospéré dans les faubourgs de Londres. Il y en a aussi à Glasgow, à Bristol, à Manchester et à Édimbourg, — et tous ont réussi.

L'Intitution polytechnique de Regent Street est le type modèle des « palais du peuple ». Ce centre d'éducation intellectuelle, morale et sociale pour 18 000 ouvriers pauvres a été créé, moyennant 8 millions et la dépense de toute une vie, par M. Quintin Hoggs, négociant, qui, jeune, se

1. Consulter sur Toynbee Hall les belles études de M. Marcel Guérin, dans les *Circulaires du Musée social*, et de M. René Claparède (*Toynbee Hall*, janvier 1898).

déguisait en cireur de bottes pour recruter des apprentis et les amener à son école du soir. Pour devenir membre du « Poly », un employé ou un ouvrier, quels que soient son passé, son origine, sa nationalité, son parti, sa religion, ne doit remplir que deux conditions : avoir de seize à vingt-cinq ans et s'engager à payer une cotisation d'un shilling par mois. Il trouve alors devant lui, dans un vaste et confortable hôtel : un gymnase, une piscine, des clubs athlétiques, une société de débats politiques, un orchestre, un orphéon, une fanfare, une bibliothèque de 6 000 volumes, des salles de lecture avec tous les journaux et revues, un restaurant bon marché, une société de secours mutuels, un office judiciaire, un programme d'excursions à bon marché pour l'étranger, etc., sans compter les cours d'instruction générale ou professionnelle dont j'ai parlé plus haut. Et de tous ces cours, de tous ces groupements, le membre du *Poly* peut user comme il veut, à sa guise, à son choix, pour 15 francs par an. Il n'est pas enrégimenté : on ne lui impose ni opinion, ni règlement. C'est une maison de liberté et de solidarité qu'il habite, une Thélème de l'éducation populaire, après laquelle on ne conçoit plus rien. Sur son modèle, trois autres *Institutions polytechniques* ont été fondées dans les quartiers pauvres de Londres, à New Cross, à Battersea et à

Borough Road. Elles ont coûté 4 millions aux particuliers et 4 millions à l'État, et elles sont entretenues par ce double concours.

Il faudrait encore citer *Cleveland Hall*, cette curieuse expérience d'un « salon du peuple » ; les *Instituts sociaux*, sortes de clubs démocratiques ouverts aux deux sexes, où, dans des salles bien chauffées, bien aérées, bien éclairées, des voisins peuvent se rencontrer, causer, s'amuser, où ils peuvent aussi lire, s'instruire et suivre des cours, le tout pour 30 centimes par semaine ; l'*Union des Ligues de l'Espérance*, destinées surtout à combattre l'alcoolisme populaire ; les *Maisons du soir pour les jeunes filles*, grandes salles confortables et vivement éclairées où l'on apprend aux plus pauvres ouvrières la couture et la coupe, où on leur offre du thé et de la musique, des gâteaux et de la lecture, où on leur trouve des places et du travail, etc., etc. Mais il faut se borner.

La France ne possède aucune institution, publique ou privée, qui soit comparable, même de loin, à Toynbee Hall ou aux Institutions polytechniques. La vraie raison en est, je crois, dans les divisions qui déchirent notre pays depuis trois siècles. Catholiques et protestants, ultramontains et francs-maçons, royalistes,

tistes et républicains, j'allais oublier les socialistes et les antisémites, se disputent notre pays au point qu'aucune grande action n'y est possible, sauf, peut-être, un élan de patriotisme aux heures de l'invasion. Tant que ne sera pas établi en France un régime de tolérance et de solidarité, les grandes œuvres d'éducation sociale seront prématurées.

En attendant, nous avons des restes de patronages religieux et des essais de patronages laïques. Examinons-les.

On connaît le rôle joué par MM. de Mun et Harmel dans l'organisation des *Patronages catholiques ouvriers*. Ces institutions, dirigées en général par des prêtres, et qui, d'après M. Max Türmann, s'élèvent en 1897 à près de trois mille, rassemblent les jeunes gens et les adultes dans de vastes locaux attenants à une chapelle ou à une communauté. Les réunions ont lieu le soir pour les jours de la semaine, et dans l'après-midi du dimanche. On trouve aux patronages un gymnase, une salle de jeux scolaires, une bibliothèque pieuse, un office de placements et de conseils, le tout accompagné d'exercices confessionnels.

Le type de ces patronages catholiques nous est fourni par l'usine de Val-des-Bois, que dirige près de Reims M. Harmel, catholique militant. M. Harmel emploie 1 200 ouvriers et ouvrières

dont il se considère non seulement comme le patron, mais encore comme le père et le directeur moral. Il a distribué ses ouvriers et ouvrières en quatre groupes d'associations qui comprennent : 1° les associations fondamentales; 2° les institutions corporatives et économiques; 3° les sociétés de préservation morale; 4° les œuvres de piété. Toutes les sections de ces groupes sont établies sur une base purement religieuse; la solidarité qu'elles créent est une solidarité confessionnelle; chacune d'elles observe un jour de fête dans l'année; ses membres se réunissent le dimanche après midi. L'association des hommes, ouverte à tous les hommes au-dessus de dix-huit ans, est un cercle catholique d'ouvriers. Les 300 membres ont à leur disposition une large salle bien aérée, avec six billards, une bibliothèque de prêts, une buvette et des jeux variés. On y donne des conférences, on y discute, et tous les mois une assemblée générale des ouvriers peut agiter des questions sociales et économiques. Les adolescents de treize à seize ans ont le « Petit Cercle », et les enfants encore à l'école ont l'association de Saint-Louis de Gonzague. Les femmes et les jeunes filles sont réparties en sections sous la surveillance de nonnes du Sacré-Cœur, qui font aussi la classe. Les mères de famille ont une association de « Dames patron-

nesses ». Une « Société de Jeunesse » a été fondée pour les adolescents : elle organise des fêtes du dimanche, des récréations dramatiques, des sociétés de sport et de lecture, et une société chorale. Toute la colonie industrielle de Val-des-Bois est gouvernée par un comité central composé de membres de la famille Harmel, de prêtres résidents, et de quelques directeurs d'ateliers : ce comité est l'arbitre suprême de tous les conflits. Tel est le type du Patronage catholique. Les ouvriers qui vivent sous la direction de MM. Harmel ou autres ne peuvent faire autrement que de l'accepter. Mais quel jeune ouvrier ou quel jeune employé français, s'il était *libre* de choisir son genre de vie, accepterait ce contrôle, cette surveillance cléricale et cette fraternité de confrérie?

L'Union chrétienne des Jeunes Gens offre un exemple, d'ailleurs très isolé, de patronage protestant. Dans un vaste hôtel récemment édifié rue de Trévis, grâce à la munificence d'un riche Américain qui s'est souvenu de la France, on trouve un gymnase, une piscine, un restaurant à bon marché, des bibliothèques, des salles de cours, des conférences, une société chorale, des sociétés de sports, etc. Près de six cents jeunes employés en font partie. Mais le caractère religieux de cette institution la rend beaucoup moins féconde que les institutions polytechniques anglaises sur les-

quelles elle est visiblement copiée. Il n'y a pas de vraie éducation sociale sans l'indépendance de l'individu.

Tout patronage religieux est déjà, quel que soit le bon vouloir de tous, un commencement de despotisme pour les uns, et de servitude pour les autres. L'Angleterre, qui est pourtant l'île de la Bible, l'a bien compris. Elle a assuré à ses œuvres d'éducation sociale un caractère exclusivement laïque.

Depuis quinze ans, — depuis les lois scolaires de 1882, — commence à grandir, autour de l'école primaire comme centre, un ensemble organique d'institutions qui pourrait bien être le Patronage français de l'avenir. Les ébauches en sont nombreuses, spontanées, et vraiment intéressantes au regard de l'observateur social. Décrivons-en quelques-unes.

Le premier *Patronage laïque d'apprentis et d'employés* a été fondé dans le III^e arrondissement de Paris, en novembre 1885, par M. Louvel, directeur d'école communale. Le but de ce Patronage était de « poursuivre au delà de l'école primaire l'instruction et l'éducation des enfants, de soustraire les jeunes employés et apprentis aux conséquences de l'isolement et aux dangers de la rue, enfin de préparer les générations futures au respect des devoirs civiques et au sacrifice envers

la patrie ». Tous les dimanches et jours fériés, le Patronage est ouvert aux jeunes gens au-dessous de dix-sept ans, *sans distinction de culte ni de profession*. Ils trouvent là, en même temps que des jeux de toutes sortes, les moyens d'éducation les plus divers : exercices de tir et de gymnastique, instruction et promenades militaires, musique vocale et instrumentale, bibliothèque avec prêt de livres à domicile, conférences industrielles et commerciales, etc. Le comité d'administration pourvoit au placement des jeunes gens chez les industriels et négociants qui s'adressent à lui. Le Patronage est fréquenté régulièrement par 160 jeunes apprentis ou employés, dont la plupart ont un livret de caisse d'épargne. — Le nombre des patronages de ce type, imité très souvent depuis 1885, s'élevait à 648 en août 1897; on les rencontre surtout dans les départements de la Seine, du Nord (spécialement à Roubaix), de l'Aisne, de la Gironde, de la Marne, du Loiret, de la Seine-Inférieure.

Un autre type est donné à Paris par l'*Association des Instituteurs pour l'Éducation physique et le Patronage de la jeunesse*. Cette association, présidée par un directeur d'école communale, J. Masson, date de 1880. Elle est composée d'instituteurs qui ont pris, les uns sur leurs veillées, les autres sur leur repos, pour donner encore un peu de leur

temps, de leurs leçons, de leurs conseils à leurs anciens élèves. Elle est divisée en quinze sections qui comprennent 4 200 membres, dont 1 500 jeunes gens. Elle institue, dans les vastes locaux de quelques écoles communales, des cours, des conférences, des représentations théâtrales. Elle offre des exercices et des cours de gymnastique, de boxe, d'escrime, de tir, de natation, de vélocipédie, etc. La musique, le chant et la diction y sont très en honneur. Elle organise des excursions et des promenades aux environs de Paris. Elle se charge de placer les jeunes gens chez de bons patrons. Elle organise cette année un *Cabinet populaire de lecture* analogue aux *Free Public Libraries* que nous avons décrites plus haut.

Transportons-nous en province, et considérons un troisième type de Patronage scolaire laïque. C'est à Orléans, le *Cercle Carnot*, association amicale des anciens élèves de l'école primaire. Ce cercle s'est fondé en 1894 sur l'initiative du directeur de l'école, M. Dupont, avec l'appui du conseil municipal. Ses débuts furent très modestes. Aujourd'hui le Cercle prospère. Ses membres ne doivent pas avoir plus de vingt et un ans. D'après l'article 2 des statuts, ce sont « des jeunes gens désireux de compléter leur éducation patriotique et sociale, et de profiter des avantages attachés à tout groupement amical, qui s'engagent à suivre

régulièrement les séances de l'association, et qui promettent de s'aider dans la limite de leurs forces, selon les moyens dont ils disposent ». Les réunions du Cercle ont lieu dans les locaux scolaires, éclairés et chauffés aux frais de la municipalité, tous les quinze jours, le dimanche. La moyenne des présences est de quarante environ. Salles de bibliothèque et de lecture, gymnase, jeux physiques, exercices de diction, conférences faites par des professeurs du lycée, des médecins et des avocats, placement des jeunes gens chez des négociants de la ville, cours professionnels, tout cela a été créé et fonctionne depuis deux ans. Ce type d'*Association amicale d'anciens élèves d'école primaire* s'est extrêmement multiplié depuis quelques années. On en compte actuellement 1 550. Elles se rencontrent surtout dans le Nord, dans la Seine, dans la Côte-d'Or, dans la Gironde, dans la Seine-Inférieure, dans la Creuse, etc.

Les trois types de Patronage scolaire laïque que je viens de décrire prennent les jeunes gens jusqu'à vingt et un ans, et visent à l'éducation non seulement sociale, mais encore *patriotique* des adolescents. C'est qu'en France la vingt-et unième année est une date. Ici éclate la différence avec l'Angleterre. La France est une nation en armes; l'Angleterre est une nation d'industrie et de commerce, où l'armée est un métier pour quelques-

uns, non une obligation pour tous. Dans l'une il n'y a pas, et dans l'autre il y a le *Régiment*. Le Régiment est-il pour la jeunesse française une école d'énergie? Il est permis d'en douter, après tant de témoignages¹. Je me contente de signaler qu'autour de l'idée militaire, avant et après le régiment, se sont constituées les *Sociétés de Gymnastique, Sociétés de Tir, d'Instruction militaire et de Topographie*, qui absorbent aujourd'hui presque toute la jeunesse populaire, et constituent un agent assez efficace d'éducation civique.

Après les Patronages scolaires et le régiment, la démocratie française a-t-elle tenté quelque chose en faveur de l'éducation populaire? Ce quelque chose est bien peu de chose, si on le compare aux grandes œuvres anglaises que j'ai décrites. Voyons pourtant se dessiner deux types français de solidarité sociale, l'un type de grande ville, l'autre type rural, tous les deux dignes d'être connus et encouragés.

Le *Cercle d'Aide fraternelle et d'Études sociales* a été fondé à Paris en 1883, par M. Fallot, il est aujourd'hui présidé par M. Raoul Allier. C'est l'œuvre de quelques professeurs, hommes de lettres et étudiants, qui se sont jetés en plein milieu populaire, avec l'espoir et la volonté d'y

1. Voir le chapitre suivant, *l'Armée et la Nation*.

soulager des misères intimes, d'y fraterniser avec les humbles, de leur communiquer une compréhension plus haute et plus large de la vie. Les réunions ont lieu tous les quinze jours, le samedi soir, 74, rue des Fourneaux, dans un local assez vaste qui peut contenir cent auditeurs environ. Un groupe de dix à quinze étudiants y donne des soirées musicales et littéraires, qui sont très goûtées des ouvriers. Le local reste ouvert toute la semaine, et les pauvres gens peuvent y passer leurs soirées à lire dans la bibliothèque, ou bien à causer et à jouer aux échecs, aux dames, aux dominos. Enfin un *Secrétariat populaire*, véritable agence gratuite de renseignements médicaux et juridiques, est constitué par des étudiants de bonne volonté qui s'installent en permanence, à certaines heures, dans cette salle. Rue d'Allemagne, les étudiants et les professeurs organisent des réunions plus nombreuses dans un local qui peut contenir 250 à 300 personnes. L'auditoire est composé d'ouvriers adultes, souvent socialistes, et parfois anarchistes, qui viennent fidèlement écouter du Molière, du Victor Hugo ou faire de la musique ¹. Le *Cercle d'aide*

1. Depuis deux ans, un poète distingué, M. Maurice Bouchor, s'inspirant de cet exemple, a organisé, sous le patronage de l'*Association philotechnique*, des lectures populaires de poésie lyrique et dramatique dans les différents quartiers

fraternelle et d'Études sociales, renforcé ne décembre 1895 par une *Union d'Enseignement populaire* formée entre quelques jeunes professeurs et étudiants de l'Université, n'est qu'une imitation bien humble encore, mais vivace, de l'*University Extension*. Il faut rappeler aussi le *Cercle populaire d'Étudiants et Ouvriers de Vaise*, près de Lyon, qui est conçu et réalisé dans les mêmes desseins.

La *Société cantonale d'Encouragement de Longjumeau* présente un type bien défini d'éducation sociale dans les campagnes. Elle a été fondée en 1884 par M. Léon Robelin, et ses débuts ont été l'établissement d'un modeste « cabinet de lecture » gratuit et circulant. Aujourd'hui, elle compte quinze cents adhérents, son budget est de 12 000 francs, et elle possède 26 000 volumes. Elle a organisé dans le canton dix bibliothèques et fait depuis sa fondation 600 000 prêts. Elle a fondé des patronages d'apprentis pour filles et garçons, des sociétés de gymnastique, des cours professionnels d'agriculture. Elle a rayonné sur toutes les communes voisines, débordé le canton

pauvres de Paris. Corneille, Racine, La Fontaine, Molière, Victor Hugo, A. de Vigny, J. Richepin, etc., ont été lus et interprétés devant des familles ouvrières venues en grand nombre, et la tentative de M. Maurice Bouchor et de ses amis a été couronnée d'un véritable succès (700 à 1 800 auditeurs par séance).

et englobé trois arrondissements. Elle constitue le *Patronage démocratique rural* tel que la vie pouvait le créer, tel que l'Angleterre pourrait nous l'envier.

C'est ainsi que les *Sociétés cantonales d'Instruction populaire* se sont multipliées ¹ depuis dix ans sur le territoire français, groupant autour d'elles les œuvres de la « mutualité scolaire », du « Sou des Bibliothèques » et du « Sou des Adolescents », qui complètent heureusement le caractère pratique du patronage rural. Citons, entre cent autres, les *Sociétés d'Instruction populaire* de Bourg (Ain), de Châtillon-sur-Seine (Aube), de Chinon (Indre-et-Loire), de Pithiviers (Loiret), etc., etc.

Nous assistons ainsi à la germination d'un ensemble d'institutions nées de l'école, et qui complètent l'école, dans un milieu local ou régional. Ne portons pas sur tout cela un jugement prématuré. Attendons l'éclosion, les fleurs, et les fruits, s'il doit y en avoir. Favorisons avec sympathie la pleine efflorescence de ces choses qui naissent dans la conscience nationale. Qui sait ? Nos patronages scolaires, urbains ou ruraux, jaillis du sol et attachés au sol, fédérés librement dans une grande ligue comme la *Ligue française*

1. En 1891-1897, on en a compté plus de 1 200.

de l'enseignement, seront peut-être dans vingt ans aussi féconds en résultats que cette *Extension universitaire* ou ces *Institutions polytechniques* dont l'Angleterre est fière.

III. — CONCLUSIONS.

Nous avons examiné, sous sa quadruple face, le problème de d'éducation post-scolaire du peuple dans les deux démocraties anglaise et française. De cette enquête pouvons-nous tirer quelques conclusions? Il semble qu'il y ait témérité à l'essayer, puisque le problème n'est entièrement résolu ni dans l'un ni dans l'autre des deux pays. Ainsi nous bornerons-nous à présenter quelques observations d'ensemble.

En premier lieu, il apparaît comme évident que deux données du problème sur quatre sont bien saisies, et par les mêmes moyens, en Angleterre et en France. C'est, d'une part, la question des *cours d'adolescents, complément de l'école primaire*, et, d'autre part, celle de l'*instruction technique et professionnelle du peuple*. Sur ces deux points, il reste encore, il restera longtemps à parfaire, à compléter, à innover. Mais ce seront perfectionnements de méthode ou de détails. L'essentiel est trouvé. Que n'en est-il ainsi pour

la question de l'éducation intellectuelle générale et pour celle de l'éducation morale et sociale? L'Angleterre est ici en avance sur la France. Par l'extension universitaire, elle donne aux classes ouvrières les moyens et le goût de la vraie vie intellectuelle; par les colonies universitaires et les palais du peuple, elle leur donne les moyens et le goût de la vraie vie sociale. La France, malgré de nobles tentatives, n'a pas encore atteint ce double résultat.

En second lieu, il est dès aujourd'hui prouvé qu'en France plus encore qu'en Angleterre, l'œuvre de l'éducation populaire a été une œuvre d'initiatives privées et nullement une œuvre d'État. Le constatation gênera les quelques anglo-manes qui reprochent sans cesse à la France d'être victime de « l'État jacobin » : elle n'en reste pas moins, de par les faits, absolument vraie. L'État français n'est intervenu dans le problème de l'éducation post-scolaire que pour une subvention annuelle de 20 000 francs jusqu'en 1895, de 130 000 francs en 1897. L'État anglais, dans le même temps, est intervenu par deux lois, par les 7 millions de la Charity Commission, par les 10 millions annuels de l'Impôt sur l'alcool, par d'autres subventions encore aux Universités. En France, plus encore qu'en Angleterre, ce sont des particuliers, c'est l'esprit public jaillis-

sant sous mille formes, qui ont posé et imposé le problème, qui ont fait le véritable effort social.

En troisième lieu, on est frappé de ce fait qu'en Angleterre l'éducation du peuple n'est pas gratuite, tandis qu'elle l'est en France. Or les résultats ont été meilleurs, autant pour l'assiduité des auditeurs que pour la supériorité des maîtres, en Angleterre qu'en France. Le principe de la gratuité, s'il apparaît comme plus généreux, est plus stérile. En France, les éducateurs ne gagnent rien et le peuple ne paie rien, mais la besogne est moins bien faite qu'en Angleterre où l'éducateur gagne et où l'ouvrier paie. La France aura intérêt à considérer qu'en matière d'éducation sociale, comme en toute autre, tout travail mérite salaire et tout profit mérite débours. N'ayons pas le fétichisme de la gratuité. Elle n'est pas une habitude de peuple libre.

En quatrième lieu, il est remarquable qu'en Angleterre toutes les classes sociales, aristocratie, grands négociants et grands industriels, professeurs d'université, instituteurs, corporations ouvrières et ouvriers isolés, ont contribué à l'œuvre de l'éducation populaire, tandis qu'en France les instituteurs, quelques publicistes et les gens du peuple seuls se sont intéressés à cette œuvre. Il y a là quelque chose de peu honorable

pour nos classes riches et notre élite intellectuelle. Ce ne sont ni des étudiants ni des professeurs d'université, ce ne sont ni des médecins ni des avocats, ce ne sont ni des rentiers ni des banquiers, ni de grands industriels, ni de grands négociants, qui ont entrepris de créer, à leurs risques et périls, l'éducation et l'instruction des classes pauvres. Ce sont de pauvres instituteurs et de pauvres ouvriers, à qui manquaient l'argent et le loisir. L'instituteur primaire qui, gagnant douze cents francs par an et travaillant dix heures par jour, trouve encore à payer de sa personne et de sa bourse pour créer un cours d'adultes ou un patronage d'adolescents, le jeune ouvrier qui, travaillant douze heures par jour à trente ou quarante centimes l'heure, prend sur son sommeil ou son plaisir pour compléter son instruction et son éducation, sont des hommes qui ont une conscience plus vivante de la France que le millionnaire ou l'étudiant qui finissent leur journée au cercle, au théâtre ou au café. Qu'en 1897, il y ait eu trente-trois mille instituteurs pour se dévouer à peu près gratuitement à la tâche des cours du soir et des patronages, et qu'ils aient été presque seuls, cela est flatteur pour l'éducation des Écoles normales primaires, cela l'est moins pour celle des Universités.

Une telle abstention de ce que nous appelons

en France les « classes dirigeantes » pourrait, si elle se prolongeait, accumuler de fâcheux obstacles à tout progrès. Les instituteurs primaires, tout pauvres qu'ils sont, peuvent à la rigueur créer des cours d'adolescents et d'adultes, car ces cours demandent du temps, de l'activité cérébrale, mais peu d'argent. Ce qu'ils ne peuvent créer sérieusement, ce sont les Patronages sociaux, car il y faut de l'argent et des relations : aussi n'avons-nous pas en France de grandes œuvres d'éducation sociale pour le peuple. Ce qu'ils ne peuvent donner sérieusement, c'est un enseignement de qualité supérieure, car cet enseignement suppose une culture qu'ils n'ont pas : aussi n'avons-nous pas en France de grandes œuvres d'enseignement supérieur populaire.

L'Angleterre a tout cela. Elle a l'Extension universitaire, elle a les Colonies universitaires, elle a les Institutions polytechniques. Ses professeurs et ses étudiants sont devenus des missionnaires de la pensée à travers le peuple. Borough Road, New Cross et Battersea ont coûté sept millions aux gros marchands de Londres. Un Chamberlain a donné deux millions pour son Institut de Birmingham; un Quintin Hogg a donné dix millions pour son Institut de Regent Street; le « Palais du Peuple » est sorti d'un roman de Walter Besant, et « University Hall »,

d'un roman de Humphry Ward. L'élite, intellectuelle et l'élite financière de l'Angleterre ont compris leur intérêt et leur devoir.

Nos Universités et nos classes riches sont-elles capables d'un semblable effort? Elles trouveraient en lui une occasion, peut-être unique, d'oublier leurs sectes, leurs partis, leurs coteries et leurs cénacles, pour créer, avec ce « Peuple » dont elles sortent, la forme la plus noble de solidarité qu'elles puissent rêver, je veux dire la France de demain, digne encore de sa séculaire mission humaine.

QUATRIÈME PARTIE
LA DÉFENSE NATIONALE

L'Armée et la Nation.

L'armée est un organe essentiel de la vie nationale, soumis comme tous les autres aux lois de l'évolution historique, c'est-à-dire à demi engagé dans le passé, à demi tourné vers l'avenir. Elle est la sauvegarde de notre territoire et de notre civilisation. Elle est bien pour nous *la nation en armes* devant l'étranger armé. Mais nous savons aussi qu'elle n'a pas toujours été cela, qu'elle a été longtemps un corps fermé et soldé. Nous savons que si l'armée apparaît déjà aux uns comme la démocratie organisée en face de l'ennemi, elle apparaît encore aux autres comme une caste isolée dans la démocratie.

Il nous semble donc très nécessaire de bien définir l'armée, de marquer ses transformations récentes, de faire saillir son rôle dans le maintien de la conscience nationale. Trop souvent les

intellectuels et les universitaires qui n'ont point passé par l'armée nouvelle la jugent d'après des conceptions surannées. Trop souvent aussi les officiers, que leur éducation professionnelle n'a point préparés à comprendre leur temps, ne mettent pas à profit l'autorité sociale que la nation leur confère. Ainsi se perpétuent et s'aggravent les malentendus. Ne les laissons pas dégénérer en conflits irrémédiables.

I

Ce qui rend l'armée contemporaine presque incompréhensible à des esprits même distingués, c'est qu'elle est composée de deux corps radicalement différents. Elle est à la fois une foule et une caste. Foule mobile et caste permanente, foule composite et caste homogène.

Elle est une foule, puisque toute la jeunesse de la nation passe obligatoirement sous les drapeaux d'année en année. Elle est une caste, puisque le corps des officiers, recruté dans des écoles spéciales, soumis à des juridictions spéciales, commande sans contrôle.

La foule, c'est-à-dire le corps des quatre cent mille soldats est mobile. Elle ne fait que traverser l'armée. Elle se renouvelle sans cesse. Chaque

citoyen est soldat pendant trois ans au plus, puis redevient citoyen, sauf en cas de guerre. La caste, c'est-à-dire le corps des vingt mille officiers, est permanent. Elle fait les cadres de l'armée. L'officier passe sa vie dans ces cadres, il y forme ses habitudes, ses idées, son esprit, qui sont les habitudes, les idées, l'esprit d'un corps très fermé.

La foule militaire est composite. Qu'on prenne au hasard une compagnie ou une batterie, on y trouvera des gens de toute sorte et de toute origine, un illettré à côté d'un normalien, un millionnaire auprès d'un miséreux, etc. La caste militaire est homogène. Sauf exception, elle comprend, à côté des grands noms et des grandes fortunes qui monopolisent l'arme de la cavalerie, des hommes d'origine et de fortune moyennes, des fils de la bourgeoisie disciplinés par une culture semblable, ayant des goûts et des aspirations analogues.

La foule militaire est d'origine récente. La caste militaire a des traditions ininterrompues. Il n'y a pas trente ans que toute la nation a été appelée sous les drapeaux; il n'y en a pas dix que le volontariat et l'engagement décennal ont été supprimés. Il y a plus de deux cents ans que le corps des officiers, recruté par des écoles professionnelles, existe et se maintient à travers les révolutions nationales.

Qui n'aura pas constamment présente à l'esprit cette dualité de l'armée contemporaine risquera de la mal comprendre et de la mal juger. Tout le monde doit être soldat, mais quelques-uns seulement veulent, et peuvent, devenir officiers. Or, de par une discipline de fer, le soldat est dans les mains de l'officier. Comment une foule contrainte obéira-t-elle à une caste professionnelle? Quels rapports existeront entre ces deux groupements si divers et si inégaux?

C'est là tout le problème de l'armée nouvelle.

Autrefois le soldat, comme l'officier, était un professionnel. C'était d'ordinaire un solide prolétaire qui avait accepté de remplacer, pour une somme d'argent, le fils de famille. Le soldat était un homme *soldé*, une manière de mercenaire sans fortune ni instruction, brutal et loyal, qui ne savait qu'obéir passivement et se battre, et qui passait de longues années, parfois toute sa vie, sous les drapeaux. A ce moment, l'armée tout entière était une caste à deux degrés. Il était donc tout naturel que l'officier se considérât comme le maître absolu de ses soldats. Alors fut rédigée la *théorie* qui régleme encore nos casernes, et dont les passages les plus significatifs sont ces deux-ci :

« ... *La discipline faisant la force principale des armées...*

« ... *Les membres de la hiérarchie militaire doivent traiter leurs inférieurs avec bonté et avoir envers eux tous les égards dus à des hommes dont la valeur et le dévouement procurent leurs succès et préparent leur gloire...* »

La supériorité absolue de l'officier est ici nettement affirmée. Le soldat est fait pour l'officier, et non l'officier pour le soldat. Le soldat doit obéir passivement, il est un « inférieur » qu'on doit traiter avec « bonté » et même avec « égards ». On ne parlerait pas mieux d'un domestique ! Le dernier membre de phrase semble indiquer que la raison d'être principale de l'armée est dans les « succès » et la « gloire » des officiers. C'est bien l'idéal d'une caste professionnelle.

A cet idéal correspond la physionomie de l'officier telle qu'Alfred de Vigny nous l'a peinte dans *Servitude et Grandeur militaires*. Les officiers forment un « corps séparé du grand corps de la Nation ». Ils sont les serviteurs muets du Pouvoir, c'est-à-dire du Roi. Ils ne doivent jamais discuter les ordres qu'ils reçoivent, pas plus qu'ils ne doivent eux-mêmes être discutés. Leur vertu principale est le culte de l'Honneur. L'Honneur, c'est le respect de sa propre dignité poussé jusqu'au scrupule.

On remarquera que, ni dans la *théorie officielle*, ni dans la psychologie d'Alfred de Vigny, le

patriotisme n'est lié à l'idéal militaire. L'armée se suffit à elle-même, elle a ses règles, son code, ses vertus. Elle est conçue à part de l'idéal national. Quelles que soient les besognes qu'on lui commande, à l'intérieur ou à l'extérieur, elle doit obéir sans discuter : c'est la discipline; — elle doit agir pour le « succès » et la « gloire » des chefs : c'est la caste. Où est l'amour de la France?

Un idéal si purement corporatif est tout à fait contradictoire avec la conception d'une armée républicaine. L'officier ne commande plus aujourd'hui à un mercenaire ignorant, mais à un citoyen français, son égal de par la loi. L'officier n'a envers le soldat d'autre supériorité que celle, tout impersonnelle, que lui confère son grade. Le commandement militaire n'est plus un privilège aristocratique; c'est une fonction nationale. L'armée n'a pas, ou tout au moins ne doit pas avoir, d'autre idéal que le respect des lois et la grandeur de la Patrie. Les soldats ne sont plus sous les armes pour « procurer les succès et préparer la gloire » des officiers. Ils y sont pour assurer l'intégrité du sol et maintenir la grandeur de l'énergie française dans le monde.

Cependant, quatre cent mille soldats continuent d'apprendre une *théorie* monarchique, et vingt mille officiers continuent de la faire apprendre.

N'y a-t-il pas là une première équivoque qui trompe le soldat et l'officier sur leurs rapports mutuels?

Lorsque les soldats étaient la *chose* de l'officier, il était tout naturel qu'ils fussent sous sa main des instruments passifs. Aujourd'hui, l'officier ne diffère du soldat que par la fiction acceptée du commandement; la discipline ne peut plus être qu'une obéissance consentie. Si elle n'est pas cela, si elle reste un esclavage brutal, elle provoquera la révolte, le dégoût, l'ironie ou l'hypocrisie. Elle sera un dissolvant plutôt qu'un lien. Elle isolera l'officier au milieu de ses soldats. Elle sera d'une médiocre efficacité en temps de guerre. Dans l'armée d'aujourd'hui, l'obéissance passive n'est qu'une survivance dangereuse du passé. C'est l'adhésion volontaire du subordonné au chef, c'est la confiance réciproque de l'officier et du soldat, c'est le sentiment très net de leur solidarité patriotique, dans la collaboration professionnelle, qui de plus en plus feront « la force principale des armées ».

Lorsque l'officier considérait l'armée comme sa chose, il ne relevait que de sa propre conscience, il avait la religion de l'honneur. Religion de caste, aux rites compliqués, dont le duel était le principal. Aujourd'hui, l'officier n'est plus qu'un délégué de la nation; il relève de la loi, et la religion de l'honneur s'élargit de celle du devoir. Il

ne suffit plus de se respecter soi-même; il faut comprendre et faire comprendre aux autres l'idéal de la France. Religion haute et large, qui exclut la morgue, l'isolement, et qui demande à l'officier d'être, non seulement un homme d'honneur, mais un bon *éducateur*.

Voilà le grand mot prononcé. Il reviendra souvent dans cette étude. Il faut que l'officier justifie sa supériorité aux yeux du soldat : et, dans une société égalitaire, quelque autre prestige aurait-il que le prestige intellectuel et moral? Si l'officier n'a pas sur ses troupes l'autorité de l'esprit et du cœur, je crains pour ces troupes, je crains pour l'officier, je crains plus encore pour la France au jour du danger.

II

Au jour du danger... La guerre! Une époque viendra bientôt où non seulement aucun soldat, mais encore aucun officier n'aura connu la guerre. Oui, une époque viendra où le généralissime des armées françaises n'aura participé à d'autres batailles qu'à celles des grandes manœuvres. Nous connaissons ce formidable non-sens de vingt mille officiers gradés dans les bureaux ou les casernes, mis à la retraite sans avoir com-

battu. Si, comme il faut l'espérer, la paix se maintient longtemps encore entre les nations européennes, l'armée française, sauf quelques troupes coloniales, n'aura jamais vu le feu de l'ennemi.

Mais demain, peut-être, un ordre de mobilisation ébranlera cette masse. Des trains ininterrompus vomiront vers l'Est un million de soldats. Les obus éventreront les régiments, les balles cribleront les bataillons, et sous les coups de sabre des escadrons entiers s'évanouiront. Les ambulances retentiront du râle des blessés, et le silence des nuits étoilées s'appesantira sur d'innombrables cadavres. La ligne des frontières ne sera plus qu'un long cordon de sang. Les chefs devront disputer à la faim, à la fatigue, à la panique de jeunes troupeaux non aguerris.

Laquelle de ces alternatives se réalisera? Les officiers de notre génération connaîtront-ils les responsabilités de la guerre, ou vieilliront-ils dans l'indolence des garnisons pacifiques? Aucun d'eux ne peut le savoir. Ils savent seulement, comme tous les citoyens leurs soldats, que l'armée doit être prête. Mais comprennent-ils toujours très bien comment elle serait la mieux prête? Pour qui les regarde penser et agir, il est permis de concevoir quelques doutes.

Il est très périlleux qu'un organisme social

fonctionne à vide. On ne conçoit pas bien des professeurs qui se prépareraient toujours à enseigner, mais qui n'enseigneraient jamais, des commerçants qui s'entraîneraient toute leur vie à vendre et à acheter, mais qui jamais ne vendraient ni n'achèteraient. En temps de paix prolongée, l'armée ne fait pas autre chose. Elle se prépare, avec la dernière minutie, à une fonction qu'elle ne remplit pas.

En sorte que toute cette préparation est peut-être fausse, inutile.

Les images de la guerre qu'on se donne en temps de paix (grandes manœuvres, service en campagne, etc.) ne peuvent être que des réductions puériles. Que vaudra la discipline automatique lorsque les obus éclateront, que les balles feront rage, que les vivres feront défaut et que des armées entières piétineront dans l'horreur et l'incertitude ! Alors dix classes de la réserve auront complété trois classes de l'active ; les officiers de la réserve sauront à peine commander, ceux de l'armée active n'auront jamais commandé devant l'ennemi. Si les soldats et les chefs n'ont pas une seule âme, si la même force morale ne les maintient pas confiants les uns dans les autres, quelles menaces de punitions, quels effets de morgue, quels syllabus de théorie pourront empêcher la panique et le soupçon de faire leur œuvre ?

Affirmons donc avec le général Dragomiroff que, même au point de vue strictement professionnel de la guerre, *la force morale est la force principale des armées*. Sans force morale, la discipline n'est qu'un ensemble de formules avec lequel on peut mener le soldat en prison, mais non pas à la victoire. Pour que des enfants de vingt ans sachent patienter sous la pluie des explosifs ou marcher à la tuerie des baïonnettes, il faudra qu'ils aient confiance dans leur chef. Et d'où naîtra leur confiance, sinon de l'ascendant moral que l'officier aura dès longtemps pris sur eux?

Prendre de l'ascendant moral sur ses troupes, ce ne peut être l'œuvre ni d'un jour, ni d'une théorie. C'est une œuvre d'éducation. Œuvre lente et intime. Elle suppose que le chef a pénétré l'âme de ses soldats, et que les soldats ont senti l'âme du chef. Arrière donc l'automatisme dédaigneux qui consiste à brutaliser des numéros humains sous le nom déshonoré de *discipline*! Et place à cette discipline véritable qui attachera les soldats à l'officier comme les enfants au père et les élèves au maître!

L'officier qui n'aura pas su être un éducateur en temps de paix ne sera pas un chef en temps de guerre. Alors, en effet, les « corvées de quartier », les « consignes », les « salles de police », la « prison » même, compteront pour rien de-

vant la majesté de la mort et le tragique de la peur. Il faudra d'autres liens pour retenir les corps et maintenir les volontés.

Si, au point de vue de la guerre, l'armée-école est incomparablement supérieure à l'armée-bureau, que sera-ce au point de vue de la paix ?

Tous les automnes, plus de cent mille jeunes gens s'entassent dans les casernes. On les dépouille de leurs vêtements, on leur donne un uniforme.

On assouplit leurs muscles, on exerce leur œil, on rompt leur esprit à cent exercices, on plie leur humeur par des règlements fixes. De recrues gauches et malhabiles on fait des soldats adroits et manœuvriers.

Cela est excellent. Mais cela suffit-il ? Si ces jeunes gens ne font jamais la guerre (ce qui est infiniment probable), trois ans passés dans l'armée ne leur auront-ils servi qu'à devenir plus forts en gymnastique, plus souples à la marche, plus obéissants à la voix ?

Avouons que le profit serait maigre. C'est déjà pour la nation une perte énorme d'énergie que ces quatre cent mille jeunes gens inutilisés sous les drapeaux, pendant qu'autant d'Anglais et d'Américains courent et conquièrent le monde. Si, par une éducation vitale, nous ne trouvons pas moyen de féconder le stage obligatoire de la

caserne nous jouons gros jeu, et triste jeu, dans la partie des races.

Pour la paix aussi bien que pour la guerre, en toute occurrence et en toute perspective, l'armée doit être une école et l'officier un professeur d'énergie nationale. Devant tous ces jeunes gens (prolétaires, intellectuels, millionnaires, petits bourgeois, etc.), le seul prestige qu'ils admettront en commun, c'est le prestige intellectuel et moral. Si l'officier est assez instruit, assez noble, assez dévoué surtout pour exercer ce prestige, il fera de ses soldats ce qu'il voudra. Il les aura pris enfants et il les rendra citoyens.

L'armée apparaît donc nettement comme le troisième étage de l'éducation républicaine. Faut-il rappeler quelle doit être, suivant l'idéal déjà demi réalisé à l'heure actuelle, la succession de ces trois étages? Au-dessous de l'armée le cours d'adolescents, l'Université et le lycée; plus bas l'école primaire. Il faut que, de sept à vingt-trois ans, le jeune Français soit amené progressivement à déployer toutes ses énergies. L'école et le lycée ouvrent l'esprit et le cœur; l'Université les émancipe; l'armée les adapte à l'action collective. L'école et le lycée forment des enfants; l'Université forme des jeunes gens; l'armée forme des hommes.

L'armée véritable ne fabrique pas seulement

des automates bien dressés à tuer et à résister, elle façonne aussi des individualités solidaires et conscientes. Associant obligatoirement dans ses cadres toutes espèces de citoyens, elle leur crée des sentiments communs (patriotisme, abnégation, sacrifice de soi); elle leur prépare des mœurs communes (vie sobre, partage des besoins, échange des services); elle leur impose une conception commune de l'obéissance et du commandement.

L'officier qui ne saurait pas comprendre et faire comprendre à ses troupes la grandeur de cette solidarité militaire, ses attaches dans le passé, son rayonnement dans l'avenir, cet officier pourrait être un excellent garde-chiourme, il ne serait pas ce qu'il doit être pour la guerre comme pour la paix : un éducateur national.

III

L'officier actuel n'est nullement préparé à ce rôle social d'éducateur. Il met tout son honneur à être un parfait bureaucrate ou un parfait manœuvrier. De belles paperasses d'état-major ou de belles parades au champ de manœuvres, par-dessus tout une discipline impeccable, voilà son plus ordinaire idéal. Quant à l'âme des soldats et

à l'esprit social des troupes, il les ignore et, le plus souvent, il veut les ignorer. Il ne considère en toute chose et en tout homme que l'*extérieur*. Une chambrée bien tenue, un alignement bien net, une « théorie » bien sue, voilà pour lui l'essentiel. L'intérieur des esprits et des volontés, ce n'est point son affaire, pense-t-il; c'est celle du curé ou de l'instituteur.

Comment en serait-il autrement? A Polytechnique ou à Saint-Cyr, comme aussi, toutes proportions gardées, à Saumur et à Saint-Maixent le candidat officier s'est bourré de mathématiques, de chronologie, de géographie, d'histoire, de chimie; mais, bien rarement, ici ou là, ses capitaines instructeurs lui ont parlé d'un rôle éducatif possible. Une sainte terreur de tout ce qui peut ressembler à de la politique, une peureuse neutralité sur toutes les choses de vie intime ont réduit l'éducation de l'aspirant officier à des formules vides sur la morale.

Par ailleurs, depuis 1883, l'idéal de toute l'armée est devenu l'état-major. Passer par l'École de guerre, être breveté, entrer dans un « bureau », voilà de quoi rêve aujourd'hui un jeune officier intelligent et ambitieux. L'École de guerre rapproche des « grands chefs », l'état-major associe à eux, les « bureaux » donnent l'occasion de connaître les parlementaires influents, les gens du

monde, les journalistes, etc. Plus près du soleil ministériel, on en reçoit des rayons plus rapides... Et, dès lors, à quoi bon moisir comme officier de troupes, en des casernes monotones, avec des camarades quelconques et des soldats abrutissants?

Cela est extrêmement fâcheux. Quelque utile que soit l'état-major, c'est l'officier de troupes qui est l'officier véritable. Il ne faut, sous aucun prétexte, que nos officiers de troupes se considèrent ou soient considérés comme le déchet de leur profession. Sauf exceptions, la place d'un officier est parmi ses soldats. Malheureusement, la plupart des jeunes lieutenants ou des jeunes capitaines ne pensent pas ainsi. Ils se débarrassent en hâte de leur besogne au quartier, ils en laissent la plus grande part au sous-officier, et ils rentrent au plus vite chez eux se donner les jouissances d'une culture cérébrale-militaire, ou préparer l'examen libérateur qui leur ouvrira les portes de l'état-major.

L'officier actuel — polytechnicien pâli sur les *x* ou saint-cyrien farci de dates — est trop souvent un intellectuel pur, qui apporte dans l'armée les ambitions d'un fonctionnaire civil. Ce type a remplacé le soudard ignorant et bravache de l'ancienne armée. Il lui est certes très supérieur, mais il est encore très loin de l'idéal qu'une démocratie réclame.

Ajoutez que, par ses origines, l'officier est, la plupart du temps, issu des « classes dirigeantes ». Dans son enfance, il n'a jamais pris contact avec les gens du peuple. Dans les écoles du gouvernement, il a retrouvé des gens de son rang ou des plébéiens ayant bien rarement le courage de leurs origines. Devenu officier avant de passer par la chambrée, il n'a point profité de la fusion qui s'y fait (ou devrait s'y faire) entre toutes les classes sociales. Il commandera donc à des paysans, à des ouvriers, à des petits bourgeois dont il ne saura ni les mœurs, ni le parler, ni l'âme. Le contact ne s'établira pas. Il y renoncera bien vite. Il croira suppléer à la sympathie par une hauteur de bon ton, à la confiance par la seule discipline. Mais, au fond, il sera mécontent de lui-même et des autres. Il aspirera à quitter la caserne pour le bureau, car on ne séjourne pas volontiers là où l'on n'a rien mis de son âme.

Tant que la situation d'officier de troupes sera considérée comme pis aller, tant que les écoles militaires ne mettront pas l'éducation morale et sociale du soldat au premier rang des mérites et des devoirs de l'officier, tant que le futur officier n'aura fait aucun stage préalable comme soldat à la caserne, les mêmes causes produiront les mêmes effets.

Mais, me dira-t-on, que faites-vous de l'article

de la *Revue des Deux Mondes* sur « le rôle social de l'officier » ? Vous n'avez donc pas lu *Pingot et moi*¹, ni la *Petite nation devant la grande*², ni la *Note sur les conférences à la troupe*³ ?

Grand pardon, je les ai lus et relus. Tous ces livres, tous ces articles, émanés d'officiers jeunes, attestent une évolution profonde qui s'accomplit peu à peu dans la nouvelle armée. Qu'il est touchant, l'effort spontané de ces hommes qui s'arrachent aux préjugés d'enfance, aux idées toutes faites de l'entourage, qui affrontent les railleries de leurs camarades, et finalement proclament le devoir nouveau de l'officier envers le soldat ! Mais qu'il est rare encore, cet effort, et comme on voudrait le retrouver chez les vingt mille officiers français au lieu de l'admirer chez deux cents au plus !

Ce jour-là, nous ne craindrions plus les malentendus de la caste et de la foule.

Si l'officier veut se considérer comme éducateur social, il faut, avant tout, qu'il prenne contact et, pour cela, qu'il désire exclusivement devenir un bon officier de troupes. Il ne suffira pas, bien que ce soit indispensable, qu'il veille

1. Par le lieutenant Art Roé.

2. Par le lieutenant S...

3. Par le lieutenant G.... Il faut encore joindre à ces brochures la très remarquable série d'articles sur l'Armée d'aujourd'hui, qu'a publiée M. le commandant Emile Manceau dans la *Revue Hebdomadaire* (1894-1896).

aux questions multiples de bien-être matériel (chambrée, réfectoire, marches). Dès l'arrivée des recrues au corps, il les examinera, individuellement, au point de vue moral; il s'enquerra avec une bienveillance discrète de leurs origines, de leur famille, de leur éducation; il essaiera de connaître leur caractère. Il leur donnera dès l'abord le sentiment qu'ils ne sont pas complètement isolés dans l'étrangeté des casernes. Il profitera des repos, des haltes, des loisirs à la chambrée, pour interroger, réconforter, exciter des sensibilités nostalgiques. Il fera en sorte qu'ils se sentent enveloppés par une autorité forte et paternelle. Aux illettrés, il fera faire par le sous-officier un cours du soir; à ceux qui ont une instruction toute primaire, lui-même fera des conférences ou des lectures; aux universitaires, aux séminaristes, aux étudiants de toute catégorie, il indiquera des sujets d'étude, il confiera quelquefois la direction d'une causerie sur un sujet de science ou de morale.

Et jamais il ne perdra de vue aucun de ses soldats. Sous les numéros matricules, il saura lire les âmes individuelles. Les ayant devinées, il les traitera suivant leurs aptitudes, il les utilisera dans le sens de leurs mérites. Il sera, pour chacun de ses subordonnés, un frère aîné en même temps qu'un chef. Il obtiendra ainsi le res-

pect que rien n'ébranle. Et quand il commandera au nom de la discipline, tous lui obéiront au nom de la confiance et de l'absolu dévouement.

IV

Le soldat que la troisième République envoie chaque année à l'officier est une matière étrangement mêlée. De jeunes paysans à peine dégrossis, de jeunes ouvriers déjà révolutionnaires, des apprentis étudiants déjà sceptiques, des petits fêtards millionnaires et des gavroches vagabonds, voilà de quoi se compose une chambrée au 20 novembre. Tous ces « bleus » se considèrent avec stupeur, se groupent comme ils peuvent. La plupart ignorent tout de l'armée. Ils ont surtout la terreur des « anciens » et de la salle de police.

Presque tous sont mal préparés à comprendre leur rôle au régiment. Ils savent que le service est une corvée à laquelle nul n'échappe. Ils y sont venus un peu comme le mouton à l'abattoir. On leur enlève leurs vêtements civils, on les numérote, on les immatricule, on les habille militairement. Puis, matin et soir, on les rompt à tous les mouvements physiques, on les dresse à toutes les manœuvres.

Pendant les premiers mois, la grande fatigue

qui suit ces nouveautés musculaires, l'étonnement, la crainte, la curiosité aussi d'une vie si spéciale, les maintiennent en haleine. Occupés du matin jusqu'au soir par l'exercice et les manœuvres, ils n'ont pas le temps de s'ennuyer ni de se désœuvrer. A peine si, aux heures de loisir, dormant sur leur lit de chambrée ou promenant par la ville leurs larges gants blancs, ils commencent à sentir le vide moral de leur existence, à éprouver la nostalgie de la famille ou du pays. Si, à ces premières atteintes du mal, quelqu'un intervenait pour les grouper, les intéresser, les instruire, ils seraient bien près d'être sauvés. Mais ils sont presque toujours moralement abandonnés. Ils se rassemblent alors par affinités, les paysans avec les paysans, les « parigots » avec les « parigots », les étudiants avec les étudiants, les fêtards avec les fêtards, etc., etc. Peu à peu ces petits groupes s'isolent, font bande à part, et le plus grand bienfait du régiment est perdu.

Après les grandes manœuvres, la « classe » s'en va, poussant des cris de délivrance. Et non seulement la classe, c'est-à-dire les soldats qui ont fait trois ans, mais encore les « dispensés », c'est-à-dire les possesseurs de grades universitaires, qui ont le privilège de ne faire qu'un an. Un grand vide se fait dans les casernes. Ima-

ginez la mélancolie un peu envieuse des pauvres *bleus*, qui ont encore deux ans à faire ! Leur instruction militaire est presque terminée ; ils savent par les « anciens » que ce qu'ils ont de mieux à faire maintenant, c'est comme le dit la langue expressive du régiment, de « s'embusquer ». Le soldat qui *s'embusque* est celui qui recherche et obtient dans l'armée un poste spécial non militaire : ordonnance d'un officier, garde-magasin, lampiste, cuisinier, perruquier, tailleur, cordonnier, secrétaire, etc., etc. Une fois installé dans son embuscade, il ne fait plus l'exercice, il est redevenu une manière de civil sous les habits du soldat. Ceux qui n'ont pu parvenir à s'embusquer sont employés aux corvées de quartier : ils lavent, ils balayent, ils épluchent les pommes de terre, etc. Un dégoût invincible, une paresse inquiète s'empare d'eux et les travaille. Ils décomptent les jours en les rayant sur un calendrier. Ils écrivent sur les murs : *encore 420 jours, encore 419 jours, encore 418 jours*, etc. Un prisonnier ou un forçat ne feraient pas mieux. Ne faisant plus l'exercice régulier de la première année, inoccupés la moitié du jour ou astreints à des besognes qui n'ont absolument rien de militaire, ils sont beaucoup moins « en main » que la première année. Fait-on à ce moment un effort quelconque pour les arracher à leur oisi-

veté, à leur dégoût, à la débauche qui les guette?

La troisième année est encore pire. Le vétéran, qui n'a pu devenir ni sous-officier, ni embusqué, et qui sait tout ou est censé tout savoir, de la théorie individuelle, ce vétéran a pris des habitudes de cantine et de maison publique.

Pour les satisfaire, il se fait le brosseur des plus riches recrues de l'escouade, il se fait payer à boire par les *bleus*, il « fricote », comme on dit encore là-bas. La dernière année s'écoule dans l'inaction, la somnolence et le désir croissant de franchir les murs odieux de la caserne. Quand le soldat est rendu à la vie civile, il est certes plus souple physiquement, plus délié cérébralement, mais il a perdu le goût de l'effort et le respect des traditions saines.

Quant aux soldats dispensés, qui ne font qu'un an, grâce à leurs parchemins d'université, leur passage à l'armée ne produit guère de meilleurs effets. Ces jeunes « intellectuels » arrivent aux casernes avec des préventions. Ils ont lu le *Cavalier Miserey*, ils admirent *Sous-offs*, et ils se sont délectés aux fantaisies de Courteline. Ils méprisent par avance leurs chefs et leurs camarades. La caserne représente pour eux une corvée beaucoup plus qu'un devoir : elle gêne leurs indolences ou retarde leurs ambitions. L'espèce de jalousie sourde dont ils sont l'objet en arri-

vant au corps, la malveillance trop souvent envieuse des sous-officiers envers eux, la brutalité fréquente de l'officier qui ne réfléchit pas qu'il a affaire à des gens aussi bien élevés et même plus instruits que lui, tous ces procédés ne font que confirmer leur haine du militarisme. Ils propagent alors, par leurs conversations, leurs réflexions, leurs attitudes, cet esprit critique si puissant sur l'âme des masses. Ils découragent et désorientent les recrues moins instruites, ils irritent les chefs. La situation d'exception qu'ils ont dans l'armée, l'autorité qui s'attache toujours à l'argent et à l'instruction, le peu de soin qu'on a d'utiliser dans le sens du bien leur savoir et leurs aptitudes, en font d'excellents dissolvants au milieu de l'organisme militaire. Quand ils le quittent au bout d'un an, ils n'en emportent que du mépris ou de la haine; ils n'y ont laissé que de l'envie et du dédain.

Quelle que soit son origine sociale, le soldat français ne garde pas du service militaire une heureuse empreinte, ni surtout une empreinte éducatrice. Il est arrivé à l'armée mal préparé à la comprendre; il y séjourne sans l'aimer, il la quitte trop souvent disposé à la haïr. Est-ce sa faute? Évidemment non. La faute en est d'abord à l'École et à l'Université qui n'inculquent pas à l'enfant ni au jeune homme une idée suffisam-

ment haute et vivante de la patrie ni de l'armée. La faute en est surtout aux officiers qui ne savent pas transformer cette foule de recrues, lui insuffler une âme dans un corps, l'exalter en l'exerçant, jusqu'à ce qu'elle devienne une élite de soldats.

V

Le soldat fût-il le mieux disposé des élèves, et l'officier le plus éclairé des maîtres, il resterait encore entre eux le sous-officier.

L'influence du sous-officier est très restreinte dans la théorie ; elle est immense dans la pratique. La plupart des officiers ne jugent le caractère et les aptitudes de leurs soldats que d'après leurs sous-officiers. Si le sous-officier est un homme loyal, scrupuleux, instruit, les soldats sont traités suivant leurs mérites. Mais si le sous-officier est un raté envieux, besogneux, sans conscience, alors, de grands, d'irréparables dénis de justice peuvent être commis.

Quelle est exactement la valeur morale du sous-officier français ? S'il fallait s'en rapporter au roman célèbre de M. Lucien Descaves, cette valeur serait toute négative. Les « sous-offs » qu'il a peints sont presque tous des fripouilles

qui font servir la discipline à la corruption. Chaque détail du livre a un grand air de vérité, mais leur accumulation finit par sembler une charge. Il est permis de croire qu'il y a là un trompe-l'œil d'artiste. Si puissante soit l'eau-forte, on y voudrait plus de lumineuse bienveillance.

Mais, faites la part du trompe-l'œil, il n'en est pas moins évident que le sous-officier actuel est un dissolvant plutôt qu'un éducateur. Il est ainsi sans le vouloir, victime lui-même d'une organisation bâtarde.

Comment se recrute le sous-officier? Par sélection d'abord, par rengagement ensuite. Que valent à l'heure actuelle ces moyens? La sélection s'exerce sur les valeurs professionnelles ou intellectuelles, presque jamais sur les valeurs morales. Un soldat sait-il commander d'une bonne voix, écrire d'une belle écriture? On l'envoie au peloton d'instruction. Il devient caporal, puis fourrier, enfin sergent-major ou maréchal des logis. Mais il peut être parfois un parfait chenapan. On a très peu mis en balance la question de savoir ce que vaut son caractère. Il faudra qu'il commette une faute très grave pour qu'on le casse.

Le rengagement prête à de plus graves critiques encore. C'est pour une somme d'argent

que le sous-officier rengage. Ni la vocation ni le choix ne décident de son sort, mais l'argent! Ajoutez-y un certain goût de paresse décorative, le plaisir de commander en maître sans avoir à se préoccuper du lendemain immédiat, l'attrait du drap fin, la perspective d'un emploi civil au bout de quinze ans, — vous aurez les principaux mobiles qui déterminent le rengagement... On ne peut dire qu'ils soient très moraux ni très rassurants.

Placé entre l'officier et le soldat, plus près du soldat que de l'officier, à la fois humilié et entiché de son grade, jaloux des recrues plus riches ou plus instruites qui seront officiers de réserve avant lui, ou qui dans le civil le toiseront sous peu, — sorte d'être hybride sans prestige, — le sous-officier actuel, rengagé ou non, ne peut être, n'est pas un éducateur. Pour qu'il le devienne, il faudra qu'on le recrute d'autre façon, qu'on lui assure une carrière plus honorable dans l'armée même, qu'on lui donne une autorité plus réelle et plus limitée tout ensemble.

Il sera nécessaire de créer des *Écoles normales de sous-officiers*, comme l'on a créé des *Écoles normales d'instituteurs*. Les aspirants sous-officiers seront choisis dans le contingent sur leurs aptitudes morales plus encore que sur leur valeur physique ou leur instruction. On mettra sans

cesse devant leurs yeux l'idéal de l'armée républicaine, qui ne peut être qu'un idéal d'éducation. Quand ils sortiront de ces Écoles normales, on les renverra dans les régiments, où leur place sera bien définie, mais très forte. On leur conférera des droits à l'avancement et à la retraite, non pas dans les emplois civils, mais dans l'armée elle-même. Ces avantages développeront en eux l'esprit de corps et le sentiment de l'honneur. Alors, mais alors seulement, ils seront préparés à seconder l'officier auprès du soldat dans son rôle d'éducateur national.

Le corps des sous-officiers ainsi recruté, plus ne serait besoin de retenir les soldats trois années sous les drapeaux. Le service de deux ans suffirait largement à former les soldats.

Trois réformes s'imposent donc : créer un corps de sous-officiers en dehors du contingent par le moyen d'écoles spéciales ; — réduire le service à deux années ; — supprimer toutes dispenses universitaires. Ces trois réformes sont essentiellement démocratiques. Deux cents députés de toute opinion viennent de s'associer pour les faire aboutir ; presque toute la jeune armée les réclame depuis longtemps. Souhaitons que le prochain Parlement les vote au plus vite. Sans elles, l'éducation de la démocratie par l'armée ne sera jamais qu'une chimère.

VI

La plupart de ces idées sont populaires dans le corps des jeunes officiers¹. Elles ont, dans grand nombre de garnisons, commencé d'être appliquées. A Saint-Germain, à Versailles, à Lille, à Provins, à Rennes, etc., des conférences, des lectures, des cours du soir ont rapproché, spontanément et en dehors du service, l'officier, le sous-officier et le soldat. Et je sais quantité de lieutenants et de capitaines qui veulent être des *éducateurs* autant que des *manceuvriers*.

Il est donc à prévoir que dans un temps relativement restreint, vingt ans tout au plus, ces idées, associées à la destinée des jeunes officiers, monteront jusqu'aux grades supérieurs et pénétreront le haut état-major de l'armée française. Alors seulement elles rayonneront.

Jusqu'ici, l'élément qu'on peut appeler « vieux militaire », les officiers de l'état-major général qui ont débuté avant 1870, qui ont connu l'armée-bureau, l'armée-police, l'armée-manceuvre, et à qui l'armée-école paraît une nouveauté puérile

1. Elles le sont déjà, et depuis longtemps, dans l'armée allemande, que les Français s'habituent trop volontiers à considérer comme un automatisme à la prussienne. (Voir les *Lettres sur l'Infanterie*, du prince de Hohenlohe).

et dangereuse, ces généraux, ces inspecteurs d'armée, ces vétérans du commandement résistent à la pénétration démocratique. Issus le plus souvent de familles bonapartistes et cléricales, très associés au monde réactionnaire, ils se résignent à la République, beaucoup plus qu'ils ne l'acceptent. Ils ont gardé la vieille religion monarchique de la servitude passive et de l'honneur individuel. Ils ne sauraient comprendre ni pratiquer la religion démocratique de la confiance réciproque et de l'éducation morale des masses.

On ne convertit pas des hommes de cinquante ans. Leurs idées et leurs habitudes sont un ciment qui ne peut plus admettre de nouveauté. Le problème n'est donc pas de réformer, ni surtout de brusquer l'état-major général actuel. C'est, au contraire, de laisser s'accomplir l'évolution avec le mouvement même des cadres de l'armée. Vingt ans ne seront pas de trop pour cela. A vouloir tout précipiter (comme des journalistes et même des officiers impatients l'ont tenté dans de récentes affaires), on risque de tout ruiner avant l'heure. Méfions-nous des imprudents et des impatients en matière militaire. Ils tueront la poule dans l'œuf. Et qu'est-ce que vingt ans dans l'histoire du développement français?

L'armée, écrivais-je en commençant, est à la

fois une caste et une foule, une caste d'officiers et une foule de soldats. L'idéal est de mêler si intimement la caste à la foule, de les rendre si bien éducatrices l'une de l'autre, si bien associées à l'œuvre solidaire d'éducation nationale, qu'elles ne fassent plus qu'une âme dans un corps.

Cet idéal est celui que poursuit la démocratie française tout entière : hiérarchie dans l'égalité, ordre dans la liberté, prestige dans la fraternité. Civils et militaires, soldats et officiers, travaillons sans fièvre mais sans défaillances, à le réaliser patiemment et progressivement. Le jour viendra où, suivant la belle expression du colonel Lyautey, « l'armée française sera plus grande dans la paix que dans la guerre ». Ce jour-là, elle sera invincible dans la guerre.



CONCLUSION

L'idée de la France.

La plupart d'entre nous ont respiré en naissant l'air de la patrie, mais ils n'en ont acquis l'idée que plus tard, lorsqu'ils étaient déjà des adolescents ou des hommes mûrs. Les aspects de la terre natale, ses fleurs et ses fruits, le langage qu'on y parle, les êtres que l'on y voit, toutes ces images s'insinuent en nous et nous façonnent bien avant que la conscience nationale nous soit révélée clairement. Longtemps nous sommes patriotes sans le savoir, et sans doute bien des Français restent ainsi toute leur vie.

Pour moi, tout petit enfant, j'ai couru sur les grèves de Bretagne et dans les vallées de Normandie; j'ai grappillé aux vignes du haut Anjou, j'ai gardé dans ma mémoire le souvenir des forêts et des mers où ma sensibilité s'imprégna de

visions primitives. Fils de fonctionnaire, errant de ville en ville, je n'ai point connu l'attache du foyer ancestral ni cette fumée adorable du toit paternel qu'un ancien poète a si bien chantée. N'ayant pris racines sur aucun canton limité de la terre française, peut-être étais-je mieux préparé que la plupart à recevoir de bonne heure l'idée d'une patrie plus large que les petites villes où je grandissais. Mais n'ayant jamais quitté ces provinces occidentales où mon père et ma mère avaient croisé leur sang normand et breton, je n'ai pas eu, dans ma première jeunesse, le choc de ces contrastes qui nous révèlent, avec la sensation de l'étranger, celle de la patrie.

Je crois donc bien avoir été, entre huit et quinze ans, un exemplaire assez ordinaire de l'enfant de France. J'ai commencé mes classes à l'école primaire; je les ai continuées au lycée; je les ai terminées à la Sorbonne. J'ai personnellement gravi les trois degrés de l'éducation nationale. Je voudrais, autant que la mémoire le permet, rappeler dans quelles occasions l'idée de la France m'est apparue, comment elle s'est fortifiée en moi, ce qu'elle est devenue avec la vie.

Je revois encore la grande classe de l'école communale où j'eus pour la première fois l'intuition qu'il y a une terre plus grande que la terre

où nous avons vécu, une terre qui s'appelle la Terre Française, et à laquelle nous devons être attachés comme à notre famille, comme à nous-même. J'avais alors neuf ans ; c'était aux environs de Pâques. Nous habitions Pouancé, vieille petite ville féodale du haut Anjou, entourée d'étangs, de forêts et de légendes. Avril renaissait aux branches des pommiers et des cerisiers. Les vacances commençaient le soir même. Nous avions travaillé tout le jour à des dictées, à des problèmes, à des récitations. Pour nous récompenser de notre bonne conduite, le jeune instituteur (il doit commencer à n'être plus jeune, il y a plus de vingt ans de cela) fit cesser notre travail un quart d'heure avant l'heure réglementaire. Il nous lut la *Dernière Classe* d'Alphonse Daudet.

Les bambins que nous étions savaient à peine ce qu'étaient l'Alsace et la Lorraine. Les événements de 1870 avaient passé sur leurs berceaux comme un ouragan sur des nids qu'il ne détruit pas. Mais le conte était si précis et si poignant, il évoquait un décor si familier pour nous, le maître le lisait d'une voix si communicative que nous en sentîmes presque tous l'émotion aiguë. Je me souviens très nettement qu'aux dernières lignes ma gorge était serrée et que des larmes sourdaient malgré moi dans mes yeux. Le bref et saisissant commentaire qu'ajouta notre maître trans-

forma cette émotion en une sorte d'enthousiasme. J'entrevis pour la première fois le dévouement nécessaire à une grande chose que je ne connaissais pas. Je sortis de l'école avec un cœur prêt à toutes sortes de sacrifices pour cette grande chose, qui s'appelait la France.

Ce n'était là qu'un germe. La vie quotidienne, son va-et-vient de sensations, l'eut bien vite recouvert, mais ne le détruisit pas. Je dois avouer que le lycée ne le fit pas épanouir. J'ai eu comme professeurs d'excellentes gens qui m'ont appris non seulement le latin, le grec, les mathématiques, mais encore la géographie, la littérature, l'histoire de la France. Comment dans leurs bouches la France fut-elle comme morte, de la même mort que les langues anciennes dont ils nous gavaient? Dans mes longues années de collègue, j'ai quelquefois ressenti de hautes émotions poétiques et morales au contact des grands écrivains qu'on nous révélait, je ne me souviens pas d'avoir associé à ces émotions la notion précise de la France. J'étudiais les affluents du Rhône comme ceux de l'Énisséi, le règne de Louis XIII comme celui de Jacques II, *Polyeucte* comme *Œdipe roi*. Nos maîtres, dont quelques-uns étaient des hommes remarquables, et qui tous étaient scrupuleux, n'éprouvaient pas le besoin de rattacher cette culture purement

humaine à une idée française. Ils se considéraient comme professeurs d' « humanités » et non de « patriotisme ». De ce dernier mot peut-être avaient-ils, je ne dis pas la peur, mais la pudeur. Je crois qu'ils avaient grand tort.

Michelet, en rhétorique (j'avais seize ans), me révéla d'un seul coup la France. J'avais déjà dévoré, dans la bibliothèque de mon père, trois livres qu'il relisait souvent : *l'Insecte*, *l'Oiseau*, *la Mer*. Ces livres avec les *Harmonies* de Lamartine et les *Voix intérieures* de Hugo furent mes premiers initiateurs à la vie poétique de l'univers. Ils étaient pour moi imprimés en caractères de feu, tandis que mes livres de classe étaient imprimés en caractères d'ombre. Je savais par cœur des pages entières de Michelet et de Lamartine. Je les récitais aux campagnes solitaires où j'aimais, la classe terminée, promener la fougue de mes rêveries. Cette année-là, *l'Histoire de France* de Michelet parut en livraisons illustrées à très bon marché. Mon père s'y abonna, et je pus lire les chapitres, d'un si vif relief, où le grand historien a gravé les origines de notre patrie. Mais quand j'arrivai à cette « Géographie de la France » qui termine le second volume, quand la terre et l'âme de nos provinces, inoubliablement mêlées dans la nature et dans l'histoire, m'apparurent comme la chair et le sang

de la France, je ne saurais dire quelle lumière m'envahit. Elle vivifia pour moi le poids mort, déjà si lourd, de mes veilles d'écolier. Je n'eus pas la patience d'attendre la venue régulière des livraisons. Je finis par trouver chez un camarade l'*Histoire de France* complète. Je la dévorai en quelques mois, au risque du baccalauréat que je préparais, mais au profit de ma sensibilité et de ma pensée. Il y a certains crépuscules d'été que je n'oublierai jamais. Dans le petit jardinet abrité de tamaris qui séparait notre maison de la rue, aux dernières lueurs du soir, j'ai vécu avec Jeanne d'Arc, avec la Renaissance, avec Mirabeau, avec la Révolution tout entière, d'une vie absolue que je ne revivrai jamais plus, car la connaissance ne remplace pas, hélas ! le premier amour.

Paris, où j'arrivai l'année suivante pour ne plus le quitter, Paris acheva de me révéler la patrie. Dans ces paysages de pierre et de métal tout bouillonnants d'énergie concentrée, je sentis profondément, moi chétif, le besoin de me rattacher à cette grandeur française dont les monuments et les foules m'enveloppaient comme un océan semé d'îles. Que de dimanches, petit provincial dépaysé qui rentrais à mon lycée après d'enivrantes flâneries sur la rive droite, je me suis arrêté sur ce pont des Saints-Pères d'où se

développe le reliquaire ininterrompu de l'effort national ! Tout ce qui a été, tout ce qui est encore la France était là ramassé sous mes yeux dans le relief d'une médaille géante. Associés en même temps que séparés par le fleuve, progressant comme lui de l'est à l'ouest, le passé et le présent de notre histoire se détachaient harmonieusement parmi le bruyant crépuscule de la capitale. Au fond de l'horizon, l'Hôtel de Ville, Notre-Dame, la Sainte-Chapelle, le Palais de Justice ; plus près de moi Saint-Germain-l'Auxerrois, l'Institut, le développement du Louvre ; et quand je me retournais vers l'occident, par delà les Tuileries déchues, j'apercevais l'Arc de Triomphe, les Invalides, le Palais de l'Industrie, et plus loin encore les premiers linéaments de ce qui devait être l'Exposition colossale de 1889. Les bateaux à vapeur qui grouillaient sur le fleuve, les fiacres qui grouillaient sur les ponts, les passants qui encombraient les trottoirs, ne détruisaient pas l'émotion de ce spectacle. Ils ajoutaient à la majesté des choses mortes le sentiment si nécessaire qu'elles ne sont point mortes tout entières, qu'elles continuent de servir aux enfants de la race, que sans doute encore elles serviront aux fils de nos fils. Ces soirs-là, je pris une forte conscience de la France. Paris m'avait confirmé Michelet.

Un peu plus tard, je passai par le régiment. Je

ne puis pas dire que le séjour de la caserne, ni la récitation de la théorie, ni la morgue des officiers dans nos chambrées aient accru d'une façon bien vive mon patriotisme. Si j'en crois mes amis de la jeune armée, l'on a réalisé quelques progrès depuis 1889. A cette époque, il faut convenir que le « service », sorte de corvée disciplinaire que les chefs semblaient se complaire à rendre plus désagréable encore, n'embellissait pas dans nos âmes de recrues l'image de la France. Je n'ai gardé de ces mois insipides qu'une seule impression vraiment forte. La voici.

Toute la garnison d'Évreux, un régiment d'infanterie et un régiment de cavalerie, avait été mise sur pied pour faire une manœuvre de service en campagne aux environs de la ville. Dès l'aube, par un clair-obscur rose et glacé de septembre que piquaient encore quelques étoiles, après le rassemblement dans la grande cour de la caserne, nous nous mîmes en marche à travers la ville endormie, et nous eûmes bientôt atteint les hauteurs boisées de la côte. A mesure que nous avançons, le jour s'élevait au-dessus des brumes de la vallée. Quand nous arrivâmes au plateau, le soleil pâle et tiède d'automne déchirait déjà toutes les écharpes traînantes de l'aube. Il jetait sur les taillis de petits chênes où nous passions, sur le ruban givré de la grand'route matinale, sur

les pantalons rouges et les capotes bleues, une pure lumière. Par une échappée des bois, nous voyions la cathédrale d'Évreux émerger des brouillards de l'Îton, et sa haute flèche montait vers le ciel pâle. A ce moment, mes compagnons, petits soldats comme moi de la vieille terre de France, paysans, ouvriers, citadins, commencèrent à chanter une de ces chansons soldatesques, dont toute la poésie est dans le rythme. Ce chant allègre dans le clair matin, et plus encore la cadence invincible que formaient ces milliers d'hommes marchant du même pas sur les routes de la patrie, me communiquèrent une émotion où le physique et le moral ne se distinguaient plus. J'oubliai toutes les vilénies de la vie militaire, je compris la solidarité nécessaire de la race armée.

De ma vie d'étudiant se détache une période qui me fit communier plus intimement avec le génie secret de la France. J'avais vingt ans; depuis quelques mois licencié ès lettres, je savourais la volupté nouvelle d'étudier les littératures sans qu'elles me fussent gâtées par le cauchemar d'un examen. A la Sorbonne, dans la haute salle de la Bibliothèque Albert-Dumont, au Luxembourg, sous les nobles platanes de l'orangerie, je lisais, je méditais, je rêvais. De lecture en lecture, sans autre dessein arrêté que de goûter en

virtuose la sinuosité de ses rivages, je remontai ainsi le grand fleuve de notre histoire littéraire. La Pléiade particulièrement, et le milieu du XVIII^e siècle, m'attirèrent, me retinrent. Joachim du Bellay et Ronsard, La Rochefoucauld et Pascal, maîtres dont je m'enchantais jusqu'à l'obsession, m'initièrent, par la seule vertu de leurs phrases, à tout ce que notre langue nationale enferme de définitif dans la fusion unique de son cristal. Plus encore que leur psychologie, le style de ces écrivains me passionnait. Je compris alors, avec quelles inexprimables délectations, que le culte de la Beauté était lié à celui de la France. Comme la grâce spiritualisée de certaines femmes se sculpte au moindre de leurs gestes, ainsi la noblesse vitale de notre race m'apparut inscrite aux plus insaisissables nuances de la langue héréditaire.

Mais de la mort me vint, comme elle m'est toujours venue dans la vie, la suprême initiation. Ce soir-là, un soir de mai 1890 (j'en respire encore l'odeur), j'étais allé au Théâtre-Libre entendre les *Revenants* d'Ibsen, alors dans toute leur nouveauté. Par une de ces nuits de tiédeur méridionale qui communiquent tant de grâce au printemps de Paris, je rentrai chez moi, quelque peu enveloppé de cette caresse indéfinissable où tous les souvenirs, toutes les sensations, tous les rêves

de notre jeunesse s'entre-croisent en un tissu infiniment subtil. Une lettre de mon père, que je trouvai sur ma table de travail, frappa mon attention parmi d'autres. Je voulus la lire de suite. Elle contenait la nouvelle de la mort tragique de mon frère.

Mon frère, âme aventureuse et ardente, dont l'enfance avait rêvé d'actes extraordinaires, s'était dès vingt ans engagé dans l'infanterie de marine avec l'espoir d'y vivre une vie conforme à son rêve, dans ces colonies lointaines où se conquiert le grade d'officier parmi la furie des assauts et dans le risque des embuscades. A vingt-cinq ans, devenu sergent-major, il remplissait auprès du colonel Archinard les fonctions de secrétaire. Il prit part à cette fameuse campagne de 1889-1890 contre Ahmadou, que M. Alfred Rambaud a racontée jadis dans la *Revue Bleue*¹, et qu'il a pu sans exagération comparer aux campagnes des Romains en Espagne. Mon frère y devait trouver une fin glorieuse. Au siège d'Ouossébougou, qui fut un siège à la Numance (toute la ville se fit sauter au moment d'être prise), il fut chargé de commander l'une des deux compagnies qui devaient emporter la citadelle. Entre les deux murs d'enceinte, tandis qu'aux côtés du capitaine Bonnier (tué depuis, lui

1. Voir la *Revue Bleue* des 3 et 10 septembre 1890.

aussi, à Tombouctou) il exhortait de la voix et du geste les Bambaras alliés, deux balles toucouleures le frappèrent au cœur et à la tête. Le soir, sur les débris de la ville incendiée, le drapeau de la France flottait. Un officier et deux sous-officiers avaient payé de leur sang le triomphe de la race. Une pyramide, élevée sur ces frontières lointaines, rappelle et protège l'acte d'héroïsme qui en a fait des terres françaises.

Cette mort dont la nouvelle nue et presque abstraite m'arrivait à travers le deuil immense des miens, me plongea dans une méditation où ne se mêlaient point les images qui d'ordinaire anéantissent la pensée. J'évoquai longuement la figure de ce jeune homme qui était mon frère, et que je n'avais point revu depuis deux années. Il avait dû mourir en plein enthousiasme. Et cette jeunesse du cœur qui était en lui, cette énergie brûlante, il les avait, demi-conscient, dévouées à l'extension de l'énergie française dans le monde. Je sentis alors jusqu'aux moelles ce que je n'avais auparavant senti que par le cerveau : une grande nation ne croît et ne se continue que par le sacrifice ininterrompu de millions d'individus. Chacun d'eux inscrit avec son sang une lettre, un mot parfois une ligne entière, du pacte qui lie tous les morts, tous les vivants et tous les futurs de la même race dans la même conscience. La

majesté de l'idée nationale me pénétra d'une religion vivante. Dans l'aube d'été qui blémissait ma chambre et mes pensées, mon patriotisme venait de recevoir la trempe définitive.

Ainsi s'est formée en moi l'idée de la France. Quelques intuitions jaillies des chocs de l'âme et de la vie en ont déterminé la nature. Autour d'elles, et dans le sens de leur élan, se sont cristallisés les enseignements de la famille, de l'école, de l'histoire. Chacun de mes lecteurs, s'il creuse en sa propre conscience, retrouvera des souvenirs analogues. J'attendrais peu d'un patriotisme qui n'aurait pas ses racines dans la vie intérieure, mais seulement dans les mots ou les suggestions du dehors.

La France est comme chacun de nous. Sa personne n'est pas née d'un seul coup, par la vertu d'une formule ethnique ou d'une combinaison verbale. Au moyen âge, elle est encore amalgamée à la vaste féodalité européenne dont le pape et l'empereur sont les têtes. A peine avec Roland et saint Louis les premiers linéaments de sa figure se révèlent-ils sur l'esquisse confuse des races. Jeanne d'Arc donne à cette figure un relief que les grands rois et les grands ministres vont ciseler à leur tour. Les génies de la

Renaissance et de la Pléiade délient la langue de la France, ils lui modulent une voix héritière des parfaits ancêtres latins et grecs. Le siècle de Louis XIV met une couronne sur son front, et une sensibilité dans sa littérature. Au xviii^e siècle, la France est formée, elle rayonne sur l'Europe, mais sa propre élévation ne la satisfait pas, elle veut encore façonner toute l'humanité sur l'image de son idéal.

La Révolution révèle à la France sa destinée universelle, qui est d'affranchir l'homme par la justice, par la beauté, par l'esprit. Entreprise héroïque, où le bien ne peut être accompli au prix du mal, où la victoire ne supplée pas à la persuasion, où le sang ne ratifie pas la pensée!

Modeler et parfaire la statue de l'Homme Libre, voilà ce qu'à travers tous les excès et toutes les réactions, l'ardente statuaire poursuit à coups audacieux d'ébauchoir. En vain tous ceux qu'elle a libérés, presse, pensée, argent, cherchent à la dégrader; en vain tous ceux qu'elle a écrasés, fanatiques et soudards, cherchent à la surprendre; en vain, l'étranger la guette. Parmi tant d'ingrats et de traîtres, elle continue son rêve en défendant sa vie. Elle appelle à son secours les meilleurs de ses fils, elle dit à cette poignée de vaillants :

« Groupez-vous, confortez-vous, aimez-vous en

moi. Cultivez la terre natale et faites-lui rendre toute sa moisson ; enseignez les enfants de la race, et faites chanter toute leur âme ; exaltez l'Ame Libre sur la Terre Libre, et manifestez toute mon humanité. Héritiers de la beauté grecque, de la force latine, de l'idéal chrétien, ne laissez pas prononcer la déchéance de vos droits testamentaires. Ne les cédez pas à des races qui en altéreraient la noblesse. Faites que le plus humble des Français comprenne et admire le plus grand. Honorez dans l'égalité des cœurs le prestige du génie. Et souvenez-vous que si le linceul du désert est tissé de grains de sable, la pierre du Parthénon a été sculptée par un peuple de héros. » .



TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE.....	v
PRÉFACE.....	vii

PREMIÈRE PARTIE

LA PENSÉE ET L'ACTION EN FRANCE

I. — La politique de Lamartine et les générations nouvelles.....	3
II. — De Chateaubriand à Barrès.....	63

DEUXIÈME PARTIE

LA RELIGION ET LA FRANCE

I. — La jeunesse et le catholicisme.....	93
II. — La religion libre : le Dieu intérieur.....	117

TROISIÈME PARTIE

LES CRISES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

I. — La crise de la Presse.....	153
II. — La crise des Universités : le prolétariat intellectuel.	173

III. — La crise de l'école primaire : la seconde éducation du peuple.....	224
------------------------------------------------------------------------------	-----

QUATRIÈME PARTIE

LA DÉFENSE NATIONALE

L'Armée et la Nation.....	289
---------------------------	-----

CONCLUSION

L'IDÉE DE LA FRANCE.....	321
--------------------------	-----

AUG 14 1920





The first part of the study focuses on the theoretical framework.

The second part of the study focuses on the empirical analysis.

The third part of the study focuses on the policy implications.

The fourth part of the study focuses on the conclusion.

The fifth part of the study focuses on the appendix.

The sixth part of the study focuses on the references.

The seventh part of the study focuses on the acknowledgments.

The eighth part of the study focuses on the abstract.

The ninth part of the study focuses on the keywords.

The tenth part of the study focuses on the summary.

The eleventh part of the study focuses on the introduction.

The twelfth part of the study focuses on the methodology.

The thirteenth part of the study focuses on the results.

The fourteenth part of the study focuses on the discussion.

The fifteenth part of the study focuses on the conclusion.

The sixteenth part of the study focuses on the appendix.

The seventeenth part of the study focuses on the references.

The eighteenth part of the study focuses on the acknowledgments.

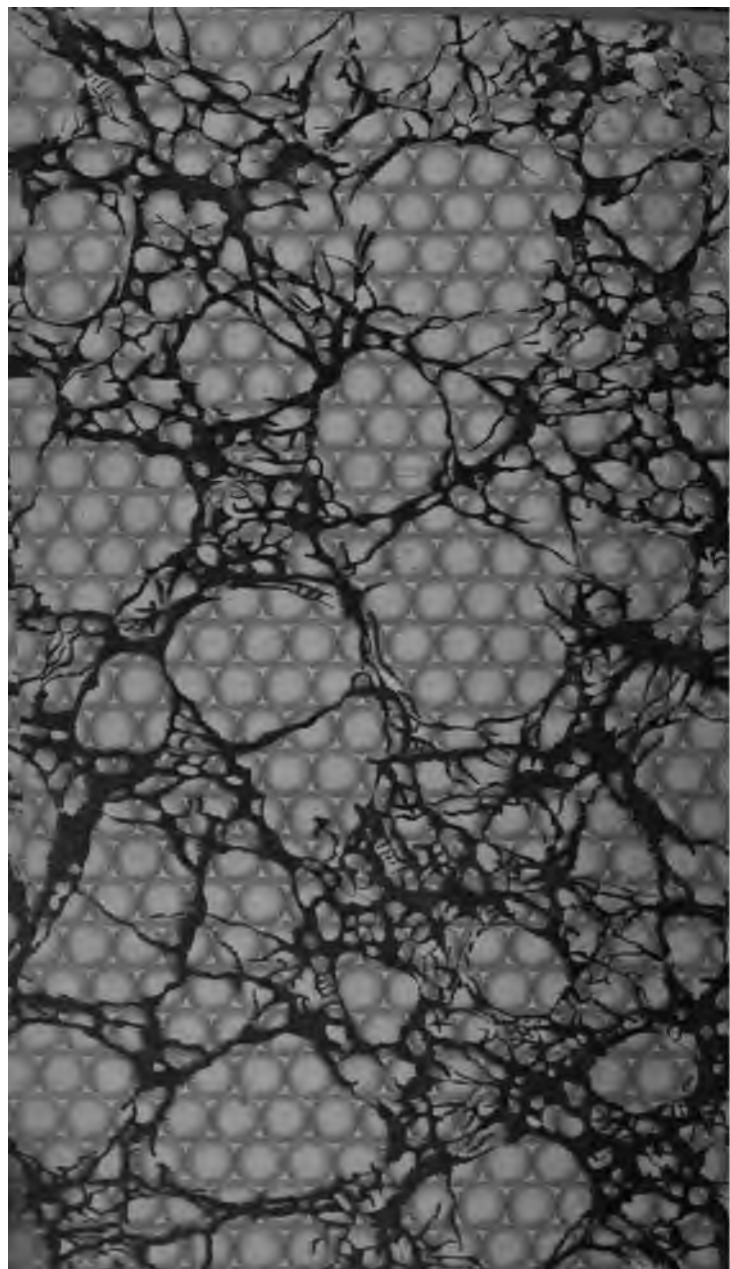
The nineteenth part of the study focuses on the abstract.

The twentieth part of the study focuses on the keywords.

The twenty-first part of the study focuses on the summary.

The twenty-second part of the study focuses on the introduction.

The twenty-third part of the study focuses on the methodology.



9015 03022 3872

BOOK CARD

848
13488
c

AUTHOR *Béranger*

TITLE *La conscience*

356687

SIGNATURE

ISS'D

RET'D

